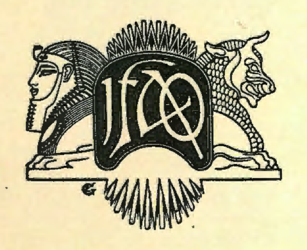
PUBLICATIONS
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉMILE CHASSINAT
DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TOME PREMIER





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC VIII

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

TOME PREMIER

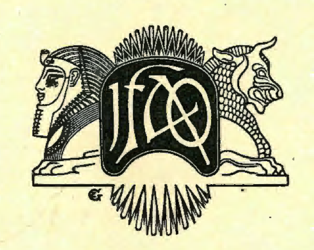
LES

MÉMOIRES DE SINOUHIT

TRANSCRITS ET PUBLIÉS

PAR

M. G. MASPERO



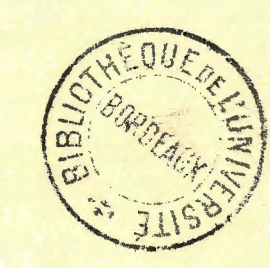
LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—

M DCCCC VIII



A

ALAN H. GARDINER

Ce petit ouvrage

G. MASPERO

INTRODUCTION.

I

Six manuscrits m'ont servi à établir le texte de cette édition : quatre papyrus, le *Papyrus de Berlin n° 1*, le *Papyrus Amherst*, le *Papyrus Golénischeff*, le *Papyrus n° 1 du Ramesséum*, puis deux Ostraca sur calcaire, l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*, et l'*Ostracon 5629 du Musée Britannique*.

Le *Papyrus de Berlin n° 1* (P. 3022) est désigné ici sous les lettres PB. Il fut acheté par Lepsius en Égypte et publié par lui dans les *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Abt. VI, pl. CIV-CVII. Il est incomplet du début, mais il contient encore trois cent onze lignes de texte. Les cent soixante-dix-neuf lignes du commencement sont verticales et les quatre-vingt-seize lignes suivantes (l. 180-276) sont horizontales : à partir de la ligne 277 l'écriture court de nouveau horizontale jusqu'à la fin. Les vingt premières lignes de la partie conservée ont plus ou moins souffert de l'usure, et trois d'entre elles, les lignes 1, 13, 15, renferment des lacunes que je n'aurais pas réussi à combler sans la chance qui nous a fourni l'*Ostracon du Caire* et le *Papyrus n° 1 du Ramesséum*. D'autres passages moins endommagés avaient été reproduits de façon peu distincte dans le fac-similé, notamment aux lignes 37-41, 162, etc.; ils ont été revus à mon intention sur l'original par mon confrère et ami Erman ou par ses élèves MM. Schaefer et Vogelsang, et la collation m'a permis d'y déchiffrer ou d'y corriger ce qui était douteux pour moi. La fin est intacte et se termine par une des variantes de la formule connue : , *étou-f pou haîte-f ra pahout-fî maî qamouît me sakhâî* « c'est venu, son commencement jusqu'à sa fin, ainsi qu'il a été trouvé en écrit ». L'écriture est d'un type plus ancien que celle du *Papyrus Westcar* [1], et elle peut

[1] A. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, 1890, Berlin, in-4°, deux volumes, qui forment les tomes V-VI des *Mitteilungen aus den Orientalischen Sammlungen*.

appartenir à l'âge moyen ou au dernier âge de la première époque thébaine, à la XIIIe ou à la XIVe dynastie, plutôt à la XIIIe. Très nette et très lancée dans les parties verticales, elle devient lourde et confuse dans les portions horizontales; elle est remplie de groupes archaïques, de ligatures et de tracés rapides qui en ont rendu parfois le déchiffrement difficile aux savants qui l'ont abordé les premiers.

Le *Papyrus Amherst* est désigné sous les lettres PA. Il n'en subsiste que cinq fragments indiqués par les lettres M-Q, et qui correspondent : les deux lignes du fragment M à des passages des lignes 1-2 de l'*Ostracon 27419*; les cinq lignes du fragment N à des passages des lignes 2-3 de l'*Ostracon*; la ligne du fragment O à un passage de la ligne 3 de l'*Ostracon*; les deux lignes du fragment P à des passages des lignes 3-4 de l'*Ostracon*; enfin la ligne du fragment Q à un passage de la ligne 4 de l'*Ostracon*. Ces débris ont été découverts dans un lot de morceaux de papyrus appartenant à lord Amherst of Hackney et publiés en fac-similé par Percy E. Newberry dans les *Amherst Papyri*, 1899, t. I, pl. I, M-Q et p. 9-10. Les parcelles conservées étaient en colonnes verticales, dans le caractère du *Papyrus de Berlin n° 1*, ce qui a permis à Newberry de conjecturer que le *Papyrus Amherst* appartenait aux portions perdues de ce papyrus[1]. Et de fait les mots qu'on distingue encore sur le fragment Q : [illegible], rejoignent directement les premiers mots de la ligne 1 du *Papyrus de Berlin n° 1*, [illegible].

Le *Papyrus Golénischeff* est désigné sous les lettres PG; il fut acheté en Égypte et il n'est jamais sorti de la collection Golénischeff. Il n'en reste plus qu'une douzaine de fragments qui se répartissent dans des proportions assez inégales entre les quatre pages du début : la première contient trois assemblages de parcelles dont le texte se retrouve aux lignes 1-5 de l'*Ostracon 27419*, 1-7 du *Papyrus de Berlin n° 1* et 1-31 du *Papyrus du*

[1] F. Griffith, *Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1891-1892, t. XIV, p. 452-454, et *Specimen Pages of a Library of the World's best Literature*, 1898, New-York, in-4°, p. 5237.

Ramesséum; la seconde n'a qu'un fragment équivalant aux lignes 6-8 de l'*Ostracon 27419*, 8-21 du *Papyrus de Berlin* et 31-47 du *Papyrus du Ramesséum*; la troisième n'offre que deux petits morceaux correspondant aux lignes 58-66 du *Papyrus de Berlin*, 82-90 du *Papyrus du Ramesséum*, et à gauche du deuxième de ces morceaux on distingue deux signes qui sont tout ce qui subsiste de la quatrième page. Le fac-similé des originaux n'a jamais été publié, mais M. Golénischeff a eu l'insigne complaisance de me communiquer les calques des fragments les plus grands et une photographie de tous, grâce à laquelle j'ai pu restituer l'aspect du manuscrit. C'était un gros rouleau qui comptait environ seize pages à l'origine : chaque page mesurait à peu près 0 m. 25 cent. de hauteur, sur 0 m. 22 cent. de largeur, et elle contenait seize lignes. L'écriture ressemble assez dans l'ensemble et dans le détail des caractères à celle du *Papyrus d'Orbiney*, mais elle est moins grosse et un peu plus cursive : elle m'engage à placer la confection du volume vers le milieu de la XIXe dynastie au plus tard.

Le *Papyrus n° 1 du Ramesséum* est désigné sous les lettres PR. Il a été découvert à Thèbes pendant l'hiver de 1895-1896, près du Ramesséum, au cours des fouilles de Quibell[1]; cédé par Petrie à Alan H. Gardiner, celui-ci en a fait hommage au Musée égyptien de Berlin. Au moment de la découverte, c'était un rouleau intact en apparence, et il donna l'impression d'un ouvrage sans lacunes. Mais la fibre en est délicate, et les faces intérieures des replis adhéraient fortement l'une à l'autre. Lorsque M. Ibscher, l'habile restaurateur du Musée de Berlin, entreprit de le déployer, il dut bientôt renoncer à l'espoir d'en tirer des pages entières : chaque lamelle de la surface entraîna avec elle des lambeaux de plusieurs des couches inférieures. Il fallut les détacher un peu au hasard et durant l'opération plusieurs pièces se réduisirent en parcelles fort petites : ce n'a pas été sans peine que M. Ibscher a classé tous ces débris et qu'il a réussi à en reconstituer un certain nombre de pages plus ou moins

[1] Quibell, *The Ramesseum*, p. 3, où la découverte est racontée brièvement.

mutilées. Le volume avait été brisé déjà dans l'antiquité et une quantité considérable du texte perdue, car le feuillet qui porte le fragment B fut trouvé sous les autres, au centre même. Alan H. Gardiner avait reconnu dès le premier moment que le précieux manuscrit renfermait au recto l'*Histoire du Saulnier*, au verso les *Mémoires de Sinouhît*. Le montage achevé, il voulut bien exécuter à mon intention la transcription hiéroglyphique des *Mémoires* que je publie en paragraphe IV dans l'*Appendice* du présent volume : il s'est réservé seulement la satisfaction bien légitime d'annoncer lui-même sa découverte et d'en déduire les conséquences scientifiques[1]. Il y a dans les portions conservées vingt pages, divisées en deux séries d'étendue très inégale. La première mesure environ 2 m. 20 cent. de long et l'on y voit cent quatre lignes horizontales plus ou moins endommagées, écrites à l'encre noire avec rubriques mais sans points rouges ni marques de paragraphes. Elle comprend le début du récit, c'est-à-dire le texte entier de l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*, les fragments du *Papyrus Amherst*, et les lignes 1-77 du *Papyrus de Berlin n° 1;* le tout forme dix-sept pages dont quinze ont six lignes, et deux, la quatorzième et la seizième, ont sept lignes. Il y a dans la deuxième série une seule page à peu près intacte et les restes de deux pages qui comptaient huit lignes chacune : on y lit, avec beaucoup de lacunes, le récit du duel entre Sinouhît et le brave de Tonou, de la ligne 131 à la ligne 145 du *Papyrus de Berlin n° 1*. Il peut manquer entre les deux séries neuf pages environ de six à huit lignes. Si le rouleau renferma originairement l'ouvrage complet, il dut être énorme et comporter cinquante pages ou plus : la forme surbaissée (0 m. 082 mill.) de chacune d'elles semblerait indiquer qu'on a voulu utiliser une bande détachée d'un papyrus beaucoup plus haut, d'un de ceux peut-être dont on se servait au commencement du second empire thébain pour y transcrire le *Livre des morts*. Autant que j'en puis juger

[1] Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, dans les *Sitzungsberichte der K. Pr. Akademie der Wissenschaften*, séance du 7 février 1907, p. 142-150, tirage à part in-8°, de 9 pages.

par la photographie que M. Gardiner a eu l'amabilité de me communiquer de l'une des pages, l'écriture, une vraie onciale de libraire, est un peu rapide, mais nette et lisible, d'un type analogue à celui des beaux papyrus de la XVIIIe dynastie à ses débuts, moins soignée pourtant : on y rencontre, comme dans certains manuscrits de Londres tels que le *Papyrus Sallier n° 2*, des agencements et des superpositions de signes, qui me portent à croire que le scribe transcrivit son texte sur un exemplaire datant du premier empire thébain, ou du moins sur un manuscrit un peu postérieur où les particularités de la vieille paléographie avaient été respectées en partie. Gardiner le reculerait volontiers jusqu'aux temps moyens de la XIIIe dynastie[1], et il se sent confirmé dans son opinion par la présence entre les manuscrits découverts au Ramesséum de plusieurs papyrus qui remonteraient à la XIIe dynastie, et dont un au moins serait d'une grosse onciale presque identique à celle de notre *Papyrus Prisse*. Ceci, à vrai dire, n'a qu'une importance secondaire, car les bibliothèques renfermaient souvent des livres d'époques très différentes : d'ailleurs si Gardiner adopte la chronologie réduite de Borchardt et d'Édouard Meyer, la distance est, somme toute, assez faible entre la date qu'il admet et celle que je propose. J'ajouterai, pour terminer cette notice, que l'annonce de la découverte et la copie des huit premières pages me sont arrivées en octobre 1906, au moment où ce livre était déjà imprimé à demi et mon texte constitué : les dernières pages m'ont été communiquées en janvier 1907. J'ai eu la satisfaction de constater que le *Papyrus n° 1 du Ramesséum*, tout en m'apportant des éléments très précieux, justifiait assez souvent les restitutions et les corrections que l'étude des documents antérieurs m'avait suggérées, surtout dans les premières lignes. M. Chassinat, mis au courant, n'a pas hésité à sacrifier les huit feuilles déjà tirées de l'*Introduction* et du *Glossaire;* grâce à sa libéralité bien entendue, je puis

[1] «Es kann darüber kein Zweifel sein dass der Papyrus älter ist als das Mathematische Handbuch des Britischen Museums.» (A. H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 2.)

faire participer nos lecteurs à la générosité avec laquelle Gardiner m'a fait l'abandon de ses droits de priorité sur son papyrus.

L'Ostracon 27419 du Musée du Caire est désigné sous les lettres OC : son texte comprend le début des *Mémoires* qui manquait au *Papyrus de Berlin n° 1*, plus les vingt-sept premières lignes de ce manuscrit, et il correspond aux lignes 1-51 du *Papyrus du Ramesséum*. Il a été ramassé le 6 février 1886 dans le tombeau de Sannozmou à Thèbes. C'est une pièce de calcaire brisée en deux morceaux, longue de 1 m. 06 c. et haute de 0 m. 22 cent. en son plus haut, inscrite au *Livre d'entrée* sous le n° 27419 et au *Catalogue général* sous le n° 25216. L'écriture en est raide et gauche, d'un type assez fréquent vers la XXI[e] dynastie. Le texte est ponctué à l'encre rouge et divisé en paragraphes par le ⤳ usuel en pareil cas : à la ligne 4, le scribe avait passé le signe de séparation et il l'a intercalé comme il a pu à sa place régulière. L'Ostracon avait été rompu au moment de la mise au tombeau, afin que son *double* accompagnât celui du mort et l'amusât dans l'autre monde : quelques menus éclats se sont perdus pendant l'opération et ils ont emporté des parties de mots avec eux, mais la plupart de ces lacunes sont aisées à combler. Il a été publié en fac-similé et en transcription hiéroglyphique par G. Maspero, *Les premières lignes des Mémoires de Sinouhît, restituées d'après l'Ostracon 27419 du Musée de Boulaq*, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, in-4°, t. II, p. 1-23 (tirage à part in-4°, avec titre spécial et la mention *Boulaq, 1886*; reproduit dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 281-305), puis en fac-similé par G. Daressy, *Ostraca*, pl. XLI et p. 46-47.

L'Ostracon 5629 du Musée britannique est désigné sous les lettres OB. Il fut signalé d'abord par Birch dans son *Mémoire sur le Papyrus Abbott* (traduction française de Chabas, dans la *Revue archéologique*, 1[re] série, 1858, p. 264), puis publié par lui en fac-similé dans les *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Characters from the Collections of the British Museum*, in-f°, Londres, 1868, pl. XXIII et p. 8. Lauth l'étudia, sans reconnaître le texte qu'il contenait (*Die Zweiælteste Landkarte nebst Græberplænen*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1871, p. 233-236), et ce fut Goodwin qui l'identifia aux lignes 300-311 du *Papyrus de Berlin n° 1* (*On a Hieratic Inscription upon a Stone in the British Museum*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 20-24). L'écriture est l'hiératique commun de la XX[e] et de la XXI[e] dynastie, tracé par une main à peine plus habile que celle à qui nous devons l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*.

Tels sont les manuscrits des *Mémoires de Sinouhît* qui ont été à notre disposition jusqu'à ce jour. Deux seulement d'entre eux sont assez étendus pour que nous puissions apprécier d'une manière certaine la valeur critique du texte qu'ils nous fournissent, PR celui de Gardiner, et PA+PB celui qui est représenté par les fragments du *Papyrus Amherst* et par le *Papyrus de Berlin n° 1*; toutefois les portions conservées du *Papyrus Golénischeff* et les deux Ostraca présentent tant de particularités significatives qu'ils nous mettent à même de juger exactement du degré de parenté qui les unit à ces manuscrits. Dès le premier coup d'œil on est obligé de reconnaître : 1° que PR contient un assez grand nombre de leçons, — mots isolés ou membres de phrases qui ne se rencontrent pas dans PA + PB; 2° que PG et OC offrent pour la plupart ces mêmes leçons, mais défigurées souvent par des erreurs de copiste grossières; 3° que OB renferme, au milieu de fautes de toute nature, des leçons du genre de celles que nous lisons dans PG et dans OC. Nous avons donc deux versions et par suite deux classes de manuscrits distinctes. La plus ancienne, à mon avis, ne comprend pour le moment qu'un manuscrit défectueux du début PA + PB, mais elle donne la rédaction courante vers le milieu du premier âge thébain. La seconde, qui est formée de PR, de PG, d'OB et d'OC, a conservé des portions d'une recension dont nous constatons l'existence vers le début de la XVIII[e] dynastie au plus tard, et que, pour cette raison, j'appellerai jusqu'à nouvel ordre l'édition Ahmesside.

II

La version première telle qu'elle nous est parvenue dans PA + PB n'est pas toujours correcte et très probablement nous devons la tenir pour assez éloignée déjà de l'original. Dans un cas au moins le copiste lui-même

avoua qu'il ne savait comment déchiffrer l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, et il laissa un espace vide qu'il comptait peut-être remplir d'après un exemplaire plus clair : nous lisons aujourd'hui à la ligne 91 (sic), *iroutt- nét* (sic) *áshâoutou*, et c'est par conjecture que nous remplissons la lacune avec le mot , *khaoutou*[1]. Là du moins il a pris soin d'éveiller notre attention : le plus souvent il a reproduit tant bien que mal les signes qu'il avait sous les yeux, et il n'a rien fait pour avertir son lecteur. Ainsi, l. 228, il a transcrit un membre de phrase , *ouápou har-naf nazadou-f*, ce qui n'offre aucun sens[2]; toutefois la comparaison du passage où cette énigme s'étale, avec un autre passage où il est également question de la fuite[3], nous autorise à rétablir la version primitive sans trop d'invraisemblance. Le manuscrit antérieur offrait là une forme cursive d'un verbe rare , *nafnafâtt*, ou plutôt , *nefâtfâtt*. Le scribe n'a point songé à ce mot, et peut-être même ne le connaissait-il pas : il a écrit ce qu'il croyait lire, sans s'inquiéter du sens, et il a remplacé , *ouápou har nefâtfâtt*, par , *ouápou har-naf nazadouf*. Un exemple, plus facile à amender, d'une mauvaise lecture entraînant un non-sens, nous apparaît à la ligne 39, où le copiste a écrit , *ane-touf me khâtt-t*[4], un membre de phrase qu'il a écrit correctement , *ane-tou-f me khâtt-t*, à la ligne 255[5]; comment pouvait-il se justifier à lui-même la présence d'un verbe , *toufou, touf*, en cet endroit? Ici, le retour de la même phrase dans la suite du récit rend la correction inévitable, mais combien embarrassés ne sommes-nous pas lorsque nous rencontrons, dans un endroit où ce second manuscrit nous fait défaut, un ensemble

[1] P. 10, l. 5 et note 3 de la présente édition; cf. pour un cas d'incertitude du scribe, p. 21, l. 1, note 1.

[2] P. 19, l. 4 et note 3 de la présente édition.

[3] P. 3, l. 5 et note 5 de la présente édition; cf. PR l. 27 et p. 36, l. 15 de la présente édition.

[4] P. 7, l. 2 et note 2 de la présente édition.

[5] P. 21, l. 8 de la présente édition.

de signes , *dapaite-s tapou-s*, où le mot , *dapaît*, n'a point de déterminatif[1]? L'assonance entre , *tapou*, et , *dapaît*, me porte à penser qu'il pouvait y avoir là un mot formé de deux ou de trois lettres *da*, *pa*, et un *t* douteux. Je ne l'ai jamais vu en égyptien, mais le copte possède un nom ⲧⲟⲡ *T.* ⲡ, *fimbria*, qui en justifierait l'existence par son sens; ce mot étant peu usité ou d'usage technique, le scribe ne l'aurait pas reconnu et il aurait décomposé le déterminatif en un *t* et en un pronom féminin , *si*. Je rétablirai donc par conjecture : « la bandelette de sa tête, son diadème est parmi les royautés de la terre d'Égypte ».

Les irrégularités moindres abondent, dont quelques-unes s'expliquent par les orthographes défectives en usage aux débuts du premier âge thébain, et dont beaucoup existaient aussi dans le manuscrit d'après lequel PA + PB a été copié. Omission de , *ou*, devant le pronom régime de la première personne du singulier, et parfois même omission de la flexion , *out*, tout entière : *mâá* pour *mâá-out*[2], *qámhou-né-t* pour *qámhou-né-ou-t*[3]. Chute du *t* dans *irou-t shamoutt* pour *iroutt-t shamoutt*[4]. L'absence du pronom *-t* de la première personne du singulier n'est pas une faute; c'est un archaïsme qui n'est pas rare dans les autres papyrus du temps. Le scribe de PB, — l'un de ses prédécesseurs ou peut-être l'auteur lui-même, — appartenant à une époque de transition, tantôt omettait de noter le pronom de la première personne, tantôt l'écrivait à sa place légitime. C'est ainsi qu'on a : *radâtt-ou-t*[5] pour *radâtt-t-ou-t*;

[1] L. 186; cf. p. 15, l. 11 et note 4 de la présente édition. Erman a bien voulu vérifier le passage sur l'original, et il a constaté que le fac-similé est exact : la leçon fautive est bien celle du manuscrit.

[2] L. 18; cf. p. 5, l. 4 et note 4 de la présente édition. PR l. 44 (p. 37, l. 12 de la présente édition) offre la même leçon défectueuse.

[3] L. 25; cf. p. 6, l. 1 et note 1 de la présente édition; même omission dans PR l. 49, p. 38, l. 1, et dans PB l. 11 = p. 4, l. 3, l. 246-247 = p. 20, l. 11 de la présente édition.

[4] L. 19; cf. p. 5, l. 4, comparé à l. 5-6, p. 3, l. 6 de la présente édition, et à PR l. 45, p. 37, l. 13 de la présente édition.

[5] L. 4-5; cf. p. 3, l. 5 de la présente édition et PR l. 28, p. 36, l. 16 de la présente édition.

ra-ouâit[1] pour *ra-ouâît-î;* *ane kâou sapirou*[2] pour *ane kâou-î sapirou-î ra khonou;* *sazmou* pour *sazmou-î*[3], *sâzirou-né* pour *sâzirou-néî*[4], etc. D'autres fautes sont dues à la lassitude ou à l'étourderie du scribe : *ḥazou* avec pour [5], *pasfou-néî* pour *pasfou-f-néî*[6], *me-khomouît* pour [7], *ḥâdou* pour *ḥâdou-s*[8], *noutîrou nabou* pour *noutir-nabou*[9], *dahâ* pour *dahânou*[10], et ainsi de suite. La plupart de ces fautes sont légères, faciles à reconnaître, et je les ai relevées et corrigées dans les notes de cette édition; mais plusieurs étaient assez graves et de nature à rendre le texte incompréhensible. Peut-être aucun verbe ne manque-t-il dans , *âḥâdné aqâmou-f;* pourtant, malgré la leçon concordante de PR[11], j'incline à le penser et à restituer , *âḥâdné shapou-naf aqâmou-f*[12]. Le même doute n'existe pas à la

[1] L. 11; cf. p. 4, l. 2 de la présente édition, et PR l. 35, p. 37, l. 5 de la présente édition.

[2] L. 6; cf. p. 3, l. 6-7 de la présente édition, et PR l. 30, p. 37, l. 1 de la présente édition.

[3] L. 42; cf. p. 7, l. 3 et note 5 de la présente édition.

[4] L. 127; cf. p. 12, l. 7 et note 1 de la présente édition. Voir d'autres exemples, l. 104 = p. 11, note 1; l. 106 = p. 11, note 2; l. 128 = p. 12, note 1; l. 147-148 = p. 13, note 4; l. 170 = p. 14, note 3; l. 200 = p. 17, note 1; l. 224 et l. 226 = p. 19, note 1; l. 291 = p. 24, l. 10.

[5] L. 10; cf. p. 4, l. 2, note 4 et PR l. 34 p. 37, l. 4 de la présente édition.

[6] L. 27; cf. p. 6, l. 2-3 et note 2 de la présente édition.

[7] L. 44; cf. p. 7, l. 5 de la présente édition, et PR l. 68, p. 38, l. 16 de la présente édition. Le scribe de PB a cru avoir affaire à , le initial du mot étant demeuré au bas de la ligne 43.

[8] L. 66; cf. p. 8, l. 11 et note 5 de la présente édition, et PR l. 91, p. 40, l. 1-2, de la présente édition.

[9] L. 156; cf. p. 14, l. 2 et note 1 de la présente édition.

[10] L. 247; cf. p. 21, l. 1 et note 3 de la présente édition.

[11] L. 179; cf. p. 41, l. 1-2 de la présente édition.

[12] L. 134-136; cf. p. 12, l. 12-13 et note 2 de la présente édition; cf. Maspero, *Sinouhît, l. 134-135,* dans le *Recueil de travaux,* t. XXVIII, p. 72.

ligne 43[1]; le témoignage de PR[2] prouve, nous le verrons, qu'on peut y introduire , *âḥâdné zadou-naf khafît-î,* et, qu'il faut, par conséquent, y admettre un changement de personne dans le dialogue[3]. Ailleurs, c'est un pronom , *s,* que le parallélisme nous oblige à insérer dans la tirade , *marou-sou noutîe-f ra ḥâdou[-s] ḥâdou-sît ame-f ra noutire-s*[4]; c'est un substantif qui est passé dans , *aou ḥarou-f zarou masouîte-f,* et que je rétablis avec doute, , *aou khaâou-f ḥarou-f zarou masouîte-f*[5]; c'est une partie d'une locution toute faite, , *baoukou,* pour , *baoukou-ame*[6], ou d'un nom propre , *taîtou,* au lieu de , *Taîtou-taouî*[7]; c'est un des éléments constitutifs d'un titre, , *kharatiou-noutir,* pour , *mirou kharatiou-noutir*[8]; c'est un adverbe, , *ouârshou-néî* pour , *ouârshou-néî ame,* qu'on lit dans les trois autres textes[9]; c'est une proposition indispensable à l'intelligence de la phrase, , *sakhirou-néî-ne-sou anbou-f* pour , *sakhirou-néî-ne-sou me anbou-f* qui est dans PR[10]; c'est un mot féminin , *abaît,* qu'on rappelle plus loin par un pronom masculin , *-f,* quand il devrait y avoir le pronom féminin , *si, -s*[11]. Quelquefois le copiste a rectifié sa lecture après coup et il a effacé tel ou tel signe erroné[12], mais

[1] L. 43; cf. p. 7, l. 5 de la présente édition.

[2] L. 67; cf. p. 38, l. 15-16 de la présente édition.

[3] Cf. plus loin, p. xxi et seq. de l'*Introduction.*

[4] L. 66-67; cf. p. 8, l. 11 – p. 9, l. 1 de la présente édition, et p. xv de l'*Introduction.*

[5] L. 69; cf. p. 9, l. 2 et note 1 de la présente édition, et p. xv de l'*Introduction.*

[6] L. 223; cf. p. 18, l. 11 et note 5 de la présente édition; cf. p. 17, l. 3 et note 2.

[7] L. 248; cf. p. 20, l. 12 et note 5 de la présente édition.

[8] L. 302; cf. p. 25, l. 2-3 et note 4 de la présente édition.

[9] L. 9; cf. p. 4, l. 1, puis p. 29, l. 12; p. 34, l. 2 et p. 37, l. 4 de la présente édition.

[10] L. 139-140 de PB et l. 179 de PR; cf. p. 13, l. 2-3 et p. 41, l. 5 de la présente édition.

[11] L. 21-22 de PB et l. 47 de PR; cf. p. 5, l. 6, et p. 37, l. 9-10 de la présente édition.

[12] Je dois cette indication à Erman et à Vogelsang qui ont bien voulu collationner l'original pour moi; cf. p. 7, note 4, p. 17, note 3, p. 18, note 4 de la présente édition.

le plus souvent il ne s'est aperçu de rien, et il s'en est fié à la sagacité du lecteur pour deviner ce que lui-même ne comprenait pas.

J'ai noté les fautes que j'ai cru discerner : plusieurs m'ont certainement échappé, qui deviendront évidentes à mesure que les savants connaîtront mieux la langue du premier empire thébain. Il ne faudrait pas toutefois s'en exagérer le nombre et la gravité. Tout compte fait et prenant en considération la part de l'inconnu, l'exemplaire PA + PB n'est pas un trop mauvais document. Jugé selon les règles de la philologie classique, il est meilleur que ne le sont la plupart des manuscrits dont on s'est servi afin d'établir le texte des principaux auteurs latins et grecs : il peut fournir des matériaux excellents pour l'édition de l'auteur égyptien dont il nous a conservé l'œuvre.

III

Si l'on compare PR à PA + PB, puis à PG + OC, on constate bientôt qu'il occupe entre ces deux séries de documents un poste intermédiaire, mais plus voisin de la seconde que de la première. Il est donc nécessaire de rechercher d'abord par quels points il diffère de celle-ci et de découvrir, s'il se peut, l'origine des différences.

Un certain nombre d'entre elles sont dues à certaines habitudes graphiques de l'époque, par exemple, à l'emploi des déterminatifs derrière les membres de phrase qui forment des mots composés, , *dâdâî-naf-sâ*[1] pour du *Papyrus de Berlin n° 1*[2], et, dans les lignes correspondantes aux parties perdues du *Papyrus de Berlin n° 1*, , *rapâît ouârît ḥosouîtou*[3], et , *soutonou-ḥamît Sanouosrît*[4]. Il faut en attribuer plusieurs à l'inadvertance du scribe,

[1] L. 81; cf. p. 39, l. 10 de la présente édition.
[2] L. 58; cf. le passage, p. 8, l. 4 de la présente édition.
[3] L. 3; cf. p. 17, l. 3-4 de la présente édition.
[4] L. 4; cf. p. 17, l. 4 de la présente édition. Sur l'original le déterminatif représente la femme assise et coiffée d'une *coufiéh* serrée à la tête par deux bandelettes qui lui descendent sur les épaules.

ainsi , *isâît ne dagâî*, sans déterminatif et avec insertion de la préposition , *ne*[1], pour , *isâît dagâît*, que donnent les autres textes[2]; , *tasouît-î iâbou-î ḥâd-î*[3], avec omission du verbe qu'on lit au *Papyrus de Berlin*, , *tasouît-î iâbou-î sâqou-î ḥâdou-î*[4]; , *titi ane ouâhmou-naf âou*[5], au lieu de , *titi-f ane ouâhmou-naf âou*[6]. Dans quelques cas, un mot a changé de genre, tel , *abaît* «soif», qui, suivi d'un pronom masculin dans PB , *abaît iâsouît-naf-ou-î*[7], est accompagné d'un pronom féminin dans PR , *abaît iâsouît-nas-ou-î*[8]; mais ici, comme nous l'avons vu plus haut, PR a raison contre PB[9]. Dans quelques autres, un mot ou une forme grammaticale ont été substitués à un autre mot ou à une autre forme : , *ane zâdou-î ânoukhou ra-sâ-nen* «je ne dis pas, Vis, après ces choses-là»[10], pour , *ane zâdou-î ânoukhou ra-sâ-f* «je ne dis pas, Vis, après cela»[11]; , *tapou anbou*[12] «sur le rempart», pour , *tapou ḥâît*[13]; , *ane ouâhmou-naf âou ra khadbou* «il n'a point redoublé le coup pour tuer»[14], au lieu de , *ane ouâhmou-naf âou*

[1] L. 27-28; cf. p. 36, l. 15-16 de la présente édition.
[2] PB l. 3 = p. 3, l. 5, OC l. 4-5 = p. 29, l. 7, et PG l. 15 = p. 33, l. 15 de la présente édition.
[3] L. 48; cf. p. 37, l. 16 de la présente édition.
[4] L. 23-24; cf. p. 5, l. 7-8 de la présente édition.
[5] L. 86; cf. p. 39, l. 14 de la présente édition.
[6] L. 61-62; cf. p. 8, l. 7-8 de la présente édition.
[7] L. 21-22; cf. p. 5, l. 6 de la présente édition.
[8] L. 47; cf. p. 37, l. 14-15 de la présente édition.
[9] Voir plus haut, p. XI de l'*Introduction*.
[10] L. 31; cf. p. 37, l. 2-3 de la présente édition.
[11] L. 7; cf. p. 3, l. 8 de la présente édition.
[12] L. 45; cf. p. 37, l. 12 de la présente édition.
[13] L. 19; cf. p. 5, l. 4 de la présente édition.
[14] L. 86-87; cf. p. 39, l. 14 de la présente édition.

khadbou-f «il n'a point renouvelé le coup, il tue»[1]; [...], *taît-naf me maroutou* «il s'est emparé des affections»[2], avec [...], *me*, partitif, au lieu de [...], *taît-naf maroutou*[3]; [...], *ra zâdou ane-aou ouanou*[4], pour [...], *zâdou-sounou ane-aou ouanou*[5]. Il serait facile de multiplier le nombre de ces variantes.

Plusieurs des divergences s'expliquent par de mauvaises lectures. Le scribe ne reconnut pas les signes assez cursifs qu'il rencontrait de place en place dans le manuscrit qu'il copiait, et il leur substitua des caractères de forme analogue, mais de valeur différente. Le fait saute aux yeux dans [...], *har saî ashesouît*[6], pour [...], *har maâ ashesouît pou*[7] de PB; [...], *saî*, procède d'une forme hiératique de [...], *maâ*, mal interprétée. Ajoutons qu'ici la déformation a été facilitée par la valeur interrogative bien connue de [...], *saî*, et que la phrase modifiée présente le même sens dans les deux versions. Le scribe de PR a remplacé la particule qui nous a été conservée dans PB, par une autre particule plus usitée aux débuts de la XVIIIe dynastie[8]; peut-être n'y a-t-il là qu'un rajeunissement voulu d'un passage archaïque. Néanmoins, la lecture fausse ne suffit pas toujours à justifier les variantes. Ainsi, tandis qu'on lit dans PB [...], *sazmou-nêt kharaou aou-f har moudou* «j'entendis *sa voix* pendant qu'il parlait»[9], PR donne [...]

(1) L. 61-62; cf. p. 8, l. 7-8 de la présente édition.
(2) L. 90; cf. p. 40, l. 1 de la présente édition.
(3) L. 66; cf. p. 8, l. 11 de la présente édition.
(4) L. 178; cf. p. 41, l. 1 de la présente édition.
(5) L. 133; cf. p. 12, l. 12 de la présente édition.
(6) L. 58; cf. p. 38, l. 9 de la présente édition.
(7) L. 35; cf. p. 6, l. 8 de la présente édition.
(8) A l'exemple que Alan H. Gardiner (*Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 3, note 3) cite dans les inscriptions de Der el-Baharî, j'en puis joindre un autre emprunté à la stèle de Tetisharaî (l. 5), [...], *sâkhâoutou nenou har saî ashesît* «comment donc t'es-tu rappelé cela?».
(9) L. 1-2; cf. p. 3, l. 3 de la présente édition.

[...], *sazmou-nêt kharaou-f aou-f moudou-f*[1] : le copiste avait prêté par erreur le sens secondaire *discours* à [...], *kharaou*, ce qui l'avait contraint à introduire [...], *f*, dans la phrase, «j'entendis son *discours* tandis qu'il *le* disait». Plus loin PB porte [...], *marou-sou nouîte-f ra ḥâdou ḥad-sit âme-f ra noutire-s*[2], où [...], *-s*, a été omis derrière [...], *ḥâdou*, mais où PR admet le pronom du pluriel [...], *ḥâdou-sounou*, et [...], *noutir-sounou*[3]. La leçon de PR se comprend si l'on admet qu'elle dérive d'un manuscrit où le pronom était absent derrière [...], *ḥâdou*, comme dans PB : le scribe attribua la valeur plurielle au pronom le plus rapproché [...], *sit*, et il fit de [...], *nouît*, à qui les pronoms se rapportent, un pluriel [...] *nouîtou*, ou [...], *nouatiou*, d'où sa version [...] «*les gens de sa cité* «[ou *ses cités*] l'aiment plus qu'*eux-* [*elles-*] *mêmes* et *ils* [*elles*] se réjouissent «de lui plus que de *leur* dieu». Une autre correction du même genre se rencontre trois lignes plus loin, dans un endroit où PB présente une lacune d'un mot : [...], *aou-f me soutonou taît-naf me saouḥouît aou ḥarou-f zarou masouîte-f*, que j'ai comblée en m'inspirant d'une des formules de la rhétorique égyptienne, [...], *aou khâdou-f ḥarou-f* «ses diadèmes sont sur lui depuis sa naissance»[4]. Le scribe de PR ou son prédécesseur, trouvant la phrase incomplète dans le manuscrit qu'il copiait, la rattacha au développement qui suit; supprimant [...], *aou*, et remplaçant [...], *zarou*, par [...], *ra*, puis, prenant [...], *ḥarou*, pour le substantif qui signifie «face» et transformant le substantif [...], *masouît*, en un verbe factitif [...], *samasou*, il produisit un texte et un sens nouveaux, [...], *ḥarou-f ra samasou saâshou pou*

(1) L. 25; cf. p. 36, l. 13 de la présente édition. A. H. Gardiner traduit un peu différemment et préfère la leçon de PR (*Eine neue Handschrift*, p. 6).
(2) L. 66-67; cf. p. 8, l. 11 - p. 9, l. 1 de la présente édition, et *Introduction*, p. x, xi.
(3) L. 91-92; cf. p. 40, l. 1-2 de la présente édition.
(4) L. 68-69; cf. p. 9, l. 2 de la présente édition et l'*Introduction*, p. xi.

masouîtou «sa face sera fécondante[1], car il est un être qui multiplie les naissances[2]».

Dans quelques occasions assez rares, la dissemblance résulte à la fois d'une omission accidentelle et d'une correction voulue au texte original. Le panégyrique de Sanouosrit que Sinouhît débite à son arrivée chez le prince de Tonou, contient un passage ainsi conçu dans PR : [ ] [ ] [ ] [ ][3] , *zâáou-f aqámou-f titi ane ouâhmou-naf âou ra khadbou bouháou pidatiou khari ḥaîte-f maî baîou nou ouárît âḥáou-f khomouît rine-f paḥouî ane sâî-naf sapouîtou nabou* «il saisit le bouclier, s'élançant, il n'a point redoublé son coup «pour tuer; les Libyens tournent dos devant lui comme [devant] les âmes «de la Grande; il combat ceux qui ignorent son nom, et, atteignant, il n'a «point épargné et rien ne subsiste[4]». Le même thème comprend deux membres de plus dans PB : , *zâáou-f aqámou-f titi-f ane ouâhmou-naf âou khadbou-f ane ouanou raouî âḥáou-f ane athou padîte-f bouháou pidatiou âouî-fi maî bâîou ne ouárît âḥáou-f khomouît rine-f paḥouî ane sâî-naf ane sapouîtou nabou* «il saisit son bouclier, il s'é«lance, il n'a point redoublé son coup, il tue, car il n'y a personne qui «puisse éviter sa javeline, personne qui puisse tirer son arc, mais les «archers Libyens[5] tournent dos car ses bras sont comme les âmes de la

(1) C'est une allusion probable à la face du soleil, dont Pharaon est le fils, et qui force la terre à tout enfanter sous l'influence de ses rayons.

(2) L. 93; cf. p. 40, l. 3-4 de la présente édition.

(3) Restauré d'après le fragment correspondant de PG l. 45; cf. p. 34, l. 12 de la présente édition.

(4) L. 86-89; cf. p. 39, l. 13-16 de la présente édition.

(5) J'ai paraphrasé le nom de peuple par le mot qui répond à son sens étymologique afin de mieux rendre l'allitération entre *padît* et *pidatiou*.

«Grande Déesse; il attaque ceux qui ignorent son nom, et, atteignant, il «n'a rien épargné, rien ne subsiste[1]». J'ai signalé déjà plusieurs des variantes que PR présente en cet endroit[2]; si l'on analyse la construction littéraire du morceau, on conviendra que les deux membres omis étaient nécessaires à l'équilibre des parties qui le composent et qu'ils devaient exister dans le texte primitif. Ils formaient probablement une colonne complète dans le manuscrit plus ancien duquel descend l'exemplaire copié par le scribe de PR : leur suppression ayant mis le membre de phrase , *bouháou*, etc., en contact direct avec la phrase qui décrivait la charge du Pharaon, un scribe intermédiaire remplaça l'image , *âouî-fi* «ses deux mains», qui était naturelle après un passage où il s'agissait de l'arc à tirer, par la locution , *khari ḥâîte-f*, qui convenait mieux à l'action de *foncer*, , *titi*, sur l'ennemi.

Ici, et dans la plupart des exemples qui précèdent, PB est presque certainement plus près de l'archétype que PR : il n'en est pas toujours ainsi, loin de là. Prenons, en effet, la leçon de PR : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] , *ouâmet-iábou pou máâou-f âshâouîtou ane radâî-naf ḥamsouîou ḥá-iábou-f oudou-ḥarou pou háou-f abatiou khantou-f pou ḥaqáou-f ra pidatiou*[3], puis celle de PB , *ouâmet-iábou pou máâou-f âshâouîtou ane radâî-naf ḥamsouîou ḥá-iábou-f oudou-ḥarou pou máou-f abouît rashou-f pou háouîte-f ra pidatiou*[4], et comparons-les; c'est évidemment celle de PR qu'il faut préférer. On remarquera en effet que PB répète deux fois de suite l'expression , *máâou-f*,

(1) L. 61-65; cf. p. 8, l. 7-10 de la présente édition.

(2) Voir plus haut, p. XIII-XIV de cette *Introduction*.

(3) L. 83-85; cf. p. 39, l. 11-13 de la présente édition.

(4) L. 58-61; cf. p. 8, l. 5-7 de la présente édition.

pour caractériser deux états d'âme ou deux actes du Pharaon rendus par deux épithètes différentes, , *ouámet-iábou*, et , *oudou-ḥarou* : or, si l'acte de *voir* les multitudes correspond assez bien au concept d'un soldat *solide de cœur*, le même acte ne s'adapte guère à celui d'un héros qui *jette sa face* parmi les *combattants* et il est trop peu énergique pour un élan aussi rude. Au contraire, les expressions s'accordent mieux et la gradation des actes est plus habilement ménagée dans la version de PR, où le Pharaon est *solide de cœur* lorsqu'il *voit* , *máâou*, «les «multitudes d'ennemis et ne laisse personne tranquille derrière lui», puis devient *le hardi qui fond*, , *háît*, sur les adversaires», et finit par *se réjouir*, , *ráshou*, lorsqu'il prend les archers. Ici PR portait en variante un mot commençant par un , mais dont les lettres finales et les déterminatifs ont été enlevés par une déchirure du papyrus. Le contexte me porte à croire que le mot ainsi substitué à , *ráshou*, avait le même sens que ce dernier : je conjecture qu'il y avait , *khántou*, qui serait une orthographe de «exulter, se réjouir». Les trois moments de la lutte sont désignés l'un après l'autre, l'entrée en ligne et la vue de l'ennemi, la mêlée, la capture des vaincus. Il y a donc des cas où PR a conservé un texte préférable à celui de PB, et où il nous faut corriger PB d'après lui. Devons-nous, par conséquent, lui accorder notre confiance dans les passages très longs où il diffère tellement de PR, qu'il nous fournit, non plus des variantes au texte déjà connu, mais un texte nouveau? M. Gardiner le pense, et son opinion a d'autant plus de poids qu'il a consacré une étude très minutieuse à son manuscrit[1]. Les passages en question sont au nombre de deux, le premier au début du panégyrique de Sanouosrît, le second pendant le récit du duel entre Sinouhît et le brave de Tonou. Analysons-les de très près avant de rien décider, et voyons à quelles conclusions cette étude nous amènera progressivement.

---

[1] Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 3-4.

IV

En ce qui concerne le premier, le moyen le plus court et en même temps le plus sûr d'accuser nettement la dissemblance est de transcrire les deux textes côte à côte, *in extenso* :

PB, l. 34-47[1].

PR, l. 58-71[2].

---

[1] Cf. p. 6, l. 8 – p. 7, l. 8 de la présente édition.

[2] Cf. p. 38, l. 8 – p. 39, l. 2 de la présente édition. J'ai comblé sans autre indication toutes les lacunes qui pouvaient être remplies d'après le texte de PB.

[3] Cf. sur la variante contenue dans ce passage, p. xiv de l'*Introduction*.

[4] Je ne trouve pas la formule nécessaire pour combler cette petite lacune. Il devait y avoir ici quelque chose comme : «Je ne fus pas cité devant un tribunal».

PB, l. 34-47.	PR, l. 58-71.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]

Le dialogue entre Sinouhît et le prince de Tonou présente cinq changements d'interlocuteur dans PR, et trois seulement dans PB; quelle est celle de ces coupes qu'on doit préférer? Et d'abord, je dois avouer que tout le monde avait jusqu'à présent mal transcrit PB à sa seconde reprise, qui est la troisième du texte de PR. On avait lu en effet [hieroglyphs], *zâdou-néî soutonou me aumasou*, ce que j'avais rendu naguères par «je chantai le roi en développement poétique»[1]; mais cette traduction, possible à la rigueur si on ne considère que la grammaire, ne répond pas à la réalité des faits, car le récit ne contient dans les lignes suivantes que l'apologie de Sinouhît et non le panégyrique du roi. D'autre part, on ne peut pas appliquer au prince de Tonou le titre de [hieroglyphs], *soutonou*, qui est réservé aux Pharaons, et, dans l'impossibilité où l'on se trouve d'obtenir un sens raisonnable avec cette leçon, on est obligé de confesser qu'elle est fautive. Gardiner a lu en effet sur PR [hieroglyphs], *sout*, et aussitôt l'erreur que nous avions commise dans la transcription de PB m'est apparue évidente : il fallait comprendre [hieroglyphs], *sout*, comme Erman l'avait fait déjà[2], et nous n'avons d'excuse pour cette erreur que d'avouer qu'il y a trente ou quarante ans nous ne connaissions pas encore l'emploi des pronoms [hieroglyphs] *sout*, [hieroglyphs], [hieroglyphs] *tout*, et de leurs formes relatives emphatiques

(1) L. 37; cf. p. 6, l. 10, et Maspero, *Les Contes populaires*, 3e édit., p. 63.

(2) Il traduit le passage : «Ich *aber* antwortete lügnerisch» (*Aus den Papyrus*, p. 17).

[hieroglyphs], *nisout*, [hieroglyphs], *nitout*. Cette faute corrigée, il nous reste à rendre compte des deux leçons différentes, [hieroglyphs], *zâdou-f néî sout me aoumasou*, de PR, et [hieroglyphs], *zadou-néî sout me aoumasou*, de PB, entre lesquelles il faut choisir. Il semble que le mouvement général du contexte nous contraigne tout d'abord à nous prononcer pour celle de PB, car celle de PR place l'histoire même de Sinouhît dans la bouche du prince de Tonou : «Lorsque je «vins dans cette armée du pays de Timahiou et que la nouvelle me fut «annoncée, mon cœur s'échappa». On peut toutefois opposer à cet argument l'hypothèse d'une faute nouvelle. Le scribe aurait omis une formule qui indiquait la rentrée de Sinouhît dans le dialogue, et le texte devrait être rétabli à peu près comme il suit : [hieroglyphs], *zadou-f-néî sout me aoumasou zadou-î-naf aou aîi-néî*, «il me dit : «Pas «possible!» Je lui dis : «Lorsque je vins. . . . .» Il semble bien que le scribe à qui nous devons la leçon de PR l'ait entendu ainsi, car, quelques lignes plus bas, il rend la parole au prince de Tonou, ce qu'avaient conjecturé depuis assez longtemps les savants qui avaient étudié le conte en dernier lieu[1], et il dit : [hieroglyphs], *âhâne zadou-naf khafit-î*, sans avoir indiqué dans l'intervalle que le prince l'avait quittée. La correction s'impose au texte de PR et celui-ci en reprend une allure plus logique; est-ce une raison pour le préférer à celui de PB?

L'analyse du contexte prouve que nous aurions tort de le faire. La situation, telle qu'elle ressort du récit, se définit en effet comme il suit. Le prince de Tonou a mandé Sinouhît auprès de sa personne, cela parce qu'il a connu le mérite du héros d'après le témoignage de quelques Égyptiens réfugiés dans sa ville. Il cherche naturellement à savoir les causes de cet exil, et voici comment il y procède selon PR. «Il me dit : «Comment «se fait-il que tu en sois arrivé là? Serait-il survenu quelque chose à la «cour?» Je lui dis : «Amenemhaît est allé au ciel sans qu'on sache ce qui

(1) A. Griffith, *Specimen pages of a Library of the World's best Literature*, p. 5239, note 6; Erman, *Aus den Papyrus der K. Museen*, p. 18; Maspero, *Les Contes populaires*, 3e éd., p. 63-64.

«s'est passé à ce propos.» Il me dit : «Pas possible!» Je lui dis : «Lorsque «je vins dans cette armée du pays des Timahiou et que cela me fut annon- «cé, mon cœur s'échappa.» Cette version offre quelque invraisemblance. En effet, il y a un an et demi au moins que Sinouhît a quitté l'Égypte[1] : si lente qu'on suppose la propagation des nouvelles, — et elle ne l'est guère dans les pays d'Orient, — il est difficile d'admettre que le prince de Tonou ignorât la mort du Pharaon dix-sept ou dix-huit mois après l'événement. Prenons au contraire la version de PB. «Il me dit : «Comment «se fait-il que tu en sois arrivé là? Est-ce qu'il serait survenu quelque «chose à la cour, et Amenemhaît serait-il allé au ciel sans qu'on sût «ce qui s'est passé à ce propos?» Je lui dis : «Il n'en est rien. Lorsque «je vins dans cette armée du pays des Timahiou et que cela me fut «annoncé, mon esprit s'échappa.» Avec cette rédaction la situation est tout autre. Le prince de Tonou n'ignore point que le Pharaon est mort, mais peut-être cette mort a-t-elle été accompagnée de circonstances particulières qui expliqueraient la fuite de Sinouhît. Y a-t-il eu conspiration et meurtre et Sinouhît a-t-il été impliqué de près ou de loin dans l'affaire? Il le demande en termes voilés que l'autre comprend sans insister et, dans la version de PB, il répond nettement à l'insinuation. «Je lui dis : «Il n'en est rien. Lorsque je vins dans cette «armée du pays des Timahiou, et que cela me fut annoncé, mon esprit «s'échappa, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine et il m'entraîna «sur les voies du fuyard, mais *je ne consentis point, et il ne me causa point «de remords*[2], *car je n'avais pas écouté les conseils pervers et mon nom «n'a pas été entendu dans la bouche du héraut*. Je ne sais ce qui m'amena «dans ce pays; ce fut comme un dessein de Dieu.» Tout s'enchaîne,

[1] Il dit quelques lignes plus haut qu'il était demeuré un an et demi au pays de Qadimâ (cf. p. 6, l. 4-5 de la présente édition) : en évaluant à deux mois le temps qu'il a mis pour venir de l'Égypte au Qadimâ puis du Qadimâ au Tonou, on ne risquera guère d'encourir le reproche d'exagération.

[2] [hiéroglyphes], *ane pasagá-naf-oui*, litt. : «il ne me piqua point», p. 7, l. 3.

on le voit, dans PB, et découle parfaitement des prémisses du récit, mais la teneur de la réponse ne convint plus aussi bien aux données de PR, du moment que celui-ci eut coupé le dialogue de manière à écarter l'allusion à la complicité de Sinouhît. Le scribe effaça donc les traits par lesquels le héros affirmait son innocence, et, pour ne pas rompre l'équilibre du morceau, il les remplaça par des phrases qui insistaient fortement sur le mouvement de panique injustifié auquel il avait cédé : «Lorsque «je vins dans l'armée du pays des Timahiou et que cela me fut annoncé, «mon esprit s'échappa et il m'entraîna sur la voie des fuites. Il ne me fut «point..... et il n'y eut point vacation contre moi; ce fut [comme un «rêve], comme l'homme de Natho qui se verrait à Éléphantine, l'homme «des marais au désert de Nubie!» Ces formules reparaissent plus loin : le scribe de PR n'a pas eu grand effort d'imagination à faire pour opérer les raccords nécessaires.

PB me paraît donc être plus proche de l'archétype que PR pour toute cette première partie du passage, mais à partir de cet endroit celui-ci reprend l'avantage, et la coupe qu'il admet est excellente. Il est certain, en effet, que la phrase [hiéroglyphes], *zadou-kouî ra-î naf ouáshbou-î-naf*[1], marque un changement d'interlocuteur et que, par conséquent, la phrase précédente appartient au prince de Tonou : PR introduit donc la formule [hiéroglyphes], *âhâne zadou-naf khafît-î*, devant [hiéroglyphes], *ouanoun are-f taou pfi*, et il a raison si nous ne devons considérer que la clarté du récit. Toutefois les *Mémoires* sont une œuvre à hautes prétentions littéraires, et dans laquelle l'auteur ne se privait pas d'employer des mots recherchés et des coupes de phrase qui sortaient du commun. Or, il n'est pas rare de rencontrer dans des récits d'allure poétique des changements d'interlocuteurs ou des entrées de discours que rien n'annonce : pour n'en citer qu'un exemple emprunté aux *Mémoires* mêmes, les princes et les princesses qui assistent à la réception solennelle de Sinouhît, entonnent leur chant de louanges en

[1] PB l. 45-46; cf. p. 7, l. 7 de la présente édition, et p. XX de l'*Introduction*.

l'honneur de Pharaon, sans que nulle formule en instruise le lecteur[1]. Sans doute en était-il ainsi dans cet endroit de l'archétype, et l'apostrophe du prince de Tonou à Sinouhît éclatait-elle brusquement au milieu du dialogue; en ce cas PR aurait voulu préciser une situation qui n'était plus claire à l'époque où il fut copié. Ce n'est donc pas sans hésitation que j'ai inséré le membre de phrase dans PB[2] : si je l'ai fait, c'est moins par conviction de son anthenticité que pour faciliter l'intelligence du récit à l'étudiant. Cela dit, il me reste à montrer comment PR est dérivé de l'archétype représenté par PB. Il me semble que toutes les modifications qu'on y remarque ont été produites par la substitution de , *zadou-f néi*, à , *zádou-néi*, dans la phrase médiale , *zadou-néi sout me aoumasou*. Une particularité graphique du manuscrit original amena, non point probablement le scribe de PR, mais l'un de ses prédécesseurs, à intercaler cet *-f*, ; sans doute, la haste qui termine l'équivalent hiératique du , *d*, et qui se replie sous lui, était-elle assez prolongée pour simuler un très cursif en ligature avec . Quoi qu'il en soit de cette explication, une fois que cet *-f*, , eût été introduit et que les lignes suivantes eurent été attribuées par là même au prince de Tonou, il devenait indispensable de trouver plus haut une ligne au moins dite par Sinouhît et à laquelle ce discours servît de clausule : on sépara donc les deux phrases précédentes par l'une des formules ordinaires en pareil cas, et l'on attribua la première au prince, la seconde à Sinouhît, puis, coupant encore en deux la tirade qui venait après le , *zadou-f néi*, on altéra la portion réservée à Sinouhît de manière à l'accorder mieux avec la version nouvelle du début. Je ne crois pas que ces modifications aient été toutes opérées en une fois. Il est vraisemblable que le scribe auquel on doit la

[1] PB l. 269; cf. p. 22, l. 11 de la présente édition, à moins qu'on ne veuille reconnaître ici encore une faute d'omission. Toutefois une coupe de ce genre, qui se répète à diverses reprises dans un même récit, ne peut guère passer pour une faute : elle marque une tendance littéraire ou une habitude de l'auteur.

[2] Voir le texte restitué, p. 7, l. 5 de la présente édition.

variante involontaire , *f*, ne s'aperçut point du véritable contre-sens qu'il commettait, mais qu'il reproduisit le texte tel qu'il était dans l'archétype et que PB nous l'a transmis. Un de ses successeurs reconnut en recopiant qu'il y avait une erreur quelque part dans le texte, et pour y remédier, il divisa la question du prince de Tonou de la façon que j'ai indiquée. Est-ce lui, est-ce un autre qui imposa sa coupe nouvelle à la tirade de Sinouhît? Il serait oiseux de le rechercher : c'en est assez d'avoir pu montrer que la version de PR est un remaniement de la version de PB, et que, par conséquent, la version de PB est à très peu près la transcription fidèle de la rédaction primitive.

Les feuillets de PR sur lesquels le récit du combat était transcrit sont tellement mutilés qu'ils ne sauraient prêter à de longues discussions : je me bornerai à indiquer brièvement les endroits où il y a divergence notable entre PR et PB. Les premiers signes conservés de PR au bas de la page 25[1] , appartiennent certainement au mot , *ouhouîtou-s*, qu'on rencontre dans PB au début de la description du combat[2], et la ligne détruite sous contenait évidemment le texte qu'on lit dans PB derrière ce mot; mais au commencement de la page 26, nous apercevons les débris d'une phrase inédite, après laquelle reparaît une petite portion du texte déjà connu par PB. Le tout se rétablit : [3]. Je ne suis pas certain d'avoir bien restitué les signes perdus, mais le sens général est clair : les deux adversaires se plaçaient en face l'un de l'autre, et « tous les cœurs s'enflammaient » pour Sinouhît. La seconde addition au texte de PB est malheureusement en aussi mauvais état que la première. Sinouhît a évité toutes les javelines que son rival lui a lancées, mais il ne

[1] Voir p. 40, l. 11 de la présente édition.

[2] L. 130; cf. p. 12, l. 10 de la présente édition.

[3] L. 174-177; cf. p. 40, l. 12-13 de la présente édition.

charge pas encore; ce que voyant l'Asiatique, il reconnaît que l'escarmouche de loin ne lui a pas réussi, et il fonce en avant : [hieroglyphs]. Les deux phrases sont bien en place, autant que j'en puis juger, et elles ont dû figurer dans la rédaction primitive, ainsi que M. Gardiner le pense[1]. Comme elles sont trop endommagées pour que la restitution en soit assurée, j'ai hésité longtemps avant de les admettre dans mon texte.

V

La position de PR par rapport à PB une fois indiquée, il me resterait à définir celle qu'il occupe par rapport à PG et à OC. Toutefois, avant de procéder à cette opération, il est nécessaire de rechercher si ces deux manuscrits dérivent de deux sources distinctes, ou s'ils représentent une même tradition.

Bien que PG ait beaucoup souffert, les fragments qui subsistent de lui sont assez nombreux pour que nous puissions affirmer, après comparaison, qu'il contenait un texte virtuellement identique à celui de OC. C'est ainsi que dans les parties que PG et OC ont communes avec PB, où PG diffère de PB il coïncide avec OC. Il écrit, comme OC, [hieroglyphs], *ra aouskou ouâît shamou-sounou*, au lieu de PB [hieroglyphs], *ra irouît ouâît shamou-s*[2]. On lit dans PG [hieroglyphs], aussi bien que dans OC [hieroglyphs], *ane-kâou saparou-néî me âkhounouîti*

(1) Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 4.

(2) PG l. 15, OC l. 4, et PB l. 5-6; cf. p. 3, l. 6-8 et note 8; cf. p. 29, l. 8 et p. 33, l. 15 de la présente édition.

ane khomouît-néî khopir ânoukhou hâdît ane zadou ânoukhou sá pfi noutir poun manakhou namaîta mâouîti haît nouhâît, au lieu de PB [hieroglyphs], *ane-kâou[-î] saparou [-néî]ra khonoupoun khomouît-néî khopir hâdît ane-zadou-î ânoukhou ra sá-f namaî-néî maâouîti-î me hâouou nouhâît*[1]. Un peu plus loin le membre de phrase relatif à la construction du mur destiné à défendre le Delta contre les incursions des Bédouins, qui est conçu dans PB [hieroglyphs], *anbouou hougá irouî ra khasfou saatiou*, est transformé en [hieroglyphs] (PG [hieroglyphs]) [hieroglyphs] dans OC et dans PG, *anbouou iatf-î irouî-î ra khasfou saatiou patpetou namaîoutaou-shaâou*[2]. OC a par-ci par-là quelques leçons qui ne se trouvent pas dans PG : [hieroglyphs], *sâdrou-f paît*, l. 2, au lieu de [hieroglyphs], *sáharouî-f ra paît*, l. 5[3]; [hieroglyphs], *haraou*, l. 3-4, au lieu de [hieroglyphs], *âkhou*[4], l. 12, et dans ce dernier cas, PG était d'accord avec l'ancienne édition thébaine, comme le prouve le témoignage de PA[5] : le scribe de OC s'est en effet borné le plus souvent à remplacer des mots devenus anciens par des termes de même sens mais d'usage plus courant à l'époque où il vivait. Un certain nombre de ces leçons nouvelles peuvent être attribuées à de fausses lectures de l'un des copistes précédents : la variante [hieroglyphs], *iatf-î*, de l'exemple que je viens de citer résulte certainement de la mauvaise interprétation d'une forme cursive de [hieroglyphs], *hougá*, dans un des

(1) PG l. 16-17, OC l. 5, PB l. 6-8; cf. p. 3, l. 6-8, p. 4, l. 1 et note 1; puis p. 29, l. 9-11 et p. 33, l. 16 – p. 34, l. 1 de la présente édition.

(2) PB l. 17, OC l. 7, PG l. 22; cf. p. 5, l. 2-3 et note 2, puis p. 30, l. 4-5 et p. 34, l. 5 de la présente édition.

(3) P. 1, l. 6-7 et note 5; cf. p. 28, l. 4 et p. 33, l. 5 de la présente édition.

(4) P. 2, l. 10 et note 6; cf. p. 29, l. 1 et p. 33, l. 12 de la présente édition.

(5) P. 32, l. 7, fragment P l. 2 de la présente édition.

manuscrits de la première époque thébaine d'où dérivent PG et OC. OC offre d'ailleurs une assez forte quantité de leçons à lui personnelles qui proviennent de ces fautes d'ignorance : pour , *tapou*[1], , *pá shá ouanou*, pour , *pá ouanounou*[2], , *pansaroukhou-iábou*, pour ou , *pasakhou iábou*[3]. Les divergences, à quelque motif qu'on les attribue, sont assez légères pour qu'on ne puisse pas les invoquer comme preuve d'une diversité d'origine entre OC et PG. Où l'un de ces documents fait défaut tandis que l'autre subsiste, s'il arrive que ce dernier contient une variante au texte de PB, nous avons le droit de supposer que le premier portait une leçon identique et de déclarer, par exemple, que la locution , *tapou anbouou*, d'OC[4] pour , *tapou ḥáâit*, de PB[5], ou l'interpolation de PG l. 43[6], se trouvaient également dans le manuscrit que le scribe de OC avait à sa disposition[7].

Et maintenant, prenons PG et OC considérés comme représentant une tradition unique, et comparons-les à PR : l'identité est complète entre les trois documents sauf sur cinq ou six points qu'il convient de noter[8]. C'est probablement par inadvertance et non de parti pris que PR supprime dans le protocole de Sinouhît les titres , *sazáou baîti samirou ouâîti*[9], qu'OC et PG lui concèdent l'un et l'autre[10], mais il n'en

(1) OC l. 7; cf. p. 30, l. 7 et note 5 de la présente édition.
(2) OC l. 8; cf. p. 31, l. 1 et note 1 de la présente édition.
(3) OC l. 4; cf. p. 29, l. 4 de la présente édition.
(4) OC l. 7; cf. p. 30, l. 7 et note 5 de la présente édition.
(5) PB l. 18; cf. p. 5, l. 4 de la présente édition.
(6) P. 34, l. 10 de la présente édition.
(7) Pour l'origine des formes étranges dont les premières lignes de OC sont émaillées, cf. Maspero, *Les premières lignes des Mémoires de Sinouhît*, p. 6, et *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. III, p. 288-289.
(8) Gardiner reconnaît également qu'il existe un rapport plus étroit entre PR et OC qu'entre PB et OC (*Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 4).
(9) Cf. p. 1, l. 1 de la présente édition.
(10) OC l. 1 et PG l. 1; cf. p. 27, l. 1 et p. 33 de la présente édition.

est plus de même de l'omission de , *noutir manakhou*, à l'endroit où le héros fait ses adieux à la terre d'Égypte[1] : sur ce point le scribe de PR se rattache à la tradition de PB et non pas à celle de PG + OC[2]. Ce n'est pas non plus simple faute de copiste si on lit dans PR , *ra aouît ouâît shamou-î-s* « en dehors du chemin que je suivais »[3], au lieu de , *ra asqáou ouâît shamouît-sounou* « pour retarder la route qu'ils suivaient », qu'on rencontre dans OC et dans PG[4]. Les deux leçons sont irréductibles l'une à l'autre ainsi qu'à celle de PB , *ra irouît ouâît shamou[-î-]s* « pour me frayer un « chemin où aller »[5], qui offre un sens satisfaisant et qui me paraît devoir être admise jusqu'à nouvel ordre comme étant la version primitive. Il est assez probable qu'à un moment donné le manuscrit très ancien d'où procédèrent par la suite PR d'une part, PG et OC de l'autre, subit un accident en cet endroit et que le verbe , *irouît*, fut effacé ou disparut sous une tache : les deux lectures , *asqáou*, et , *aouît*, pour , *aoudît*, sont des restitutions faites après coup. Un peu plus loin, dans le panégyrique de Sanouosrît, il semble que PG admet la progression proposée par PR et que j'ai étudiée précédemment[6], mais il y introduit une variante qui ne figure ni dans PB ni dans PR : au lieu de , *oudou-ḥarou pou háou-f abatiou*, qu'on lit chez PR[7], et de , *oudou-ḥarou pou máou-f abâît*, qui est dans PB[8], on rencontre dans PG , *sakhmou[-iábou] pou hábou. . .*[9]. Par malheur le papyrus est tellement endommagé en cet endroit qu'on ne

(1) L. 32; cf. p. 37, l. 3 de la présente édition.
(2) Cf. p. 4, note 1 de la présente édition.
(3) L. 28-29; cf. p. 36, l. 16 de la présente édition.
(4) OC l. 5 et PG l. 15; cf. p. 29, l. 8 et p. 33, l. 15 de la présente édition.
(5) L. 5; cf. p. 3, l. 6 de la présente édition.
(6) Cf. plus haut, p. XVII-XVIII de l'*Introduction*.
(7) L. 84-85; cf. p. 37, l. 12-13 de la présente édition.
(8) L. 60; cf. p. 8, l. 6 de la présente édition.
(9) L. 43; cf. p. 34, l. 10 de la présente édition.

peut pas rétablir la phrase en son entier : ce qui en subsiste montre que PR y différait de PG comme de PB.

Toutefois, c'est dans le récit de l'expédition contre les Timahiou qu'on remarque les différences les plus fortes :

PR, l. 11-16[1].	PG et OC[2].
[illegible]	[illegible]

PR intercale un membre de phrase complet au milieu du morceau, et il change à la fin le nom des Timahiou en celui des Tahonou qui figure dans le membre de phrase intercalé : sont-ce là des altérations postérieures ou la rédaction primitive contenait-elle déjà ces leçons ? Il est certain que la divergence entre les deux textes a dû se manifester de bonne heure quelle que soit l'hypothèse qu'on adopte, car si, d'un côté PR ne saurait être postérieur aux débuts de la XVIIIe dynastie, d'autre part l'accord entre PG et OC nous oblige à croire que la version qu'ils nous ont transmise était celle d'un manuscrit antérieur au temps de PG, c'est-à-dire à la XIXe dynastie[3]. A défaut de preuve philologique, l'examen historique du contexte me paraît appuyer l'authenticité de la phrase. Il débute en

[1] Cf. p. 36, l. 3-6 de la présente édition. J'ai comblé les lacunes d'après OC et PG.

[2] OC l. 2-3 et PG l. 7-9 ; cf. p. 28, l. 7-10 et p. 33, l. 7-9 de la présente édition. Le texte n'est pas exactement celui de PG ou de OC ; c'est un texte moyen résultant de la combinaison des deux textes après correction de OC.

[3] Voir sur l'âge de PG ce qui est dit plus haut, p. III de l'*Introduction*.

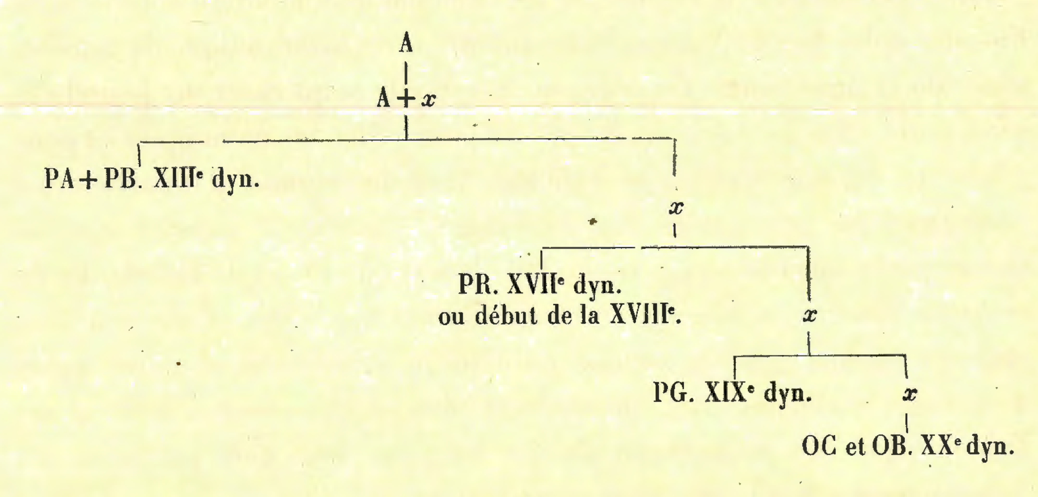
effet par cette affirmation très large que Sa Majesté avait envoyé une armée nombreuse contre le pays des Timahiou, et que Sanouosrît, le fils aîné du roi, en était le chef. Mais le pays des Timahiou était très vaste et la partie spéciale que les Égyptiens en avaient attaquée s'étendait à l'ouest de Memphis, comme le prouve le détail de la fuite de Sinouhît : c'était là précisément la région que les Tahonou habitaient au voisinage du Fayoum et des lacs de Natron. Notre auteur, après avoir indiqué de manière générale la direction de l'expédition, nomme le point exact sur lequel elle avait porté. « Or lui, il avait été envoyé pour piller les montagnes et pour « faire des prisonniers chez les Tahonou. Or donc, comme il venait et qu'il « ramenait des prisonniers des Tahonou », il reçut le message qui lui annonçait la mort de son père. En fait, le texte de PG et de OC résulte de ce qu'on appelle un *bourdon* en termes d'imprimerie. Un scribe distrait a sauté du premier], *ti*, au second, oubliant la phrase intermédiaire ; après quoi, un copiste nouveau, ne sachant plus ce qu'avaient à faire là ces Tahonou que rien n'annonçait plus, a remplacé leur nom par celui des Timahiou qu'il lisait aux lignes précédentes.

OB porte un texte si corrompu qu'on ne peut guère l'utiliser pour une édition critique. Néanmoins, à l'examiner de près, on reconnaît qu'il diffère des dernières lignes de PB de la même manière que OC diffère des premières. On y distingue des modifications, des omissions, des confusions de même nature, et qui nous obligent d'y voir une version nouvelle de l'œuvre originale dérivée de l'ancienne par les procédés que j'ai définis plus haut à propos de PR, de PG et de OC[1]. Je pense donc qu'on doit le rattacher à ces trois manuscrits et qu'il nous donne l'idée de ce qu'était pour la fin de l'ouvrage l'édition Ahmesside.

En résumé, nos manuscrits se répartissent bien, ainsi que je l'avais dit en commençant, en deux classes composées, la première de PA+PB, la seconde de PR+OC+PG+OB. Aucune des deux ne nous rend complètement le texte de l'archétype, mais PA+PB semblent contenir la version

[1] Cf. p. XXVI et seq. de l'*Introduction*.

la plus rapprochée de lui, tandis que PR nous fournirait le type le meilleur de la seconde et que PG, OB et OC en représenteraient, à des degrés divers, des versions identiques pour le fond, mais de moins en moins correctes pour la forme. S'il fallait mettre en tableau les résultats auxquels je suis parvenu, voici comment je le ferais sous toutes réserves :



VI

La langue employée par l'auteur des *Mémoires* ressemble de très près à celle du *Papyrus Westcar* : c'est la simplicité même dans les parties de récit, mais elle se complique et elle s'obscurcit dans les parties de discours qui sont malheureusement considérables. Le vocabulaire est assez riche, et, pour la grammaire, je ne saurais mieux faire que de renvoyer l'étudiant au mémoire qu'Erman a publié à propos de celle du *Papyrus Westcar*[1], sauf à maintenir les réserves que de droit sur les questions de principes qui divisent l'école en ce moment. Ce n'est pas qu'on ne puisse signaler diverses particularités propres soit à l'écriture matérielle, soit à la syntaxe de notre auteur : pour n'en citer qu'un exemple, il exprime presque toujours

(1) A. Erman, *Die Sprache des Papyrus Westcar, eine Vorarbeite zur Grammatik der ælteren ægyptischen Sprache* (aus dem XXXV^{sten} Bande der K. G. der Wiss. zu Göttingen besonders ausgedruckt), Göttingen, Dieterich, 1889, in-4°, 158 pages.

le pluriel des noms phonétiquement par [hiéroglyphe], *ou* : [hiéroglyphes], *ḥouqâ* (*ḥouqâou*) « prince »[1], mais [hiéroglyphes], *ḥouqâou* (*ḥouqâouou*) « princes »[2]. Quelques-unes de ces particularités ne manquent pas d'importance, et elles semblent résulter de certaines affinités littéraires de l'auteur. Au contraire de l'écrivain à qui nous devons le *Papyrus Westcar*[3], il n'emploie jamais le verbe [hiéroglyphe], *ouanou* « être » comme auxiliaire, mais il lui conserve sa valeur pleine : on est tenté de croire qu'il manifestait sur ce point une tendance archaïsante, et plusieurs autres détails de style paraissent confirmer cette impression. Néanmoins, il n'y a pas dans toutes ces observations réunies assez de faits nouveaux pour qu'il valût la peine de rédiger, à propos des *Mémoires*, un ou deux chapitres additionnels à la belle étude d'Erman. De même pour les usages orthographiques : quelques lettres entre lesquelles plusieurs savants cherchent à établir une distinction, ainsi [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], échangent ici indifféremment dans les mêmes mots [hiéroglyphes][4] et [hiéroglyphes][5], *masouou*, montrant que la différence, si jamais elle exista au début, s'était effacée dès le temps du premier empire thébain. J'ai indiqué dans le *Glossaire* qui accompagne cette édition les menus détails de grammaire et d'orthographe qui méritaient d'être notés d'une manière spéciale.

Le récit est sinon historique dans son ensemble, au moins enfermé dans un cadre historique. Un personnage du nom de Sinouhît, qui guerroyait contre les Libyens sous les ordres du prince héritier Sanouosrît, assiste par hasard, et sans que personne s'aperçoive de sa présence, à l'audience dans laquelle un courrier envoyé de la résidence annonce au prince la mort de son père Amenemhaît Ier, et le prie de revenir en hâte pour éviter les compétitions. Le vieux souverain avait-il été victime de quelque conspiration de palais, et doit-on croire qu'il avait été assassiné par ses

(1) P. 6, l. 5 de la présente édition.
(2) P. 11, l. 1 de la présente édition.
(3) A. Erman, *Die Sprache des Papyrus Westcar*, p. 122-124, § 297-299.
(4) P. 22, l. 6 de la présente édition.
(5) P. 15, l. 3 de la présente édition.

eunuques, comme son second successeur Amenemhaît II le fut, d'après la tradition recueillie chez Manéthon[1]? On peut le supposer, lorsqu'on se rappelle la façon discrète dont le prince de Tonou interroge Sinouhît sur les raisons de son exil volontaire, et lorsque l'on voit le trouble où la nouvelle jette celui-ci. On comprendrait alors pourquoi il est saisi de terreur et pourquoi il s'enfuit au hasard à travers les buissons : toutefois, ce n'est là qu'une conjecture que lui-même détruit dans sa réponse à la question du prince[2]. Le mieux est d'admettre, comme je l'ai fait, que la possession imprévue d'un secret d'État lui bouleverse la tête. Il parcourt sans s'arrêter le désert Libyque et la vallée, des environs de Memphis jusqu'au voisinage du lac actuel d'Ismaïliah, seul, sans guide : il périrait même de soif en pénétrant dans le désert, si un Bédouin ne le secourait pas et ne le menait auprès du chef de sa tribu qui lui fait bon accueil. De pays en pays il arrive dans la contrée de Qadimâ où il séjourne un an et demi, puis le prince du Tonou supérieur, informé de ses mérites par des transfuges égyptiens qu'il avait à sa cour, l'appelle, le marie à sa fille aînée, lui confère un riche apanage au canton d'Aîa. Il y prospère, il vainc un héros de Tonou qui le provoquait à un combat singulier, et il finit par devenir, après le prince, le personnage le plus important de la région. Cependant à mesure qu'il vieillit, le mal du pays s'empare de lui plus fortement; il ne songe plus qu'à regagner l'Égypte afin d'y mourir en paix. Il adresse une supplique touchante à Khopirkerî Amenemhaît; après une négociation assez longue, il obtient l'autorisation de rentrer dans sa patrie. Le Pharaon feint d'abord de le recevoir avec colère, puis il s'adoucit, et il lui assure un revenu qui lui permettra de passer ses dernières années dans l'abondance. Le récit se termine par la description du tombeau splendide qu'on lui construit et où son corps ira reposer le jour qu'il lui faudra quitter notre monde. Le thème est très simple comme on

[1] Manéthon, éd. Unger, p. 118-120.

[2] Voir ce qui est dit plus haut, p. XXII-XXIII de l'*Introduction*.

voit, mais il était de ceux qui plaisaient le mieux aux auteurs du premier âge thébain, car il fournissait ample matière à l'éloquence semi-poétique. Et de fait, les discours y abondent, premier panégyrique de Sanouosrît Ier au prince de Tonou, supplique de Sinouhît au Pharaon, rescrit du Pharaon accordant la grâce de Sinouhît, remerciement de Sinouhît pour la grâce accordée, hymne d'actions de grâces chanté devant Amenemhaît par les princes et par les princesses de la cour : toutes les fleurs de la rhétorique contemporaine s'y sont épanouies librement.

Rien n'empêche *a priori* qu'un certain Sinouhît ait existé sous les premiers règnes de la XIIe dynastie, et qu'il ait eu les aventures racontées dans les *Mémoires*. Il y a telle biographie authentique de grand personnage, qui est composée comme eux et qu'on lit sur les parois d'un tombeau princier, par exemple, celle de l'explorateur Hirkhouf à Éléphantine, avec son mélange de narrations brèves et de pièces emphatiques rédigées par la chancellerie royale[1]. Je ne crois pas pourtant que les *Mémoires* soient une biographie réelle : même les parties de récit les plus simples y sont d'une tenue de style qui n'est pas de mise dans les portions équivalentes des biographies que nous connaissons. C'est une véritable composition littéraire que nous avons là, et seul l'examen sommaire des noms et des faits qui y sont cités pourra nous indiquer quelle proportion de vérité elle contient. Le héros s'appelle , *Sinouhît,* ou plus exactement *Sa[i]nouhaît* «le fils du Sycomore»; le sycomore était ici l'arbre sacré auquel on identifiait plusieurs déesses mais surtout la déesse Hathor. Il est nommé une fois «le fils du chef du Nord»[2], mais c'est je crois une simple faute d'assonance, *Samaḥaît* ou *Simaḥît* ayant une prononciation assez voisine de celle de *Sanouhaît-Sinouhît* pour que le scribe s'y soit trompé dans un moment de distraction, tandis qu'il se répétait à lui-même la phrase qu'il écrivait. Sinouhît est un nom

[1] E. Schiaparelli, *Una Tomba Egizia della VIa dinastia*, dans les *Memorie della R. Acc. dei Lincei*, seria 4a, vol. I, parte I, p. 21-53.

[2] P. 23, l. 6 de la présente édition.

réel, nom rare d'ailleurs et qu'on ne rencontre que deux fois au *Dictionnaire* de Lieblein [1]. D'après ses titres, notre personnage n'appartenait pas de naissance à l'une des hautes classes de la société. Il était attaché à la maison de la reine Nofîrou, au moment qu'il s'exila, et c'est pour cela qu'il fait allusion à elle comme «à son ciel qui est au palais» [2]. Les manuscrits Ramessides lui font dire que son père avait bâti les forteresses qui protégeaient le Delta contre les Barbares [3], et on en a voulu conclure qu'il était le fils d'Amenemhaît Ier; mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, cette variante dérive d'une mauvaise lecture du texte original [4] et il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Il fit fortune à l'étranger et c'est à son élévation auprès du prince de Tonou qu'il dut son rang à la cour d'Égypte après son retour [5]. Trois Pharaons et une reine sont mentionnés à côté de lui, Amenemhaît Ier [6], le prince héritier Sanouosrît qui devint Pharaon à la mort de son père [7], et un Pharaon bizarre qui porte avec le nom d'Amenemhaît le prénom Khopirkerî de Sanouosrît Ier [8]. Il est probable que cette combinaison est le résultat d'une méprise : si pourtant elle était préméditée, on pourrait dire que l'auteur, en accouplant ces deux cartouches dans un même protocole, a voulu indiquer le règne commun des deux princes. En ce qui concerne la princesse, nous avons bien une Nofrît dont le Musée du Caire possède deux statues, mais elle était la femme de Sanouosrît II [9], tandis que la Nofîrou de notre texte était fille d'Amenemhaît Ier et femme de

---

(1) Lieblein, *Dictionnaire des noms propres hiéroglyphiques*, t. I, n° 183, et t. II, n° 2041.

(2) P. 15, l. 11 de la présente édition.

(3) Cf. OC l. 7, p. 30, l. 4-5, et PG l. 22, p. 34, l. 5 de la présente édition.

(4) Voir plus haut, p. XXVII-XXVIII de l'*Introduction*.

(5) Gardiner accepte cette interprétation des données fournies sur la carrière de Sinouhît dans le protocole initial (*Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 5).

(6) P. 1, l. 5-6, et p. 6, l. 9 de la présente édition.

(7) P. 2, l. 3 de la présente édition.

(8) P. 15, l. 1, 5-6 de la présente édition.

(9) Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, 3e éd., p. 82-83, nos 200-201.

Sanouosrît Ier, *souton ḥamît Sanouosrît me khnoumouît sáouîtou souton sâît Amenemḥaît me qá-nofîrou* [1]. *khnoumouît sáîtou*, et *qá nofîrou*, sont les titres des deux pyramides royales de Sanouosrît Ier et d'Amenemhaît Ier [2], et c'est par recherche d'archaïsme que notre auteur les a joints aux cartouches des deux souverains : l'usage n'en était prouvé jusqu'à présent que pour des Pharaons de l'âge memphite [3]. Nofîrou serait-elle identique à la princesse Nofîrou dont Naville a signalé le tombeau à Deir el Baharî [4]? Les noms royaux sont donc ceux qu'on trouve à la XIIe dynastie, au temps où les faits racontés dans les *Mémoires* s'accomplissent, mais certains des détails qui les accompagnent ne sont pas d'accord avec ce que nous connaissons à présent de l'histoire du temps. Un seul pourrait avoir été emprunté à la réalité, celui qui nous représente Sanouosrît Ier quittant son armée pour rentrer rapidement à Memphis presque sans escorte [5]. M. Gardiner tient pour invraisemblable cette interprétation qui me paraît résulter strictement du texte. Il lui semble que la locution *l'épervier s'envole avec ses serviteurs* est bien obscure et bien métaphorique pour exprimer cette sorte de fuite, et il préfère croire que le roi nouveau regagna l'Égypte avec toute son armée, à marches forcées : c'eût été imprudent, pense-t-il, d'abandonner à elles seules des troupes où se trouvaient des princes du sang, compétiteurs possibles [6]. La

---

(1) Cf. p. 1, l. 4-5 de la présente édition.

(2) J'avais reconnu le nom de la pyramide d'Amenemhaît Ier, dès avant la découverte de PR (*Contes populaires*, 3e édit., p. 61), et, sitôt après la découverte le parallélisme m'avait amené à deviner dans le groupe *khnoumouît saouîtou*, , le nom inconnu jusqu'à présent de la pyramide de Sanouosrît Ier. Je suis heureux de pouvoir ajouter que Sethe a eu la même idée que moi (Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 6).

(3) Lepsius, *Denkmäler*, II, 116 *a;* Mariette, *Abydos*, t. I, pl. II. Sethe en a cité depuis lors, d'après Mariette, *Mastabas*, p. 360 [=*Urkunden des Alten Reichs*, p. 80], un autre exemple que je n'avais pas connu (Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift*, p. 6).

(4) Maspero, *Les inscriptions des Pyramides de Sakkarah*, p. 25, note 1.

(5) Cf. p. 2, l. 9-10 de la présente édition.

(6) Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinugedichtes*, p. 6 et note 3.

première partie de l'objection est toute de sentiment littéraire, et, pour qu'elle fût déterminante, il faudrait que nous eussions de la langue littéraire de l'époque une connaissance plus approfondie que celle que nous en avons. Il me paraît que la métaphore rentre parfaitement dans l'ordre d'idées que pouvait suggérer à un écrivain égyptien l'identification universellement admise du roi avec le faucon d'Horus. D'autre part, l'emploi en cet endroit du terme restrictif *serviteurs,* au lieu du mot général *armée* qu'on rencontre partout ailleurs, me paraît indiquer un *raid* exécuté par un petit nombre d'hommes plutôt que l'avance de toute une armée. Je n'insiste pas sur cette question qui est toute d'appréciation, mais la seconde partie de l'objection me paraît pouvoir être écartée de façon plus certaine, par un exemple historique. Beaucoup de siècles plus tard, Naboukodorosor I[er] quitta son armée de Syrie et traversa le désert avec quelques hommes pour courir à Babylone et s'emparer du trône dans des circonstances analogues[1]. Les raisons d'opportunité qui le décidèrent à tenter l'aventure purent obliger Sanouosrît à choisir entre deux dangers le moindre, qui était celui du retour rapide.

L'itinéraire de Sinouhît à travers l'Égypte et le désert jusqu'au pays de Tonou n'est point facile à suivre dans toutes ses étapes. Au moment où son histoire commence, l'armée revenait avec son butin du pays des Tahonou, et l'on ne se trompera pas beaucoup si l'on admet que le point où elle campait lorsque les messagers annoncèrent à Sanouosrît la mort de son père, était situé dans le désert Libyque un peu au nord-ouest de Memphis, quelque part vers la hauteur d'Héliopolis. Il était à petite distance de la vallée, car Sinouhît arrive le soir même de sa fuite près de Ai-Sanofrouî, et le lendemain il traverse le Nil. Le nom [hiéroglyphes], *aî Sanofrouî* signifie «l'Île Sanofrouî»[2] et nous en avons l'analogue dans les

[1] Bérose, *fragment 14,* dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum,* t. II, p. 506, 507.

[2] P. 4, l. 1 de la présente édition; cf. Maspero, *Les premières lignes des Mémoires de Sinouhît,* dans les *Études de mythologie et d'archéologie,* t. IV, p. 302.

listes de domaine de l'âge memphite : toutefois la version de OC[1] montre qu'à l'époque Ramesside, on rendait par *shi* le premier élément du groupe, et, comme [hiéroglyphe], *shi,* est plus souvent employé que [hiéroglyphe], *aî,* dans la formation des noms de lieu, je serais assez porté à croire que l'archétype écrivait Shî-Sanofrouî. Le bourg lui-même est inconnu, mais, d'après la direction générale de l'itinéraire, je le placerai quelque part entre Gizèh et Terranéh. La station suivante de [hiéroglyphes], *Gáou,* ou peut-être de [hiéroglyphes], *Nagáou*[2], n'est pas mieux déterminée mais elle était près du Nil, en face le Gebel Ahmar, et un site au voisinage d'Embabéh répondrait assez bien aux conditions du problème : y aurait-il quelque relation entre cette *ville du Bœuf* et le canton du *Ventre de la Vache,* Batn el-Bakarah, de l'Égypte moderne? Le fleuve franchi, Sinouhît reprend sa route sur la rive orientale, par le pays d'Iaoukou, [hiéroglyphes], sous la protection de la déesse Haraît, dame de la montagne Rouge, [hiéroglyphes], *dou-doshiri*[3] : Iaoukou est le canton des tailleurs de pierre, la région des carrières qui s'étend du Vieux-Caire aux environs d'Abou-Zabel et qui comprenait la montagne Rouge, le Gebel Ahmar de nos jours. Il le longe à pied, et remontant vers le nord, il se heurte à la ligne de postes fortifiés, de *Murs,* [hiéroglyphes], *anbouou,* que les Pharaons avaient construits vers l'entrée de l'Ouady Toumilât pour tenir en respect les Bédouins du désert sinaïtique[4]. Les marais du Menzaléh, beaucoup plus étendus alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, barraient au nord le chemin aux envahisseurs, et la montagne Rouge ne leur permettait pas de passer au sud de l'Ouady : il suffisait donc de garder fortement les issues de celui-ci pour assurer une sécurité complète aux nomes orientaux du Delta. La surveillance était active : Sinouhît ne se risqua pas à continuer sa route de jour. Il marcha toute la

[1] P. 29, l. 12 de la présente édition.

[2] P. 4, l. 4 de la présente édition.

[3] P. 4, l. 5 et p. 5, l. 1 de la présente édition.

[4] P. 5, l. 1-4 de la présente édition. Les τείχη qu'on rencontre dans la nomenclature géographique de l'époque grecque sont pour la plupart la traduction de noms antiques commençant par [hiéroglyphes], *anbou.*

nuit, et le matin il atteignit le canton de , *Pouteni*[1]. Brugsch a identifié Pouteni à un district de Pât dont il lut le nom sur un monument d'époque saïte et dont la ville de Belbéis indiquerait le centre[2] : on ne se trompera pas beaucoup en le plaçant vers l'entrée de l'Ouady. Au delà, les *Mémoires* ne mentionnent plus que l'Étang de Qamouêri, , *Shi-ne-Qamouêri*[3]. Naville a identifié Qamouêri avec le Qamouêr de la grande stèle ptolémaïque qu'il recueillit, il y a un quart de siècle, près de Tell el-Maskhoutah[4]. Ptolémée Philadelphe construisit en cet endroit la ville qu'il appela Arsinoé, d'après sa sœur, et qui devint un des entrepôts du commerce de l'Égypte avec la mer Rouge. Naville place Arsinoé, et par suite Qamouêri, près d'el-Maghfâr, au fond de l'ancien golfe de Suez, et ce site conviendrait aux données de notre récit : Sinouhît, s'écartant de l'Étang de Qamouêri, c'est-à-dire de ce qui est aujourd'hui le lac d'Ismaïliah, se serait égaré dans les sables.

Les noms des pays asiatiques qu'il parcourt sont naturellement moins nombreux, mais ils ne sont pas moins difficiles à identifier. Tout d'abord ses amis les Bédouins le passent de tribu en tribu jusqu'à ce qu'il arrive dans un pays dont le nom, orthographié , *Kapouni*, dans PR[5], paraît être écrit , dans PB. Il ne s'y arrête point, mais il aborde aussitôt une contrée nouvelle, , *Edimâ, Edoumâ*, selon Chabas[6], , *Kadimâ, Kadoumâ*, selon Erman[7], dans laquelle il séjourne un an et demi, jusqu'à ce que le roi du Tonou supérieur l'appelle à sa cour. Par une malechance qu'on ne saurait trop regretter, la lecture d'aucun de ces noms n'est certaine. Celle que Chabas donnait du second nous menait en Idumée, et elle avait l'avantage de nous fournir un point fixe

[1] P. 5, l. 5 de la présente édition.
[2] Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 54-55.
[3] P. 5, l. 6 de la présente édition.
[4] E. Naville, *The Store-City of Pithom and the Route of Exodus*, p. 21-22.
[5] L. 53; cf. p. 38, l. 4 de la présente édition.
[6] Chabas, *Les Papyrus de Berlin*, p. 39, 75-76.
[7] A. Erman, *Ægypten und ægyptisches Leben*, 1re éd., p. 495.

où nous attacher, mais celle d'Erman répond mieux à la forme cursive du signe initial[1], et l'intercalation du dans l'une des variantes citées plus haut montre que le scribe de PB admettait en cet endroit une prononciation *Qad* pour le groupe initial : nous devons donc nous y tenir jusqu'à nouvel ordre. Kadimâ est d'ailleurs la transcription exacte de l'hébreu קֶדֶם, *Kedem* « l'Orient »[2], et il présente par conséquent une forme très correcte; il serait assez tentant de l'identifier avec le Kedma, Kedema קֵדְמָה, qui était l'un des clans d'Ismael[3]. En ce qui concerne ce que notre auteur appelle , *Tonou ḥaraît*, le « Tonou supérieur »[4], ou plus simplement le , *Tonou*[5], Max Müller le premier a proposé de considérer cette expression comme une faute de copiste pour , *Lotanou, Latanou*[6], puis son opinion a été défendue dans ces derniers temps avec beaucoup de vigueur par Raymond Weill[7] et par Isidore Lévy[8]. PR, qui aurait pu nous éclaircir sur ce point, est mutilé malheureusement : Gardiner pense pourtant qu'il portait la leçon , *Lotanou*[9] et je ne suis pas loin de partager son opinion. La correction est fort séduisante, mais elle n'est pas aussi évidente qu'on serait tenté de l'imaginer au premier aspect. Une faute se comprendrait s'il s'agissait d'un nom obscur et que les Égyptiens avaient peu d'occasions d'entendre. Or le Lotanou était une des régions asiatiques avec lesquelles ils entretenaient des relations suivies, même sous le

[1] P. 6, l. 4; p. 15, l. 8, et p. 18, l. 8 de la présente édition.
[2] Ed. Meyer, *Geschichte des alten Ægyptens*, 1887, p. 182, note 3, et Max Müller, *Asien und Europa*, p. 46, note 2.
[3] *Genèse*, xxv, 15; *I Chroniques*, I, 31.
[4] P. 6, l. 5-6 de la présente édition.
[5] P. 11, l. 2, 8-9; p. 12, l. 9; p. 15, l. 8; p. 18, l. 10 de la présente édition.
[6] Max Müller, *Asien und Europa*, p. 111.
[7] R. Weill, *L'Asie dans les textes égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire*, dans *Sphinx*, t. VIII, p. 214-215, et t. IX, p. 10-12.
[8] Isidore Lévy, *Lotanou-Lotan*, dans *Sphinx*, t. IX, p. 72 et seq., et *Les Horites, Édom et Jacob dans les monuments égyptiens*, dans la *Revue des Études juives*, 1906.
[9] Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 8.

premier empire thébain[1] : un scribe lettré, tel que celui qui transcrivit le *Papyrus de Berlin n° 1* ou celui qui rédigea les *Mémoires*, la connaissait à coup sûr, et même si l'on admet qu'il se fût trompé une fois, il n'aurait pas continué son erreur dans tous les passages où elle était mentionnée. Faute pour faute, on s'expliquerait mieux qu'il eût agi en sens inverse, transformant un *Tonou* en *Lotanou* non pas un *Lotanou* en *Tonou*, et c'est ce qu'a fait celui de PR s'il a vraiment écrit *Lotanou*. J'ai conservé la version *Tonou* dans cette édition en vertu du principe de la *lectio difficilis*, sans toutefois considérer la version *Lotanou* comme étant impossible.

Reste le pays qui précède celui de *Kadoumâ* dans notre série, et pour lequel PR et PB fournissent deux leçons absolument différentes. Gardiner n'hésite pas à déclarer que celle de PR est seule recevable, et que le caractère qu'on voit dans PB n'est pas la flèche ou la javeline ←• ou ← ainsi qu'on l'a pensé jusqu'à présent. Il dit que, si l'on consulte l'original de PB, on y reconnaît immédiatement le même signe qu'on rencontre dans , *Kpnj*, Byblos; seulement le scribe ne l'a plus compris et il l'a dessiné en sens contraire de la direction qu'il devait avoir. Aussi bien, ajoute-t-il brièvement, «la direction n'en est pas constante dans les inscriptions hiéroglyphiques; le scribe a du reste supprimé la syllabe *-nj* de *Kpnj*, pour ne conserver que le déterminatif[2] ». Je suis porté, quant à moi, à interpréter les faits de manière différente. Je concéderais, à la rigueur, que le copiste de PB eût passé la syllabe , *nèt*, *ni*, mais je comprends mal comment il aurait été entraîné à commettre cette faute, énorme pour un homme habile en son métier, de tourner la griffe dans un sens contraire à celui qu'elle avait dans l'écriture hiératique. Ce que Gardiner dit de la direction du signe, vrai pour les inscriptions hiéroglyphiques, ne vaut pas pour l'hiératique : dans cette forme de cursive la direction ne varie jamais et les caractères sont toujours tracés de droite à gauche. La faute de transcription est donc de celles qui ne pouvaient

(1) R. Weill, *L'Asie dans les textes égyptiens*, dans *Sphinx*, t. IX, p. 7-11.
(2) Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 7-8.

même pas venir à l'esprit d'un scribe. Cela dit, si l'on examine attentivement le passage en litige de PB, on y verra reproduite en plus lâche la disposition des traits dont se compose le déterminatif du nom commun , *âḥâou*, dans le récit du duel[1]. Je le transcrirai donc ← ou peut-être ←•, mais sans garantir la prononciation *sounou*, *souanou*. Il est possible que le manuscrit d'où PB procédait portât un groupe plus complet, mais peu lisible; du moins y remarque-t-on sur la gauche du déterminatif, dans l'interligne et sous la haste de ←, un petit signe tracé faiblement et dans lequel je crois reconnaître un incorrect ou une ligature sommaire de , *ni*. Ces compléments phonétiques, oubliés par le copiste, auraient été rétablis par lui, après coup, ainsi que cela a eu lieu dans plusieurs autres endroits[2]. On aurait eu sur l'archétype un nom , *Saounou*, , *Saouni*, d'où dériveraient les deux leçons qui nous sont parvenues. Je ne m'étonnerais pas en effet si , *Koupanaî*, *kapouni*, était une fausse lecture de l'un des scribes qui recopièrent le manuscrit, celui de PR ou son prédécesseur. L'erreur lui aurait été d'autant plus facile que le nom *Souanou-Souani* lui était peu familier en tant que désignant une contrée syrienne, tandis que celui de *Kapaouni* était célèbre de son temps comme désignant Byblos.

Alan H. Gardiner, tenant pour légitime la leçon de son papyrus, n'a pas hésité à placer la scène de cette partie des *Mémoires* dans la Syrie septentrionale : pour lui Kapaouni est bien Byblos, Tonou le Lotanou-Rotanou[3], et son opinion pourrait trouver un appui nouveau dans la mention des deux pays des Fânkhouou[4], que la requête adressée par Sinouhît au Pharaon Amenemhaît II, insère à côté de Kadoumâ. Il en

(1) L. 128, 138; cf. p. 12, l. 8 et p. 13, l. 1 de la présente édition.
(2) Cf., notamment, l. 297. Le scribe avait d'abord écrit , mais comme, pour lui, le syllabique a couramment la valeur , et qu'ici le groupe devait se lire *saroudou*, il a surajouté les compléments phonétiques dans l'entre-colonnement.
(3) Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 7-8.
(4) P. 18, l. 9 de la présente édition.

tire même pour l'histoire générale des conclusions qui seraient très importantes si l'on pouvait les adopter en toute sécurité. Il remarque combien les peintures de la Palestine qui remplissent les *Mémoires de Sinouhît*, diffèrent de celles que présentent quelques siècles plus tard les inscriptions de la XVIIIe dynastie et les tablettes d'El-Amarna. « Nulle part dans le récit il n'est question de villes pour cette Palestine que Sinouhît traverse cependant du sud au nord, et l'on a l'impression qu'il a séjourné partout chez des nomades et chez des gens qui n'étaient pas même à demi civilisés. Ils habitent sous des tentes et leurs possessions les plus précieuses ne sont que des troupeaux[1]. » Je ne sais pas si ces conclusions paraîtront acceptables à tous les savants qui se sont occupés non pas seulement de l'égyptologie, mais de l'histoire générale de l'antique Orient. C'est bien peu en effet des deux siècles ou deux siècles et demi qui, dans la chronologie berlinoise, séparent les premiers règnes de la XIIe dynastie des premiers de la XVIIIe, pour transformer la Palestine barbare de Gardiner au pays pleinement civilisé et semé de villes innombrables que les listes de Thoutmôsis III nous révèlent. Il y a quelque hardiesse à établir une thèse aussi neuve dans l'état de nos connaissances sur la variante unique et peut-être fautive d'un manuscrit; jusqu'à nouvel ordre, je place les Saatiou de Sinouhît et le siège de ses exploits où nous les avions cherchés tout d'abord, dans l'Arabie Pétrée. Je persiste à croire pour le moment que le Tonou-Lotanou était situé dans le voisinage de la mer Morte où la Bible connaît un Lotân parmi les fils des Horites[2]. Le nom de son prince, Ammouîanashî[3], Ammianashi, [hiéroglyphes], est formé sur celui du dieu *Ammou*, *Khammou*[4], adoré dans ces parages et qu'on retrouve en Babylonie avec Hammourabi et Ammizadouga : on le doit reconnaître

(1) Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 8-9.

(2) Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, p. 142, dont les conclusions ont été adoptées par I. Lévy, *Lotanou-Lotan*, dans *Sphinx*, t. IX, p. 71-86.

(3) P. 6, l. 5; p. 13, l. 4-5 de la présente édition.

(4) Maspero, *Notes sur quelques points*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, p. 76.

peut-être dans l'Amanasha, עמנאש, des inscriptions sabéennes[1]. Ce prince donna à notre héros un canton de [hiéroglyphes], *Aîa*[2], *Iaa*, très riche, dont l'éponyme est l'Ayah, איה, de la *Genèse*, le neveu de Lotân[3]. Kadoumâ-Kédémah serait un district voisin du Lotanou, et Souânou(?) occuperait une position intermédiaire entre les lacs Amers et le Kadoumâ. Lorsque Sinouhît revint d'exil après des années de séjour, il fut reçu à la frontière par la garnison d'un poste fortifié, *Hariou-ḥorou*, [hiéroglyphes][4]. Ces *Chemins d'Horus* étaient une des stations que le dieu avait traversées en poursuivant Typhon, lorsque celui-ci, chassé de l'Égypte après ses nombreuses défaites, avait cherché un refuge dans les échelles de la mer Rouge. Erman a montré qu'ils appartenaient à la marche orientale de l'Égypte et qu'à l'époque ptolémaïque leur nom était un synonyme de celui de cette marche[5] : le Tell Her des cartes modernes nous en aurait-il conservé un souvenir?

En résumé, l'examen des noms géographiques tend, ainsi que celui des noms d'hommes, à nous faire considérer les *Mémoires de Sinouhît* non comme une page d'histoire authentique, mais comme un roman. Il faut nous hâter d'ajouter que ce roman a été écrit par un homme très au courant de l'histoire de son temps : la date qu'il donne de la mort d'Amenemhaît Ier est certainement exacte et prise à bonne source[6]. De plus, le tableau qu'il trace des mœurs des Bédouins est fort vivant et témoigne d'une connaissance approfondie du désert Arabique : c'est une série de scènes d'après nature. La rentrée en Égypte et les scènes de réception à la cour présentent également tous les caractères de la réalité. Les *Mémoires*

(1) Hommel, *Altisraelitische Ueberlieferung*, p. 5.

(2) P. 9, l. 11; p. 20, l. 2 de la présente édition.

(3) *Genèse*, xxxvi, 24; cf. Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, p. 142.

(4) P. 20, l. 5, 9 de la présente édition.

(5) Erman, *Die Horuswege*, dans la *Zeitschrift*, t. XLIII, p. 72-73.

(6) P. 1, l. 4 de la présente édition.

sont un de ces récits d'aventures lointaines que l'on aimait si fort en Égypte, et dont le *Conte du naufragé*[1] nous fournit un exemple presque contemporain.

VII

Les divers manuscrits qui nous ont conservé les *Mémoires* de Sinouhît ont été transcrits ou traduits un certain nombre de fois depuis quarante ans, en tout ou en partie, et voici, en dehors des mémoires cités plus haut[2], les principaux ouvrages où ils ont été utilisés :

Chabas, *Les Papyrus de Berlin, Récits d'il y a quatre mille ans,* Paris, 1864, in-4°, p. 37-51, reproduit dans Chabas, *Œuvres diverses*, t. II, p. 319-335. Les portions du texte traduites par Chabas ont été publiées de nouveau, avec quelques corrections, dans la *Bibliothèque universelle*, 1870, t. II, p. 174.

Goodwin, *The Story of Sancha,* dans le *Frazer's Magazine*, 1865, p. 185-202, et *The Story of Saneha, an Egyptian Tale of four thousand years ago, translated from the hieratic Text (reprinted from Frazer's Magazine)*, 1866, Londres, Williams and Norgate, in-8°, 46 pages. Cette traduction anglaise fut reproduite plus tard, avec quelques corrections, dans les *Records of the Past,* 1st Series, t. VI, p. 131-150.

G. Maspero, *Le Papyrus de Berlin n° 1, transcrit, traduit et commenté* (Cours au Collège de France, 1874-1876), dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne,* t. III, p. 68-82, 140.

G. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édition, 1889, Paris, Maisonneuve, in-16, p. 87-120, et 3e édition, 1905, Paris, Guilmoto, in-8°, p. 55-83.

---

(1) W. Golénischeff, *Le Papyrus n° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 73-112.

(2) Voir p. I-VII de cette *Introduction*.

W. Flinders Petrie, *Egyptian Tales,* 1895, Londres, in-12, t. I, p. 97-142.

F. Ll. Griffith, *Egyptian Literature,* dans les *Specimen Pages of a Library of the World's best Literature,* 1898, New-York, in-4°, p. 5238-5249.

A. Erman, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen,* 1899, Berlin, in-8°, p. 14-29; la transcription en hiéroglyphes de plusieurs passages assez longs se rencontre dans Erman, *Aegyptische Grammatik,* 1re édition, 1899, p. 17*-28* et *Aegyptische Chrestomathie,* 1904, p. 1-11.

Il y a quarante ans entre le plus ancien de ces essais de traduction et le plus récent. Il est donc naturel que les différences d'interprétation soient considérables, et nul ne reprochera aux premiers interprètes de s'être beaucoup trompé dans le détail : ils avaient reconnu le sens de l'ensemble avec une sûreté qui permit aux historiens d'utiliser immédiatement le document pour leurs études. Je n'ai pas voulu ajouter une traduction à celles qui existent; j'ai essayé de faire ce qui n'avait été tenté par personne et de donner une édition critique. Jusqu'à présent, en effet, les égyptologues se sont bornés à transcrire les papyrus hiératiques en hiéroglyphes, signe par signe, retenant toutes les fautes de copie et toutes les irrégularités d'orthographe. J'ai pensé que le temps était venu de rompre avec ces errements et de traiter les auteurs égyptiens comme on traite les auteurs latins et grecs, c'est-à-dire d'en publier des éditions où le texte serait constitué et l'orthographe fixée autant que possible selon la connaissance que nous pouvons avoir de la langue et de l'écriture du temps. Je ne me dissimule pas que la tâche est hardie, mais il fallait qu'elle fût entreprise un jour ou l'autre, et la longue familiarité que j'ai depuis trente ans et plus avec les *Mémoires de Sinouhît* m'a encouragé à les choisir pour risquer l'aventure.

J'ai mis à la base de mon texte le *Papyrus de Berlin n° 1* qui est le plus ancien et le plus complet des manuscrits, mais je n'ai pas hésité à le corriger et à le compléter là où il m'a semblé y discerner des fautes

ou des lacunes. Pour les parties du début qui manquent au *Papyrus de Berlin*, j'avais suivi tout d'abord le seul manuscrit qui nous fût parvenu intact, l'*Ostracon 27419 du Caire*, et j'avais tenu compte, où cela se pouvait, des fragments du *Papyrus Golénischeff* : le *Papyrus du Ramesséum*, tout en confirmant beaucoup des restitutions que j'avais proposées dès lors, m'a fourni des corrections aux fautes qui subsistaient dans mon premier texte. J'en ai tiré nombre de leçons excellentes dont j'ai indiqué l'origine, et l'on doit regretter amèrement que les deux derniers tiers en aient disparu : ils auraient, à n'en pas douter, apporté des variantes heureuses et ils nous auraient aidé à mieux comprendre plus d'un passage qui demeure obscur. A la fin, j'ai négligé résolument l'*Ostracon 5629 du Musée britannique* pour les raisons que j'ai mentionnées plus haut[1]. Toute cette seconde partie de l'auteur pour laquelle je n'avais plus d'appuis extérieurs est plus hasardeuse que la première, et j'ai dû souvent y recourir à la conjecture : j'ai indiqué partout en note ce qui a été corrigé par moi. Le texte constitué, afin d'en effacer les disparates qui auraient étonné le lecteur si je m'étais borné à juxtaposer les orthographes Ahmessides aux orthographes antérieures, j'en ai renouvelé complètement l'écriture : j'ai dépouillé les mots de la forme qu'ils avaient sous la XVIIIe, sous la XIXe ou sous la XXe dynastie, et je leur ai restitué celle qu'ils avaient sous la XIIe. J'ai donc adapté les documents Ahmessides et Ramessides plus que je ne les ai reproduits, mais j'en ai inséré une transcription fidèle dans l'*Appendice* : désormais chacun sera à même de rectifier mon édition, s'il y a lieu.

Voici pour le principe général : passant au détail, je me suis efforcé d'être aussi conséquent avec moi-même que la matière le comportait. Dans beaucoup de cas, ainsi dans la transcription de certains déterminatifs, le mode une fois adopté, je ne m'en suis plus départi jusqu'à la fin de l'ouvrage. E. de Rougé a montré, il y a très longtemps de cela, au Collège de France, que dans l'hiératique de tous les temps, et jusqu'à l'époque

[1] Voir p. XXXI de cette *Introduction*.

romaine, le déterminatif de la *respiration* et des idées connexes répondait à un hiéroglyphe antique représentant une section de la face humaine qui comprenait le nez, l'œil et une partie de la joue, tandis que celui des actions de la force était l'abrégé d'un homme debout et tenant la massue ou quelquefois le morceau de bois. Pendant toute la durée de l'ancien empire ces deux hiéroglyphes sont usités seuls avec leurs variantes plus ou moins rapides dans les inscriptions monumentales. Sous la XIIe dynastie, ils continuent d'être employés, mais on voit paraître à côté d'eux le nez de veau qui est une interprétation inexacte du signe hiératique pour la section de face, et le bras armé qui est une substitution du signe pour la partie au signe pour le tout. A partir de la XVIIIe dynastie, et ne sont plus que l'exception et les graveurs se servent ordinairement de ou et dans les inscriptions hiéroglyphiques. E. de Rougé et ses élèves, fidèles à l'usage du nouvel empire, transcrivaient partout le premier signe par le *nez de bœuf*, le second par le *bras armé*, ce qui était un abus. Par réaction, l'école de Berlin a rejeté ces signes et elle a utilisé partout la section de face et l'homme complet. C'est vouloir être plus égyptien que les Égyptiens eux-mêmes, et j'ai préféré ne pas en agir autrement que les dessinateurs antiques n'en agissaient, lorsqu'ils transposaient en hiéroglyphes pour les sculpteurs les brouillons hiératiques des inscriptions. Comme ils n'ont pas employé les mêmes caractères à toutes les époques de l'histoire, j'ai été amené naturellement à rendre certains signes cursifs de manière diverse selon les temps et à respecter les traditions de chaque âge autant qu'il m'a été possible. J'ai conservé pour PR la transcription de Gardiner qui est celle des Berlinois, mais en rendant les manuscrits Ramessides PG, OB, OC des *Mémoires*, j'ai choisi le et le des sculpteurs de la XIXe dynastie, puis en transcrivant le manuscrit PA + PB du premier âge thébain, j'ai introduit le et le comme c'était l'usage des sculpteurs à la XIIe : pour le texte critique, j'ai partout retenu ces dernières formes, et les autres formes courantes dans les inscriptions contemporaines, telles que et non ou , et non , et non , et ainsi de suite. Sur d'autres points, je me suis montré moins

intransigeant : si, dans plusieurs endroits j'ai rétabli la partie phonétique des mots où les manuscrits ne la fournissaient pas, pour [1], pour [2], pour [3], dans d'autres cas où la lecture peut être multiple et où l'Égyptien ne joint jamais cette partie phonétique, j'ai laissé l'idéogramme ou le syllabique sans compléments. Ce sont là des incohérences inévitables, donné l'écriture : j'ai régularisé l'orthographe dans la limite qu'elle comporte, et j'ai évité d'y introduire des combinaisons dont les Égyptiens eux-mêmes se servaient rarement ou ne se servaient jamais.

Les notes ont trait exclusivement à la constitution du texte, mais la transcription *in extenso* des cinq manuscrits autres que celui de Berlin, m'a dispensé d'avoir à y enregistrer les variantes de pure orthographe. Pour tout ce qui concerne la géographie, l'histoire ou le sens des mots, j'ai renvoyé à l'*Introduction* ou au *Glossaire*. L'étudiant trouvera dans ce dernier l'indication sommaire des faits archéologiques nécessaires à l'intelligence de certains passages, et, dans bien des cas, la traduction libre des endroits les plus difficiles. Je n'ai enregistré que les mots compris dans les diverses versions des *Mémoires*, mais j'ai veillé à ce qu'ils figurassent tous autant que possible. J'ai inscrit sous chacun d'eux les formes et les sens usités chez notre auteur, l'infinitif en *-ît* final dénommé assez improprement infinitif féminin, le factitif en , *sá*, et ainsi de suite : toutefois, afin de faciliter la recherche des mots aux étudiants, j'ai répété les factitifs, par exemple, à leur place alphabétique sous la lettre , , *S*, renvoyant à la racine pour les explications. J'ai ajouté, quand cela se pouvait, les descendants coptes des termes égyptiens et les transcriptions grecques qui peuvent éclairer l'étude de la vocalisation, mais j'ai été très sobre de rapprochements avec les langues sémitiques. J'ai noté tous les exemples même des mots grammaticaux les plus fréquents, tels que

(1) P. 15, l. 8 et note 3 de la présente édition.
(2) P. 17, l. 12 et note 5 de la présente édition.
(3) P. 24, l. 11 et note 5 de la présente édition.

les prépositions *me*, *ne*, *ra*, etc., n'admettant d'exception que pour les pronoms des personnes *i*, *ka*, *k*, et *fa*, *f*, etc.; on pourra par là se faire une idée des habitudes grammaticales de l'auteur et déterminer les particularités de sa langue. Il se peut qu'au milieu de tant de renvois quelques mots et quelques exemples m'aient échappé : des oublis de ce genre sont presque inévitables dans une première édition, et le lecteur les excusera volontiers.

J'ai composé ce petit ouvrage avec plaisir. Si les étudiants y trouvent leur profit, je les prie de vouloir bien reporter leur gratitude sur ceux de mes confrères et amis qui m'ont aidé à lui prêter sa forme dernière, sur Erman, sur Schæfer, sur Vogelsang, qui ne se sont point lassés de comparer avec l'original les passages qui me semblaient être peu lisibles dans le fac-similé de Lepsius, sur Alan H. Gardiner qui, me communiquant généreusement son manuscrit, m'a évité le désagrément d'avoir publié une édition incomplète dès son apparition, enfin sur Chassinat qui n'a épargné ni le temps ni l'argent pour que l'exécution de ce premier volume de la *Bibliothèque d'étude* ne laissât rien à désirer.

Le Caire, le 3 février 1907.

LES

MÉMOIRES DE SINOUHIT.

(1) PG l. 2, donne ; OC l. 1 a une lacune ici.

(2) PR l. 3, offre un groupe indécis qui peut se lire ou ; cf. p. 35, n. 1 du présent volume.

(3) OC l. 2, porte au lieu de qui est la version de PG l. 4; PR l. 5, fournit , qu'on peut interpréter ou , et au lieu de .

(4) OC l. 2, et PG l. 4, ont ; j'ai adopté la version de PR l. 6.

(5) OC l. 2, présente la variante , pour qui est la version de PR l. 7, et de PG l. 5. Le verbe se retrouve avec le même emploi d'euphémisme dans l'inscription d'Amenemhabît, l. 37.

(6) OC l. 2, donne au lieu de qui est dans PR l. 8, et passe devant .

(1) OC l. 2 et PG l. 8 ont passé cette phrase qui ne se trouve que dans PR l. 13-14; cf. *Introduction*, p. XXX-XXXI. La lecture n'est pas entièrement certaine.

(2) OC l. 3, porte ici ; cf. *Introduction*, p. XXXI.

(3) OC l. 2, offre , ce qui peut se défendre, Sanouosrît ayant droit à ce titre depuis la mort de son père; est la version de PR l. 18 et de PG l. 10.

(4) dans OC l. 3.

(5) OC l. 3, présente et PR l. 20 ainsi que PG l. 11, . La version que j'ai introduite dans le texte est celle de PA fragm. P, l. 1.

(6) , est la version de PA, fragm. P, l. 2, de PR l. 21, et de PG l. 12; OC l. 3-4, a substitué à ce terme archaïque le mot , ϩⲁⲗⲗⲁⲓ *M.*, ϩⲱⲗ *T. M.* Cf. sur cette variante ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XXVII.

(1) PR l. 23 , PG l. 12, ; OC l. 4 .

(2) OC l. 4, donne .

(3) OC l. 4, .

(4) PR l. 25, et PG l. 15, . OC l. 4, n'entendait plus rien au contexte, lorsqu'il écrivait .

(5) PB l. 3, ; PG l. 14, ; OC l. 4, . J'ai adopté la version de PR l. 28, qui seule donne une forme correcte; cf. *Introduction*, p. VIII.

(6) PB l. 4-5, ; OC l. 5, .

(7) PB l. 5, .

(8) PB l. 5, ; PR l. 28-29, ; PG l. 15 et OC l. 4, . Sur la valeur de ces différentes versions, voir l'*Introduction*, p. XXVI, XXIX.

(9) OC l. 5, .

(10) OC l. 5, ; PR l. 30, ; PR l. 6, , sans marque du passé et avec suppression graphique du pronom de la première personne.

[1] Les scribes Ramessides, ne comprenant plus cette phrase difficile, avaient substitué au texte original une version de sens différent qui se lit : dans l'*Ostracon* 27419, l. 5, et dans le *Papyrus Golénischeff*, l. 16-17, . Cf. sur ce texte l'*Introduction*, p. XXVI-XXVII.

[2] OC l. 5-6, ; PB l. 9, a passé .

[3] PR l. 34, PG l. 18, et OC l. 6, donnent ; le *Papyrus de Berlin*, l. 10, porte , avec le double déterminatif du soleil ⊙ et des jambes.

[4] PB l. 11, OC l. 6, , sans ; cf. *Introduction*, p. IX-X.

[5] PB l. 11 et OC l. 6, passent .

[6] OC l. 6, et PR l. 37 donnent . J'avais cru reconnaître un second dans PB l. 13, au haut de la colonne, mais, en y regardant de plus près, j'ai reconnu que je m'étais trompé et que ce manuscrit porte la même leçon que les autres.

[7] Les restes du groupe sont nettement visibles sur le *Papyrus de Berlin*, l. 14. La restitution m'avait été inspirée par le passage analogue du *Papyrus de Berlin* n° 2, l. 54-55, «si tu descends au lac de Vérité, tu y navigues avec des vents favorables»; elle a été confirmée par PR l. 39, sur lequel on lit nettement . Il se pourrait que la leçon se retrouvât sur OC l. 6, où l'on ne voit après la lacune que , sans la marque du pluriel qui accompagne d'ordinaire le groupe .

[1] Au *Papyrus de Berlin*, l. 15, est encore lisible d'après la collation de M. Vogelsang; OC l. 6, porte , et PR l. 40-41, .

[2] , PB l. 15, OC l. 6, , PR l. 41.

[3] Le *Papyrus de Berlin*, l. 17, donne , et passe ; PR l. 43, porte , par application du principe d'honneur. Sur la variante que fournissent les deux manuscrits Ramessides: (*Papyrus Golénischeff*, l. 21), (*Ostracon* 27419, l. 7), voir ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XXVII-XXVIII et XXXVI.

[4] PB l. 18, porte sans flexion; cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. IX.

[5] OC l. 7, , pour PG l. 21, ; cf. *Introduction*, p. IX.

[6] PB l. 19, ; OC l. 7, ; cf. p. IX, note 4 de l'*Introduction*.

[7] OC l. 7 et probablement PG l. 23, .

[8] PB l. 21, , au lieu de .

[9] PB l. 22, ; cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'*Introduction*, p. XI, XIII.

[10] OC l. 8, .

(1) PB l. 25 et PR l. 49, ; cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. IX.

(2) OC l. 8, .

(3) PB l. 27, ; cf. à ce sujet l'*Introduction*, p. X. Le final du verbe aura trompé le scribe et entraîné la chute fautive du pronom .

(4) La portion de notre texte qui fut copiée sur l'*Ostracon* 27419 s'arrête au mot .

(5) PR l. 53, ; il est possible que PB l. 29, ait porté . Cf. ce qui est dit au sujet de ces variantes dans l'*Introduction*, p. XL et seq.

(6) PR l. 56, .

(7) PR l. 55, ; cf. ce qui est dit de cette variante dans l'*Introduction*, p. XIV.

(8) PR l. 59, introduit ici ; cf. sur cette variante, l'*Introduction*, p. XXIII-XXIV.

(9) PR l. 61, [ ] ; cf., sur cette variante, l'*Introduction*, p. XXIV-XXV.

(1) PB l. 38, passe , et PR l. 62, .

(2) PB l. 39, ; cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. VIII.

(3) M. Vogelsang note qu'au haut de la ligne 41 on remarque, entre et , un blanc de la grandeur du et d'où il semble qu'un signe ait été effacé : j'ai rétabli la marque du passé .

(4) PB l. 41, sans pronom ; cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. X.

(5) Ce membre de phrase est passé dans PB l. 43 ; cf. *Introduction*, p. XXIII-XXIV.

(6) PB l. 44, au lieu de , cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'*Introduction*, p. X.

(7) PB l. 46, . — (8) PB l. 49, .

[1] PR l. 80,]×. — [2] PR l. 57, ; cf. *Introduction*, p. XII.

[3] PR l. 85, semble donner [ ]; cf. *Introduction*, p. XVII-XVIII.

[4] Le *Papyrus Golénischeff*, l. 43, avait une version différente :]. Sur les variantes de ce passage dans PB l. 60-61, cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XVII-XVIII.

[5] PR l. 86, lit], et il passe les deux membres de phrase suivants. Sur cette variante, cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XIII-XIV, XVI-XVII.

[6] PR l. 87, et PG l. 46, ; cf. *Introduction*, p. XVI-XVII.

[7] PR l. 90, , PB l. 65, .

[8] PR l. 91-92, [ ], PR l. 66, passe ; cf. ce qui est dit de ce passage dans l'*Introduction*, p. XV.

[1] PR l. 93-94, [ ]; PB l. 69, . Sur ces variantes, cf. l'*Introduction*, p. XI, XV.

[2] PB l. 73, et PR l. 98,].

[3] PR l. 103, . Ici s'arrête le texte du premier fragment de PR; cf. p. 40, l. 10 de cette édition.

(1) Le *Papyrus de Berlin*, l. 86, ne donne pas ici les éléments phonétiques du mot.

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 87, a pour déterminatif au lieu de ⊙.

(3) L'archétype du *Papyrus de Berlin* portait en cet endroit un mot que le scribe n'a pas pu lire : cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. VIII. La restitution est rendue vraisemblable par le contexte; le groupe hiératique qui la représente remplirait juste l'espace que le scribe a laissé vide, et qu'il avait calculé sans doute d'après la longueur du mot illisible sur le manuscrit qu'il copiait.

(4) Le *Papyrus de Berlin*, l. 93, présente au haut de la colonne un groupe qui semble répondre à , mais qui en réalité est . Le déterminatif a souvent sous le caractère , dans l'hiératique de cette époque, un trait de retour que l'on peut interpréter comme étant le pluriel, et qui l'est en effet lorsque le signe ordinaire pour cette flexion n'est pas tracé après lui, mais qui peut ne pas l'être : dans ce second cas, on trouve sous le trait de retour la barre qui correspond aux trois traits ı ı ı de l'écriture hiéroglyphique. On rencontre cette dernière combinaison, par exemple, à la ligne 95 dans , à la ligne 155 dans , à la ligne 167 dans et ainsi de suite.

(1) Le *Papyrus de Berlin*, l. 104, porte sans les marques de temps et de personne .

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 106, a sans le pronom de la première personne.

(3) Le *Papyrus de Berlin*, l. 113, ne donne pas les éléments phonétiques de ce mot.

[1] Sur cette intercalation de PR l. 176, cf. *Introduction*, p. xxv-xxvi.

[1] PB l. 136, et PR l. 181, ; pour la ligne intercalée, voir *Introduction*, p. xxv-xxvi.

[2] PB l. 140, passe ; cf. à ce sujet l'*Introduction*, p. xi.

[3] Ici s'arrête le second fragment de PR; cf. p. 41, l. 9 de cette édition.

[4] PB l. 146-147, donne , et sans pronom derrière , et .

[5] PB l. 153, passe ; cf., pour cette restitution, *Pap. I 344 de Leyde*, p. vii, l. 13.

[1] Les groupes douteux de PB l. 162, sont rétablis d'après la collation d'Erman et de Vogelsang.
[2] Le *Papyrus de Berlin*, l. 164, a passé le mot ou un mot masculin de même sens.
[3] Le *Papyrus de Berlin*, l. 170, n'a pas le pronom .

[1] Le *Papyrus de Berlin*, l. 175, a passé .
[2] Le *Papyrus de Berlin*, l. 180, offre la forme incomplète des inscriptions cursives.
[3] Le *Papyrus de Berlin*, l. 181 et 182, donne sans les éléments phonétiques.
[4] Le *Papyrus de Berlin*, l. 186, porte sans ; cf. sur cette faute, ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. VIII-IX.

(1) Le fac-similé du *Papyrus de Berlin*, l. 188, a ici un groupe dont l'exactitude m'est attestée par M. Vogelsang. Je le lis et je considère le comme étant le pronom féminin : le scribe avait écrit , puis, s'apercevant que le sujet était masculin, il a inséré sous , et il a tracé en partie sur sans effacer ce dernier signe.

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 190, présente sans .

(3) Le scribe a tracé sous le groupe (*Papyrus de Berlin*, l. 191) des signes très abrégés qui répondaient certainement dans sa pensée au déterminatif .

(4) Le *Papyrus de Berlin*, l. 196, ne donne pas les éléments phonétiques du mot.

(1) PB l. 200 et l. 201 avec double .

(2) PB l. 202 a passé .

(3) Au *Papyrus de Berlin*, l. 210, d'après Vogelsang, le pluriel a été effacé par le scribe.

(4) PB l. 211, ne porte pas le déterminatif de l'eau, donne , sans partie phonétique et supprime le déterminatif .

(1) *Papyrus de Berlin*, l. 214; cette lecture est confirmée par la collation de M. Vogelsang.

(2) Le fac-similé du *Papyrus de Berlin*, l. 218, porte : d'après Erman, il y a .

(3) Le *Papyrus de Berlin*, l. 222, porte .

(4) Le *Papyrus de Berlin*, l. 223, porte ; d'après Vogelsang a été effacé.

(5) PB l. 223, au pluriel; j'ai rétabli le singulier d'après l. 229.

(6) Ici, comme plus haut, p. 17, l. 3, le texte du *Papyrus de Berlin*, l. 223, ne porte que ; cf. *Introduction*, p. XI.

(1) Le *Papyrus de Berlin*, l. 224 et 226, n'a pas écrit le pronom de la première personne.

(2) C'est la forme de PR l. 66; PB l. 226, a .

(3) Le déterminatif est omis au *Papyrus de Berlin*, l. 228.

(4) est, d'après Vogelsang, la leçon que donne l'original (l. 228). Sur cette leçon et sur la correction qu'il convient d'y apporter, cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. VIII.

(5) Le du féminin est passé derrière au *Papyrus de Berlin*, l. 232.

(6) Le *Papyrus de Berlin*, l. 237, ne donne pas les éléments phonétiques du nom divin.

(1) Il est possible que le mot ait été répété par erreur, mais je crois la répétition intentionnelle : « Mon fils aîné fut chef de ma tribu, et ma tribu ainsi que tous mes biens lui dévolurent ».

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 241, a avec correction du scribe, d'après la collation d'Erman.

(3) PB l. 242 donne simplement .

(4) PB l. 244 porte sans compléments phonétiques.

(5) Le *Papyrus de Berlin*, l. 245, n'a ici ni déterminatif ni signe du pluriel.

(6) Le *Papyrus de Berlin*, l. 245, a omis le déterminatif des noms de pays étrangers.

(7) Tout le passage PB l. 246-247 est écrit en abrégé : sans , sans compléments phonétiques ni suffixe, et ; pour cette faute, voir l'*Introduction*, p. XI.

(1) Au bas de la page et à la fin de la ligne 248, le *Papyrus de Berlin* a un trait — derrière , puis, au haut de la colonne suivante et en marge de la ligne 249, le . Il semble que le copiste, ou le réviseur, crut avoir perdu le fil du développement et s'imagina qu'une phrase ou un mot avait été supprimé entre les deux colonnes : le signe , *bon*, montre qu'il reconnut que rien ne manquait.

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 249, n'a pas les compléments phonétiques .

(3) Le *Papyrus de Berlin*, l. 249, écrit par erreur sans finale; cf. l'*Introduction*, p. X.

(4) PB l. 251 porte sans compléments phonétiques.

(5) Le *Papyrus de Berlin*, l. 255, n'a pas les compléments phonétiques de .

(6) Le *Papyrus de Berlin*, l. 257, donne . J'ai rétabli , d'après le membre de phrase parallèle qui précède .

[1] PB l. 260, le pronom passé par *bourdon* avec le final de .

[2] Le *Papyrus de Berlin*, l. 262, ne porte pas les compléments phonétiques de .

[3] Le *Papyrus de Berlin*, l. 264, ne porte pas ici les compléments phonétiques de .

[4] On lit, au *Papyrus de Berlin*, l. 265, , sans initiale.

[5] Le *Papyrus de Berlin*, l. 265, écrit sans à la fin de la ligne.

[6] Le *Papyrus de Berlin*, l. 268, écrit sans la partie phonétique du mot.

[7] Le *Papyrus de Berlin*, l. 269, donne ici derrière un signe indécis. J'ai rétabli l'*i* \\, qui se joint régulièrement au pronom suffixe derrière les noms employés au duel.

[1] Le *Papyrus de Berlin*, l. 271 donne , sans le déterminatif de la déesse : je l'ai rétabli, selon l'usage constant du papyrus en pareil cas.

[2] Le *Papyrus de Berlin*, l. 272, porte , sans initiale.

[3] D'après la collation que Vogelsang et Erman ont faite, le groupe est écrit ainsi sur l'original.

[4] Le *Papyrus de Berlin*, l. 273, porte sans la partie phonétique du mot.

[5] Le *Papyrus de Berlin*, l. 275, donne , le pronom de la deuxième personne du pluriel, au lieu du pronom féminin démonstratif .

[6] Le *Papyrus de Berlin*, l. 276, ne donne pas le déterminatif après le nom propre. Sur la variante que celui contient, cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. xxxv.

[7] La préposition manque au *Papyrus de Berlin*, l. 279; je l'ai rétablie d'après le passage parallèle .

[8] D'après la collation qu'Erman a fait faire sur l'original par Vogelsang, il y a bien au début de la ligne 280 du *Papyrus de Berlin*.

(1) Le *Papyrus de Berlin*, l. 284, donne , sans le pronom.

(2) D'après la collation de Vogelsang, l'original porte le signe qui, dans les *Papyrus de Kahun*, pl. XII, l. 1, 2, pl. XIII, l. 12, pl. XXII, l. 13, 15, pl. XXVI[a], l. 13, etc., répond à l'hiéroglyphe .

(3) Le *Papyrus de Berlin*, l. 290, ne donne pas les éléments phonétiques du verbe .

(4) Le *Papyrus de Berlin*, l. 291, écrit sans le pronom de la première personne.

(5) La lecture pour le groupe du *Papyrus de Berlin*, l. 296, n'est pas certaine.

(1) *Papyrus de Berlin*, l. 302, d'après la collation d'Erman.

(2) Le *Papyrus de Berlin*, l. 302, porte le même signe qui, à la ligne 287, répond au caractère hiéroglyphique (cf. p. 24, l. 4 de cette édition), et j'ai transcrit le groupe en conséquence . Le sens indiquerait plutôt , et peut-être y a-t-il ici une erreur de scribe qu'il aurait fallu corriger.

(3) Le *Papyrus de Berlin*, l. 302, ne présente pas les éléments phonétiques du mot .

(4) Le titre est passé au *Papyrus de Berlin*; je l'ai rétabli d'après le contexte et d'après le passage correspondant de l'*Ostracon 5629*, l. 3. Cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'*Introduction*, p. XXXI.

(5) La préposition écrite une première fois au bas de la ligne 302 a été répétée par erreur au haut de la ligne 303 du *Papyrus de Berlin*.

(6) Le *Papyrus de Berlin*, l. 308, ne porte pas les éléments phonétiques de l'idéogramme .

(7) Le *Papyrus de Berlin*, l. 310, donne l'orthographe incomplète .

(8) Le *Papyrus de Berlin*, l. 311, a sans la finale .

APPENDICE.

I

OSTRACON 27419 DU MUSÉE DU CAIRE.

L'*Ostracon 27419 du Musée du Caire* comprend, ainsi qu'il a été dit dans l'*Introduction*, le début des *Mémoires* qui manquait au *Papyrus de Berlin*, et une partie du récit qui équivaut aux vingt-sept premières lignes de ce papyrus. Il a été écrit à la fin de la XXe ou au commencement de la XXIe dynastie, et le texte en est très fautif. Je l'ai transcrit fidèlement, avec toutes ses fautes, qu'on relèvera aisément à la simple lecture ou par la comparaison avec le texte imprimé plus haut, aux pages 1-6 de cette édition.

[1] J'ai transcrit le premier signe de ce mot, mais il y avait certainement dans l'archétype. Le scribe, ne comprenant pas la forme archaïque du signe hiératique pour (cf. *Papyrus de Berlin*, l. 287, 302 = p. 24, l. 4, et p. 25, l. 2 de cette édition), qu'il voyait dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux, l'a reproduite de son mieux, dans l'espoir que le mort, plus habile, saurait la reconnaître et la déchiffrer.

[2] Le signe a été omis par le scribe de l'*Ostracon 27419*.

[3] Il y a place dans la lacune pour le groupe .

[4] Le mot avait été passé; il a été écrit en surcharge au-dessus de la ligne 1.

[5] J'ai reproduit, aussi exactement qu'on le peut en typographie, l'aspect du groupe hiératique que l'*Ostracon 27419*, l. 1, porte en cet endroit. PR l. 3, donne soit , soit ; cf. p. 35, l. 3 de cette édition.

(1) Le scribe, troublé par l'orthographe archaïque du titre , qui se trouvait dans le manuscrit qu'il copiait, a décomposé le groupe en la formule d'introduction , usitée dans les lettres de son temps, suivie du mot .

(2) Le ou de ce mot a été omis par le scribe de l'*Ostracon 27419*, l. 2.

(3) Le médial de ce nom propre est passé sur l'*Ostracon 27419*, l. 3.

(1) Le manuscrit portait avec à demi engagé sous ; le copiste de OC a transcrit .

(2) Cf. p. 8, note 4, ce qui est dit de cette variante.

(3) Le scribe de l'*Ostracon 27419*, l. 4, n'a pas su lire la forme ancienne du groupe .

(4) Cf. pour la véritable leçon de ce texte, p. 8, l. 4-5 et note 5 de la présente édition.

(5) Le scribe a passé , en cet endroit de l'*Ostracon 27419*, l. 5.

(6) Sur ces variantes, voir ce qui est dit aux pages XXVI-XXVII de l'*Introduction*.

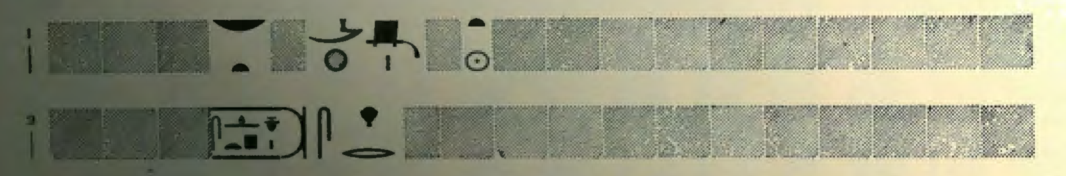
(1) L'*Ostracon 27419*, l. 6, a pour , puis au lieu de la négation .
(2) Cf. l'*Introduction*, p. XXVII, pour la valeur de cette variante.
(3) Le scribe de l'*Ostracon 27419* avait écrit d'abord . Il a allongé les jambes de l'*homme couché* pour en faire , et il a supprimé les trois traits du pluriel.
(4) Le scribe de l'*Ostracon 27419* a transcrit la tête de l'archétype par *la plume* pour la ressemblance qu'il y a entre le hiératique de *la plume* Ramesside et *la tête* à la première époque thébaine.
(5) Le de ce mot est passé dans l'*Ostracon 27419*, l. 7.
(6) Le scribe de l'*Ostracon 27419* a intercalé après coup entre et .

II

FRAGMENTS DU PAPYRUS AMHERST.

Les cinq fragments du *Papyrus Amherst* correspondent : les deux lignes du fragment M à des passages des lignes 1 et 2 de l'*Ostracon 27419* (= p. 1, l. 4 et 5 de notre édition); les cinq lignes du fragment N à des passages des lignes 2 et 3 de l'*Ostracon 27419* (= p. 2, l. 1, 2, 3, 4, 5 de notre édition); la ligne du fragment O à un passage de la ligne 3 de l'*Ostracon 27419* (= p. 2, l. 6 de notre édition); les deux lignes du fragment P à des passages des lignes 3 et 4 de l'*Ostracon 27419* (= p. 2, l. 8 et 9 de notre édition); la ligne du fragment Q à un passage de la ligne 4 de l'*Ostracon 27419* (= p. 3, l. 2 de notre édition), et elle se relie directement à la ligne 1 du *Papyrus de Berlin*. J'ai rétabli en leur entier les signes qui sont mutilés et seulement à demi lisibles sur les fragments du manuscrit.

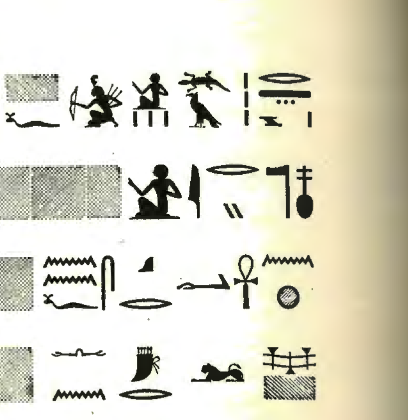
Fragment M.



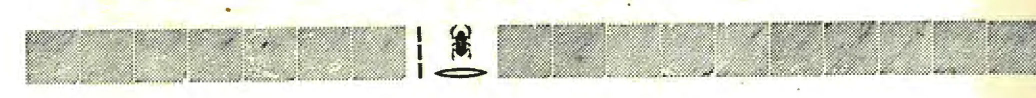
Fragment N.



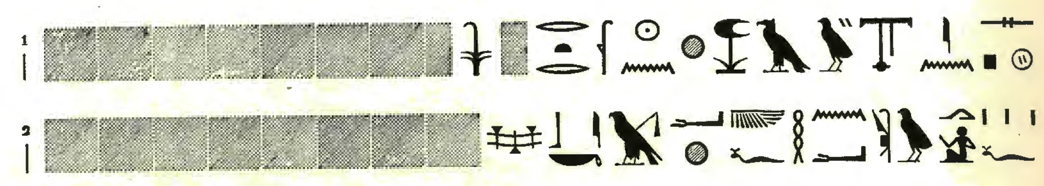
(1) Le scribe de l'*Ostracon 27419* n'a pas su lire le groupe hiératique qui se trouvait en cet endroit dans le vieux manuscrit qu'il copiait, et qui répond à (cf. p. 6, l. 2 de cette édition). Il a transcrit le *lièvre* par le *marais* , et, dans la ligature des deux qui suivait, il a cru reconnaître le verbe avec une seule ; cf. *Introduction*, p. XXVIII.



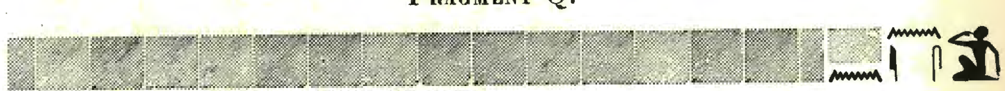
Fragment O.



Fragment P.



Fragment Q.



III

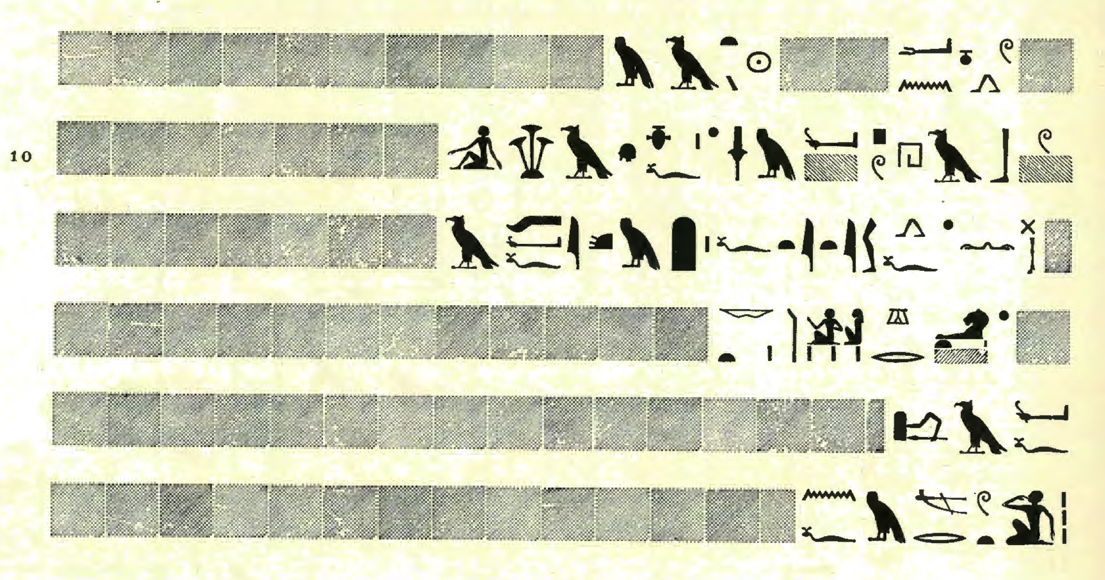
FRAGMENTS DU PAPYRUS GOLÉNISCHEFF.

Ils proviennent de quatre pages. La première comprend trois morceaux des lignes 1-31 du *Papyrus du Ramesséum*, 1-5 de l'*Ostracon* 27419 et 1-7 du *Papyrus de Berlin*. La seconde n'a qu'un fragment correspondant aux lignes 32-47 du *Papyrus du Ramesséum*, 8-21 du *Papyrus de Berlin* et 6-8 de l'*Ostracon* 27419. La page III ne présente plus que deux restes des lignes 82-90 du *Papyrus du Ramesséum* et 58-66 du *Papyrus de Berlin;* à gauche de la dernière ligne du deuxième fragment de la troisième page, on distingue les signes [hieroglyphs] qui représentent tout ce qui reste de la quatrième page.

Page I.

Page II (l. 17-24).

Page III (l. 42-47).



IV

PAPYRUS N° 1 DU RAMESSÉUM.

Le *Papyrus du Ramesséum* nous a conservé les fragments de deux parties différentes du récit, ainsi qu'il a été dit dans l'*Introduction*, p. III-IV.

A. — Le premier fragment comprend environ le quart initial des *Mémoires de Sinouhît*, correspondant d'un côté au texte de l'*Ostracon* 27419 *du Musée du Caire*, aux restes du *Papyrus Amherst* et aux lignes 1-73 du *Papyrus de Berlin n° 1*. Il contient dix-sept pages, presque toutes de six lignes chacune, dont voici la transcription; partout où M. Gardiner a retrouvé des traces suffisantes d'un signe sur l'original, j'ai rétabli ce signe complet, sans grisés ni points d'interrogation.

(1) Il faut peut-être lire , mais OC l. 1 (cf. p. 27 du présent volume) a , au milieu d'un entassement de signes erronés.

(2) Le signe hiératique tracé en cet endroit semble répondre à une figure de femme coiffée de la *coufieh*, et celle-ci est liée à la tête par une bandelette dont les extrémités retombent sur la nuque .

B. — Le second fragment, celui qui contient les débris de trois pages, correspond au texte compris dans les lignes 130-145 du *Papyrus de Berlin nº 1*. Voici tout ce que M. Gardiner a réussi à y déchiffrer :

V

OSTRACON 5629 DU MUSÉE BRITANNIQUE.

La portion du récit conservée sur l'*Ostracon 5629 du Musée britannique* commence à la ligne 300 du *Papyrus de Berlin* et comprend la fin des *Mémoires*. Elle représente une tradition si incorrecte que j'ai préféré la négliger et que je ne m'en suis point servi pour l'établissement du texte de cette édition (cf. *Introduction*, p. XXXI). La voici transcrite lettre à lettre :

GLOSSAIRE.

Les abréviations marquent : OC l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*, OB l'*Ostracon 5629 du Musée britannique*, PA les débris du *Papyrus Amherst*, PB le *Papyrus de Berlin n° 1*, PG le *Papyrus Golénischeff*, PR le *Papyrus du Ramesséum*. Les renvois aux pages de cette édition sont faits en chiffres et en lettres grasses, les renvois aux documents originaux en petit romain ordinaire. L'astérisque * marque les orthographes des manuscrits qui sont postérieurs au premier âge thébain.

àouît, subst. fém. sing. : «largeur, plénitude, abondance», dérivé de , *àou* «être large, large».

1° , *douît-â*[*douît*] et, avec les déterminatifs , *douît-dou* [*douîtou*], litt. : «plénitude de main, dons, cadeaux», **p. 15 l. 2** [=PB l. 175], **p. 17 l. 13** [=PB l. 211], **p. 20 l. 8** [=PB l. 245].

2° , *sâdou*, verbe actif dérivé de , *àou* «rendre large», dans la locution , *sâdou-iâbou* «élargir le cœur, réjouir», **p. 15 l. 3** [=PB l. 175].

âbou, iâbou, verbe neutre : «s'arrêter, se poser, cesser», régit son complément indirect par la préposition , *ra* : , *iâbou-f ḥar-ra-î* «il s'arrêtait chez moi», **p. 10 l. 8** [=PB l. 95]. Le mot se rencontre associé au verbe , *irouît* : , *ane-âît nît irouît iâbou* «sans un moment de cesse», **p. 24 l. 13** [=PB l. 299-300].

Âbou, Iâbou, nom de la ville et de l'île que les Grecs appelaient Éléphantine, **p. 19 l. 2** [=PB l. 266]. — La transcription *ieb* nous est fournie, pour l'époque grecque, par une épithète du dieu Khnoumou, ⲡⲛⲉⲃⲓⲉⲃ ; elle est indiquée antérieurement par l'orthographe que donnent du nom les papyrus araméens de l'époque persane.

âbkhou, iâbkhou, verbe actif : «pénétrer dans..., se confondre avec..., se mêler à...», **p. 1 l. 7** [cf. **p. 28 l. 5** = OC l. 2, où le mot est écrit par erreur, **p. 33 l. 5-6** = PG l. 5-6, où le déterminatif a disparu dans la lacune, et **p. 36 l. 1** = PR l. 8, où nous avons l'orthographe].

âpoudou, iâpoudou, subst. masc. : «oiseau», **p. 10 l. 3** [=PB l. 8]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲱⲃⲧ *M. anser, avis*.

ámou, iámou, verbe actif : «empoigner, saisir», à la forme en , *-ît*, , *ḥar iámouîte-f* «pour le saisir», p. **12** l. **3** [= PB l. 120].

iámouou, subst. masc. plur., dérivé du verbe , *iámou* «se lamenter, gémir», , *pâouîtou me iámouou*, litt. : «les gens à l'état de gémissants», p. **2** l. **1** [cf. p. **28** l. **7** = OC l. 2 et p. **36** l. **3** = PR l. 11 où le mot a disparu dans la lacune].

, * **áhouîtou, iáhouîtou**, subst. fém. plur. : «champs, terres cultivées», p. **25** l. **5** [= PB l. 306], p. **42** l. **3** [= OB l. 5]. — On le trouve en copte sous la forme ⲉⲓⲱϩⲉ, ⲓⲱϩⲉ *T.* ⲡ, ⲓⲟϩⲓ, ⲟϩⲓ et en composition ⲓⲁϩ *M.* ⲡⲓ, *ager, aula.*

ákháouît, iákháouît, subst. fém. : «la saison de l'inondation», p. **1** l. **6** [cf. p. **30** l. **3** = PG l. 4, et p. **35** l. **5** = PR l. 5].

ásou, iásou, verbe actif : «se précipiter, courir, assaillir, envahir», p. **14** l. **11** [= PB l. 169], , *ouágdouî iásou-naf-ouî* «la langueur m'a envahi»; la forme en , *-ît*, final, , *iásouît*, se rencontre p. **5** l. **6** [= PB l. 22; cf. p. **37** l. **14-15** = PR l. 47], où l'*Ostracon 27419*, l. 8 [= p. **30** l. **9**] a la forme simple. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲓⲱⲥ, ⲓⲁⲥ, *T.M. festinare, festinatio.*

* **áqáḥou**, verbe neutre : «travailler à la hache, charpenter», p. **41** l. **11** [= OB l. 2]. — Le phonétique , *mazáḥou*, se rencontre également : il semble que la lecture *áqáḥou* représente le nom de la hache et la lecture *mazáḥou* l'action qu'on fait avec la hache, mais cela n'est pas certain.

, * **áît, iáît**, subst. fém. sing. : «instant, minute», p. **8** l. **4** [= PB l. 57; cf. p. **34** l. **9** = PG l. 42 et p. **39** l. **11** = PR l. 82], p. **24** l. **13** [= PB l. 297].

, * **ádou, iádou**, verbe neutre : «courir, s'échapper, s'enfuir», p. **7** l. **1** [= PB l. 39; cf. p. **38** l. **12** = PR l. 63] et p. **21** l. **7** [= PB l. 255].

, * **átpouît, iátpouît**, verbe actif à la forme en , *-ît* : «charger», p. **20** l. **11** [= PB l. 246]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲱⲧⲡ, ⲱⲡⲧ *T.M.* ⲟⲧⲡ *T.M.* ⲟⲡⲧ *T. ferre, onerare, onus imponere.*

, , **-î**, pronom suffixe, sujet ou régime, de la 1re personne du singulier, commun aux deux genres : «je, moi». — Il s'est conservé en copte sous la forme -ⲓ; quelquefois pourtant il y a disparu, laissant la consonne ou la voyelle qui lui servait de support, ⲧⲟⲧ «ma main» pour , *douît-tou-î*, ⲡⲁ «mon» pour , *paï-î*, etc.

Iáá, nom du canton que le prince de Tonou donna à Sinouhît, p. **9** l. **11** [= PB l. 81], et p. **20** l. **2** [= PB l. 238]. Le nom se retrouve dans celui de אִיָּה, Aiyah, que la tradition hébraïque place parmi la famille de לוֹטָן, Lotan (*Genèse*, xxvi, 24); cf. *Introduction*, p. xliv. Le déterminatif , qu'il porte dans notre papyrus, montre que le scribe l'identifiait avec un nom de plante. C'est, je crois, celui qui s'est conservé en copte sous la forme ⲉⲓⲁⲗⲩ, ⲉⲓⲁⲩ *T.* ⲓⲁⲗⲩ, ⲓⲁⲩ *M. linum, stuppa;* toutefois, d'après Loret (*Saccharum Ægyptiacum*, dans *Sphinx*, t. VIII, p. 157-158), ce serait plutôt l'*Arundo Isiaca.*

aî, iái, plur. **aouîou, iáouîou**, subst. masc. : «île», , *aouîou nou ouáz-ouérît* «les îles de la Méditerranée», p. **17** l. **12** [= PB l. 211]. — Cf. אִי *insula*. Le mot sert à former des noms de localités, dont un seul est cité par notre auteur, , *aî-Sanofraoui* «l'Ile-Snofrou», p. **4** l. **1** [= PB l. 9; cf. p. **37** l. **4** = PR l. 33], où OC l. 5 [= p. **29** l. **12**] porte , *shaî*, au lieu de , *aî*, ce qui est peut-être la lecture correcte; cf. *Introduction*, p. xxxviii-xxxix.

iáou, subst. masc. : «vieillesse», p. **14** l. **11** [= PB l. 168]. La forme féminine du même mot , *iáouît*, se rencontre p. **21** l. **11** [= PB l. 258], avec le même sens.

iálalaît, álalaît, subst. fém. : «grain de raisin, raisin», p. **9** l. **12** [= PB l. 82]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲡⲓ, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* ⲡ, ⲁⲗⲁⲗⲁⲓ *B. uva, vitis.*

iáshou, áshou, verbe actif : «appeler à voix haute, convoquer», régit son complément pronominal avec la préposition , *ni*, , p. **20** l. **12** [= PB l. 248], *aou éiouît iáshou-néi* «on vint me convoquer». Le mot ainsi écrit est une variante de , *áshou*, où , *á* = ע échange avec , *iá*, selon une loi qui nous est connue par plusieurs autres exemples : ,

iákou pour , , *âkou*, , *iárou* pour , *ârou*. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲱⲱ *T.M.B.* ⲟⲱ *T. clamare, invocare.*

, * * **iâit, âit,** subst. fém. sing. : «dos, épine dorsale», p. **13** l. **3** [= PB l. 141; cf. p. **41** l. **6** = PR l. 187]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲱⲱ, ⲱ, dans les expressions ϩⲓⲱⲧ *M.* ϩⲓⲱⲱ, ϩⲓⲱ *T.* dérivées des locutions , *ḥi-âit*, , *ḥi-âit-tou* fréquentes en démotique.

p. **2** l. **4** [cf. p. **28** l. **9** = OC l. 3, et p. **36** l. **6** = PR l. 15], p. **7** l. **1** [= PB l. 38], p. **10** l. **1** [= PB l. 85]; , p. **28** l. **9** [= OC l. 3; cf. p. **36** l. **6** = PR l. 15], *aîi*, verbe neutre : «venir». Deux des formes secondaires de ce verbe se rencontrent chez notre auteur.

1° , *aîit*, p. **12** l. **9** [= PB l. 129], p. **35** l. **8** [= OB l. 7], avec la terminaison féminine de l'infinitif.

2° , *aîou, éiou, îou*, tantôt au singulier , p. **22** l. **7** [= PB l. 265], *mâ-it Sinouhît éiou me amou* «voici pour toi Sinouhît qui vient en Asiatique», ainsi que dans la formule , *éiou-f pou*, p. **25** l. **8** [= PB l. 311] var. , *éiou-s pou*, p. **42** l. **7** [= OB l. 8] «cela vient. . . », *explicit feliciter;* tantôt à l'indéterminé ou au pluriel, , p. **20** l. **9** [= PB l. 245], *Saatiou éiouou me-sa-î* «les Bédouins qui venaient avec moi»; tantôt enfin à la forme féminine , *éiouît*, , p. **20** l. **12** [= PB l. 248], *aou éiouit* «on vint», cf. p. **11** l. **8** [= PB l. 109], p. **16** l. **11** [= PB l. 199], p. **19** l. **11** [= PB l. 241], p. **21** l. **10** [= PB l. 257], p. **25** l. **8** [= PB l. 310], où l'*Ostracon 5629 du Musée britannique*, l. 7 = p. **42** l. **6**, porte la variante , *aîit*]. La forme , *éiouît*, est associée une fois au verbe , *radâi*, p. **20** l. **7** [= PB l. 244], une fois au verbe , *irouî*, p. **15** l. **13** [= PB l. 188].

Le copte a conservé les dérivés de la forme , *aîi*, ou plutôt de , *aîit*, dans ⲉⲓ *T. B.*, ⲓ *M. B. ire, venire;* nous ne possédons d'exemples des dérivés de la forme , *éiou*, soit *ⲉⲩ, *ⲏⲩ, que dans les transcriptions des noms propres de l'époque gréco-romaine.

, * **aou, éou, iou,** verbe substantif : «être» pris absolument d'abord, puis en qualité d'auxiliaire pour la conjugaison.

1° Il est employé le plus souvent avec sa valeur pleine par l'auteur des *Mémoires de Sinouhît*.

A. Absolument avec le sens impersonnel, «c'est, c'était, ce fut», , *aou garouîtou* «ce fut ainsi!», p. **2** l. **1** [cf. p. **28** l. **7** = OC l. 2 et p. **36** l. **3** = PR l. 11 où il n'y a plus que le commencement et la fin du groupe], , *aou maî sakhirou noutir* «ce fut comme un dessein du dieu», p. **7** l. **5** [= PB l. 43], , *aou maîni iâsou shâdou-nak tenaî* «et c'est maintenant que tu as commencé à vieillir», p. **16** l. **2** [= PB l. 189], , *aou maî khaouîtou dâou ouahmou-sit* «c'est comme grande affaire de le répéter», p. **18** l. **4** [= PB l. 215], , *aou maî samou rasouît* «ce fut comme la condition d'un songe», p. **19** l. **1** [= PB l. 224-225; cf. p. **38** l. **14** = PB l. 65 une version mutilée de ce passage dont il ne reste plus que le initial].

B. Conjugué avec les pronoms suffixes des personnes, avec un nom, avec un membre de phrase pour sujet, , *aou khounou me sâgârou* «le palais était silencieux», p. **1** l. **7-8** [cf. p. **36** l. **1** = PR l. 8, où OC l. 2 = p. **28** l. **5** a la particule *me*, au lieu du verbe , *aou*]; , *aou iatfou-f me-khounou âhâou-f* «son père était dans l'intérieur de son palais», p. **7** l. **10** [= PB l. 50; p. **39** l. **5** = PR l. 74-75], , *aou khadiou-f ḥarou-f* «ses diadèmes sont sur lui», p. **9** l. **2** [= PB l. 69], , *aou dâbouou ame-f* «sont des figues en elle, il y a là des figues», p. **9** l. **11** [= PB l. 81], , *aou iâtou ame* «il y a là de l'orge», p. **9** l. **13** [= PB l. 84], , *aou sadoudouît ḥar saimouou* «il y avait de la crainte sur les pâturages», p. **11** l. **3-4** [= PB l. 101], , *aou maîni âbouî-f iâou* «aujourd'hui son cœur est satisfait», p. **13** l. **9** [= PB l. 149], , *aou meterouou-î me khounou* «sont de bons témoignages, il y a de bons témoignages sur moi au palais», p. **13** l. **11** [= PB l. 150], , *aou nâdou ḥouît-tâou mâḥou ḥar khâouîtou* «il y aura abondance de frappement de terre et de lamentation sur les corps», p. **16** l. **11** [= PB l. 198-199], , *aou ḥonou-k me Ḥorou* «Ta Majesté est Horus», p. **18** l. **6** [= PB l. 217], , *aou ḥamouou nabou ḥar araouîtou-f* «chaque artisan était là selon son métier», p. **20** l. **10** [= PB l. 246], , *aou-î maî sa taouîtou* «je fus comme un homme saisi», p. **21** l. **6** [= PB l. 254], , *aou-f ra samirou* «il sera un ami», p. **23** l. **9** [= PB l. 280], , *aou tououtou-î sâkharou me noubou* «il y eut ma statue dorée», p. **25** l. **6** [= PB l. 308], , *aou-î khari ḥosouîtou* «je

fus comblé de faveurs», p. 25 l. 7-8 [= PB l. 309; cf. p. 42 l. 6 = OB l. 7]; , *aou shaï* «il y eut un birkèh», p. 42 l. 3 [= OB l. 5].

2° Il est employé comme auxiliaire, tantôt — A. avec les pronoms des personnes, avec un nom, avec un membre de phrase, tantôt — B. devant le verbe conjugué :

A. Il est conjugué — 1° sans préposition, dans , *aou-ì dáï-ì mâou* «je donnai de l'eau», p. 10 l. 9 [= PB l. 96], , *aou houqâou poun ne tonou dâï-f irouï-ì* «ce prince de Tonou me fit faire», p. 11 l. 1-2 [= PB l. 99-101], , *aou-ì daï-ì tiou* «je donnai des pains», p. 13 l. 12 [= PB l. 151]; — 2° avec la préposition , *me, mi* «en état de...», pour marquer la condition d'une personne ou d'un objet au moment d'une action, , *aou-ì me ârou ouâou* «je fus montant au loin, je m'éloignai», p. 3 l. 3 [= PB l. 2; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4, p. 33 l. 8-9 = PG l. 8-9 et p. 36 l. 13-14 = PR l. 25], , *aou-f me soutonou* «il est roi», p. 9 l. 1 [= PB l. 68; cf. p. 45 l. 3 = PR l. 93], , *aou baoukou-ame me ânouzou-ra ḥar-ra-f* «le Serviteur ici présent a été mis en délibération», p. 18 l. 5-6 [= PB l. 217]; — 3° avec la préposition , *ḥar* «à, sur», pour marquer le passé, dans , *aou-f ḥar moudouït* «j'entendis sa voix, tandis qu'il parlait», p. 3 l. 3 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 8 = PG l. 8 et p. 36 l. 13-14 = PR l. 25 où on a la variante , *aou-f moudou-f*, cf. *Introduction*, p. xiv-xv], , *aou bâatiou âshâou ḥar kadou-f* «beaucoup de maçons la bâtirent», p. 24 l. 11 [= PB l. 296]; — 4° avec la préposition , *ra, re*, pour marquer le futur, , *aou-f-ra-tatït taouou rasouou* «il conquerra les terres du sud», p. 9 l. 4 [= PB l. 71-72; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 96], , *aou ka-k ra-radâït irouït-ì paḥouï ḥâdouï me khounou* «ton double donnera que j'achève mon existence dans la patrie», p. 17 l. 4-5 [= PB l. 203], , *aou baoukou ame ra sâḥouzouït* «le serviteur ici présent léguera», p. 19 l. 10 [= PB l. 234]. — On a peut-être la forme indéterminée , *aou-tou ḥar*, p. 41 l. 10 [= OB l. 1], dans la variante de l'édition Ramesside, telle que l'*Ostracon 5629* nous l'a conservée.

B. Il est placé directement devant le verbe conjugué dans , *aou aïï-néï* «quand je vins», p. 6 l. 10 [cf. p. 38 l. 11, PR l. 62 combiné avec PB l. 38], , *aou kharouït-néï aou ouaḥouït-néï* «on me

prépara et on me présenta», p. 10 l. 4-5 [= PB l. 89-90], , *aou irouït-néï* «on me fabriqua», p. 10 l. 5 [= PB l. 91], , *aou sâábou-ì ramouïtou nabït* «je fis bon accueil à tous les gens», p. 10 l. 8 [= PB l. 95], , *aou irou-néï hadou-ì* «quand je faisais mon incursion», p. 11 l. 3 [= PB l. 101], , *aou éiouït iâshou-néï* «on vint me convoquer», p. 20 l. 12 [= PB l. 248], , *aou radâï-néï pari* «on me donna une maison», p. 24 l. 10 [= PB l. 295], , *aou radaï-ì sabouïtou* «je laissai les impuretés», p. 24 l. 7 [= PB l. 291], , *aou anouït-néï* «on m'apporta», p. 24 l. 11-12 [= PB l. 297], , *aou khousi-néï* «on me fonda», p. 24 l. 13 [= PB l. 300].

3° Pour la locution , *ane-aou, anaou*, v. s. v. , *ane*.

Le verbe , *aou*, s'est conservé en copte sous la forme ⲉ *T.M.B. esse*.

, * **aouââouïtou**, subst. fém. plur. : «les héritages», p. 7 l. 8 [= PB l. 47; cf. p. 39 l. 2 = PR l. 71].

, * **aoumasou**, subst. masc. sing. : «langage poétique, emphase, fiction, mensonge», par suite «chose impossible», p. 6 l. 10 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61].

aoudou, * faute pour **aoudouït**, verbe actif : «se séparer, s'écarter de...» avec , *ra*, pour régir le complément indirect, p. 18 l. 12 [= PB l. 224]; la locution , *ra-aoudouït* «à l'écart de..., hors de...», se trouve dans la variante , *ra-aoudouït oudït shamounou-si* «à l'écart du chemin qu'ils suivaient», peut-être «hors du chemin battu» que PR l. 28-29 [= p. 36 l. 16] donne du texte de PB l. 5 [= p. 3 l. 16; cf. p. 29 l. 8 = OC l. 4 et p. 33 l. 15 = PG l. 15]. — Le mot s'est conservé en copte dans la préposition ⲟⲩⲧⲉ *T.M.B. inter, præ.*

iâou, verbe actif : «laver». Il n'est employé chez notre auteur que dans les deux expressions composées :

1° , *iâou abouï*, litt. : «laver le cœur», c'est-à-dire «réjouir, contenter, satisfaire», , *aou maïni abouï-f iâou* «aujourd'hui son cœur est satisfait», p. 13 l. 9 [= PB l. 149];

2° , *iâou ḥarou*, litt. : «laver la face», c'est-à-dire «châtier, punir» :

, *idou-ḥarou pou toshdou ouapouitou* «il est le châtieur qui brise les fronts», p. 8 l. 2 [= PB l. 55; cf. p. 39 l. 9 = PR l. 80].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme absolue ou dérivée de l'infinitif en *-ît*, ειω, ιω *T.*, ειωι, ιωι *T.*, ειαλ, ειλ *T.* ιλ *T.M. lavare, mundare.*

abouî, iâbouî, subst. masc. : «cœur», au sens propre et au sens figuré, p. 1 l. 8 [cf. p. 28 l. 5 = OC l. 2 et p. 36 l. 1 = PR l. 9], p. 3 l. 3 [= PB l. 2; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4, p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 14 = PR l. 26], p. 5 l. 8 [= PB l. 25; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 7 l. 1 [= PB l. 1; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 63], p. 8 l. 5-6 [= PB l. 59; cf. p. 34 l. 10 = PG l. 43 et p. 39 l. 10, 11 = PR l. 82-84], p. 11 l. 7 [= PB l. 106], p. 12 l. 12 [= PB l. 132; cf. p. 40 l. 13 = PR l. 178], p. 13 l. 1 [= PR l. 183 conjecture], p. 14 l. 4, 6 [= PB l. 158, 162], p. 15 l. 9, 11 [= PB l. 183, 185], p. 17 l. 3 [= PB l. 202], p. 18 l. 10 [= PB l. 224], p. 19 l. 5 [= PB l. 229]. Le mot se rencontre dans un assez grand nombre de locutions, telles que , *ahâ abouî*, , *ouamet abouî*, etc., qu'on rencontrera chacune à leur place alphabétique.

Le mot , *abouî, iâbouî*, signifie «le danseur, le sauteur», de la racine , *abou, iâbou* «danser», et il désignait à l'origine l'organe même, d'après son mouvement.

abou, iâbou «homme de métier, artisan», p. 24 l. 5 [= PB l. 290]. Ce mot s'applique à tous les gens qui exercent un métier manuel dans la maison d'un particulier, dans un palais ou dans un temple, depuis les bouchers et les cuisiniers jusqu'aux parfumeurs et aux lingers, et qui étaient attachés aux , *doutou*, diverses, c'est-à-dire aux magasins et aux ateliers où l'on préparait et où l'on gardait toutes les choses nécessaires à la vie. — La lecture , *mâdouîou*, est possible pour le même mot.

, **abkhou, iâbkhou,** forme de **âbkhou,** *q. v.*

, , **abouît,** subst. fém. sing. : «soif», , *abouît iâsou-nas-oui* «la soif m'assaillit», p. 5 l. 6 [= PR l. 47, passage correspondant à p. 34 l. 8 = PG l. 24 et PB l. 21-22, où le mot est au masculin par erreur, ainsi qu'il a été dit dans l'*Introduction*, p. XI, XII. De la même racine, dérive le nom d'état, , *abouî* «l'altéré», p. 10 l. 9 [= PB l. 96]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ειβε, ιβε *T.* π, εβι, ιβι *M.* πι *sitis*, ειβε, οβε *T.* ιβι, οβι *M. sitire*, dérivées de l'infinitif en *-ît*.

abouît, iâbouît, comme verbe actif à l'infinitif féminin en , *-ît* «s'élancer sur..., assaillir», comme nom d'agent «assaillant», p. 8 l. 6 [= PB l. 60; cf. p. 39 l. 13 = PR l. 85 où le scribe Ahmesside donne en variante le nom d'agent au pluriel , *iâbâatiou*].

, , *, * **iâbîti, iebîti,** et au féminin **iâbtît, iebtît** «l'Est, l'Orient», p. 4 l. 5 [= PB l. 14; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6, p. 34 l. 4 = PG l. 20 et p. 37 l. 8 = PR l. 39], p. 17 l. 9 [= PB l. 208]. — Le mot s'est conservé en copte, comme dérivé de la forme féminine , *iebtît*, mais avec changement de genre, sous les variantes ειεβτ, ιεβτ *T.M.* ειβτ *T.* π *oriens.*

aboudou, iâboudou, subst. masc. : «mois», , *aboudou khomniti iâkhâouît* «le troisième mois de la saison d'Iakhaouît», p. 1 l. 6 [cf. p. 30 l. 3 = PG l. 4 et p. 35 l. 5 = PR l. 5]; l'*Ostracon 27419*, l. 2, donne «le deuxième mois» au lieu du troisième, p. 28 l. 3. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme εβοτ *T. M. B.*, αβοτ *M. mensis.*

aoufou, subst. masc. plur. : «chairs, viandes», p. 10 l. 3 [= PB l. 88]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme αϥ *T.M.* αϥ *T. caro.*

amou, ami, ame, préposition à sens multiples : 1° «dans, en», , *khounou khopirou-nak amou-f* «le palais tu étais *en lui*, le palais *où* tu étais», p. 16 l. 1 [= PB l. 188]; cf. , *amou-k*, p. 21 l. 10 [= PB l. 258], , *amou-f*, p. 8 l. 11 [= PB l. 67], p. 9 l. 12 [= PB l. 82; cf. p. 40 l. 2 = PR l. 91], p. 13 l. 10 [= PB l. 148], p. 14 l. 5 [= PB l. 160], p. 24 l. 3, 4 [= PB l. 286, 287], p. 25 l. 5 [= PB l. 306], p. 42 l. 1, 7 [= OB l. 5-7]; , *amou-s*, p. 11 l. 5 [= PB l. 104]; — 2° «avec, de», , *marḥouitou ne khaît ne ouarḥou amou-s* «de l'huile d'olive pour m'oindre *avec elle*», p. 24 l. 10 [= PB l. 295]; — 3° pris absolument sans régime, comme adverbe «là, en», , *naasou-nitou ne oudou ame* «ce fut annoncé à quelqu'un des princes qui étaient là», p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 24], , *aou iâtou ame* «il y a de l'orge *là*», p. 9 l. 13 [= PB l. 84], , *dâ-néi ame* «je m'en agrandis», p. 13 l. 7 [= PB l. 146]; cf. p. 4 l. 1 [= OC l. 4, p. 29 l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 37 l. 4 = PR l. 33], p. 6 l. 2, 5, 8 [= PB l. 26, 30, 34; cf. p. 38 l. 2, 5, 8 = PR l. 50, 54, 57], p. 14 l. 4, 8

[= PB l. 158, 164], p. 20 l. 6 [= PB l. 242], p. 25 l. 4 [= PB l. 305]. — Pour la locution, *baoukou-ame*, v. s. v., *baoukou*.

La forme adjective dérivée de cette proposition prend l'orthographe, *amoui* «celui, celle, ce qui est dans...». On la rencontre chez notre auteur, comme :

1° , *amouît*, féminin singulier : «celle qui est dans...», *ouarshouîou tapou-ḥâît amouît hârou-s* «la garde sur le château *qui est en* son jour, la garde *journalière* du château», p. 5 l. 4 [= PB l. 19, où l'*Ostracon* 27419 donne, p. 30 l. 7 = OC l. 7 et PR l. 45 = p. 37 l. 12-13];

2° , *amouîou*, pluriel : «ceux qui sont dans...», , *dâî-néî shadou ne amouîou-f* «je laissai le désert *à ceux qui sont en lui*, à ses *habitants*», p. 24 l. 9 [= PB l. 294];

3° , *amouîti, amouîtou* «celui, ce qui est entre deux objets», , *radâît-i-oui amouîti bâîti* «je me mis entre deux buissons», p. 3 l. 5 [= PB l. 5, cf. p. 36 l. 16 = PR l. 28, avec la variante, *ramouîtou*, p. 29 l. 7-8 = OC l. 5 dans le passage parallèle de l'*Ostracon* 27419 pour, *ra-amouîtou*], , *douhâni-néî taou amouîti shapoui* «je touchai du front la terre entre les deux figures» peut-être «les deux sphinx», p. 21 l. 1-2 [= PB l. 249].

ammâ, formule optative : «donne..., donne que..., fais que...» ou simplement : «que...!» , *ammâ-na-nou khounouît -toun* «donne-nous cette grâce», p. 23 l. 5 [= PB l. 275]; , *ammâ rakhou-f rinou-k* «qu'il connaisse ton nom!», p. 9 l. 6 [= PB l. 73]. Cf. p. 12 l. 6 [= PB l. 125], p. 21 l. 9 [= PB l. 257], p. 23 l. 4-5 [= PB l. 275]. PR l. 103 [= p. 40 l. 9-10] donne *ammâ-outou âdou* où PB l. 77 [= p. 9 l. 8] porte, *mâ-k-outou âdou*.

amâmou, subst. masc. : «tente», p. 11 l. 9 [= PB l. 110], p. 13 l. 8 [= PB l. 145].

amamḥît, subst. fém. : «grotte, caverne»; il sert à désigner l'une des nécropoles et l'un des enfers égyptiens, celui des nomes de l'Occident du Delta. Le mot ne se rencontre chez notre auteur que dans la locution, *nabît amamḥît* «la dame de la grotte», p. 17 l. 10 [= PB l. 208], qui désigne une des divinités invoquées par Sinouhît.

Amânou, le dieu Amon, invoqué par Sinouhît en tant que, *Amânou nabou nasît-taouî* «Amon, seigneur du Siège des deux terres», en d'autres termes, «Amon seigneur de Karnak», p. 17 l. 8 [= PB l. 206]. — Le mot a été transcrit en assyrien *Amânou* vers le xive siècle, et dans les noms propres, au viie siècle, tantôt *Amâné*, tantôt *Amounou*; les Grecs l'ont rendu Ἀμμων et les Coptes ⲁⲙⲟⲩⲛ.

, * **Amânamhaît**, litt. : «Amon est en avant», sous-entendu «de lui», nom porté par quatre des Pharaons de la XIIe dynastie. Ceux dont il est question dans les *Mémoires de Sinouhît*, p. 1 l. 5, 6 [cf. p. 28 l. 2, 4 = OC l. 1, 2 et p. 35 l. 4-5, 6 = PR l. 4, 6] et p. 15 l. 6 [= PB l. 180] sont Amenemhaît Ier et II. Sur les erreurs que l'auteur ou le copiste de ces *Mémoires* ont commises dans la transcription du protocole, voir *Introduction*, p. xxxvi. — Le nom a été transcrit en grec Ἀμμανεμῆς ou Ἀμμενεμῆς.

, * **Amenîti**, au féminin, * **Amentît** «l'Occident, l'Ouest», et par suite «le pays des morts». , *gasou amenîti* «la moitié, le côté de l'Occident», le désert Libyque, p. 2 l. 7 [cf. p. 28 l. 11 = OC l. 3 avec l'orthographe, *gasou amentît* et p. 36 l. 8 = PR l. 17-18, avec l'orthographe; cf. p. 33 l. 10 = PG l. 10], , *nifouou ne amenîti* «vents de l'Ouest», p. 4 l. 5 [= PB l. 14, avec la leçon, *nifouou ne Amentît*, p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 8 = PR l. 39 avec la variante]. Le mot peut se retrouver dans le passage PB l. 214 [= p. 18 l. 2], mais le signe que j'ai rendu se transcrit de plusieurs autres manières, et par exemple : la lecture n'est donc pas certaine. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme dérivée de, *Amentît*, mais avec changement de genre : ⲁⲙⲉⲛⲧⲉ, ⲁⲙⲛ̄ⲧⲉ *T.* ⲡ, ⲁⲙⲉⲛϯ *M.B.* ⲡⲓ, *infernus*, en grec Ἀμενθής, puis ⲉⲙⲉⲛⲧ *M.* ⲡⲓ, ⲉⲙⲛ̄ⲧ *T.* ⲡ, *Occidens*, *auster*.

amâkhouît, subst. fém. : «féauté», état du, *amâkhou*, de l'individu qui s'est mis sous [, *kharou*] la dépendance ou la protection d'un seigneur, d'un roi ou d'un dieu, , *sibou-nak ra amâkhouît* «tu as passé à l'état de féal», p. 16 l. 4 [= PB l. 191]; , *nabît amâkhouît* «dame de féauté», épithète fréquente derrière le nom des femmes, vivantes ou mortes, et qui s'applique ici à la princesse Nofirou, p. 1 l. 6 [cf. p. 28 l. 3 = OC l. 1, et p. 33 l. 4 = PG l. 4, avec la variante, *nabît amâkhouî*

et p. 35 l. 5 = PR l. 5]. — Le mot s'est peut-être conservé dans le copte ⲙ̄ⲡϣⲁ, ⲙ̄ⲡϣⲁ *T.M.* ⲉⲙ̄ⲡϣⲁ *M.* ⲉⲙⲡϣⲉ, ⲙ̄ⲡϣⲉ *B.*, *dignus*.

1. **ani, ane, ene,** particule qui sert à introduire le sujet d'un membre de phrase. Elle s'emploie de deux manières différentes dans notre texte :

1° En proclitique, devant le substantif ou l'expression qui sert de sujet au membre de phrase, et alors elle communique à celui-ci une valeur emphatique qu'on peut rendre souvent en français par *c'est...*, *c'était...*, *ane honou-f radâi irouîte-f* «c'est Sa Majesté qui la fit fabriquer», p. 25 l. 7 [= PB l. 308]; , p. 21 l. 11 [= PB l. 259] *ane pidatiou me irouî-k sapou-sanou garou*, litt. : «c'est Bédouin en ton accomplir la seconde fois encore», en d'autres termes «*c'est* en Bédouin que tu accompliras l'autre vie encore!»; , *ane sapou sâanounou-naf ra-si* «*c'était* le cas qu'il se hâtât extrêmement», p. 2 l. 9 [cf. p. 32 l. 6 = PA fragm. P l. 1, où l'*Ostracon 27416*, l. 3 = p. 29 l. 1 porte et le *Papyrus Golénischeff*, l. 11 = p. 33 l. 1 ainsi que le *Papyrus du Ramesséum*, l. 20 = p. 36 l. 10 donnent].

2° En enclitique, derrière le verbe et devant le sujet, , p. 9 l. 7 [= PB l. 75] *zadou-ane-f* «il a dit», , *zadou ane-honou-f* «Sa Majesté a dit», p. 21 l. 9-10 [= PB l. 256], p. 22 l. 6, 9 [= PB l. 264, 267], p. 23 l. 8 [= PB l. 279], , *ouânou ane-honou-f hâbou-f-néi* «Sa Majesté envoya vers moi», p. 15 l. 2 [= PB l. 174], , *radâi ane-honouf* «fit Sa Majesté», p. 20 l. 7 [= PB l. 243]. Quelquefois les régimes du verbe sont intercalés avant la particule , *ane*, , *rakhouît ouârît toun irouît ne bakou-amou me khomou-f ane ka-k noutir nofir* «ton double a connu cette fuite que le serviteur ici présent a faite inconsciemment, ô Dieu bon!» p. 17 l. 6-7 [= PB l. 205-206], , *radâi ane-sataou-tou masouou souto-nou* «quand les enfants royaux eurent défilé», p. 22 l. 5-6 [= PB l. 263-264].

2. **ani, ane, ene,** particule interrogative avec une nuance de négation dans la réponse : «est-ce que...?, est-ce que ne pas...?», l'équivalent de *num* et de *nonne* en latin, , *ane nîti pou ouânou-néi* «est-ce que ce serait que j'ai ouvert?» p. 11 l. 14 [= PB l. 115]; , *ane maîni-raf nitouf hatpou* «est-il heureux aujourd'hui?», p. 14 l. 7 [= PB l. 162]. Elle se joint souvent au verbe , *aou*, et la locution qui en résulte , *ane aou*, *an-aou*, a le sens de , *ane*, *ene*, seul, mais

elle s'emploie de préférence à cette dernière lorsque le développement de l'idée comporte une ou plusieurs alternatives, , *an-aou noutir khomou shâouîtou-naf rakhou nîti pou mai mâ* «Dieu ignore-t-il ce qu'il a été décidé de lui [l'adversaire], lui qui sait ce qu'il en est de ce qui existe?», p. 12 l. 6-7 [= PB l. 126]; cf. p. 12 l. 4-6 [= PB l. 123-125]. Dans ce sens, notre auteur, pour donner plus de force à l'expression, joint souvent le verbe , *ouânou*, à , *an-aou*, , *an-aou ouânou khoprouît me khounou* «serait-ce qu'il s'est produit dans le palais...?», p. 6 l. 9 [= PB l. 35; cf. p. 38 l. 9-10 = PR l. 59]; cf. p. 12 l. 3, 12 [= PB l. 120, 123, 133; cf. p. 40 l. 14 = PR l. 178]. — Le mot , *ane*, s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲛ, *T.M. num, an?* et la locution , *anaou*, sous la forme ⲉⲛⲉ *T.M.*, *si, an? num?*

, **ani, anou, ane,** avec les suffixes **anouît, anît,** forme ordinaire de la négation «ne... pas». Elle s'emploie :

1° Devant les pronoms absolus des personnes, , *ane-noukî tarou sanou-f* «moi, je ne suis certes pas son associé», p. 11 l. 13 [= PB l. 114], , *ane-noukî iasou qâouî-sâ* «moi, je ne suis certes pas un orgueilleux!», p. 19 l. 6 [= PB l. 230], , *ane-nitouf pou* «ce n'est pas lui», p. 22 l. 9 [= PB l. 267];

2° Devant les pronoms suffixes des personnes, seule , *ane-s me abouî-î* «elle n'était pas dans mon cœur», p. 18 l. 12 [= PB l. 222-223], ou avec la finale en , *-ît*, *-îtou*, , *haîti-î anouîtou-f me khaît-î* «mon cœur il n'est pas dans ma poitrine», p. 7 l. 2 [= PB l. 39 où le scribe a intercalé par erreur les déterminatifs derrière ; cf., pour la correction, le passage parallèle p. 21 l. 8 = PB l. 255, et l'*Introduction*, p. VIII];

3° Devant les substantifs et les adjectifs, , *ane-sapouîtou nabou* «il n'y a point de restes», p. 8 l. 10 [= PB l. 65], , *ane-âît nît irouît iâbou* «sans un moment de cesse», p. 24 l. 13 [= PB l. 299], , *ane-shouâouou irouî-naf maîtît* «ce ne sont pas de pauvres hères à qui il a fait pareille chose», p. 25 l. 7 [= PB l. 309]. Le membre de phrase où elle se trouve ainsi employée est presque toujours dans la dépendance d'un substantif ou d'un autre membre de phrase dont il restreint l'extension : , *ouaskhouît ane-hamou-s* «un chaland, point gouvernail de lui, un chaland *sans* gouvernail», p. 4 l. 4 [= PB l. 6; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 7 = PR l. 38],

, *paroui-dou* [*douît*] *ane-tououtou-f* «un brave point pareils de lui, un brave sans pareil», p. 7 l. 11-12 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6-7 = PR l. 76-77]; , p. 18 l. 13 [= PB l. 212] *nahah ane-zarouou-f zâit ane-houanîti-s* «la durée *pas* limites d'elle, l'éternité pas périodes d'elle, la durée *sans* bornes, l'éternité sans fin»; cf. p. 2 l. 6 [cf. p. 28 l. 10 = OC l. 3, p. 32 l. 4 = PA fragm. N l. 5 et p. 36 l. 7 = PR l. 16], p. 7 l. 8 [= PB l. 47, 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72], p. 8 l. 4 [= PB l. 57], p. 9 l. 11 [= PB l. 84], p. 11 l. 10 [= PB l. 110], p. 12 l. 4 [= PB l. 121], p. 21 l. 11 [= PB l. 258].

4° Devant les verbes à l'état absolu ou conjugués, , *ane-sazmoutou rinou-î* «mon nom n'a pas été entendu», p. 7 l. 3-4 [= PB l. 41], , *ane-sanazou-f* «il n'a pas peur», p. 23 l. 8 [= PB l. 279]. Lorsqu'elle précède le verbe à l'état absolu, le membre de phrase se trouve assez souvent dans le même état de dépendance que j'ai signalé au paragraphe précédent, , *baoukou âkhou-f henâ shamsouou-f ane-radâit rakhou-sit mashâouou-f* «l'épervier s'envole avec ses serviteurs, *sans* le faire savoir à son armée», p. 2 l. 9-10 [cf. p. 29 l. 1-2 = OC l. 3-4, p. 33 l. 11-12 = PG l. 11-12 et p. 36 l. 10-11 = PR l. 21-22]; cf. p. 3 l. 7, 8 [= PB l. 5, 7; cf. p. 29 l. 9 = OC l. 5 et p. 37 l. 1, 2 = PR l. 30, 31], p. 6 l. 10 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61], p. 7 l. 3, 4 [= PB l. 40, 41, 42; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 64], p. 8 l. 2, 3, 5, 8, 9, 10 [= PB l. 54, 55, 58, 62, 63, 64-65; cf. p. 39 l. 6, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16 = PR l. 79, 80, 81, 83, 84, 86, 89], p. 9 l. 4, 6 [PB l. 72, 74; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 96], p. 11 l. 13 [= PB l. 114], p. 14 l. 12 [= PB l. 169], p. 15 l. 9, 11 [= PB l. 183, 184, 185], p. 16 l. 9, 10 [= PB l. 197, 198], p. 18 l. 10, 12 [= PB l. 222, 224], p. 19 l. 2, 3 [= PB l. 226, 227], p. 21 l. 11 [= PB l. 259], p. 22 l. 1, 3 [= PB l. 259, 260], p. 23 l. 7, 8 [= PB l. 278, 279, 280], p. 29 l. 3 [= OC l. 4 où les autres textes ne portent point la négation], p. 28 l. 13 [= PR l. 64 où la phrase est mutilée].

A côté des formes , *ani*, et , *anît*, notre auteur emploie une fois la forme féminine , *antît* «rien» unie au mot , *oudou* «un», pour exprimer «pas un, aucun» : , *sapou ni antît-oudou har khounou me oudou* «tandis que l'un ne s'approcha pas de l'autre», p. 12 l. 15 [= PB l. 136-137; cf. p. 41 l. 1-2 = PR l. 182].

L'identité du son et le voisinage des significations a produit parfois l'échange de , , *ani*, *ane* avec 2. , *ani*, *ane*, ainsi qu'il a été indiqué *s. v.* 1. . Le peu de

différence qu'il y a entre les formes hiératiques de la négation et de la préposition , *ni*, *ne*, a entraîné parfois la substitution de l'une à l'autre. C'est ainsi que l'*Ostracon* 27419, l. 6 [= p. 30, l. 2] donne , *ne hamou*..., où le *Papyrus de Berlin*, l. 6 [= p. 4 l. 4; cf. p. 37 l. 7 = PR l. 38] porte , *ane-hamou*.

Le copte a conservé la négation , *ani*, sous les formes ⲛ̄ *T.M.B.* en préfixe au commencement de la phrase négative, et ⲁⲛ *T.M.B.* à la fin de la phrase.

-anou, -enou, -nou, pronom enclitique de la 1re personne du pluriel, commun aux deux genres, «nous, nôtre, nos», p. 23 l. 5 [= PB l. 275], p. 24 l. 2 [= PB l. 285]. Dans le membre de phrase , *nahmou-nou si-f*, qui se traduirait «son fils nous délivre», p. 7 note 7 [= PB l. 46], le pronom , *nou*, est une faute de copiste pour , *ni*, et la véritable leçon se lit p. 39 l. 2 [= PR l. 70] , *nahmou ne-sa-f*, dont l'explication est donnée plus bas *s. v.* , *nahmou*. — Ce pronom s'est conservé en copte sous les formes -ⲉⲛ, -ⲛ̄ *T.M.B.*

, **anou,** verbe actif : «porter, apporter, mener, amener», p. 2 l. 5 [cf. p. 28 l. 9 = OC l. 3 et p. 36 l. 6 = PR l. 15], p. 6 l. 5 [= PB l. 30; cf. p. 38 l. 5 = PR l. 54], p. 7 l. 2, 4 [= PB l. 30, 42; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 63], p. 11 l. 4 [= PB l. 103], p. 13 l. 5 [= PB l. 143], p. 22 l. 10 [= PB l. 268]. On le rencontre encore chez notre auteur : 1° à l'infinitif féminin, , *anouît*, *anît*, p. 14 l. 8 [= PB l. 164], p. 15 l. 5, 10 [= PB l. 178, 185]; — 2° au passif , *anouîtou*, p. 15 l. 7 [= PB l. 181], p. 18 l. 7 [= PB l. 219, avec le verbe factitif , *radaît*], p. 24 l. 12 [= PB l. 297]; — 3° à la forme en , *î* final, , *anouî*, *anî*, avec le sens passif, p. 15 l. 4 [= PB l. 178].

Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲉⲛ *T.M.B.* ⲛ̄ *T.*, ⲉⲓⲛⲉ, ⲓⲛⲉ, *T.* ⲉⲓⲛⲓ *B.* ⲓⲛⲓ *M.B.* *ducere, adducere*, ainsi qu'à l'impératif ⲁⲛⲓ *T.M.* *affer, offer*.

anouou, subst. masc. plur., dérivé du verbe , *anou*, «apports, présents, tributs, redevances», p. 10 l. 5 [= PB l. 90].

anouou, subst. masc. plur. : «colonnes, stèles», p. 16 l. 8 [= PB l. 196].

* **anbou,** , * , , **anbouou,** subst. masc. : «mur, muraille», p. 5 l. 2 [= PB l. 17; cf. p. 30 l. 4 = OC l. 7, p. 34 l. 5 = PG l. 21 et p. 37 l. 10 = PR l. 42]. Le mot est donné en variante de

, *ḥâît*, dans l'*Ostracon* 27419, l. 7 [= p. 3 l. 4] et dans le *Papyrus du Ramesséum*, l. 45 [= p. 37 l. 12], au passage qui correspond à p. 5 l. 4 [= PB l. 18].

anbouîtou, subst. fém. plur. : «clôtures, enclos, parcs à bestiaux», p. 11 l. 14 [= PB l. 116]. — Ce mot et le précédent dérivent d'une même racine , *ambou* «enclore, enfermer».

anebou, subst. masc. sing. : «lance, zagaie», p. 12 l. 14 [= PB l. 134; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 180], p. 13 l. 4 [= PB l. 140; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 186].

anoumou, subst. masc. plur. : «peau, toison, poils», p. 16 l. 10 [= PB l. 198]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲛⲟⲙ *M.* ⲡⲓ *cutis*.

anir, au pluriel **anîrou**, subst. masc. : «pierre», p. 16 l. 9 [= PB l. 196], p. 25 l. 1 [= PB l. 300; cf. p. 41 l. 10 = OB l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲱⲛⲉ, ⲱⲱⲛⲉ *T.* ⲡ, ⲱⲛⲓ *MB.* ⲡⲓ *lapis*, et en composition ⲉⲛⲉ- *T.*, dans ⲉⲛⲉⲙ̄ⲙⲉ *T. gemmæ*, et ⲁⲛⲁ- *M.* dans ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ *M.* ⲡⲓ, *margarita*.

1. **ara, are**, forme pleine de la préposition , *ra, re, q. v.* Elle ne se rencontre qu'une seule fois chez notre auteur, dans la locution , *ara-f, are-f*, qui sert à mettre en vedette un mot ou un membre de phrase, , *oudnounou-ara-f taou pfi maî mâ* «or qu'en serait-il de cette terre?», litt. : «elle serait pour elle cette terre-là comme quoi?», p. 7 l. 5 [= PB l. 43; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67].

2. **ara, are**, particule qui se met en tête des phrases ou des membres de phrase, quelquefois pour les introduire avec plus de force, quelquefois pour leur prêter une nuance dubitative de sens, , *are oudnounou abouî-f ra âḥâou ammâ zadou-f kharouît abouî-f* «si son cœur est pour combattre, qu'il dise l'intention de son cœur!», p. 12 l. 6 [= PB l. 125].

araî, ari, adjectif dérivé de la préposition 1. , *ara, are* «celui qui appartient à..., celui qui est à...». Ce mot se rencontre chez notre auteur sous deux formes et avec deux emplois différents :

1° , *araît*, au pluriel , *araouîtou*, subst. fém., litt. : «la chose qui appartient à..., métier, fonction, occupation, devoir», , *aou ḥamouou nabou ḥar araouîtou-f* «chaque artisan était (classé) selon ses *devoirs*, selon son *métier*», p. 20 l. 10 [= PB l. 246]; , *iâbou nabou ḥar araît-f* «chaque domestique à son métier», p. 24 l. 5-6 [= PB l. 290].

2° , *araî, arî*, adjectif enclitique, qui se joint à un substantif masculin ou féminin, singulier ou pluriel, pour lui attribuer la possession d'une idée exprimée antérieurement : «Sa Majesté avait expédié une armée nombreuse au pays des Timihou», , *si-f samsou me ḥaraouî araî* «son fils aîné *en* était le chef», ou «*dont* son fils aîné était le chef», p. 2 l. 2-3 [cf. p. 28 l. 8 = OC l. 2 et p. 36 l. 4 = PR l. 13]. Lorsque le nom ou l'idée que , *araî*, rappelle est au pluriel, on rencontre assez souvent, surtout dans le nouvel égyptien, un pluriel , *araou*.

, **irou**, verbe actif : «faire, fabriquer». Il se rencontre chez notre auteur avec les orthographes et aux formes suivantes :

1° , *irou*, toujours sans , *r*, complémentaire, à la 1[re] personne du temps simple, , *irou-î shamouît* «je fis allée, j'allai», p. 5 l. 4-5 [= PB l. 19, où PR l. 29 = p. 37 l. 1 donne , *irouît*]; à toutes les personnes du temps en , *ni, ne*, , *irou-néî ranpouîtou* «je fis, je passai des années», p. 10 l. 6 [= PB l. 92], , *irou-nak ouâroutîtou* «tu as fait des fuites, tu as fui», p. 21 l. 10 [= PB l. 257], , *irou-naf ouârouîtou* «il a fui», p. 23 l. 7 [= PB l. 277]; cf. p. 6 l. 4 [= PB l. 30; cf. p. 38 l. 5 = PR l. 54], p. 11 l. 3 [= PB l. 101], p. 13 l. 6 [= PB l. 145; cf. p. 41 l. 9 = PR l. 191], p. 14 l. 3 [= PB l. 157], p. 15 l. 13 [= PB l. 188], p. 19 l. 10 [= PB l. 235], p. 25 l. 5 [= PB l. 305], p. 40 l. 12 [= PR l. 176], p. 41 l. 3 [= PR l. 183], p. 42 l. 2-3 [= OB l. 4]; à la forme absolue , *irou-sou* «celui qui l'a créé», p. 36 l. 1 [= PR l. 7 où OC l. 2 a , *irouît-sou*, que j'ai admis dans le texte], , *irou me khopshou-f* «agissant de sa harpé», p. 7 l. 11 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 76]; cf. p. 9 l. 6-7 [= PB l. 74-75], p. 25 l. 4 [= PB l. 305]. Le scribe de la première époque thébaine a peu employé l'orthographe avec complémentaire, mais celle-ci se rencontre chez les scribes qui ont copié les *Mémoires* à la seconde époque thébaine : , *me irou-sou*, p. 28 l. 5 [= OC l. 2], , *irou-î shamouît*, p. 30 l. 7 [= OC l. 7].

2° , *irouî*, avec la flexion adjective en , *î*, «les murs du prince , *irouî ra khasfou saatiou* «*faits* pour repousser les Bédouins», p. 5 l. 2 [= PB l. 17; cf. p. 30 l. 5 = OC l. 7, p. 34 l. 5 = PG l. 21

et p. 37 l. 10 = PR l. 43]; , *dâi-f irouî-t ranpouîtou ashaatiou* «il me fit passer des années nombreuses», p. 11 l. 2 [= PB l. 100]; , *ane-shoudouou irouî-naf maîtît* «ce ne sont pas de pauvres hères à qui il a fait pareille chose», p. 25 l. 7 [= PB l. 309].

3° ou , *irouît* avec la flexion *-ît* de l'infinitif féminin, , *nofir irouît-î-nak*, litt. : «bon *mon faire* à toi», c'est-à-dire : «je te ferai du bien», p. 9 l. 8 [= PB l. 77], , *har irouît ouapouîte-f* «à exécuter sa mission», p. 12 l. 1 [= PB l. 117], , *kharou irouît noutir ra hatpou* «or Dieu a agi pour le contentement», p. 13 l. 9 [= PB l. 147], , *ouârît-toun irouît ne baoukou-ame* «cette fuite qu'a faite le serviteur ici présent», p. 17 l. 6 [= PB l. 205]; cf. p. 1 l. 7 [= OC l. 2], p. 3 l. 6 [= PB l. 5 et p. 37 l. 11 = PR l. 29], p. 5 l. 6 [= PB l. 5-6; cf. p. 37 l. 8 = PR l. 45], p. 6 l. 3 [= PB l. 28; cf. p. 38 l. 4 = PR l. 62], p. 13 l. 6 [= PR l. 144], p. 14 l. 6 [= PB l. 161], p. 15 l. 9 [= PB l. 183], p. 17 l. 1 [= PB l. 202], p. 18 l. 11 [= PB l. 223], p. 19 l. 11 [= PB l. 236], p. 20 l. 5 [= PB l. 241], p. 21 l. 2 [= PB l. 250], p. 22 l. 1, 3 [= PB l. 259, 261], p. 23 l. 10 [= PB l. 283], p. 24 l. 13 [= PB l. 299], p. 25 l. 7 [= PB l. 308].

4° ou , *, *, *irouîtou* avec la flexion du passif, , *irouîte-nak irouîtou-ra-k* «tu as fait ce qui t'a été fait», p. 15 l. 19 [= PB l. 183], , *irouîtou-nak shamsou* «on te fait suite», p. 16 l. 5 [= PB l. 192], cf. p. 16 l. 7, 11 [= PB l. 194, 198]; , *aou irouîtou-néî khaîtou ashaatiou* «on me fabriquait beaucoup de choses», p. 10 l. 5 [= PB l. 91], p. 19 l. 11 [= PB l. 236], p. 25 l. 6 [= PB l. 307]. La marque du passé, , *ni*, *ne*, a été intercalée une fois entre le verbe , *irou*, et la flexion *-tou* : , *irouî-ne-tou-f ra houît* «il a été fait pour frapper», p. 9 l. 5 [= PB l. 72], cf. p. 42 l. 5 [= OB l. 6]. On a au pluriel *, *irouîtou*, p. 42 l. 4 [= OB l. 5]. — La forme non vocalisée du passif se confond aisément pour nous avec l'infinitif féminin , et peut-être répond-elle à une nuance de prononciation : écrit le verbe se prononçait *irouîtou*, *iroutou*, écrit il avait perdu sa voyelle finale, *irouît*, *irout*.

Le mot se retrouve en copte : 1° sous la forme pleine dérivée de , *irouît*, ⲉⲓⲣⲉ, ⲓⲣⲉ *T.B.* ⲓⲣⲓ *M.* ⲉⲣ *T.M.* ⲣ *T.* ⲉⲓⲗⲓ, ⲓⲗⲓ, ⲉⲗ *B. facere;* — 2° sous la forme proclitique atone ⲉⲣ⁻ *T.M.* ⲣ̄⁻ *T.* ⲉⲗ⁻ *B.* en composition; — 3° sous la forme absolue ⲗⲓ *M.B.*, ⲗ⁻, ⲗⲗ⁻ *T.*, ⲉⲓ *B.*, ⲟï, ⲟ, ⲱ *T. facere, esse*, avec amuissement de , *ra*, médiale. Il s'est maintenu de plus, comme suffixe, dans les auxiliaires ⲗⲣⲉ⁻,

ⲉⲣⲉ⁻, ⲉⲗⲉ⁻, ϣⲗⲣⲉ⁻, etc., et à l'impératif ⲗⲣⲓ *M. fac*, en combinaison avec des particules telles que , *a*, *ia*, , *shâdâ*, etc.

iraît, au duel iraîti, subst. fém. : «œil», p. 14 l. 12 [= PB l. 169], p. 23 l. 8 [= PB l. 279]. — Le mot ne s'est conservé en copte que dans le mot composé ⲉⲓⲉⲣⲃⲟⲟⲛⲉ *T. invidus;* nous en possédons la transcription grecque *iri* dans le nom du dieu *Osiris*, .

arpou, subst. masc. : «vin», p. 9 l. 12 [= PB l. 82], p. 10 l. 3 [= PB l. 87]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲏⲣⲡ *T.M.* ⲡⲓ, ⲡ et ⲏⲗⲡ, *B.* ⲡ, *vinum;* il avait passé dans le grec d'Égypte, et Sappho ainsi que Lycophron (v. 579) l'avaient employé sous la forme ἔρπις.

aroutît, * **arouti**, pluriel **aroutouîtou**, subst. fém. : «lait», p. 6 l. 3 [= PB l. 27; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 3 = PR l. 51], p. 10 l. 6 [= PB l. 91]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲉⲣⲱⲧⲉ, *T.* ⲡ et ⲧ, ⲉⲣⲱϯ *M.B.* ⲡⲓ et ϯ, *lac.*

akhou, akh, particule interrogative et exclamative : «quoi! que? ah!», p. 14 l. 10, 14 [= PB l. 167, 172], p. 22 l. 3 [= PB l. 261]; p. 42 l. 3 [= OB l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲗϧ⁻ *M.* et ⲗϩ⁻ *T.* dans ⲗϧⲟ *M.* ⲗϩⲣⲟ *T. quid, cur, quare?* et ⲗϣ *T.M.B.* ⲉϣ *B. quis, qualis, quare, cur.*

iâkhouît, akhouît, khouît, au duel akhouîti, khouîti, subst. fém. Ce mot, qu'on traduit d'ordinaire par *horizon*, désigne à proprement parler la partie du monde d'en haut qui est délimitée par la course du soleil, l'ovale bordé de hautes montagnes que le soleil éclaire pendant le jour : le signe , qui sert à l'écrire, représente les deux cirques montagneux où le soleil paraît le matin au sortir de la nuit et où il disparaît le soir pour rentrer dans les ténèbres. Le Pharaon étant identifié au Soleil, le tombeau où on le dépose est identifié à ces deux cirques, et il est nommé par euphémisme , *akhouît* «le cirque lumineux», , *akhouîti* «le double cirque lumineux» : , *âouqou noutir ra akhouîte-f* «le dieu Pharaon entre en son *cirque lumineux*», «en *son royaume de lumière*», en d'autres termes il «meurt», p. 1 l. 6 [cf. p. 28 l. 3 = OC l. 2, où le mot est écrit]; , *ârou noutir ra akhouîte-f* «le dieu monte vers *son royaume de lumière*», p. 35 l. 6 [= PR l. 6 en variante de que les autres textes portent en cet endroit]; , *ouzdou ra akhouît* «passer au *royaume de lumière*», c'est-à-dire «mourir», p. 6 l. 10

[= PB l. 36; cf. p. 38 l. 10 = PR l. 60]. A la page 19 l. 8 [= PB l. 232-233], le mot s'applique à l'endroit où réside le Pharaon vivant, à la cour, , *nitouk iasou ḥabsou akhouît-toun* «c'est toi qui es le voile de cet *horizon*», en d'autres termes, «qui me tiens écarté de la *cour*». — Le mot ne s'est pas conservé en copte. Nous en possédons la transcription grecque *αχι* dans le nom divin Ἀρμαχις , *Harmakhouîti.*

iasou, ias, is, conjonction qui sert à attirer l'attention sur le mot ou sur le membre de phrase auquel elle est jointe. Notre auteur l'emploie tantôt seule , *iasou,* tantôt augmentée de la flexion , , *tou.*

1° Simple, elle est toujours enclitique, et elle se place parfois en tête de la phrase, , *iasou ouârouîtou-toun irouît ne baoukou-ame* «certes ces fuites qu'a faites le serviteur ici présent», p. 18 l. 11 [= PB l. 233]; parfois derrière le premier mot, , *nitouk iasou ḥabsou akhouît-toun* «c'est bien toi qui m'es le voile de cet horizon», p. 19 l. 8 [= PB l. 232-233]; parfois derrière le deuxième ou le troisième mot, , *ane-nouk iasou qdouî-sâ* «moi, je ne suis certes pas un orgueilleux», p. 19 l. 6 [= PB l. 230], , *dou ne noutir iasou pou* «certes c'est la main du dieu», p. 22 l. 3 [= PB l. 262], , *aou maînî iasou shâà-nak tanouî* «et aujourd'hui certes tu as commencé à vieillir», p. 16 l. 2 [= PB l. 189-190]. Dans cet emploi, , *iasou,* donne au membre de phrase où il est ajouté un sens restrictif, qui le met en opposition plus ou moins forte avec les phrases précédentes, et on pourrait souvent le traduire par *mais* : «*Mais* ces fuites qu'a faites le serviteur ici présent, — *mais* c'est toi qui me voiles cet horizon, — *mais* moi je ne suis pas un orgueilleux, — *mais* c'est la main du dieu, — *mais* aujourd'hui tu as commencé à vieillir».

2° , , *, *iasoutou,* avec ou sans les pronoms suffixes des personnes, se met en tête de la phrase qu'il détermine, et il exprime ordinairement la même nuance de sens que , *iasou,* simple, «qu'on ne le fasse pas savoir à «cette armée», , *iasoutou hâbou ra souton-masouou ouânouîou ma-khait mâshâou-poun nasou-ne-outou ne ouâ-ame iasoutou-i âḥâou-kouî sazmou-néî kherôou-f* «*mais* on manda aux enfants royaux qui sont avec cette armée, et quand ce'a fut annoncé à l'un d'eux, *mais* moi j'entendis sa voix!», p. 2 l. 9 - p. 3 l. 3 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 2-4 = OC l. 4, p. 33 l. 12-13 = PG l. 12-13 et

p. 36 l. 11-13 = PR l. 22-25]. Il est alors renforcé souvent du complément , *ra-f* : , *iasoutou-raf sâbou-ne-ḥonou-f* «mais Sa Majesté avait expédié une armée», p. 2 l. 2 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2 et p. 36 l. 3 = PR l. 11]; , *iasoutou-ra-f zadou ne ḥonou* «*mais voici* que dit la Majesté du roi», p. 15 l. 1 [= PB l. 173], , *iasoutou-ra-f anou-ne-sounou manaouîtou-sounou* «*mais voici* qu'ils apportèrent leurs cliquettes», p. 22 l. 10 [= PB l. 268]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme simple εις *T.B.* ις *M.B. ecce,* qui se place toujours au commencement de la phrase. La forme en , , *-outou,* a disparu, mais elle a été remplacée par des formes développées en ϫε , ιςϫε *T.M., quam! si.*

asou, iâsou, subst. masc. : «tombeau, syringe», p. 16 l. 7 [= PB l. 195].

* , * **aouskou,** verbe neutre : «tarder, hésiter», p. 29 l. 8 [= OC l. 5], p. 33 l. 15 [= PG l. 15], dans une variante introduite par les scribes de l'âge Ramesside; cf. p. 3, note 8, et *Introduction,* p. XXVI, XXIX. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ωςκ, οςκ *T.M. tardare, morari.*

isâît, isît, à l'origine **sâît,** subst. fém. : «siège, place, habitation», , *isâît dagâî* «un endroit où se cacher», p. 3 l. 5 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 4, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 36 l. 15-16 = PR l. 27-28 où le déterminatif manque, , *isaît ne dâgâî* «une place où se cacher»]; cf. p. 14 l. 2 [= PB l. 155], p. 19 l. 1, 8 [= PB l. 224, 232]. La locution , *isâît ouêrît* «le grand siège», p. 21 l. 4 [= PB l. 252] désigne le trône du Pharaon, ou plutôt l'estrade sur laquelle le Pharaon siégeait, seul ou accompagné de la reine, pendant les audiences et les réceptions officielles. , *khnoumouît isâouîtou,* litt. : «celle qui joint les places», est le nom de la pyramide de Sanouosrît Ier, p. 1 l. 4-5 [cf. p. 28 l. 2 = OC l. 1, et p. 35 l. 4 = PR l. 4]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte. Nous le possédons en transcriptions grecques *Isi* et *Osi* dans les noms de la déesse Isis et du dieu Osiris, qui se prononçaient primitivement *Sait* et *Sâiri* .

, * **ashâsouît, ashesit,** pronom interrogatif : «qui, que, quoi?». Il est employé par notre auteur une seule fois, avec , *pou* : , *ashesit pou* «qu'est-ce?», p. 6 l. 8-9 [= PB l. 35; cf. p. 38 l. 9 = PR l. 58, avec la variante [, *paḥou-nak nan ḥar sai ashesit*].

ashnounou, verbe neutre : «pousser un cri de victoire», p. 13 l. 3 [= PB l. 140].

, *, *, * **Iâoukou**, litt. : «le pays du carrier», nom du Gebel-Ahmar, p. 4 l. 5 [= PB l. 14-15; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6, p. 34 l. 4 = PG l. 20 et p. 37 l. 8 = PR l. 40]; cf. l'*Introduction*, p. XXXIX.

, **aqâmou** «bouclier», p. 8 l. 7 [= PB l. 61; cf. p. 34 l. 11 = PG l. 44 et p. 39 l. 14 = PR l. 86], p. 12 l. 14 [= PB l. 134; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 179].

aqirou, adj. : «sage, instruit, excellent», p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 4 = PR l. 73], p. 11 l. 6 [= PB l. 106]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte, mais il existe en transcription grecque, au féminin ⲱⲕⲣⲓ, dans Νίτωκρις .

iâtou, subst. masc. : «orge», p. 9 l. 13 [= PB l. 84]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲉⲓⲱⲧ *T.* ⲓⲱⲧ *T.M.*, *hordeum*.

, *, *, * **atouî**, **iâtouî**, **ati**, subst. masc. : «souverain, suzerain», p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 2 = OC l. 1, p. 33 l. 1 = PG l. 1 et p. 35 l. 1 = PR l. 1], p. 22 l. 9 [= PB l. 267]. — Le mot paraît se rattacher à la racine , *iâtou*, *iôtou* «père»; *iâtouî* aurait été à l'origine le chef de la tribu considéré comme le père de la tribu, le *patriarche*.

, * **iâtouf**, **iôtouf**, subst. masc. : «père», p. 7 l. 8, 10 [= PB l. 47, 50; cf. p. 39 l. 3, 5 = PR l. 71, 74], p. 30 l. 4 [= OC l. 7], p. 34 l. 5 [= PG l. 21]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ancienne sans , *f* finale, ⲉⲓⲱⲧ, *T.* ⲓⲱⲧ *T.M.B.* *pater*, au pluriel ⲉⲓⲟⲧⲉ, ⲉⲓⲁⲧⲉ *T.* ⲓⲟϯ, ⲓⲟⲩϯ *M.* ⲉⲓⲁϯ, ⲓⲁϯ *B.*

atoumouou, subst. masc. plur. dérivé du verbe , *atoumou* «s'achever, s'anéantir, se perdre...», , *nîti me atoumouou* «celui qui est de ceux qui sont en perdition, celui qui est en train de se perdre», p. 23 l. 5 [= PB l. 275].

, * **atonou**, subst. masc. : «le disque solaire», et par suite «le dieu Soleil», p. 19 l. 8 [= PB l. 233]; , *khnoumouî me Atonou* «se joignant au disque solaire», ou mieux «prenant la forme du disque», p. 1 l. 7 [cf. p. 28 l. 4 = OC l. 2, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 7]; , *shanounouît*

atonou «le cercle parcouru par le disque, la course du disque», c'est-à-dire, «la terre habitable, la partie du monde éclairée par le soleil», p. 18 l. 2 [= PB l. 213].

, **atonou**, **iâtonou**, verbe actif : «écarter, repousser», p. 15 l. 10 [= PB l. 184].

iâtourouou, subst. masc. plur. : «cours d'eau, fleuves, canaux», p. 19 l. 9 [= PB l. 233]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de la dentale médiale, dans ⲉⲓⲟⲟⲣ, *T.* ⲡ *fossa*, *rivus*, et dans ses dérivés ⲓⲁⲣⲟ *M.* ⲫ, ⲉⲓⲉⲣⲟ, ⲓⲉⲣⲟ *T.* ⲡ, ⲓⲉⲣⲣⲟ *B.* *fluvius* de , *iâtourou-âou*.

, **atouhou**, **athou**, verbe actif : «tirer, traîner, tendre un arc», p. 8 l. 8 [= PB l. 63], p. 16 l. 6 [= PB l. 194].

, * **adou**, **iâdou**, subst. masc. : «perdition, destruction, ruine», p. 7 l. 6 [= PB l. 45; cf. p. 39 l. 1 = PR l. 69].

, * **adhouî**, subst. masc. : «l'homme d'Adhou, l'homme du Delta», p. 19 l. 1 [= PB l. 225; cf. p. 38 l. 14-15 = PR l. 65], dérivé de , *adhou* «le Delta», par l'adjonction de la flexion ethnique , *-î*. — Le mot ne s'est conservé que dans les transcriptions, assyrienne *Natkhou*, et grecque Ναθῶ, du nom géographique , , *Nouît-adhouît*, *nou-adhouît*, *ne-adhouî*, *nadhou*, *nadhô*.

âou, verbe neutre : «crier, se plaindre», , *ane-dou-f ra harou* «qu'il ne crie pas de peur», p. 23 l. 8 [= PB l. 230]. — Il se trouve également sous la forme redoublée, , *doudouî*, verbe neutre : «crier», , , *hiamouîtou zâiou har doudouî* «femmes et hommes criaient», p. 12 l. 12 [= PB l. 132; cf. p. 40 l. 13 = PR l. 178].

, **âaou**, 1° adjectif : «grand, abondant», p. 8 l. 10 [= PB l. 65-66; cf. p. 39 l. 16 = PR l. 90], p. 9 l. 12 [= PB l. 82], p. 10 l. 1 [= PB l. 85], p. 18 l. 4 [= PB l. 215, 216], p. 22 l. 8 [= PB l. 265]; — 2° *âdi* verbe actif et neutre : «agrandir, devenir grand», , *dâi-néi ame* «je m'en agrandis», p. 13 l. 8 [= PB l. 146]. — Ce mot est resté en copte, comme verbe, à la forme redoublée ⲁⲓⲁⲓ *T.M.* ⲁⲓⲁⲉⲓ *T.* ⲁⲓⲉⲉⲓ *B.* *crescere*, *magnificari*, et comme adjectif, avec la préformante , *nâ-*, ⲛⲁ̄, ⲛ̄, ⲛⲁⲁ *T.M.* *magnus*.

ââou, adverbe de lieu : «ici», , *mââ-kou-tou âdou ouânounou-k ḥenâ-i* «toi *ici*, tant que tu seras avec moi», p. 9 l. 8 [= PB l. 77; cf. p. 40 l. 10 = PR l. 103]. , *âdou*, n'a en cet endroit d'autre effet que d'appeler l'attention sur la personne dont il est parlé. On rendrait cette nuance en français, par : «toi *que voici*, tant que tu seras avec moi...».

âou, au duel , , * **âouî**, subst. masc. : «bras, main», 1° au singulier, , *ane-ouahmou-naf dou khadbou-naf* «il n'a pas répété la main, il a tué», c'est-à-dire : «sans répéter le coup, il a tué», p. 8 l. 7-8 [= PB l. 62; cf. p. 39 l. 14 = PR l. 86-87 avec une variante sur laquelle on peut voir l'*Introduction*, p. XIII-XIV et p. XVI]; , *sâkhasfoudou*, litt. : «faire repousser le bras, réprimer», p. 11 l. 1 [= PB l. 98]; cf. p. 14 l. 8 [= PB l. 164], p. 22 l. 3 [= PB l. 261-262]; — 2° au duel, p. 3 l. 4 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4 et p. 36 l. 14 = PR l. 26], p. 8 l. 9 [= PB l. 63], p. 11 l. 8 [= PB l. 109], p. 14 l. 12 [= PB l. 169], p. 16 l. 4 [= PB l. 192], p. 18 l. 7 [= PB l. 218], p. 22 l. 11 [= PB l. 269], p. 24 l. 2 [= PB l. 284].

âouâouî, subst. masc. : «voleur, brigand», p. 10 l. 10 [= PB l. 97]. Nom d'agent dérivé du verbe , *doudou* «piller, voler».

âouîtou, subst. fém. plur. : «chèvres sauvages, le petit bétail», sauvage ou apprivoisé, , *âouîtou samît* «les chèvres du désert», p. 10 l. 4 [= PB l. 89], , *kâou ne-âouîtou*, litt. : «un taureau de chèvres, un bouc sauvage», p. 12 l. 2 [= PB l. 119], par opposition à , *kâou ne-ânoukhouou* «un bouc domestique», p. 12 l. 1 [= PB l. 118].

âouâouî, verbe neutre : «crier», forme redoublée de , *âou*, *q. v.*

, * **âouânou**, mot rétabli dans un passage mutilé de PR l. 183 [= p. 41 l. 2; cf. p. 13 l. 1], qui ne se trouve pas dans PB : , *âouânou-iâbou*, litt. : «violent de cœur, hardi, enragé».

ââbou, verbe actif : «peigner», p. 24 l. 6 [= PB l. 291].

âbou, subst. masc. : «corne», p. 8 l. 1 [= PB l. 154; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 78], p. 23 l. 4 [= PB l. 274].

âbâouou, subst. m. pl. : «tables d'offrandes», p. 16 l. 8 [= PB l. 196].

, **âfâî**, subst. masc. : «tente, douar», p. 11 l. 13 [= PB l. 115], p. 13 l. 8 [= PB l. 146], p. 17 l. 2 [= PB l. 201].

âmou, au pluriel **âmouou** «le fellah, le cultivateur», et appliqué aux étrangers «l'Asiatique sédentaire, l'Asiatique», par opposition à , *saatiou*, qui désigne les Asiatiques nomades, les Bédouins, p. 13 l. 4 [= PB l. 141; cf. p. 41 l. 6 = PR l. 187], p. 16 l. 10 [= PB l. 19], p. 22 l. 7 [= PB l. 265]. — Le mot, qui est apparenté à l'hébreu עַם, עָם, *populus*, *natio*, s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲙⲉ, au pluriel ⲁⲙⲏⲟⲩ *M.* ⲛⲓ *bubulci*.

, * , * **Âmmouîanashi**, nom du chef du Tonou supérieur, p. 6 l. 5 [= PB l. 30; cf. p. 38 l. 5-6 = PR l. 54], p. 13 l. 5-6 [= PB l. 142-143; cf. p. 41 l. 7 = PR l. 189]. — Sur la formation de ce nom, voir ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XLIV-XLV.

âmouît, verbe actif à la forme en *-ît* : «manger», , *âmouîttiou*, litt. : «le mange-pains, le domestique, le sujet», p. 11 l. 5 [= PB l. 104]. — Le mot s'est conservé dans le copte à la forme simple , *âmou*, ⲟⲩⲱⲙ *T.M.B.* ⲟⲩⲉⲙ *T.M.* ⲟⲩⲁⲙ *B.*, *comedere*, *manducare*.

, * **ânou**, **nâou**, **nââou** : 1° verbe actif ou neutre : «dessiner, peindre», , *mirou sazâatiou ḥar nââou* «l'administrateur des gens du collier fit les dessins», p. 25 l. 2 [= PB l. 302; cf. p. 42 l. 1 = OB l. 2, où le verbe est écrit]; — 2° subst. masc. : «écrit, écriture, livre», p. 25 l. 9 [= PB l. 311]. — Il n'est pas certain qu'il faille lire partout *ânou*, *nââou*; la lecture *sakhâou* n'est pas impossible dans bien des cas, mais il est difficile actuellement de régler l'emploi des deux prononciations.

, * , **ânou**, verbe actif et neutre : «tourner, retourner, se retourner», , *ânou pou ane-radâî-naf sâ-f*, litt. : «c'est un qui se retourne, qui n'a pas tourné dos», en d'autres termes, «c'est un héros qui fait toujours face, et qui ne montre jamais le dos», p. 8 l. 5 [= PB l. 58; cf. p. 34 l. 9 = PG l. 42 et p. 39 l. 11 = PR l. 82-83]. — Le mot ne s'est conservé en copte que dans l'adverbe ⲟⲛ *T.M.* *iterum*, *rursus*, *etiam*.

, **ânoukhou,** verbe et subst. : 1° verbe neutre : «vivre», p. 14 l. 7, 9 [= PB l. 160, 165], p. 15 l. 13 [= PB l. 187], p. 20 l. 1 [= PB l. 238]; , *ânoukhou-tou* «on vit», p. 19 l. 11-12 [= PB l. 236]; , *ânoukhou zaïtou ra nahahou* «vivant à toujours et à jamais», épithète des Pharaons, p. 15 l. 6 [= PB l. 180]; , *ânoukhouîti* «vivante», épithète des reines, p. 28 l. 1 [= OC l. 1]; , *sâqârouou-ânoukhouou* «des prisonniers vivants», p. 2 l. 5 [cf. p. 28 l. 9-10 = OC l. 3, p. 32 l. 4 = PA l. 4, p. 33 l. 9 = PG l. 9 et p. 36 l. 5 = PR l. 15]; — 2° subst. masc. : «vie», p. 3 l. 8 [= PB l. 7; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5 et p. 37 l. 2-3 = PR l. 31], p. 21 l. 8 [= PB l. 256], p. 22 l. 5 [= PB l. 263], p. 23 l. 1 [= PB l. 271]. — , *Haraou ânoukhou masouîtou* «l'Horus vie des naissances», nom d'Horus du Pharaon Amenemhaît Ier, p. 15 l. 5 [= PB *l. 179]; — , *ânoukhou oudâsou* «vie et richesse», p. 17 l. 12 [= PB l. 211]; — , *ânoukhou oudázâou sanabou* «vie, santé, force», épithète qui se place derrière les noms du souverain et derrière les mots qui désignent ses résidences. Notre auteur ne paraît pas l'avoir employée, mais elle a été introduite dans son texte par les scribes de l'âge Ramesside, après , *iâtouî â-ou-s,* p. 27 l. 2 [= OC l. 1; cf. p. 33 l. 1 = PG l. 1], après le cartouche de Sanouosrît Ier , *Sânouosrît â-ou-s,* p. 33 l. 8 [= PG l. 8], après , *honou-f â-ou-s* «Sa Majesté v.s.f.», p. 28 l. 7 [= OC l. 2; cf. p. 33 l. 7 = PG l. 7], après , *sâtpou-sâ â-ou-s* «le palais v.s.f.», p. 28 l. 11 [= OC l. 3; cf. p. 33 l. 10 = PG l. 10], , *âkhou-nouîti â-ou-s* «les appartements privés, v.s.f.», p. 28 l. 12 [= OC l. 3].

Le mot s'est conservé en transcription grecque sous différentes formes répondant à autant de nuances grammaticales, ονυχος, ηνεχης, ωγχις, ουνχις, υνχις. On le trouve dans le copte ωνϩ, ονϩ, *M.* ωνϩ, ονϩ *T.* ωναϩ *T.B.* ανϩ, αναϩ *M.B. vivere,* et avec un sens secondaire αναϣ *T.M.* ν, *jusjurandum.*

, **ânoukhouou,** subst. masc. plur. : «le petit bétail domestique, les chèvres, les moutons», p. 12 l. 1 [= PB l. 118].

ânaatiou, subst. masc. : «myrrhe», p. 24 l. 5 [= PB l. 288].

, *, * **ârou,** verbe neutre : «monter, s'en aller», p. 1 l. 6 [cf. p. 35 l. 6 = PR l. 6, où OC l. 2 = p. 28 l. 3 et PG l. 4 = p. 33 l. 4

ont , *âqou*], p. 3 l. 3 [= PB l. 2; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4, p. 33 l. 13-14 = PG l. 13-14 et p. 36 l. 14 = PR l. 25].

, *sâârou,* fact. en *sâ,* de , *ârou* «faire monter, monter», p. 28 l. 4 [= OC l. 2].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme absolue ωλ *T.M.* et sous la forme dérivée de l'infinitif en *-ît,* αλη̄ι M. αλε *T. inscendere, ascendere, attollere.*

, * **âhâou,** verbe et subst. : 1° verbe actif et neutre «se battre, combattre», p. 8 l. 9 [= PB l. 64; cf. p. 39 l. 15 = PR l. 88], p. 12 l. 5, 6 [= PB l. 123, 125]; introduit son régime par , *hend* «avec», p. 11 l. 10 [= PB l. 111], ou avec , *ra* «contre», p. 12 l. 13 [= PB l. 134; cf. p. 40 l. 14 = PR l. 179]; — 2° subst. masc. : «combat», p. 12 l. 10 [= PB l. 131].

, *âhâou,* plur. , *âhâouou* «arme de jet, flèche, javeline, lance», p. 8 l. 8 [= PB l. 62], p. 12 l. 8, 15 [= PB l. 128, 138; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 181].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϩοογτ *T.M.* ϩαογτ. *B, mas, maritus, agrestis,* de , *âhâouîti* «combattant» par extension «viril, mâle, rude».

âhâou, subst. masc. : «palais», p. 7 l. 7, 10 [= PB l. 46, 50; cf. p. 39 l. 2, 5 = PR l. 70, 75], p. 14 l. 2, 10 [= PB l. 156, 166], p. 17 l. 5 [= PB l. 204], p. 21 l. 1 [= PB l. 249], p. 24 l. 12 [= PB l. 298].

âhâou : 1° verbe neutre : «se tenir debout, être debout, être», p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 13 = PR l. 24], p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5 = PR l. 35], p. 8 l. 3 [= PB l. 55; cf. p. 39 l. 9 = PR l. 80], p. 12 l. 11 [cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176], p. 16 l. 12 [= PB l. 199], p. 21 l. 2 [= PB l. 250]; , *âhâou-iabouî* «ferme de cœur», p. 8 l. 4 [= PB l. 57; cf. p. 39 l. 10 = PR l. 82].

2° , *âhâni, ahané,* locution qui, tantôt conserve une partie de sa valeur première «*se tenant debout,* il fit telle ou telle chose», et donne une valeur emphatique au membre de phrase qu'elle introduit, tantôt n'est plus qu'une particule sans valeur définie qui marque la transition entre deux parties d'un récit, «voici, voici que..., or, mais». Contrairement à l'écrivain du *Papyrus Westcar,* notre auteur use très sobrement de cette expression. Il semble l'employer une fois devant une série de substantifs, mais peut-être est-ce une faute de copiste et faut-il rétablir un verbe devant les substantifs (cf. *Introduction,* p. x), , *âhâné shopou-naf*

aqámou-f anebou-f ḥapouîte-f nît nasouîtou «voici, il a pris son bouclier, sa lance, sa poignée de javelines», p. 12 l. 13-14 [= PB l. 134; cf. p. 40 l. 14-41 l. 1 = PR l. 179-180], et trois fois avec le temps en , *nî, ne*, , *âḥâné radâî-naf-néî mâou* «il me donna de l'eau», p. 6 l. 2 [= PB l. 27; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 2 = PR l. 51]; cf. p. 6 l. 8 [= PB l. 34; cf. p. 38 l. 9 = PR l. 58] et p. 13 l. 1, 6 [= PR l. 183 et PB l. 143]. La version de PR a de plus p. 38 l. 10 [= PR l. 59] et p. 38 l. 15 [= PR l. 67].

3° , , *âḥâouou* «tas de grains ou d'objets divers, trésors, richesses, fortune», , *ouaskhou-néî me âḥâouou-î* «j'en fus agrandi en mon trésor», p. 13 l. 9 [= PB l. 147], , *ra irouît âḥâouou-î* «pour me faire une fortune», p. 24 l. 1 [= PB l. 283].

4° , *âḥâouou* «chaland, navire de charge», p. 20 l. 8 [= PB l. 244].

La racine est demeurée en copte sous les formes : 1° ⲱϩⲓ, ⲟϩⲓ *T.M.B.*, ⲁϩⲉ *T. stare, manere;* — 2° ϩⲏⲏⲛⲉ, ϩⲏⲛⲉ *ecce*, de , *âḥané* avec chute du , *â*, initial; — 3° ϩⲏⲡⲡⲉ *M.* ϩⲏⲏⲧⲉ *T. ecce*, de , *âḥâ-pou*, , *âḥâ-tou*.

, * **âkhou**, verbe neutre : «voler, s'envoler», p. 21 l. 10 [cf. p. 32 l. 7 = PA fragm. P l. 2, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 10 = PR l. 21]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme absolue ⲁϣ, *T.M.* et sous la forme en *-ît* ⲁϣⲓ, ⲉⲓϣⲓ *M.* ⲉⲓϣⲉ *T. suspendere, crucificare.*

âkhamouou, subst. masc. plur. : «ornements, images» surtout des dieux, p. 24 l. 4 [= PB l. 287].

, , * , **âkhounouîti**, subst. masc. : «les appartements privés du Pharaon, le *sélamlik*», p. 2 l. 7-8 [cf. p. 28 l. 12 = OC l. 3, p. 33 l. 10 = PG l. 10 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 15 l. 12 [= PB l. 187], p. 21 l. 3 [= PB l. 251], p. 24 l. 1 [= PB l. 284], p. 29 l. 9 [= OC l. 5]; — , *âkhounouîti dâouît* «le salon d'adoration», où le roi, sortant de sa chambre, revêtait ses insignes devant les personnages admis au grand lever, et où tous les actes de la volonté royale étaient proclamés, p. 23 l. 10 [= PB l. 282].

âkhoukhou, subst. masc. : «nuit, obscurité», par dérivation «aveuglement, vertige», p. 21 l. 7 [= PB l. 254].

, **âsháou**, verbe et nom. : 1° verbe actif et neutre : «multiplier, être nombreux», , *âshâou-néî me manmanouîtou-î* «je me multipliai en mes bestiaux», en d'autres termes, «j'augmentai le nombre de mes bestiaux», p. 13 l. 9 [= PB l. 147].

2° subst. fém. , * , *âshâouîtou* «foule, multitude», p. 8 l. 5 [= PB l. 59; cf. p. 39 l. 12 = PR l. 83].

3° adj. masc. plur. , *âshâouîou*, fém. plur. , *âshâouîtou* «nombreux, nombreuses», p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 8 = OC l. 2], p. 9 l. 12 [= PB l. 91], p. 10 l. 6 [= PB l. 93], p. 11 l. 2 [= PB l. 100], p. 14 l. 1 [= PB l. 155], p. 24 l. 11 [= PB l. 296].

4° , verbe factitif en , *sâ*, *sââshâou* «faire multiplier», , *sââshâou pou masouîtou* «c'en est un qui fait multiplier les naissances», p. 9 l. 2-3 [= PB l. 69; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94].

Le mot s'est conservé en copte sous beaucoup de formes, absolues ou dérivées des formes en *-ît* : 1° ⲁϣⲁⲓ *T.M. multiplicari, dilatari, abundare, crescere*, ⲟϣ *T.M. multus numero esse, multiplicare;* 2° ⲁϣⲁⲓ, ⲁϣⲏ, *M.* ⲁϣⲉ *T.* ⲁϣⲉⲓ *B.* ϯ *multitudo, abundantia;* 3° ⲱϣ, ⲟϣ *T.M.B. multus, plurimus, magnus.*

âiqâou, subst. masc. plur. : «pains», p. 10 l. 3 [= PB l. 87]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲡ, ⲱⲓⲕ *M.* ⲡⲓ, ⲁⲓⲕ, ⲁⲉⲓⲕ *B.* ⲡⲓ, *panis.*

âouqâou, âqâou, verbe neutre : «entrer», p. 28 l. 3 [= OC l. 2] et p. 33 l. 4 [= PG l. 4], où PR l. 6 [= p. 35 l. 6] a , *ârou*, que j'ai introduit dans le texte, cf. p. 1 l. 6; p. 7 l. 8 [= PB l. 47; cf. p. 39 l. 2 = PR l. 70]. Ce verbe prend , *ra*, pour introduire le régime de lieu. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲉⲓⲕ *T. ingredi* (Piehl, *Sphinx*, t. VII, p. 73).

âît, subst. fém. : «maison, chambre», p. 24 l. 5 [= PB l. 288]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲏⲓ *T.M.B.* ⲡⲓ, ⲡ, ϩⲉⲓ *T.* ⲡ, *domus* et en composition ⲁ⁻, ⲓ⁻, ⲁⲛϩⲏⲃ *M.* ϯ *schola*, ⲁⲛⲉⲙⲣⲱ *M.* ϯ *portus*, ⲓⲛⲧⲱⲕ *T.* ⲡ *fornix.*

âît, **âouîtou**, subst. fém. : «membres», p. 3 l. 4 [= PB l. 3; cf. p. 33 l. 1 = PG l. 14 et p. 36 l. 15 = PR l. 27].

âtoukhou, âtkhou, verbe actif : «pétrir, brasser, masser», p. 20 l. 11 [= PB l. 247] dans une formule abrégée, où il faut peut-être entendre «brasser de la bière»; on donna au héros des provisions solides et on lui fit de la bière fraîche, de la *bouza*, tout le long du voyage.

*, *, * **âdou-mari**, subst. masc. : titre fréquent aux temps memphites et dans la première époque thébaine, «administrateur, curateur de district», p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 2 = OC l. 1, p. 33 l. 1 = PG l. 1 et p. 35 l. 1 = PR l. 1]. — Sur la valeur de ce titre, cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 152-156.

âzou, *, *, * **âzou, âdou, âdi**, subst. masc. : «sol, champ», p. 4 l. 1 [= PB l. 9; cf. p. 29 l. 12 = OC l. 5-6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 4 = PR l. 34].

ou : 1° terminaison des substantifs au masculin singulier et des verbes.

2° Suffixe du pluriel masculin, s'écrit d'ordinaire chez notre auteur par ajouté à la fin de la partie phonétique du mot et par ııı ajouté derrière le déterminatif, , *ḥouqáouou, ḥouqáou*, p. 11 l. 1 [= PB l. 98], p. 18 l. 9 [= PB l. 221]; cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIII.

3° Sert à introduire le pronom , *î*, de la première personne du singulier, lorsque celui-ci est le régime direct d'un verbe actif. Parfois il se met directement derrière le verbe nu, , *ane-rakhou-î anou-ou-î ra samît-toun* «je ne sais comment on m'amena en cette terre», p. 7 l. 4 [= PB l. 42], cf. p. 5 l. 4 [= PB l. 18 et p. 30 l. 6 = OC l. 7], p. 6 l. 5 [= PB l. 30], p. 17 l. 4 [= PB l. 203]; — ou suivi de , *ni, ne*, du passé , *qámḥou-né-ou-î saîti* «un Bédouin m'aperçut», p. 6 l. 1 [= PB l. 25; cf. p. 30 l. 12 = OC l. 8], p. 6 l. 4, 5 [= PB l. 29, 30], p. 12 l. 1 [= PB l. 117-118], p. 17 l. 1 [= PB l. 200]; — ou conjugué avec les pronoms des personnes au temps simple, , *rádáit-î-ou-î amouît báîti* «je me mis entre deux buissons», p. 3 l. 5 [= PB l. 5; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 5 et p. 36 l. 16 = PR l. 28]; , *radáite-f-ou-î me ḥouqá* «il m'installa prince», p. 10 l. 2 [= PB l. 86], p. 11 l. 7, 9, 11 [= PB l. 107, 109-110, 112], p. 12 l. 1 [= PB l. 117], p. 14 l. 3 [= PB l. 157]; — ou au temps en , *ni, ne*,

une fois avec , *ni, ne*, entre le pronom sujet et le régime, , *sabou-senou-né-ou-î ra nouîtou naḥaḥou* «ils me font passer aux villes éternelles», p. 14 l. 13 [= PB l. 170], les autres fois avec , *ni, ne*, entre le thème verbal et le pronom sujet , *tarou-naf-ou-î* «il me supplia», p. 41. 3 [= PB l. 11; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5 = PR l. 35], p. 5 l. 6 [= PB l. 22 et p. 37 l. 15 = PR l. 47], p. 9 l. 9 [= PB l. 78, 79], p. 13 l. 2, 7 [= PB l. 137-138, 143; cf. p. 41 l. 4, 7 = PR l. 184, 189], p. 14 l. 11-12 [= PB l. 169].

, , *, * **ouáou, ouáouou** : 1° verbe neutre : «être loin, s'éloigner, s'écarter», avec , *ra*, pour introduire le régime indirect, , *me shouni ouáou ra ḥonou-f* «que la rébellion s'écarte de Sa Majesté», p. 9 l. 6 [= PB l. 74], p. 10 l. 10 [= PB l. 98], p. 10 l. 10 [= PB l. 97]; — 2° adj. et adv. : «lointain, loin», p. 3 l. 3 [= PB l. 2; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4, p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 14 = PR l. 25], , *ne-ouáou* «de loin», p. 14 l. 7 [= PB l. 163]. , , *, *sdouáou* : verbe factitif en , *sá* de , *ouáou* «passer devant..., passer sur..., passer au-dessus de», p. 12 l. 15 [= PB l. 136; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 181], , *radáî-î sdouáou ranpouîtou ḥar ḥáâou-î* «je fis passer les années de mes membres», p. 24 l. 6 [= PB l. 290].

Le mot s'est conservé en copte sous les formes absolues et en *-ît* final, ⲟⲩⲉ *T.* ⲟⲩⲉⲓ *M. longe distare, amovere, discedere*, ⲟⲩⲉ *T.* ⲡ ⲟⲩⲉⲓ *M.* ⲫ *distantia*.

ouápou ḥar «excepté, non compté, mais», , *ouápou ḥar nefátfáît ḥáâou-î*, litt. : «*excepté que* mes membres tressautèrent», «*mais* mes membres tressautèrent», p. 19 l. 4 [= PB l. 228]; cf. pour la restitution de ce passage l'*Introduction*, p. VIII.

, **ouápouît**, subst. fém., au pluriel , *ouápouîtou* «message, mission», p. 12 l. 1 [= PB l. 117], p. 14 l. 10 [= PB l. 167], p. 15 l. 4 [= PB l. 177], p. 20 l. 6 [= PB l. 243].

, **ouápouîti**, subst. masc., au pluriel *, *, *, *ouápouatiou* «messager, envoyé», p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 10 l. 7 [= PB l. 94].

ouápouît, ouápît, subst. fém., au pluriel , *ouápouîtou* «front», p. 8 l. 2 [= PB l. 55; cf. p. 39 l. 9 = PR l. 80], p. 23 l. 2 [= PB l. 272].

ouáḥou, et à la forme en , *ît*, , *ouáḥouît*, verbe actif : «poser, placer, ajouter, additionner, augmenter, laisser, abandonner», , *aou ouáḥouît-néî* «on m'ajouta, on me servit des provisions», p. 10 l. 4-5 [= PB l. 90], , *ouáḥou-k shopsousou nîtît-senou nak*, litt. : «tu *poseras*», en d'autres termes, «tu abandonneras les richesses qui t'appartiennent», p. 15 l. 12-13 [= PB l. 187], , *ouáḥou-íábou*, litt. : «posé de cœur», en d'autres termes, «gracieux, amical», p. 17 l. 4 [= PB l. 203], , *ouáḥou khâkarouîtou nît nabouît paît* «pose (sur toi), revêts les parures de la dame du ciel», p. 22 l. 12 [= PB l. 270]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲟⲩⲱϩ *T.M.B.* ⲟⲩⲁϩ, ⲟⲩⲉϩ, *addere, addi, augeri, manere.*

ouákhou, subst. masc. : «salle à colonnes, salle d'audience», p. 21 l. 3 [= PB l. 251].

ouásou, subst. masc. : «la puissance, la richesse, le bonheur», dans l'expression , *ânoukhou ouásou* «la vie et la richesse», p. 17 l. 12 [= PB l. 211].

, * **ouásemou**, subst. masc. : «or», peut-être «électrum, vermeil», p. 21 l. 4 [= PB l. 252], p. 25 l. 7 [= PB l. 308; cf. p. 42 l. 5 = OB l. 6]. — La lecture *zâmou* a été proposée de nouveau pour ce groupe; cf. Alan Gardiner, *The reading of* , dans la *Zeitschrift*, t. XLI, p. 73-76, et Erman, *Ægyptisches Glossar*, p. 154.

, **ouásouît, ouásît**, subst. fém. : «le nome et la ville de Thèbes», p. 17 l. 8 [= PB l. 206], p. 20 l. 1 [= PB l. 238]. — Le mot se rencontre transcrit *oïs*, dans le nom , Χαμοῖς.

, **ouáît**, subst. fém. : «chemin, voie, route», , , *ra-ouáît*, litt. : «la bouche du chemin, la chaussée», p. 4 l. 2 [= PB l. 11; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5 = PR l. 35]; , *radâît ouáît* «faire route», p. 5 l. 1 [= PB l. 15-16; cf. p. 30 l. 3-4 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 41]; cf. p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 3 l. 6 [= PB l. 5; cf. p. 20 l. 8 = OC l. 5, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 36 l. 16 = PR l. 29], p. 7 l. 2 [= PB l. 40; cf. p. 38 l. 13 = PR l. 63], p. 20 l. 10 [= PB l. 247 où le mot est rétabli par conjecture], p. 21 l. 3 [= PB l. 251].

, **ouázou**, subst. et verbe : «vert, verdir», et par suite «vigoureux, prospère, prospérer». Ce thème n'est employé par notre auteur que dans :

1° , *ouázou*, subst. masc. : «l'uræus royale», ou le sceptre lotiforme autour duquel l'uræus est enroulée, , *dáî-tou ouázou me ouápouîte-k* «l'uræus t'est mise au front», p. 23 l. 2 [= PB l. 272]. Le passage complet se lit : «la sagesse est dans la bouche de ta Majesté, l'uræus t'est mise au front». Il semble faire allusion à la fiction d'après laquelle l'uræus, qui se dressait au front des rois, leur suggérait des conseils de sagesse tout en détruisant leurs ennemis par les flammes qu'elle vomissait; une adaptation d'époque hellénistique nous en est donnée dans la légende de Bocchoris (Plutarque, *De la fausse honte*, § 3).

2° , *ouázou-ouérou*, litt. : «le Très-Vert», nom que les Égyptiens donnaient à la mer en général, et plus spécialement à la Méditerranée, p. 17 l. 12 [= PB l. 211], plus rarement à notre mer Rouge.

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲟⲩⲱⲧ *T.M.* ⲟⲩⲉⲧ *T.* ⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ *M.* ⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲟⲧ *T. viridis, crudus*, ⲟⲩⲟⲧⲉ, ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ *T.* ⲟⲩⲟϯ *M.* ⲛⲓ *olus, olera.*

ouî, subst. masc. : «cercueil en forme de gaine, gaine de momie», p. 16 l. 5 [= PB l. 193].

, **ouâou**, au féminin **ouâouît, ouâît** : «un, l'un, unique», p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4 et p. 36 l. 12 = PR l. 24], p. 9 l. 3 [= PB l. 70; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94], p. 13 l. 1 [= PB l. 137; cf. p. 41 l. 3 = PR l. 182], p. 21 l. 8 [= PB l. 256], p. 22 l. 8 [= PB l. 266]; ..., *ouâou... nabou* «un chacun, chacun», p. 20 l. 10 [= PB l. 245].
, *, *, *ouâouîti, ouâîti*, nom d'agent en , *-îti*, de , *ouâou* «unique, seul», n'est employé par notre auteur que dans l'expression , *samirou ouâouîti* «l'ami unique», titre de cour, p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 1 = OC l. 1 et p. 33 l. 1 = PG l. 1].

Le mot s'est conservé en copte comme article indéterminé, sous la forme ⲟⲩ *T.M.B.* «un, une»; comme nom de nombre, sous la forme ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲁⲁ *T.* ⲟⲩⲁⲓ *M. B.* ⲟⲩⲉⲓ, ⲟⲩⲓ *T.B.*, *unus, una, solus, sola.* Les formes anciennes en , *-îti*, et , *-outou*, ont pris dans cette langue un développement considérable : ⲟⲩⲁⲧ, ⲟⲩⲁⲁⲧ *T.M.* ⲟⲩⲁⲉⲧ, ⲟⲩⲁⲉⲉⲧ *B.* avec les pronoms suffixes, *solus, sola*, de , *ouâîti*, et ⲟⲩⲱⲧ *T.M.B.* sans les suffixes, *unus, una*, de , *ouâoutou.*

ouââou, verbe neutre : «crier, prononcer une conjuration, calomnier, blasphémer», p. 15 l. 9 [= PB l. 185]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ΟΥΑ *T.M.*, *blasphemia*, ΟΥω *T.* Π, *rumor, fama, narratio.*

, * **ouâfou**, verbe actif, au propre : «tordre, serrer avec effort», d'où : 1° «*lancer* une arme», , *ouâfou-âbou pou* «c'en est un qui frappe de la corne», litt. : «qui intorquet cornu», p. 8 l. 1 [= PB l. 54; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 78]; — 2° avec le sens dérivé «frapper, châtier, soumettre», , *ouâfou-nak shanounouît atonou* «tu as soumis le cercle du disque solaire», p. 18 l. 1 [= PB l. 213]. — Le mot ne s'est pas conservé directement en copte, mais on trouve dans cette langue la forme en , *-ît*, final, ωϥε, *T.* ωϥι *M.*, *castigare, calcare, premere*, dérivée de , *âfou* «serrer, lier», qui est la forme d'où , *ouâfou*, procède par addition d'un , *ou*, préfixe.

, **ouâraou, ouârou** : 1° verbe neutre : «fuir, s'enfuir, s'exiler», p. 13 l. 11 [= PB l. 149], p. 14 l. 3 [= PB l. 156-157]; — 2° , *ouâroui*, subst. masc. : «fuyard, fugitif, transfuge, exilé», p. 7 l. 2 [= PB l. 40], p. 13 l. 11 [= PB l. 149]; — 3° , *ouâroutt, ouârît*, au pluriel , , *ouâroutou* «fuite, course», p. 17 l. 6 [= PB l. 205], p. 18 l. 11 [= PB l. 223], p. 19 l. 5 [= PB l. 229], p. 21 l. 10 [= PB l. 257], p. 22 l. 4 [= PB l. 262], p. 23 l. 7 [= PB l. 277], p. 38 l. 13 = PR l. 63], au lieu de , *ouâroui*, que porte le *Papyrus de Berlin* [l. 40; cf. p. 7 l. 2] à l'endroit correspondant.

Le mot s'est conservé peut-être dans ΟΥΟΙ *T.M. impetus, cursus*, par amuissement de , *r*, médial; le sens premier de , *ouârou*, est en effet «courir».

oubenou, verbe neutre : «se lever» en parlant du soleil, «éclairer, briller», p. 19 l. 8 [= PB l. 233].

ouâfâou, oufâou, verbe actif : «consentir, approuver». Il ne se rencontre que dans la phrase : «Quand mon cœur m'emporta sur les voies de ma fuite», , *ane-ouâfâou-î* «je ne fus point consentant», p. 7 l. 2-3 [= PB l. 40], où PR l. 64 [= p. 38 l. 13-14] porte le mot , *ouâsfâou*, plus connu au temps du deuxième empire thébain.

ouâmaît, oumaît, verbe neutre : «être épais» en parlant d'un mur, «être solide, être ferme». Il n'est employé par notre auteur que dans la locution , *oumaît-iâbou*, litt. : «épais de cœur», en d'autres termes, «ferme de cœur», p. 8 l. 5 [= PB l. 58; cf. p. 39 l. 11 = PR l. 83]. — De lui dérive :

, *oumaîtît*, subst. fém., litt. : «l'épaisseur, la salle épaisse», nom d'une salle du palais royal, peut-être le réduit ménagé dans l'*épaisseur* de la porte monumentale et où le Pharaon siégeait pour donner audience ou pour rendre la justice, p. 21 l. 2, 4 [= PB l. 250, 252].

Le mot s'est conservé dans le copte ΟΥΜΟΤ *T.M. crassitudo, crassum fieri*, ΟΥΟΜΤ *M. pinguis.*

ouânou, ouonou, ounou : 1° verbe attr. : «être, exister, être à..., appartenir à». Il est employé deux fois comme auxiliaire par notre auteur, dans : , *ouânou-ane-honou-f habou-f-néî* «Sa Majesté m'envoya», p. 15 l. 2 [= PB l. 174], et dans , *ouânou-kouî-raf dounou-kouî har khâît-î* «je m'étendis sur mon ventre», p. 21 l. 4-5 [= PB l. 252]; sauf en ces endroits il conserve toujours sa valeur pleine, , *hâzou-néî ouânou hârou* «je me levai quand fut le jour», p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 4-5 = PR l. 34], , *ane-aou ouânou khoprouît me khounou* «serait-ce qu'il est arrivé quelque chose au palais?», p. 6 l. 9 [= PB l. 35; cf. p. 38 l. 9-10 = PR l. 59], , *ane-ouânou raouî* «il n'y a pas moyen d'écarter», p. 8 l. 8 [= PB l. 62], , *ane-aou ouânou toudou* «si c'est un pauvre hère», p. 12 l. 3 [= PB l. 120], , *ane-aou ouânou kaî nakhouîti* «n'est-ce pas un autre brave?», p. 12 l. 13 [= PB l. 133; cf. p. 40 l. 14 = PR l. 178], , *ane-ouânou maoute-k* «il ne sera pas que tu meures», p. 16 l. 9 [= PB l. 197], , *me ouânou mââ samîrou* «une maison de celles qui sont pour un ami», p. 24 l. 10 [= PB l. 296].

2° , *ouânouît*, forme en *-ît* finale, est employée une seule fois avec le sens relatif , *me satpouou ne ouânouît henâ-f* «des terrains de choix qui lui appartenaient», p. 9 l. 10 [= PB l. 80].

3° , * , * , * , part. plur. : «ceux qui sont», , *masouou soutonou ouânouiou me-khâît mâshâou poun* «les enfants royaux qui sont avec cette armée», p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 11-12 = PR l. 23].

4° , , * , *ouânounou*, forme à seconde radicale redoublée,

employée le plus souvent avec le sens relatif : , *mâtonou-ame pá ouánounou ḥar Qamouît* «un cheikh qui avait été en Égypte», p. **6** l. **2** [= PB l. 26; cf. p. **38** l. **2** = PR l. 50], , *ouánou-nou-ara-f taou pfi mai mâá me khomouite-f noutir pfi manakhou ouánounou-sánazou-f khâîti samouitou* «comment serait cette terre sans lui, ce dieu bienfaisant dont la terreur est chez les pays étrangers?», p. **7** l. **5-6** [= PB l. 43-44; cf. p. **38** l. **16** = PR l. 67-68], , *mâ-kou-tou áàou ouánounou-k ḥenâ-î* «toi ici, tant que tu seras avec moi», p. **9** l. **8** [= PB l. 77], , *are ouánounou iábou-f ra âḥâou* «si son intention est de se battre», p. **12** l. **6** [= PB l. 125], , *ouánounou baoukou-ame sánazou zadou sit* «tandis que le serviteur ici présent craignait de le dire», p. **18** l. **3-4** [= PB l. 215], , *ḥarouît pou ouánounou-s me khâît-î* «c'est la crainte qui était dans mon sein», p. **22** l. **3-4** [= PB l. 262].

5° , *ouánounouîti*, forme féminine du nom d'agent en -*ît* finale dérivé du mot précédent : , *samouît ouánounouîti-si ḥar mâou-f* «le pays qui est à sa discrétion», p. **9** l. **7** [= PB l. 75]. La vocalisation en *i* final a entraîné ici par enharmonie l'emploi du pronom , *si*, vocalisé en *i*.

Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲟⲩⲟⲛ *T.M.B.* ⲟⲩⲁⲛ *B.* ⲟⲩⲛ *T.* *esse, habere, res aliqua existens, aliquid.*

ouánou, ouonou, ounou, verbe actif : «ouvrir», p. **11** l. **14** [= PB l. 115]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲟⲩⲱⲛ *T.M.* ⲟⲩⲟⲛ *T.M.* ⲟⲩⲉⲛ *T. aperire*, ⲟⲩⲱⲛ *T.* ⲡ *apertio.*

ouárou, ouêrou, au féminin **ouârouît, ouârît, ouêrît, au duel féminin** **ouârîti**, adj. : «grand, aîné» en parlant des enfants : , *saîte-f ouârît* «sa fille aînée», p. **9** l. **10** [= PB l. 79]; , *ouêrou-naf arpouou ra mâou*, litt. : «grand à lui les vins plus que l'eau», en d'autres termes, «il a plus de vin que d'eau», p. **9** l. **12** [= PB l. 82]; cf. p. **14** l. **4** [= PB l. 152], p. **17** l. **6** [= PB l. 205]. Placé derrière un adjectif, , *ouêrît*, l'élève au superlatif : , *áàou ouêrît* «très grand», p. **22** l. **8** [= PB l. 265].

Le mot entre dans des locutions nombreuses, dont quelques-unes ont été employées par notre auteur : , , , *ouêrît*

ḥosouîtou «la grande des favorites», titre des princesses et des reines, p. **1** l. **4** [cf. p. **28** l. **1** = OC l. 1, et p. **33** l. **3** = PG l. 3 et p. **35** l. **3-4** = PR l. 3]; , *isît ouêrît* «le grand siège», p. **21** l. **4** [= PB l. 252] pour désigner le trône ou l'estrade royale (v. *s. v.* , *isît*); , *raouîti-ouêrîti* «la double grande porte, le palais, le Pharaon», p. **1** l. **8** [cf. p. **28** l. **6** = OC l. 2, p. **33** l. **6** = PG l. 6 et p. **36** l. **2** = PR l. 9], dont on trouvera les variantes *s. v.* , *raouîti.*

1° , *ouárît, ouêrît*, subst. fém. : «la Grande», nom d'une déesse égyptienne, probablement Sokhît-Sakhmouît, p. **8** l. **8** [= PB l. 64; cf. p. **39** l. **15** = PR l. 88].

2° , *Ouárourît*, subst. fém. : nom d'une déesse du pays de Pouanît, p. **17** l. **11** [= PB l. 209].

Le mot , *ouêrou*, ne s'est conservé en copte que dans ⲟⲩⲏⲣ *T.M. quot, quantus.* Il se rencontre en transcription grecque sous les formes ⲟⲩⲏⲣⲓ, ⲟⲏⲣⲓ, dans les noms propres.

ouáraḥou, ourḥou, verbe actif : «oindre, parfumer», p. **24** l. **10** [= PB l. 295]. — Le mot se retrouve peut-être, avec amuissement de , *ra*, médiale, dans le copte ⲟⲩⲉϩ de ⲟⲩⲉϩ-ⲃⲱ, ⲟⲩⲉϩ-ϥⲱ *T.* *κομᾶν, comam alere.*

, **ouárashou**, verbe neutre : «passer le jour, passer le temps, veiller», p. **4** l. **1** [= PB l. 5; cf. p. **29** l. **12** = OC l. 5 et p. **37** l. **4** = PR l. 33], p. **14** l. **4** [= PB l. 158].

, , *ouárashouîtou, ouárshouîtou*, nom d'agent dérivé de , *ouárashou* «les gens qui veillent, veilleurs, guetteurs, guet», p. **5** l. **4** [= PB l. 18; cf. p. **30** l. **7** = OC l. 7 et p. **37** l. **12** = PR l. 44].

Le mot s'est conservé en copte complet dans ⲟⲩⲉⲣϣⲉ *T.* ⲟⲩⲉⲣϣⲓ, ϯ *M. vigilia, custodia*, et peut-être, avec amuissement de , *ra*, médiale, dans ⲟⲩⲉⲓϣ *T.* ⲟⲩⲁⲓϣ *B.* ⲡ *tempus.*

ouáradou, verbe neutre : «reposer, se reposer, être immobile», p. **14** l. **13** [= PB l. 171].

; ; **ouáhamou, ouáhmou** : 1° verbe actif : «réitérer, redoubler, renouveler, répéter, raconter», , *ouáhmou-tou-néi* «cela me fut répété», p. **7** l. **1** [= PB l. 38; cf. p. **38** l. **12** = PR l. 62], , *ane-ouáhmou-naf âou* «il n'a pas redoublé le coup», p. **8** l. **7-8** [= PB l. 62; cf. p. **39** l. **14** = PR l. 86], , *ouáhmou-sá*, litt. : «répéter le dos», en d'autres termes, «contredire, s'opposer à...», p. **12** l. **5** [= PB l. 124],

ouáhmou sánazou-k me taouou samouîtou «on se raconte la terreur que tu inspires dans tous les pays», p. 18 l. 1 [= PB l. 212], *aou maî khâouîtou âdou ouáhmou-sit* «c'est comme chose d'importance que le répéter», p. 18 l. 4 [= PB l. 216].

2° *ouáhmouî*, subst. masc. : «héraut, interprète», celui des officiers de la cour qui transmettait aux sujets la parole du souverain ou qui proclamait les arrêts de sa justice, p. 7 l. 4 [= PB l. 42], p. 19 l. 4 [= PB l. 228].

Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲁϩⲉⲙ *T.M.B.* ⲟⲩⲁϩⲙ *T.* ⲟⲩⲱϩⲉⲙ, ⲟⲩⲟϩⲉⲙ, ⲟⲩⲱϩⲙ, ⲟⲩⲟϩⲙ *T., interpretari, respondere, iterare, contradicere*, ⲡⲓ *M.* ⲡ *T. contradictio, oppositio, iteratio, renovatio.*

ouáḥâouîtou, ouḥouîtou, nom fém. plur. : «clan, tribu», p. 6 l. 3 [= PB l. 28; cf. p. 38 l. 3 [= PR l. 52], p. 10 l. 2, 7 [= PB l. 86, 94], p. 11 l. 12 [= PB l. 113], p. 12 l. 10 [= PB l. 130], p. 16 l. 12 [= PB l. 200], p. 20 l. 3 [= PB l. 240].

* **ouásfâou**, verbe neutre : «chômer, être paresseux», p. 38 l. 13-14 [= PR l. 64], au lieu de *ouáfdou*, que donne le *Papyrus de Berlin* [l. 40 = p. 7 l. 3]; cf., pour ce passage, l'*Introduction*, p. XX et seq. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲱⲥϥ *T.B.* ⲟⲩⲉⲥϥ *T. vacare, otiosus esse, abolere.*

* **Ousirîtsen**, ou mieux, comme le veut Sethe, *Sánouosrît, Senousrît*, nom de trois Pharaons de la XIIe dynastie. Celui dont il est question dans les *Mémoires de Sinouhît* est *Sánouosrît Ier*, p. 1 l. 4 [cf. p. 28 l. 1 = OC l. 1; cf. p. 35 l. 4 = PR l. 4], p. 2 l. 3 [cf. p. 28 l. 9 = OC l. 3 et p. 36 l. 4 = PR l. 13]; cf. *Introduction*, p. XXXVI. — Le mot s'est conservé en grec, chez Manéthon, sous la forme Sésôstris pour Sénôstris.

ouásoukhou, ouáskhou : 1° verbe neutre : «être large, s'élargir, s'enrichir», *ouásoukhou-néî me ḥâouou-î* «j'en fus agrandi en mon trésor», p. 13 l. 9 [= PB l. 8]; — 2° adj. : «large» *ouáskhouît isît-î* «ma place est large», p. 14 l. 2 [= PB l. 155].

ouáskhouît, subst. fém. dérivé du précédent, litt. : «un bateau large, chaland, galiote, vaisseau de charge», p. 4 l. 4 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 7 = PR l. 38].

sáouáskhou, verbe factitif en —, *sá-*, dérivé de *ouásoukhou* «rendre large, élargir», p. 9 l. 4 [= PB l. 71; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 95, où il ne reste plus que les deux premières lettres du mot].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲟⲩⲱϣⲥ *T.M.* ⲟⲩⲟϣⲥ *M. latitudo, dilatare*, ⲟⲩⲉϣⲥ *B. dilatare*, et, au féminin, ⲟⲩⲏϣⲥⲓ *M.* ϯ *latitudo, profunditas.*

ouástounou, verbe neutre : «marcher à grands pas, se promener», p. 11 l. 13 [= PB l. 115]. — Le thème s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲉⲥⲑⲱⲛ *M.* ⲟⲩⲉⲥⲧⲱⲛ *T. locus spatiosus*, ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ *M.* ⲟⲩⲟⲥⲧⲛ *T. dilatare, latitudo, spatiosus.*

ouáshabou, ouáshbou : 1° verbe neutre et actif : «répondre, converser avec quelqu'un, raconter», *ouáshbou-néî-naf* «je lui répondis», p. 7 l. 7 [= PB l. 46]; *ouáshbou-néî sit* «je lui répondis cela», p. 22 l. 2 [= PB l. 261]; cf. p. 22 l. 3 [= PB l. 261]; — 2° subst. masc. : «réponse», p. 22 l. 2 [= PB l. 261].

Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲱϣⲃ, ⲟⲩⲱϣϥ, ⲟⲩⲟϣⲃ *T.M. respondere.*

ouáshadou, ouáshdou, verbe actif : «interpeller», *noutir poun ḥar ouáshdou-î khenoumou* «ce dieu m'interpella à voix forte», p. 21 l. 6 [= PB l. 254]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲟⲩⲱϣⲧ *T.M.*, ⲟⲩϣⲧ *adorare, placare.*

ouágâoui, ougâoui, subst. masc. : «usure, débilité sénile, faiblesse», p. 14 l. 11 [= PB l. 168-169].

ouîtou, subst. fém. plur. : «bandelettes funéraires, maillot», p. 16 l. 4 [= PB l. 192].

* **ouádou, oudou**, verbe actif : «lancer, jeter, émettre un son», *ouádou-néî âḥâouou-î*, litt. : «je jetai mes traits», en d'autres termes, «je déliai mon paquet de traits», p. 12 l. 8 [= PB l. 127-128]; *ouádou-néî ashanounou-î* «je jetai mon cri de victoire», p. 13 l. 4 [= PB l. 140; cf. p. 41 l. 5-6 = PR l. 187 où l'expression phonétique , *ouádou*, a disparu et où l'on ne voit plus que le déterminatif]; p. 22 l. 7 [= PB l. 165]; — *ouádou-ḥarou*,

litt. : «celui qui jette sa face», en d'autres termes, «hardi, querelleur, hutin», p. 8 l. 6 [= PB l. 60; cf. p. 39 l. 12 = PR l. 84, où le a disparu].

ouâdoubou, ouâdbou, verbe actif : «tourner, retourner, renvoyer», , *ouâdbou-f âou ra bou ḥouî-naf taou ame-f* «il se tourne vers l'endroit où il a frappé la terre», p. 14 l. 8 [= PB l. 163-164]. — Le copte a conservé le mot sous la forme ⲟⲩⲱⲧⲉⲃ, ⲟⲩⲱⲧⲉⲃ, *T.M., transire, transgredi, transmutare, convertere.*

, * **ouâzâou, ouzâou,** adj. et verbe : «sain, être sain, être en bonne santé», dans l'expression , *ânoukhou, ouâzâou, sanabou* «vie, santé, force», v. *s.v.* , *ânoukhou.* — Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩϫⲁⲓ̈ *T.M. salvari, sanus,* ⲟⲩⲱϫ, ⲟⲩⲟϫ *M.T. sanus.*

, , * **ouâzâou, ouzâou.** — 1° verbe neutre : «passer, se diriger vers..., aller à..., venir», avec , *ra,* du régime indirect de lieu, p. 6 l. 9 [= PB l. 36; cf. p. 38 l. 10 = PR l. 60], p. 23 l. 10 [= PB l. 282]; sur l'idiotisme , *ouâzâou ra akhouît,* v. *s.v.* , *akhouît;* — 2° subst. masc. : «le passer à l'horizon, au tombeau, convoi funèbre, trépas», , *takan-ouî-ne-ouâzâou* «le trépas s'est rué sur moi», p. 14 l. 13 [= PB l. 171], , *irouîtou-nak shamsou ouâzâou* «quand on te fait une suite et un convoi», en d'autres termes «quand on suit ton convoi», p. 16 l. 5 [= PB l. 192].

ouâzââou, verbe actif : «peser, décider, juger», , *ouâzââou-tou-nak khâouî me safouîtou* «tu es pesé, tu es jugé, la nuit des huiles», p. 16 l. 4 [= PB l. 191]. — Le mot est demeuré en copte sous la forme ⲟⲩⲟⲧ, ⲟⲩⲉⲧ ⲉⲃⲟⲗ, ⲑⲩⲱϯ ⲉⲃⲟⲗ, *M.* ⲟⲩⲱⲱⲧⲉ *T. separare, distinguere, segregare.*

, * **ouâzou, ouzou,** et à l'infinitif en , *-ît,* , *ouâzouît, ouâzît.* 1° verbe actif : «ordonner, décréter», p. 7 l. 10 [= PB l. 50; cf. p. 34 l. 4 = PR l. 74], p. 18 l. 7 [= PB l. 219]. — 2° subst. masc. : «ordre, décret», p. 15 l. 4, 6, 7 [= PB l. 178, 180, 181], p. 16 l. 12 [= PB l. 199], p. 17 l. 5 [= PB l. 204]. On le rencontre :

1° Dans la locution , * , *ouâzouît-moudouou* «émettre des paroles, décréter», et comme substantif «résolutions, décrets», p. 7 l. 9 [= PB l. 49; cf. p. 39 l. 4 = PR l. 73];

2° Sous la forme factitive : , *sâouâzouît,* verbe actif : «transmettre, adjuger, léguer, des biens ou des personnes», p. 19 l. 10 [= PB l. 234], p. 20 l. 2 [= PB l. 239].

ba, baî, subst. masc. sing. : «l'âme», p. 21 l. 7 [= PB l. 255], au pluriel , *baîou, bêou* «les âmes», p. 8 l. 9 [= PB l. 64; cf. p. 39 l. 15 = PR l. 88], et dans le nom divin , *nafirbaiou* (*q.v.*). — Le mot ne s'est pas conservé en copte, mais nous l'avons en transcription grecque, au singulier Βαΐ dans Horapollon (I, 7), puis en composition, sous la forme Βι- dans Βίνωθρις, «âme divine», Βινέχης, «âme vivante», sous la forme Βηού, Βηύ, Βίου, au pluriel dans les noms propres, surtout dans ceux des décans.

baḥou, subst. masc. : «phallus, membre viril», n'est employé par notre auteur que dans la locution , *me-baḥou,* litt. : «au phallus de...», par suite, «en présence de..., devant...»; , *me-baḥou-k* «devant toi», p. 22 l. 5 [= PB l. 263], , *me-baḥou-f* «devant lui», p. 12 l. 11 [conjecture d'après le passage mutilé de PR l. 176], p. 21 l. 5 [= PB l. 253].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲙⲁϩ *T.,* dans la locution ⲙⲙⲁϩ *T., ante..., in conspectu...,* par un changement du , *b,* en ⲙ.

bââḥouît, subst. fém., dérivé du précédent : «virilité», p. 16 l. 3 [= PB l. 190].

, * **baoukou,** subst. masc. : «serviteur, valet», p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 4 = OC l. 1 et p. 35 l. 3 = PR l. 3], p. 17 l. 5 [= PB l. 204]. Notre auteur emploie très fréquemment la locution , *baoukou-ame,* litt. : «le serviteur ici, le serviteur ici présent», en d'autres termes «moi», p. 15 l. 3, 5 [= PB l. 175, 178], p. 17 l. 3, 6 [= PB l. 202 avec une correction, 205], p. 18 l. 2, 3-4, 5, 11 [= PB l. 213, 215, 217, 223 avec une correction], p. 19 l. 10, 11 [= PB l. 234, 235, 236], p. 20 l. 5 [= PB l. 241]. C'est une formule de politesse employée par l'inférieur à l'égard de son supérieur, par Sinouhît à l'égard du roi.

Le mot dérive peut-être de la même racine que le verbe expliqué à l'article suivant.

Il s'est conservé en copte sous la forme ⲃⲱⲕ, *M.* ⲡⲓ, *servus, famulus*, ⲃⲱⲕⲓ, ⲃⲟⲕⲓ, *M.* ϯ, *serva, ancilla*, avec le pluriel irrégulier ⲉⲃⲓⲁⲓⲕ, *M.* ⲛⲓ, *servi, ancillæ*.

báoukou, verbe neutre : «travailler, fabriquer», , *noutir áâou maouitou râ har sashsáou baoukou-naf zosouf* «le dieu grand, l'image de Râ, s'entend à l'œuvre qu'il a faite», litt. : «à ce qu'il a fabriqué lui-même», p. **18** l. **5** [= PB l. 216]. — Le mot ne se trouve plus dans le copte qu'en composition, dans ⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ *T.*, *coriarius*, litt. : «celui qui travaille (ⲃⲁⲕ-) le cuir» ⲃⲁⲕⲙⲁⲧⲟⲩ *T. venenatus*, ⲃⲁⲕⲱⲛⲉ *T. saxa jaculans*.

bágásou, subst. masc. : «poignard», p. **12** l. **8** [= PB l. 128].

bâqáou, subst. masc. : «huile de ban», p. **9** l. **13** [= PB l. 83], extraite par les Syriens des fruits de l'arbre , *báqáou*, qui serait le *Moringa aptera*, d'après Loret, *La Flore pharaonique*, n° 95, p. 39-40.

bâit, subst. fém. : «buisson»; au duel , , *baouiti*, p. **3** l. **5** [= PB l. 5; cf. p. **29** l. **8** = OC l. 5, p. **33** l. **15** = PG l. 5 et p. **36** l. **16** = PR l. 28], p. **5** l. **3** [= PB l. 18; cf. p. **30** l. **6** = OC l. 7, p. **34** l. **6** = PG l. 22 et p. **37** l. **11-12** = PR l. 44]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲃⲱ *T.M.* ⲧ, *arbor, frutex*.

bâîtou, subst. fém. : «miel», p. **9** l. **12** [= PB l. 83]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲉⲃⲓⲱ *T.M.* ⲡ, ⲉϥⲉⲓⲱ *T. mel*.

, **bâîti**, subst. masc. : «le roi de la Basse-Égypte». Le mot est un nom dérivé de , *bâît* «l'abeille», et il désigne l'homme qui a pour totem l'abeille, le roi de l'Égypte du Nord : il semble être apparenté au libyen *battos* qui, d'après Hérodote (IV, clv) signifiait «roi». Il se rencontre chez notre auteur, dans les deux locutions suivantes :

1° , *souti bâti*, p. **1** l. **6** [cf. p. **28** l. **4** = OC l. 2, p. **35** l. **6** = PR l. 6], p. **6** l. **10** [= PB l. 36; cf. p. **38** l. **10** = PR l. 60 où le titre est omis], p. **15** l. **1**, **5** [= PB l. 173, 179].

2° , , *sázáouîti* (?) *bâti*, p. **1** l. **1** [cf. p. **27** l. **1** = OC l. 1, avec une correction indiquée à la note 1 de la même page], «l'homme au collier et au sceau du roi de la Basse-Égypte»; cf. *s. v.*, , *sázáouît*.

, **baoukou**, subst. masc. : «épervier», ou selon Loret, «faucon», p. **2** l. **9** [cf. p. **29** l. **1** = OC l. 3, p. **33** l. **11** = PG l. 11 et p. **36** l. **10** = PR l. 21]. Ici le mot s'applique au roi. — Il est demeuré dans le copte ⲃⲏϫ *M.* ⲡⲓ, ⲃⲏϭ *T.*, *accipiter*.

bou, subst. masc. : «lieu, place», p. **14** l. **4** [= PB l. 158], et p. **14** l. **8** [= PB l. 164, où il a été rétabli par conjecture]. Il sert à former des locutions abstraites, dont une seule est employée par notre auteur : , *bou nafir* «le bien», litt. : «la bonne place», p. **9** l. **6-7** [= PB l. 74-75].

bouniraouîtou, **bounaît**, subst. fém. : «douceur», p. **8** l. **10** [= PB l. 65-66; cf. p. **40** l. **1** = PR l. 90]. , litt. : «le grand de douceur, le très doux, le très charmant». , *bounaît*, dérive par amuissement et chute de , *ra*, final de , *bounirai*, p. **20** l. **4** [= PB l. 241], qui signifie, comme verbe neutre : «être doux», et comme adjectif «doux», avec tous les sens que ce mot prend en français. Dans le passage où notre auteur l'emploie, il s'applique aux arbres fruitiers, de préférence, aux dattiers; , *khaît-i nabu bounirai* «tous mes *bois doux*, tous mes dattiers». Le copte n'a conservé que la forme sans , *r*, finale, ⲃⲉⲛⲓ *M.* ⲃⲛⲛⲉ, ⲃⲏⲛⲛⲉ *T.* ⲡ, *palma, arbor*, ⲧ, *dactylus palmæ*, ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ *M.* ϩⲁⲛ *palmæ*.

, * **bouháou**, verbe actif et neutre : «fuir, rétrograder», p. **8** l. **9** [= PB l. 63; cf. p. **39** l. **14** = PR l. 87]. — De ce mot, dérive le nom d'agent, , , *bouhâoui*, subst. masc. : «fuyard», p. **8** l. **3** [= PB l. 56; cf. p. **39** l. **10** = PR l. 81].

besou, verbe actif et neutre : «introduire quelqu'un dans..., entrer, monter, se lever», p. **16** l. **10** [= PB l. 197], p. **21** l. **11** [= PB l. 259]. Le sens de ces deux passages n'est pas très clair, mais il semble qu'il y soit question des rites de l'enterrement : , *ane besoutou amouou* «les Amou ne t'introduiront pas (au tombeau?)», p. **16** l. **10** [= PB l. 197].

, **báatiou** «briquetiers», p. **24** l. **11** [= PB l. 296]. La lecture du signe transcrit ici est incertaine. Je compare le mot de notre texte au terme , *bâiti* (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 441), que l'on traduit d'ordinaire par «berger», et qui me paraît désigner «le briquetier, le fabricant de briques crues».

boudît, subst. fém. : «épeautre», p. 9 l. 13 [= PB l. 84], *Triticum spelta*. — Le mot est resté en copte sous la forme ⲃⲱⲧⲉ *T.* ⲃⲱϯ, ⲃⲟϯ *M.* ⲡⲓ ὄλυρα, *far.*

■

pâî, pâ, pronom proclitique démonstratif du masculin et du singulier : «celui-ci, celui-là, ceci, cela, ce, cet», p. 6 l. 2 [= PB l. 26; cf. p. 31 l. 1 = OC l. 9 avec une faute du copiste, et p. 38 l. 2 = PR l. 50]. A partir de la seconde époque thébaine, il n'est plus guère employé que comme article.

paîtou, nom collectif : «les hommes», p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2, p. 31 l. 5 = PA fragm. N l. 1, et p. 36 l. 2-3 = PR l. 10]. C'est une vieille expression qui, dès cette époque, n'était plus employée que dans le style relevé. Elle a donné naissance au titre , *rapaî*, , *rapaîtou*, *q. v.*

pou, poui (?), pronom enclitique démonstratif, du masculin et du singulier : «celui-ci, celui-là, ceci, cela, ce, cet». Il n'est plus employé, dès cette époque, que dans un certain nombre de combinaisons syntactiques :

1° Derrière un pronom absolu des personnes, derrière un substantif ou un adjectif simple ou composé, même derrière un verbe à un temps personnel dont il est le sujet, , *ane nitouf pou* «point lui celui-ci», p. 22 l. 9 [= PB l. 267], , *parouî pou* «un héros celui-ci», p. 11 l. 9 [= PB l. 110], , *nabou sâît pou* «un maître de sagesse celui-ci», p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3-4 = PR l. 72], , *éitou-f pou* «il est allé (il a fini) celui-ci», p. 25 l. 8 [= PB l. 311; cf. p. 42 l. 7 = OB l. 8 où l'on a la variante , *éiou-s pou*], ce que l'on rend généralement en français par «c'est, c'était...» selon les cas, «*ce n'est pas* lui, *c'est* un héros, *c'est* un maître de sagesse, *c'est* fini». Cette combinaison est très fréquente chez notre auteur, p. 7 l. 8, 9, 11 [= PB l. 47, 48, 51; cf. p. 39 l. 3, 4, 6 = PR l. 71, 72, 76], p. 8 l. 2, 3, 4, 5, 6, 10 [= PB l. 54, 55, 56, 57, 58, 60, 65; cf. p. 39 l. 8, 9, 10, 11 = PR l. 78, 80, 81, 82, 83], p. 9 l. 2, 3, 4, 11 [= PB l. 69, 70, 71, 81; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94], p. 11 l. 9, 14 [= PB l. 110, 113, 116-117], p. 12 l. 7 [= PB l. 126], p. 14 l. 5 [= PB l. 160], p. 18 l. 2 [= PB l. 213].

2° , *pou*, prend alors assez souvent une valeur relative : , *amouîanshouî houqdou pou ni Tonou harouît* «Amouianshoui, ce prince du Tonou haut», soit en français «Amouianshoui qui

est le prince du Tonou haut», p. 6 l. 5 [= PB l. 30-31; cf. p. 38 l. 5-6 = PR l. 55], , *mâkouî...*, *khontiâoushouî...*, *manousa...*, *houqdou pou metroutou* «Makoui, Khontiâoush, Manousa, les princes ceux-ci qui portent témoignage», soit en français, «Makoui, Khontiâoushou et Manousa *qui sont* les princes qui rendent témoignage».

3° Il se combine enclitiquement avec des adverbes tels que , *asou*, proclitiquement avec des adverbes tels que , *gârît* : , *ane irouît-î âou ni noutir iasou pou* «je ne l'ai pas fait, la main du dieu *à savoir ceci*», en d'autres termes, «je ne l'ai pas fait, mais *ç'a été* la main du dieu», p. 22 l. 3 [= PB l. 262]; , *nakhouîti pou gârît iroui me khopeshou-f* «*c'est certes* un brave qui joue de la harpê», p. 7 l. 11 [= PB l. 51].

4° Combiné avec un thème verbal et avec le verbe , *iri*, *irouî*, , *irouît*, *irouîtou*, *iroutou*, à l'actif ou au passif, , *pou*, forme une expression qui exprime les relations diverses de subordination dans lesquelles la première partie d'une phrase se trouve par rapport à la seconde : , *éiouît pou irouî-naf-néî*, litt. : «*venir ceci il fit* à moi», c'est-à-dire, «*quand il fut venu* vers moi», p. 12 l. 11 [cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176, dans un passage que PB avait omis]; , *éiouît pou irouîtou ra baoukou ame irouît honou-k me marouîte-f*, litt. : «*venir ceci a été fait* au serviteur ici, fasse ta Majesté à ton gré!», c'est-à-dire : «*puisqu'on est venu* jusqu'au serviteur ici présent, que ta Majesté agisse à son bon plaisir», p. 19 l. 11 [= PB l. 236]; , *éiouît pou irouît-ne-baoukou-ame me khontît hodbou-néî har Horou-ouaîtou*, litt. : «*venir celui-ci fit* le serviteur ici en allant au Sud, je fis étape à Ouaouîtou-Horou», en d'autres termes, «lorsque le serviteur ici présent eut marché vers le Sud, je fis étape à Ouaouîtou-Horou», p. 20 l. 4-5 [= PB l. 241-242].

a donné en copte ⲡⲉ, qui est commun à tous les dialectes.

Pouanît, p. 17 l. 11 [= PB l. 210]. Ce nom paraît s'être appliqué primitivement aux régions situées au sud-ouest de l'Égypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge, entre le Ras Banas et Saouakîn, mais il se déplaça et il remonta vers l'Équateur, à mesure que les connaissances géographiques des Égyptiens

s'accroissaient dans cette direction. Sous le second empire thébain, on l'entendait de toute la côte africaine de la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab el-Mandeb et du pays des Somalis, la *Thurifera* et la *Cinnamomifera regio* des géographes de l'âge classique; il semble même avoir été transféré plus tard aux portions voisines de l'Arabie, surtout à l'Yémen.

pfâ, **pfi**, pronom enclitique démonstratif du masculin et du singulier, désignant de préférence les objets et les personnes éloignés, «celui-là, cela» : *ta pfi* «cette terre-là», p. 7 l. 5 [= PB l. 43; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67], *noutir pfâ manoukhou* «ce dieu bienfaisant là», p. 7 l. 6 [= PB l. 44; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 68], *ane zadou ânoukhou sâ-pfi* «je ne me dis plus *Vis* après cela», p. 29 l. 10 [= OC l. 5, en variante au texte adopté dans l'édition, p. 3 l. 8].

me paraissent n'être que des formes secondaires des pronoms, *poui*, où l'*ou* s'est fait consonne dans la prononciation au contact de l'*î*, *poui, pwi, pwî* ou *pfî*.

pafisou, **pafisouît, pafisît** (voir à *pasifou*).

poun, pen, pronom enclitique démonstratif du masculin et du singulier, désignant de préférence les objets et les personnes rapprochés : «celui-ci, ceci, ce, cet». Il peut s'employer également derrière les substantifs masculins au pluriel qui ont un sens collectif, *mâshâou poun* «cette armée», p. 3 l. 1-2 [cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 23], *samou poun* «cette condition, cet état», p. 15 l. 1 [= PB l. 173-174]. *poun*, est chez notre auteur le plus employé des pronoms démonstratifs : p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 23], p. 3 l. 7 [= PB l. 6-7; cf. p. 37 l. 2 = PR l. 30], p. 9 l. 3 [= PB l. 70], p. 11 l. 2 [= PB l. 99], p. 12 l. 10 [= PB l. 131], p. 13 l. 5 [= PB l. 142], p. 15 l. 1, 7, 10 [= PB l. 173-174, 181, 185], p. 16 l. 12 [= PB l. 199], p. 21 l. 5 [= PB l. 253], p. 23 l. 6 [= PB l. 276].

poun, est une forme de *pou*, développée par l'adjonction de la post-formante, comme *boun*, de *bou*, *ane*, de *â*, etc.

parou, perou, pirou, et, par amuissements de *r*, finale, *pa, pe, pi*, au duel *parouî, pirouî* «maison», par suite, «palais», et «temple», p. 14 l. 2 [= PB l. 155], p. 20 l. 7 [= PB l. 243], p. 24 l. 3, 4, 10 [= PB l. 286, 288, 296], p. 25 l. 4 [= PB l. 305].

Ce mot forme des composés nombreux dont deux seulement se trouvent chez notre auteur :

1° *pa soutonou*, avec le renversement d'honneur pour, p. 20 l. 7 [= PB l. 243], «maison du roi, palais du roi».

2° *parouî-ḥazouî* «les deux maisons blanches», p. 24 l. 4 [= PB l. 288], nom qu'on donnait aux magasins dans lesquels les fonctionnaires du roi ou des seigneurs entreposaient certaines des matières de l'impôt, les étoffes et les objets de parure, les parfums, les vins, les liqueurs. Ces magasins étaient doubles, selon l'usage qui voulait que tout ce qui touchait le roi fût mis au duel, par allusion aux deux royautés dont se composait la royauté de l'Égypte (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 249-252); toutefois on rencontre assez souvent la forme simple, *parou ḥazou*.

parou, perou, pirou, verbe neutre : «sortir», à l'origine «sortir en montant», comme le soleil fait lorsqu'il se lève à l'horizon, p. 15 l. 8 [= PB l. 182]. Cette racine se rencontre également chez notre auteur sous les formes suivantes :

1° avec le final, *parouît, perouît, pirouît*, p. 7 l. 9 [= PB l. 49; cf. p. 39 l. 4 = PR l. 73], p. 24 l. 1 [= PB l. 283]; même sens que la forme nue.

2° *parouî, pirouî*, comme nom d'agent en, *-î*, final, appliqué tantôt aux hommes, *parouî*, un homme qui *sort* du commun, un «brave», p. 11 l. 9 [= PB l. 110], tantôt aux animaux, *parouît*, un taureau qui *sort* du commun, un «maître-taureau», p. 12 l. 5 [= PB l. 123].

3° *sâparou, sâpirou*, le factitif en, *sâ-* «faire sortir», p. 12 l. 13 [= PB l. 135; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 181, où le factitif s'est perdu dans la lacune qui termine la ligne précédente], *kharou me-khâît sâparou-néî khââou-f* «or après que j'eus fait sortir ses javelines», c'est-à-dire «après que je l'eus obligé à se dépouiller de ses javelines en me les jetant».

Elle entre dans un assez grand nombre d'expressions dont une seule est employée par notre auteur : *parou-âou, pirou-âou*, subst. masc., litt. : «celui qui *sort* (qui se distingue) par le bras, un brave, un héros», p. 7 l. 12 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 76 où le groupe est mutilé].

parou, pirou, ne s'est conservé en copte que dans quelques-uns de ses sens secondaires : пєıрє, пıрє, пєррє *T.*, *oriri, nasci*, пєıрє євоλ *T.* ϕıрı євоλ *M.* *effulgere, splendere*, ϕорı євоλ, ϕıрı євоλ *M.* *florere, florescere*, et leurs dérivés.

pahou, verbe actif : «atteindre quelque chose ou quelqu'un, arriver à. . . », p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9 = PR l. 20], p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 8 = OC l. 7 et p. 37 l. 13 = PB l. 46 où le groupe est mutilé], p. 6 l. 8 [= PB l. 34], p. 21 l. 11 [= PB l. 258]. Cette racine se rencontre également chez notre auteur sous la forme avec le *it*, final, *pahouît*, *pehouît*, p. 20 l. 11 [= PB l. 247].

Le verbe , *pahou*, est passé en copte sous la forme πωϩ *T.M.* ϕοϩ, ϕεϩ *M.*, πηϩ *T. pervenire, pertingere*, πϩ, πεϩ *T. prævenire.*

, , * **pahouî** «la partie postérieure, l'extrémité, la fin», par suite «le but qu'on essaye d'atteindre», p. 8 l. 4, 10 [= PB l. 57, 64; cf. p. 39 l. 10, 16 = PR l. 81, 89], p. 14 l. 6 [= PB l. 161], p. 17 l. 5 [= PB l. 204], p. 25 l. 9 [= PB l. 311].

Le mot est resté en copte sous la forme λϩοϒ *T.M.* π, ϕ, εϩοϒ *B*, *pars posterior*, pour *ϕλϩοϒ, *πλϩοϒ, *πεϩοϒ. Il était précédé d'ordinaire de l'article π⁻, ϕ⁻, qui, se fondant dans la prononciation avec la première radicale π, a fait disparaître celle-ci : les Coptes au lieu de comprendre πλϩοϒ, ϕλϩοϒ, comme étant l'équivalent de ππλϩοϒ, ϕϕλϩοϒ, ont cru que le π⁻, ϕ⁻, initial était l'article et ils ont forgé le mot λϩοϒ.

, , , * **pakhourou**, verbe actif : «courir autour, faire la ronde, parcourir», p. 9 l. 1 [= PB l. 67; cf. p. 40 l. 2 = PR l. 92], p. 15 l. 7 [= PB l. 181], p. 17 l. 2 [= PB l. 201]. De ce thème dérive, par adjonction de la flexion , *-îti*, du nom d'agent, le mot :

, *pakhouraatiou*, subst. masc. plur. : «les garde-frontières, les garde-côtes», litt. : «les hommes qui font la ronde», p. 20 l. 6 [= PB l. 242].

pasoufou, , * **pafousou, pafsou**, verbe actif : «cuire», plus particulièrement «faire bouillir», par opposition à , *mashîrou* (*q. v.*), qui signifie «rôtir», p. 6 l. 2 [= PB l. 27; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 3 = PR l. 51], p. 10 l. 3 [= PB l. 88]. Cette racine se rencontre également chez notre auteur sous la forme substantive :

, *pafsouît*, subst. fém. : «cuisson», , *aratouîtou me pafsouîtou nabît*, litt. : «du lait en toute *cuisson*», c'est-à-dire «du lait cuit de toute espèce de manière», p. 10 l. 6 [= PB l. 92].

Les deux formes , *pasoufou*, et , *pafousou*, sont également légitimes :

elles représentent l'une et l'autre une forme trilitère à première radicale redoublée, mais dans un cas la radicale redoublée est en deuxième radicale, dans le second elle est en troisième radicale. La racine bilitère d'où elles dérivent se rencontre sous trois formes, tantôt , *fasou*, tantôt , *basou*, tantôt , *pasou*. En l'élevant aux formes trilitères, il semble que le désir d'éviter la répétition des deux phonèmes , *f*, ou , *p*, ait produit une sorte de dissimilation et ait porté les Egyptiens à employer le thème en , *p*, dans une syllabe, le thème en , *f*, dans une autre, , *pafasou*, au lieu de , *papasou*, ou de , *fafasou*; d'autre part, la forme , *pasafou*, avec *f* à la finale, paraît s'être développée à côté de , *pafasou*, sous l'influence des post-formations en , *f*, qu'on trouve dans , *khasoufou*, de , *khasout*, , *iatouf*, de , *iatou*. Le copte a perdu les formes trilitères de ce thème, mais il a conservé la forme dérivée de l'infinitif féminin en , *-ît*, πιcε, πocε *T.* ϕιcι, ϕocι *M.* ou de l'infinitif masculin ϕλc, ϕεc *M.*, *coquere, excoquere*, toutes deux provenant de la forme bilitère antique.

pasakhou, verbe neutre : «se fendre, se diviser», de préférence en deux morceaux, p. 3 l. 3 [= PB l. 2; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4 avec une faute du scribe , pour , p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 14 = PR l. 26].

* **poseshouîtou**, verbe actif : «diviser en deux parties» à l'origine, mais plus tard «diviser, partager, répartir» d'une manière générale, p. 41 l. 11 [= OB l. 2].

pasagâ, verbe actif : «mordre, piquer», au moral, «faire éprouver du remords», p. 7 l. 3 [= PB l. 40-41].

pesît, nom de nombre : «neuf». On ne le trouve chez notre auteur que dans la locution connue , *pesît noutirou* «la neuvaine des dieux», *l'Ennéade* héliopolitaine, , *toumou henâ pesît noutirou-f* «le dieu Toumou avec son Ennéade», p. 17 l. 8-9 [= PB l. 207]. — Le mot s'est conservé en copte dans ψιτ, féminin ψιτε, *novem*. A partir d'une époque indéterminée le groupe a pris, au moins lorsqu'il s'applique à l'Ennéade, la lecture , *pâouît*, dérivée du nom , *pâouît*, de l'espèce de gâteau que le signe représente.

paqâît, au pluriel **paqâouîtou**, subst. fém. : «étoffes de fin lin, vêtement de fin lin», p. 13 l. 13 [= PB l. 153], p. 24 l. 8 [= PB l. 293].

paît, subst. fém. : «le ciel», p. **1** l. **7** [= OC l. 2; cf. p. **33** l. **5** = PG l. 5 et p. **35** l. **6** = PR l. 7], p. **16** l. **6** [= PB l. 193], p. **19** l. **9** [= PB l. 234], p. **22** l. **12** [= PB l. 270]. Le mot entre, chez notre auteur, dans plusieurs idiotismes, , *sâhârou ra paît* «s'élever au ciel», euphémisme pour «mourir», p. **1** l. **7** [cf. p. **33** l. **5** = PG l. 5 et p. **35** l. **6** = PR l. 7; OC l. 2 donne la variante , *sâârou*, de même sens]; , *âkhimouou nou paît* «des emblèmes divins», mot à mot «des emblèmes du ciel», p. **24** l. **4** [= PB l. 287]; , *paîte-k toun* «ce tien *ciel*», appliqué à la reine d'Égypte, p. **15** l. **11** [= PB l. 185].
Le mot s'est conservé en copte sous la forme пє, *T.*, фє, *M.*, пн *B.*, т, *cœlum*, au pluriel пнγє, *T.*, фноγι *M.*, пноγι, пнγєι, *B.*

, **petpoutou**, verbe actif : «écraser sous les pieds, fouler aux pieds», par suite «terrasser, soumettre», p. **5** l. **3** [cf. p. **30** l. **5** = OC l. 7 et p. **37** l. **3** = PR l. 43], p. **9** l. **5** [= PB l. 73; cf. p. **40** l. **6** = PR l. 97].

pouteni, p. **5** l. **5** [= PB l. 73; cf. p. **30** l. **8** = OC l. 7 et p. **37** l. **13** = PR l. 46], nom d'une région que Brugsch (*Dictionnaire géographique*, p. 54-55) pense être le canton actuel de Belbéis; cf. *Introduction*, p. XL.

poutiri, particule adverbiale, employée pour attirer l'attention sur le mot ou sur le membre de phrase qui la suit, p. **12** l. **4** [= PB l. 122], p. **14** l. **4** [= PB l. 159], p. **15** l. **9** [= PB l. 183], p. **22** l. **2** [= PB l. 261]. On la traduit d'ordinaire «vois!» en la rattachant au verbe , *poutaraou*, qui signifie «voir», et cette conception paraît avoir été celle des Égyptiens eux-mêmes, au moins à partir du second âge thébain, si l'on en juge par l'orthographe que le mot prend dans les textes de cette époque. Il se pourrait pourtant qu'il fallût la rattacher à la même formation qui a fourni à la langue le mot interrogatif , *poutiri*, , *pouti*.

, **padou**, verbe actif : «tendre, étendre», dans la locution , *padou nomaîtou pou*, litt. : «c'est un qui étend ses courses», en d'autres termes, «c'est un coureur rapide!», p. **8** l. **3** [= PB l. 56; cf. p. **39** l. **9-10** = PR l. 81].
Le mot est demeuré en copte avec un sens dérivé dans пωт, пнт *T.*, фωт, фнт *M.*, *fugere*, *aufugere*, *currere*.

pidaît, subst. fém. : «arc», p. **8** l. **8** [= PB l. 63], p. **11** l. **6** [= PB l. 105], p. **12** l. **8** [= PB l. 127].

Le mot , *pidaît*, dérive peut-être de la racine , *padou* «tendre»; il s'est conservé dans le copte sous la forme пιтє *T.* т, фι+, фнттє *M.* +, *arcus*. Il a donné dans la langue ancienne les dérivés suivants :

1° , *pidaîti*, au pluriel , , *pidatiou*, *pidaté*, nom d'agent, «archer», p. **8** l. **9** [= PB l. 63; cf. p. **39** l. **15** = PR l. 87], p. **12** l. **4** [= PB l. 121], p. **22** l. **1** [= PB l. 259], p. **23** l. **6** [= PB l. 276]. Ce terme était appliqué par les Égyptiens aux populations armées de l'arc qui habitaient le désert à l'est du Nil et les confins de la Syrie; dans tous les passages de notre texte où on le rencontre, on peut le traduire d'une manière générale par «bédouin, barbare».

2° , , *rapidatiou*, nom collectif formé de , *ra* (*q. v.*) et du mot précédent, p. **7** l. **12** [= PB l. 53], p. **8** l. **7** [= PB l. 61; cf. p. **39** l. **13** = PR l. 85]. Il paraît désigner un «ensemble des Bédouins», une «masse de Bédouins», et plus simplement «les Bédouins, les Barbares».

Le pluriel de , *pidaîti*, se trouve en transcription cunéiforme, *pidaté* ou *pidati*, dans plusieurs des lettres d'El Amarna.

f, pronom enclitique de la troisième personne du singulier et du masculin. Il est employé :

1° Comme sujet du verbe «il», p. **1** l. 3, **6** [cf. p. **27** l. **3** et p. **28** l. **4** = OC l. 1, 2, p. **33** l. **2**, **5** = PG l. 2, 5 et p. **35** l. **2**, **6** = PR l. 2, 7], p. **6** l. **6** [= PB l. 31; cf. p. **38** l. **6** = PR l. 55], p. **7** l. **10**, **11** [= PB l. 50, 51; cf. p. **39** l. **4** = PR l. 74, mais, dans le second cas, PR a , *naf*, p. **39** l. **5-6** = l. 75 où PB a , *f*], etc.

2° Comme régime direct du verbe «lui, cela», p. **7** l. **5** [= PB l. 44; cf. p. **38** l. **16** = PR l. 68 où , *f*, est omis], p. **18** l. **7** [= PB l. 219], etc.

3° Comme affixe possessif du nom «son, sa, ses», p. **1** l. **3**, **6** [cf. p. **27** l. 4 et **28** l. **3** = OC l. 1, 2, p. **35** l. **3**, **6** = PR l. 3, 6], p. **2** l. **2**, **10** [cf. p. **28** l. **7** et p. **29** l. **2** = OC l. 2, 4, p. **32** l. **7** = PA fragm. P l. 2, p. **33** l. **7** = PG l. 7, p. **36** l. **4**, **11** = PR l. 12, 22], p. **6** l. **3** [= PB l. 28; cf. p. **38** l. **4** = PR l. 52], etc.

4° Comme régime des prépositions simples ou composées : , *amouf* «en lui», p. **8** l. **11** [= PB l. 67; cf. p. **40** l. **2** = PR l. 91], p. **9** l. **12** [= PB l. 82], p. **13** l. **10** [= PB l. 148], etc.; , *me-khaite-f* «après lui», p. **3** l. **1**

[cf. p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 23], p. 20 l. 8 [= PB l. 244]; , *nif, naf* «à lui», p. 25 l. 7 [= PB l. 309]; , *ra-f, ro-f* «vers lui, à lui, pour lui», p. 12 l. 13 [= PB l. 134], p. 13 l. 7 [= PB l. 145], etc.; , *ḥenâ-f* «avec lui», p. 6 l. 3 [= PB l. 28, 34; cf. p. 38 l. 3, 8 = PR l. 51, 58], p. 9 l. 10 [= PB l. 79], etc.; , *ḥarou-f* «sur lui, à lui», p. 9 l. 2 [= PB l. 69], etc.; , *khari-f* «sous lui», p. 15 l. 2 [= PB l. 174]; , *khari-ḥaîte-f* «devant lui», p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72]; , *ra-sá-f* «derrière lui, après lui», p. 3 l. 8 [= PB l. 8], etc.

A l'origine ce pronom avait une vocalisation différente, selon la vocalisation des mots auxquels il s'attachait. Il n'a plus gardé de cet état ancien qu'une vocalisation en , *i*, lorsqu'il se joint aux mots affectés de la terminaison , , *oui*, du duel. C'est ainsi qu'on a : , *totoui-fi*, ou *âoui-fi* «ses deux mains», p. 8 l. 9 [= PB l. 63]; , *paḥout-fi* «sa fin», p. 25 l. 9 [= PB l. 311]. Il y a là un fait d'enharmonie linguistique : l'assonance avec , *oui*, a maintenu la vocalisation en , *i*, du pronom.

Le pronom , *-f*, est demeuré en copte sous la forme -ϥ, écrite parfois -ⲃ dans des manuscrits d'âge moyen ou récent.

, **fá, fáou, fái** «porter, emporter», dans la locution , *fáou-nou-î nifouou* «les vents m'emportèrent, me poussèrent», p. 20 l. 11 [= PB l. 246, où la phrase est écrite , sans compléments phonétiques]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϥⲁⲓ *T. M.* ϥⲉⲓ *T.* ϥⲓ *T. M. B.*, *sumere, tollere, ferre*.

fenoukhouîou, nom que les Égyptiens donnaient à des peuples de la Syrie, p. 18 l. 9 [= PB l. 221]. Brugsch et d'autres à sa suite les ont rapprochés des Phéniciens, par assonance, et il est possible que cette assimilation ait été faite à l'époque ptolémaïque. Je crois qu'à l'origine c'était une simple épithète comme les termes analogues de , *amouou*, , *pidatiou*, , *saatiou* (*q. v.*); il dérive de la racine , *fakhou* (*q. v.*) «délier, détruire», avec intercalation de la nasale , *ni, ne*, comme seconde radicale, et il signifie «les destructeurs, les pillards».

, , * **fondou, fendou** «le nez», p. 13 l. 3 [= PB l. 139; cf. p. 41 l. 5 = PR l. 186], p. 19 l. 12 [= PB l. 237], p. 23 l. 1 [= PB l. 271], p. 17 l. 12 [= PB l. 211].

fakhou, se trouve chez notre auteur en deux sens seulement sous sa forme simple : 1° verbe actif : «détacher, dépouiller», , *fakhou-nak báâḥouît* «tu as dépouillé la virilité», p. 16 l. 2, 3 [= PB l. 190-191]; 2° verbe neutre avec , *ra*, au régime indirect, «se détacher de..., quitter», , *fakhou-néî ra souânou* «je me détachai de Souanou, je quittai le pays de Souanou», p. 6 l. 4 [= PB l. 29; cf. p. 38 l. 4 = PR l. 53 avec la variante géographique discutée dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIV].

fakhouni, fakhounou, p. 14 l. 12-13 [= PB l. 170], dans la phrase , *radoui-î fakhouni-sounou shamsou* «mes deux jambes refusent le service», litt. : «se délient du suivre». — Ce verbe dérive du précédent par adjonction de , *ni, nou*, en troisième radicale.

fadouou, nom de nombre masculin : «quatre», p. 20 l. 12 et p. 21 l. 1 [= PB l. 248]; , *sapou fadouou* «quatre fois», p. 24 l. 12 [= PB l. 298]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϥⲧⲱⲟⲩ *M.* ϥⲧⲟⲟⲩ, ϥⲧⲉⲩ *T. quatuor.*

ma, me, mi, plus tard **m, em,** préposition. Le sens fondamental en est «dans», avec ou sans mouvement, et elle désigne la provenance, l'instrument, l'état.

1° «dans, parmi, sur, à» sans mouvement : p. 1 l. 2, 4, 5, 7 [cf. p. 27 l. 2 et p. 28 l. 1, 2, 5 = OC l. 1, 2, p. 33 l. 4 = PG l. 4 et p. 35 l. 1, 4, 5 et p. 36 l. 1 = PR l. 1, 4, 5, 8], p. 2 l. 6 [cf. p. 28 l. 12 = OC l. 3, p. 33 l. 10 = PG l. 10 et p. 36 l. 8 = PR l. 19], p. 4 l. 1, 2, 4 [= PB l. 9, 11, 16; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 30 l. 1 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18, p. 37 l. 4, 5 = PR l. 33, 34, 35], p. 7 l. 4 [= PB l. 42; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 62], p. 8 l. 3, 4 [= PB l. 56, 57; cf. p. 34 l. 9 = PG l. 42 et p. 39 l. 9, 11 = PR l. 80, 82], p. 9 l. 2 [= PB l. 68; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93], p. 10 l. 3 [= PB l. 88], p. 11 l. 7, 9 [= PB l. 106, 110], p. 12 l. 11 [cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176 et *Introduction*, p. XXV], p. 13 l. 8, 11 [= PB l. 144, 150; cf. p. 41 l. 9 = PR l. 191], p. 14 l. 2, 5 [= PB l. 156, 159], p. 15 l. 4, 10, 11, 12 [= PB l. 176, 184, 185, 186, 187], p. 16 l. 4, 9 [= PB l. 191, 196], p. 18 l. 1, 12 [= PB l. 213, 224], p. 19 l. 2, 3, 7, 8, 10 [= PB l. 225, 226, 228, 231, 232, 235; cf. p. 38 l. 15 = PR l. 66], p. 20 l. 1-2 [= PB l. 238],

p. 21 l. 2, 4, 8 [= PB l. 250, 252, 255], p. 22 l. 4 [= PB l. 262], p. 23 l. 2, 5, 6, 9 [= PB l. 272, 275, 276, 281], p. 24 l. 1, 5, 12 [= PB l. 283, 288, 298], p. 25 l. 1, 9 [= PB l. 300, 311]; — avec un verbe pour régime, , *me aïi-ne-marouït-ï*, litt. : «*dans venir* à cause de moi, *lorsqu'il vint* à cause de moi», p. 10 l. 1-2 [= PB l. 85], , *me irouite-k sapou sani*, litt. : «*dans ton faire* deuxième fois», «*lorsque* tu mourras», p. 22 l. 1 [= PB l. 259].

2° «dans, sur, à», avec mouvement, p. 3 l. 4 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 6 = OC l. 3, p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 15 = PR l. 27, où le scribe ramesside de OC met , *ra, re*, en variante de , *me, mi*], p. 5 l. 1, 3 [= PB l. 16, 17; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6, p. 34 l. 4 = PG l. 20 et p. 37 l. 8, 11 = PR l. 40, 44 où le scribe ramesside de OC donne dans le second cas, , *nou*, et celui de PR , *ni, ne*, au lieu de , *me, mi*], p. 11 l. 13 [= PB l. 115], p. 13 l. 3 [= PB l. 138-139], p. 16 l. 10 [= PB l. 198], p. 20 l. 5 [= PB l. 241-242], p. 23 l. 2 [= PB l. 272].

3° «hors de..., de..., d'entre...», p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 37 l. 3 = PR l. 32], p. 7 l. 1 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 62], p. 9 l. 10 [= PB l. 79, 80], p. 10 l. 2 [= PB l. 86], p. 13 l. 1, 9 [= PB l. 137, 146-147], p. 15 l. 8, 13 [= PB l. 182, 187], p. 18 l. 2, 7, 8, 9 [= PB l. 214, 219, 220, 221], p. 19 l. 9 [= PB l. 233, 234], p. 21 l. 8 [= PB l. 256], p. 24 l. 12 [= PB l. 298], p. 25 l. 5 [= PB l. 306], p. 40 l. 1 [= PR l. 90].

4° «de, par, avec», p. 3 l. 5 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 4, p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 15 = PR l. 27], p. 5 l. 3 [= PB l. 18; cf. p. 37 l. 12 = PR l. 44], p. 7 l. 11 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 76], p. 9 l. 9-10 [= PB l. 79], p. 11 l. 5, 6 [= PB l. 105], p. 12 l. 5 [= PB l. 134], p. 16 l. 1, 4, 5, 6, 9 [= PB l. 189, 192, 193, 194, 196], p. 17 l. 11 [= PB l. 211], p. 18 l. 10 [= PB l. 222], p. 19 l. 11, 12 [= PB l. 236], p. 20 l. 10 [= PB l. 246], p. 21 l. 6-7 [= PB l. 254], p. 22 l. 2, 5, 8 [= PB l. 260, 264, 266], p. 24 l. 8, 10, 11 [= PB l. 293, 296, 297], p. 25 l. 1, 6, 7 [= PB l. 300, 308; cf. p. 41 l. 10 = OB l. 1 et p. 42 l. 4, 5 = OB l. 6], p. 41 l. 5 [= PR l. 186].

5° «à l'état de..., en qualité de..., en» : p. 1 l. 7, 8 [cf. p. 28 l. 4, 5 = OC l. 2, p. 33, l. 5 = PG l. 5, p. 35 l. 6, p. 36 l. 1 = PR l. 7, 8], p. 2 l. 1, 3 [cf. p. 28 l. 7, 8 = OC l. 2 et p. 36 l. 3, 4 = PR l. 11, 13], p. 3 l. 3, 6 [= PB l. 2, 5; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4, p. 33 l. 13, 16 = PG l. 13, 16 et p. 36 l. 13-14 et p. 37 l. 1 = PR l. 25, 29], p. 5 l. 2 [= PB l. 16; cf. p. 30 l. 4 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 42], p. 6 l. 10 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61 où a disparu dans une lacune], p. 7 l. 5 [= PB l. 43-44], p. 9 l. 1 [= PB l. 68; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93], p. 10 l. 2, 3, 6, 7 [= PB l. 86, 87, 91, 92, 93], p. 11 l. 2 [= PB

l. 100], p. 12 l. 4 [= PB l. 122], p. 17 l. 16 [= PB l. 205], p. 18 l. 3, 5, 6 [= PB l. 215, 217, 218], p. 20 l. 12 [= PB l. 248], p. 21 l. 1 [= PB l. 248-249], p. 22 l. 7 [= PB l. 265].

6° «à savoir..., voici...», cf. *s. v.* , *maâ*.

7° «comme», doublant , *maï*, *q. v.*

La préposition , *mi, me*, sert à former un certain nombre de prépositions complexes, , *me-khounou*, , *me-harou*, , *me-sâ*, etc., pour lesquelles je renvoie au terme second , *khounou*, , *harou*, , *sâ*, et ainsi de suite.

La préposition , *me*, est une forme atone de , *ame, ami, amou*. Elle n'existe plus en copte, mais , *ni, ne*, qui l'a remplacée dans la plupart de ses usages, prend la forme ⲙ devant les labiales.

mâ, **mââ**, et à l'infinitif féminin, **mââït**, verbe actif : «voir».

1° Forme simple, , *mâ-f*, *Introduction*, p. XVII-XVIII [= PB l. 60], , *mâ-naf*, p. 11 l. 8 [= PB l. 108], , *radâït mâ-ï*, p. 14 l. 4 [= PB l. 158], , *mâ-k*, p. 15 l. 13 [= PB l. 188], , *mâ harou-k*, p. 23 l. 7-8 [= PB l. 278].

2° Forme à seconde radicale redoublée, , *mââ-oui*, p. 5 l. 4 [= PB l. 17; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7 et p. 37 l. 12 = PR l. 44, où PB et PR ont omis la flexion pronominale], , *mââ-f*, p. 8 l. 5 [= PB l. 59; cf. *Introduction*, p. XVIII], , *mââ-f-oui*, p. 12 l. 1 [= PB l. 117], , *mââ-sou*, p. 19 l. 1 [= PB l. 225; cf. p. 38 l. 14 = PR l. 65].

3° Seconde radicale redoublée avec forme en , *-ït*, , *mââïte-f*, p. 7 l. 12 [= PB l. 52-53] avec variante en , *-outou*, à l'époque Ahmesside, , *mââoutou-f*, p. 39 l. 7 [= PR l. 77].

Le verbe , *mâ*, est tombé de l'usage courant dans le nouvel égyptien, et il y a été remplacé par le verbe , *naou* : il ne subsiste en copte que dans le composé , *eiri-mâ, iri-mâ*, ⲉⲓⲟⲣⲙ, ⲉⲓⲱⲣⲙ *T.*, ⲓⲟⲣⲉⲙ, *M.* ⲓⲁⲣⲉⲙ *B. oculos invertere, intueri, stupescere.*

mâouït, subst. fém. dérivé de , *mâou* «neuf, être neuf», ne se rencontre chez Sinouhît que dans la locution adverbiale , *me-mâouït* «de nouveau, à neuf», p. 24 l. 11 [= PB l. 297].

máâou, adjectif : «vrai, réel, authentique, exact, juste», ne se rencontre chez Sinouhît que dans l'expression, *soutonou-rokhou máâou marouî-f* «le connu du roi réel, qui l'aime», p. 1 l. 2 [cf. p. 27 l. 3 = OC l. 1 et p. 35 l. 2 = PR l. 2], et dans la locution rituelle, *máâou-kharôou* «juste de voix», p. 1 l. 4, 5 [cf. p. 33 l. 2 = PG l. 2] et p. 15 l. 1 [= PB l. 173].

máâit, subst. fém. dérivé du précédent : «vérité, exactitude, justice», ne se rencontre chez Sinouhît que dans la locution, *me máâit* «en vérité, réellement», p. 22 l. 9, 10 [= PB l. 267, 268].

Le mot est resté en copte sous les formes ⲙⲁⲓ *M., justificari*, ⲙⲁⲓ *M.* ⲑ *justificatio*, ⲙⲏⲓ *M.B.* ⲑ, ⲙⲉ *T.* ⲧ, ⲙⲉⲉⲓ *B.* ⲧ, *veritas*, ⲙⲏⲓ *M. verus*.

máâou, subst. masc. : «côté», en général, et, par suite, «le côté de la tête, la tempe», ou le côté du corps, «le flanc». Il se rencontre chez Sinouhît dans la combinaison, *tapou-máâou, tapmáâou*, p. 20 l. 11 [= PB l. 247].

máâouiti, forme duelle du substantif féminin, qui paraît n'être qu'un doublet du précédent et signifier «les deux côtés, les flancs», p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 29 l. 11 = OC l. 5 où l'on a la variante incorrecte, p. 34 l. 1 = PG l. 17 où l'on a la variante et p. 37 l. 3 = PR l. 32 où l'on a].

mákháou, verbe actif : «brûler, incendier», p. 12 l. 12 [= PB l. 132; cf. p. 40 l. 13 = PR l. 177]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲙⲟϩ *M.* ⲙⲟⲩϩ *T.B.*, *ardere, exardescere, comburere*.

másâît, másâîti, subst. fém. : «cuisse», ne se rencontre chez Sinouhît que sous la forme en, *tapou*, initiale, *tapmásâîti*, p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2, p. 31 = PA, fragm. N l. 1, p. 36 l. 2 = PR l. 10, où le mot est écrit avec chute du, *-t*, final, *másâi*].

máshirou, verbe actif : «rôtir», p. 10 l. 4 [= PB l. 88]. — Le mot est une forme en, *me*, *mâ*, initial du verbe, *áshirou*, qui a le même sens.

maî, méî, mî, conjonction : «comme», p. 7 l. 5, 6 [= PB l. 43, 45; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67], p. 8 l. 9 [= PB l. 63; cf. p. 39 l. 15 = PR l. 88], p. 12 l. 1, 7 [= PB l. 118, 126-127], p. 14 l. 6 [= PB l. 161], p. 15 l. 3 [= PB l. 175], p. 17 l. 2

[= PB l. 202], p. 18 l. 4 [= PB l. 215], p. 19 l. 1 [= PB l. 224, 225], p. 21 l. 6 [= PB l. 254], p. 22 l. 4 [= PB l. 262], p. 23 l. 4 [= PB l. 274], p. 25 l. 5, 9 [= PB l. 307, 311], p. 42 l. 4 [= OB l. 5]. — Dans l'orthographe archaïque, *maî*, se double souvent de son expression phonétique, *me* : il semble que cette forme, *me-maî*, ou *mî* se retrouve p. 38 l. 14 [= PR l. 65] en variante de, *maî*, au passage correspondant à PB l. 224 [= p. 19 l. 1].

maîti, méîti, mîti, subst. masc. dérivé de, *maî* «reproduction, copie, image», p. 15 l. 4 [= PB l. 178], p. 17 l. 5 [= PB l. 204]; — au féminin, *maîtit, meîtit*, avec le même sens fondamental, p. 18 l. 11 [= PB l. 222], p. 25 l. 7 [= PB l. 309].

maouîtou, mèouîtou, subst. masc. dérivé de, *maî* «image, copie», p. 18 l. 4 [= PB l. 216].

maîni, méîni, adverbe de temps : «aujourd'hui», p. 13 l. 10 [= PB l. 149], p. 14 l. 7 [= PB l. 162], p. 15 l. 11 [= PB l. 186], p. 16 l. 2 [= PB l. 189].

maînouîtou, subst. plur. fém. : «provisions journalières, rations», p. 10 l. 3 [= PB l. 87].

maâ, meâ, pronom interrogatif : «qui? quoi?». Il ne se rencontre chez Sinouhît que dans les deux locutions, *har-maâ* «pourquoi?», p. 6 l. 8 [= PB l. 35; cf. p. 38 l. 9 = PR l. 55, où l'on a, *har-sâi*, au lieu de, *har-maâ*, probablement par faute de copiste, ainsi que je l'ai dit dans l'*Introduction*, p. xiv], et, *mi-maâ, mé-maâ*, litt. : «comme quoi? comment? dans quel état?», p. 7 l. 5 [= PB l. 43; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67], p. 12 l. 7 [= PB l. 126-127], p. 17 l. 2-3 [= PB l. 202].

maâ, forme développée de, *me*, conjonction : «à savoir..., voici...», qui s'emploie tantôt isolée, tantôt avec les pronoms suffixes des personnes.

1° Elle ne se rencontre pas isolée chez Sinouhît, mais nous avons un exemple de, *me*, dans ..., *me mâtonoupoun... irouî-naf ouârouîtou* «voici que ce cheikh... a pris la fuite», p. 23 l. 6-7 [= PB l. 276-277].

2° Elle n'est pas rare avec les pronoms des personnes, *maâ-kou*, 2ᵉ pers. masc. : «voici que toi», p. 15 l. 7 [= PB l. 181]; *maâ-ît*, 2ᵉ pers. fém. sing. : «voici pour toi», p. 22 l. 6 [= PB l. 264]; *maâ-kou-tou*, 2ᵉ pers. sing. masc. avec adjonction du pronom, *tou*, pour renforcer le



pronom, *kou* «voici que toi», p. 9 l. 8 [= PB l. 77, où PR l. 103 = p. 40 l. 9-10, donne, *ammaâ-tou*, en variante], p. 21 l. 10 [= PB l. 257]; [], *maâ-kouî*, 1re personne du singulier, litt. : «voici pour toi moi», dans, *maâ-kouî me khounou maâ-kouî me isâît toun* «voici que je suis au pays, voici que je suis dans cette place», p. 19 l. 7-8 [= PB l. 232].

maâ, préposition : — 1° «avec, au moyen de...», *khâouîtou-î nabît maâ-f* «tous mes biens avec lui», p. 20 l. 3 [= PB l. 240], «leurs sistres», *sashashouîtou-sounou maâ-se* «avec quoi ils font de la musique», p. 22 l. 11 [= PB l. 269], *me ouânou maâ samîrou* «de qui est avec un *Ami*», p. 24 l. 10 [= PB l. 296];

2° «de», *nahm-ouî maâ maouît* «me délivrer de la mort», p. 17 l. 4 [= PB l. 203].

, *maâ-maâ*, forme redoublée de la préposition précédente : «entre, parmi», *aou-fra samîrou maâ-maâ sarouou* «il sera un *ami* parmi les nobles», p. 23 l. 9 [= PB l. 280].

maâî, forme impérative : «viens, allons, que...!», *maâî me-sâ pou khopir sapou-nofir* «que, par la suite, la bonne fortune se produise!», p. 14 l. 5 [= PB l. 160]. — Il ne paraît pas que ce soit un mot simple : les orthographes, qu'on trouve dans les textes de l'âge memphite, semblent prouver que nous avons affaire à une expression composée de la particule optative, *mi, me*, , *maâ*, et du verbe, *éît, éî* «aller».

mââiou, mââou, mâou, subst. masc. : «eau», p. 6 l. 2 [= PB l. 27; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 2 = PR l. 51], p. 9 l. 12 [= PB l. 82], p. 10 l. 9 [= PB l. 96], p. 19 l. 8 [= PB l. 233]; — , *har mââiou, har mâou*, litt. : «sur l'eau de quelqu'un», en d'autres termes, «dans la dépendance de...», *samît ouânounouîti-si har mââou-f* «la contrée qui est sur son eau, sous sa dépendance», p. 9 l. 7 [= PB l. 75].

Le mot est conservé en copte sous les formes ⲙⲟⲟⲩ *T.* ⲙⲱⲟⲩ *M.* ⲙⲁⲩ *B.* ⲡ, *aqua*, ⲙⲏ *T.M.* ⲧ *urina.*

maâkhâou, mâkhâou, verbe actif : «peser, juger, mettre à l'épreuve», p. 12 l. 6 [= PB l. 125]. — Le mot est un composé de, *khâou, khâî* «peser», qui a donné en copte ϣⲓ *T.M.*, *ponderare, appendere, metiri*, et de la préformante, *maâ*. Il subsiste en copte sous la forme substantive ⲙⲁϣⲉ, ⲙⲁⲁϣⲉ *T.* ⲙⲁϣⲓ *M.* ϯ, *libra, statera*, et peut-être sous la forme ⲙⲉϣⲉ *T. perpendere, requirere, quærere.*

maâsi, verbe actif et neutre : «passer, défiler, faire passer devant quelqu'un, amener, apporter», p. 22 l. 11 [= PB l. 269]. — Le mot est composé de, *sâî* «passer», et de la préformante, *maâ*.

maâkouî, subst. masc. : nom d'un Asiatique, chéikh de Qadimâ, que Sinouhît prend à témoin de sa loyauté envers le Pharaon, p. 18 l. 7 [= PB l. 219].

* **maâtâîti**, subst. masc. sing., substitué p. 31 l. 1 [= OC l. 8] au terme, *maâtonou*, qu'on rencontre p. 6 l. 2 [= PB l. 26]. Il doit signifier «chéikh» comme ce dernier.

maâtonou, mâtonou, subst. masc. : «chéikh, chef de clan», p. 6 l. 2 [= PB l. 26 et p. 38 l. 2 = PR l. 50; cf. p. 31 l. 1 = OC l. 8 la variante, *mâtaîtî*, *q. v.*], p. 23 l. 6 [= PB l. 276].

maâbaî, maâbî, nom de nombre : «trente», p. 1 l. 6 [cf. p. 28 l. 3 = OC l. 2, p. 33 l. 4 = PG l. 4 et p. 35 l. 5 = PR l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme, ⲙⲁⲁⲃ masc. ⲙⲁⲁⲃⲉ fém., *T.*, ⲙⲁⲡ *M.*, *triginta.*

mâpouît, subst. fém. qui se rencontre p. 23 l. 3 [= PB l. 273]. Le sens en est incertain, mais il est allié probablement au mot, *maâpou, mâpou*, qu'on trouve dans les textes hiératiques de la XIXe dynastie (*Papyrus Anastasi I*, p. 10 l. 8, p. 14 l. 8, p. 18 l. 1, p. 26 l. 9; *Papyrus Anastasi III*, p. 4 l. 4), et que Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 277-279) considérait comme l'équivalent phonétique du titre, *maâbaî*, l'un des «trente» (cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 603). Il me paraît, comme à Piehl (*Notes de philologie*, § 34, dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique, 1891, t. XIII, p. 239-240), cacher une locution explétive, peut-être un développement en, *pou*, de l'ancienne conjonction, *maâ* (Erman, *Ægyptische Grammatik*, 2e édition, p. 166, § 346, 1). Si le rapprochement est exact, *maâpouît*, signifierait un événement fâcheux, dont on dit : «Qu'est-ce là?» en d'autres termes, «un désastre».

manou, verbe neutre : «être stable, demeurer, rester, durer», p. **13** l. **2** [= PB l. 138], p. **15** l. **11** [= PB l. 186]. On trouve chez notre auteur la forme factitive en —, *sá*, préfixe, , *sámanou*, *sáminou* «établir, s'établir», p. **12** l. **4** [= PB l. 122]. — Le mot subsiste en copte dans ⲙⲟⲩⲛ *M.*, ⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ *T.M.B.*, *perseverare*, *permanere*, ⲙⲏⲛ, *M.B.*, ⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ *M. T.*, *manere*, *perseverare*, et au factitif dans ⲥⲙⲛ *T.*, ⲥⲙⲓⲛⲉ *T.*, ⲥⲙⲓⲛⲓ *M.*, *constituere*.

mani, verbe actif, litt. : «piqueter, attacher à un piquet des bestiaux ou une barque» d'où, comme sens dérivé : 1° «marier à [, *me*] quelqu'un», p. **9** l. **9** [= PB l. 78]; 2° par euphémisme : «décéder, mourir», avec le déterminatif supplémentaire , p. **25** l. **8** [= PB l. 310] ou , p. **42** l. **7** [= OB l. 7], le mort étant transporté en barque à son tombeau et dans le séjour des bienheureux. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲟⲛⲉ *T.*, ⲙⲟⲛⲓ *M.*, ⲙⲁⲁⲛⲓ *B.* 1° *pascere*, *pasci*; 2° *appellere*, *in portum deducere*, *hiemare*, ⲙⲁⲛ *T.*, ⲙⲟⲛ *M.*, *appellere*.

manaît, monaît, subst. fém. : «les crotales, le fouet magique», p. **22** l. **10** [= PB l. 268].

mînou, le dieu *Mînou* du désert, adoré plus spécialement à Coptos et à Panopolis, p. **17** l. **10** [= PB l. 289]; il porte ici l'épithète d'*Horus qui est au cœur du désert*.

manmonouîtou, * **manmonouî**, subst. fém. plur. : «troupeau» principalement de gros bétail, p. **2** l. **5** [cf. p. **28** l. **10** = OC l. 3, p. **33** l. **9** = PG l. 9 et p. **36** l. **7** = PR l. 16], p. **5** l. **8** [= PB l. 24-25; cf. p. **30** l. **12** = OC l. 8 et p. **38** l. **1** = PR l. 59], p. **10** l. **1** [= PB l. 84], p. **11** l. **4, 11** [= PB l. 103, 112], p. **13** l. **7, 9** [= PB l. 144, 147; cf. p. **41** l. **8** = PR l. 190], p. **20** l. **4** [= PB l. 240-241].

manousi, subst. masc., nom de l'un des chefs que Sinouhît prend à témoin de sa loyauté à l'égard de Pharaon : il était *des pays pillards*, p. **18** l. **9** [= PB l. 220-221].

, * **monkhou**, verbe actif, litt. : «fabriquer au maillet, fabriquer», et par métaphore «être bienfaisant, rendre service», comme adjectif «actif, bienfaisant, parfait», p. **7** l. **6, 9** [= PB l. 44, 49; cf. p. **38** l. **16** et p. **39** l. **4**

= PR l. 68, 73], p. **20** l. **7** [= PB l. 244], p. **29** l. **11** [= OC l. 5; cf. p. **4** note **1**], p. **34** l. **1** [= PG l. 17]. — Le mot se trouve également au factitif en , *sá* : , *sámonkhou*, verbe actif : «consolider, confirmer», p. **14** l. **6** [= PB l. 161]. Il s'est conservé en copte sous la forme ⲙⲟⲩⲛⲕ *T. M. B.*, ⲙⲟⲛⲕ *T. M.*, *formare*, *effingere*, *construere*, avec une altération de *kh* en ⲕ, dont il y a d'autres exemples.

, * **montou**, subst. masc., nom du dieu d'Hermonthis, seigneur de Thèbes et de la Thébaïde, p. **13** l. **5** [= PB l. 142; cf. p. **41** l. **6** = PR l. 188], p. **17** l. **7** [= PB l. 206], p. **20** l. **1** [= PB l. 238].

mirou, subst. masc. : «directeur, administrateur, chef d'un bureau d'administration», ne se rencontre chez Sinouhît que dans les titres suivants : , *mirou sokhaatiou* «directeur des paysans», p. **20** l. **7** [= PB l. 244], , *mirou tathouou* «directeur des arpenteurs», p. **25** l. **1** [= PB l. 301], , *mirou sázdatiou* «directeur des hommes au collier et au sceau», p. **25** l. **2** [= PB l. 302], , *mirou kharouatiou noutir* «directeur des tailleurs de pierre», p. **25** l. **2-3** [= PB l. 302], , * , *mirou kâouitou* «directeur des constructeurs», p. **25** l. **3** [= PB l. 305; cf. p. **42** l. **1** = OB l. 3], , *mirou gánouatiou* «directeur des dessinateurs», p. **42** l. **1** [= OB l. 3].

, **mirou**. — 1° verbe neutre : «être malade, avoir pitié de»; , *abouî nabou mirou-néî* «tout cœur avait pitié de moi», p. **12** l. **12** [= PB l. 133; cf. p. **40** l. **13-14** = PR l. 178], p. **14** l. **6** [= PB l. 162]; — 2° subst. masc. : «compassion, pitié», , *nabou mirou pou*, litt. : «c'est un maître de compassion, c'est un compatissant», p. **8** l. **10** [= PB l. 65].

, * **mirou**, au pluriel **mirouou**, subst. masc. : «pyramide, mastaba surmonté d'une pyramide», p. **25** l. **1** [= PB l. 300, 301; cf. p. **41** l. **10, 11** = OB l. 1, 2].

mouraî, mourî, subst. masc., employé dans la locution , *Tamouraî*, *Tamourî* «le Delta de la Basse-Égypte», p. **17** l. **12** [= PB l. 210], p. **23** l. **6** [= PB l. 276]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte : il nous est arrivé en transcription grecque sous la forme *mouris*, dans Πτιμῦρις (Éphore, *fragm. 118*, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 118), équivalent de , *Patamourî*.

marou, verbe actif : «aimer, désirer, souhaiter», se rencontre chez Sinouhît, 1° à la forme nue sans voyelle finale; 2° vocalisé en , *-ou*, final; 3° à la forme en , *-î*, final; 4° à l'infinitif féminin en , *-ît*, avec la variante en , *-ouîtou;* 5° avec la seconde radicale redoublée, , *marourou*.

1° , *marou*, à la forme nue sans voyelle finale, , *marou-f*, p. 12 l. 5 [= PB l. 123], , *marou-k*, p. 19 l. 9 [= PB l. 234], , *marou-naf-oui*, p. 11 l. 7 [= PB l. 107], , *marou-sou*, p. 8 l. 11 [= PB l. 66; cf. p. 40 l. 1 = PR l. 90 où , *-sou*, a disparu dans une lacune], , *marou-raîya*, p. 19 l. 12 [= PB l. 237].

2° , *marou*, *maroui*, avec la voyelle , *-ou*, écrite en finale, , *maroui-raîya*, p. 17 l. 7 [= PB l. 206].

3° , * , *marouî*, *marouîou*, dans le titre , p. 11 l. 2 [cf. p. 27 l. 3 = OC l. 1, p. 33 l. 2 = PG l. 2 et p. 35 l. 2 = PR l. 2].

4° , , *marouît*, comme verbe, avec la valeur relative : , *sarouou marouîte-f* «les notables qu'il aime», p. 24 l. 5 [= PB l. 269]; mais de préférence avec la valeur nominale «amour» : , *taît-naf marouît* «il a saisi l'amour», p. 8 l. 11 [= PB l. 66; cf. p. 40 l. 1 = PR l. 90 et p. 34 l. 14 = PG l. 48 avec la variante , *me marouîtou*]. Cette forme est employée surtout dans la locution , *ni-marouît*, , *me-marouît* «par amour de..., à cause de..., en vue de..., selon ce qui plaît à..., au bon plaisir de...», , *ni-marouît-î* «à cause de moi», p. 10 l. 1-2 [= PB l. 85-86], , *ni-marouîte-k* «à ton gré, à ton bon plaisir», p. 19 l. 8 [= PB l. 233], , *me-marouît kaî-k* «par amour pour ton double», p. 18 l. 10 [= PB l. 222], , *me marouîte-f* «à son bon plaisir», p. 19 l. 11 [= PB l. 236], p. 22 l. 5 [= PB l. 263].

5° , *marourou*, avec la seconde radicale redoublée et le sens relatif «celui qui aime...», p. 12 l. 3 [= PB l. 121], p. 20 l. 1 [= PB l. 237-238]. Le mot s'est conservé en copte sous les formes мєрє *T.*, мєнрє *M.*, *amare*, *amor*, d'où мєріт *T.*, мєнріт *M.*, мєλιт *B.*, *dilectus*, puis avec chute de , *r*, мєі, маі *T.M.B.*, мнι *B.*, мє *T.*, *amare*, *amor*.

marît, au pluriel * **marouîtou**, subst. fém. : «district cultivé, district», employé uniquement chez notre auteur dans l'expression , *âdou-marît*, * *âdou-marî*, , *âdou-marouîtou*, *q. v.*

, **maratiou**, subst. masc. plur. : «vassaux, sujets», p. 13 l. 5 [= PB l. 142; cf. p. 41 l. 7 = PR l. 188 où on ne lit plus que les premiers signes du mot], p. 14 l. 1 [= PB l. 155]. — Ce mot dérive probablement de la racine , *marou*, en copte мр *T.*, моүр *T.M.B.*, *ligare*, мнр *T.M.B.*, *ligari*.

marouhît, subst. fém. : «onguent, huile» dont on s'enduisait la tête ou le corps, par opposition à , *nehouhou*, нєϩ *T.M.*, п, *oleum* «l'huile à brûler ou à manger» : , *marouhouîtou ne-khâît* «les huiles d'arbre», p. 24 l. 9 [= PB l. 295], c'est-à-dire les huiles étrangères, par opposition aux huiles employées en Égypte et qui étaient extraites du ricin, du sésame, ou d'autres espèces de graines. — Le mot paraît être un dérivé en , *ma*, *me*, préfixe du verbe , *ouârhou* (*q. v.*) «enduire, frotter, oindre».

mahaâou, verbe neutre : «se chagriner de..., être triste de...», et comme substantif : «chagrin, souci, tristesse, deuil», p. 16 l. 11 [= PB l. 199].

mahousi, subst. fém. : «la couronne du Nord», la couronne rouge, , p. 23 l. 2 [= PB l. 271]. — Le mot est composé du mot , *mahou* «être inondé, baigner dans l'eau», et du suffixe , *si*, , *sou;* il semble signifier «celle qui est inondée», par allusion aux marais et aux lacs du Delta.

mahtît, adj. fém., au masculin : , *mahouîti*, *mahîti* «septentrional», p. 9 l. 4 [= PB l. 72]. — Le mot s'est conservé dans le copte ємϩιт, мϩιт *T.M.* п, *septemtrio*, *Ægyptus inferior*.

masou, mosou, verbe neutre et actif : «enfanter, naître», p. 14 l. 5 [= PB l. 159], p. 23 l. 6 [= PB l. 276]. On rencontre également chez Sinouhît deux formes substantives de cette racine.

1° , , *masouou*, *mosouou*, subst. masc. plur. : «les enfants», de préférence «les enfants mâles», p. 14 l. 14 [= PB l. 172], p. 15 l. 12 [= PB l. 187], p. 20 l. 2 [= PB l. 239]; , , *masouou-soutonou* «les enfants du roi», p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 2-3 = OC l. 4, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 11-12 = PR l. 23], p. 15 l. 3 [= PB l. 176], p. 16 l. 9 [= PB l. 197], p. 21 l. 2 [= PB l. 250], p. 22 l. 6, 8 [= PB l. 264, 266], p. 24 l. 1, 13 [= PB l. 284, 299].

2° , *masouît*, pluriel : , , * ,

masouîtou, subst. fém. : «naissance», p. 9 l. 2, 3 [= PB l. 69; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94], p. 15 l. 5 [= PB l. 179].
Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲙⲉⲥ *T.M.*, *gignere*, *parere*, ⲙⲁⲥ *T.M.* ⲡ, *infans*, ⲙⲓⲥⲉ *T.*, ⲙⲓⲥⲓ *M.*, *gignere*, *parere*, *natus*, ⲙⲓⲥⲓ *B.* ⲧⲉ, *puerperium*.

, * **masouîtou**, subst. fém. plur. : «le repas du soir», p. 4 l. 3 [= PB l. 12; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6, p. 34 l. 3 = PG l. 19 et p. 37 l. 6 = PR l. 36].

masgâît, subst. fém. : «sapin(?), cyprès(?)», p. 16 l. 6 [= PB l. 194].

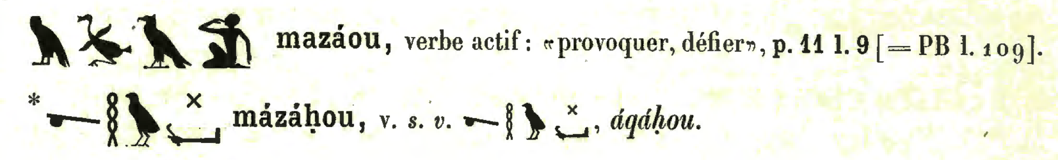
, **mâshâou**, subst. masc. : «armée, soldats», p. 2 l. 2, 10 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2, p. 29 l. 2; cf. OC l. 4, p. 32 l. 1 = PA fragm. N l. 2, p. 33 l. 7 = PG l. 7, p. 36 l. 3, 11 = PR l. 11, 22], p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13, et p. 36 l. 12 = PR l. 23], p. 7 l. 1 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 11 l. 3 [= PB l. 101]. — Griffith, et, après lui, Erman (*Ægyptisches Glossar*, p. 56), font dériver de ce mot le copte ⲙⲏϣ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲏⲏϣⲉ *T.B.* ⲡ, *multus*, *multitudo;* la dérivation est vraisemblable mais elle n'est pas certaine.

, * **maouît**, 1° verbe neutre : «mourir», p. 16 l. 9 [= PB l. 197]; — 2° subst. fém. : «la mort», p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 17 l. 4 [= PB l. 203], p. 21 l. 8 [= PB l. 256]. — Le mot s'est conservé en copte, sans *-t* final dans ⲙⲟⲩ *T.M.B.*, *mori*, ⲙⲟⲩ *T.M.B.* ⲡ, ⲫ, *mors*, avec *-t* final secondaire dans ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ, ⲙⲟⲟⲩⲧ, ⲙⲉⲩⲧ, ⲙⲟⲩⲧ *T.*, ⲙⲱⲟⲩⲧ *M.*, ⲙⲁⲟⲩⲧ *B.*, *mori*, *occidere*, ⲙⲟⲩⲧⲉ, *T. mori*.

, **moutirou**, et avec chute de , *r*, **moutou**, verbe actif : «rendre témoignage à ..., témoigner de..., testifier», p. 6 l. 7 [= PB l. 33; cf. p. 36 l. 8 = PR l. 57], p. 13 l. 10 [= PB l. 150], p. 18 l. 9 [= PB l. 221]. — Le mot s'est conservé en copte, comme substantif, sous les formes ⲙⲉⲧⲣⲉ *T.M.* ⲡ, ⲙⲉⲑⲣⲉ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ *T.* ⲡ, *testis*.

, * **moudou**, et à l'infinitif féminin en , *-ît*, **moudouît, moudît**, verbe neutre : «parler», p. 3 l. 3 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4 où l'on rencontre la forme en , *-ît*, final ; cf. p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 8 = PR l. 25], p. 7 l. 9 [= PB l. 49; cf. p. 39

l. 4 = PR l. 73], p. 15 l. 9, 10 [= PB l. 183, 184], p. 21 l. 9 [= PB l. 257], p. 22 l. 1 [= PB l. 259]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲩⲧⲉ *T.*, ⲙⲟⲩϯ *M.B.*, *sonum edere*, *cantare*, *vocare*, *invitare*.



mazâou, verbe actif : «provoquer, défier», p. 11 l. 9 [= PB l. 109].

* **mázâhou**, v. s. v. , *áqâhou*.

1. **na, ne, ni**, particule qui, mise derrière le thème d'un verbe, élève ce verbe au passé. Elle se place : 1° devant les pronoms suffixes des personnes; 2° devant le sujet exprimé par un substantif; 3° entre le verbe et son régime direct lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes, ou, 4° plus rarement, entre le pronom sujet et le pronom régime; 5° entre le thème verbal et les marques , , *outou*, du passif.

1° Devant les pronoms suffixes des personnes. — Première personne du singulier, , *naî*, *néî*, p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 13 = PR l. 25], p. 3 l. 7 [= PB l. 7; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 30], p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 34 l. 1 = PG l. 17 et p. 37 l. 3 = PR l. 32], p. 4 l. 1 [= PB l. 9; cf. p. 37 l. 4 = PR l. 33], p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 12, 13 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 4, 5 = PR l. 34], p. 4 l. 3 [= PB l. 12; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6], p. 4 l. 4 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 6, 7 = PR l. 37, 38], p. 4 l. 5 [= PB l. 14; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 8 = PR l. 39], p. 5 l. 2 [= PB l. 16; cf. p. 30 l. 4 = OC l. 6 et p. 37 l. 10 = PR l. 42], p. 5 l. 3 [= PB l. 18; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7 et p. 37 l. 11 = PR l. 44], p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7], p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 15 = PR l. 48], p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 6 l. 3, 4, 10 [= PB l. 27, 29, 37; cf. p. 38 l. 3, 4 = PR l. 51, 53], p. 7 l. 1 [= PB l. 38; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 10 l. 2, 4, 5, 6, 9, 10 [= PB l. 87, 89, 90, 91, 92], p. 11 l. 1, 3, 4, 5, 6-7, 14 [= PB l. 99, 101, 103, 104, 106, 115-116], p. 12 l. 7, 8, 9, 11, 14, 15 [= PB l. 127, 128, 135, 136; cf. p. 40 l. 12 et p. 41 l. 2 = PR l. 176, 181], p. 13 l. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 [= PB l. 138, 140, 141, 143, 145, 146, 147; cf. p. 41 l. 4, 5-6, 8, 9 = PR l. 184, 187, 190, 191], p. 14, l. 3, 5 [= PB l. 157, 160], p. 17 l. 1, 2 [= PB l. 200, 201], p. 20 l. 5, 10, 11 [= PB l. 242, 246], p. 21 l. 1, 4 [= PB l. 249, 252], p. 22 l. 1, 2 [= PB

14.

masouîtou, subst. fém. : «naissance», p. 9 l. 2, 3 [= PB l. 69; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94], p. 15 l. 5 [= PB l. 179].
Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲙⲉⲥ *T.M.*, *gignere*, *parere*, ⲙⲁⲥ *T.M.* ⲡ, *infans*, ⲙⲓⲥⲉ *T.*, ⲙⲓⲥⲓ *M.*, *gignere*, *parere*, *natus*, ⲙⲓⲥⲓ *B.* ⲧⲉ, *puerperium*.

, * **masouîtou**, subst. fém. plur. : «le repas du soir», p. 4 l. 3 [= PB l. 12; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6, p. 34 l. 3 = PG l. 19 et p. 37 l. 6 = PR l. 36].

masgâît, subst. fém. : «sapin(?), cyprès(?)», p. 16 l. 6 [= PB l. 194].

mâshâou, subst. masc. : «armée, soldats», p. 2 l. 2, 10 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2, p. 29 l. 2; cf. OC l. 4, p. 32 l. 1 = PA fragm. N l. 2, p. 33 l. 7 = PG l. 7, p. 36 l. 3, 11 = PR l. 11, 22], p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13, et p. 36 l. 12 = PR l. 23], p. 7 l. 1 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 11 l. 3 [= PB l. 101]. — Griffith, et, après lui, Erman (*Ægyptisches Glossar*, p. 56), font dériver de ce mot le copte ⲙⲏϣ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲏⲏϣⲉ *T.B.* ⲡ, *multus*, *multitudo*; la dérivation est vraisemblable mais elle n'est pas certaine.

, * **maouît**, 1° verbe neutre : «mourir», p. 16 l. 9 [= PB l. 197]; — 2° subst. fém. : «la mort», p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 17 l. 4 [= PB l. 203], p. 21 l. 8 [= PB l. 256]. — Le mot s'est conservé en copte, sans *-t* final dans ⲙⲟⲩ *T.M.B.*, *mori*, ⲙⲟⲩ *T.M.B.* ⲡ, ⲫ, *mors*, avec *-t* final secondaire dans ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ, ⲙⲟⲟⲩⲧ, ⲙⲉⲩⲧ, ⲙⲟⲩⲧ *T.*, ⲙⲱⲟⲩⲧ *M.*, ⲙⲁⲟⲩⲧ *B.*, *mori*, *occidere*, ⲙⲟⲩⲧⲉ, *T. mori*.

, **moutirou**, et avec chute de , *r*, **moutou**, verbe actif : «rendre témoignage à . . ., témoigner de. . ., testifier», p. 6 l. 7 [= PB l. 33; cf. p. 36 l. 8 = PR l. 57], p. 13 l. 10 [= PB l. 150], p. 18 l. 9 [= PB l. 221]. — Le mot s'est conservé en copte, comme substantif, sous les formes ⲙⲉⲧⲣⲉ *T.M.* ⲡ, ⲙⲉⲑⲣⲉ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ *T.* ⲡ, *testis*.

, * **moudou**, et à l'infinitif féminin en , *-ît*, **moudouît, moudît**, verbe neutre : «parler», p. 3 l. 3 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4 où l'on rencontre la forme en , *-ît*, final , p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 8 = PR l. 25], p. 7 l. 9 [= PB l. 49; cf. p. 39

l. 4 = PR l. 73], p. 15 l. 9, 10 [= PB l. 183, 184], p. 21 l. 9 [= PB l. 257], p. 22 l. 1 [= PB l. 259]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲩⲧⲉ *T.*, ⲙⲟⲩϯ *M.B.*, *sonum edere*, *cantare*, *vocare*, *invitare*.

mazâou, verbe actif : «provoquer, défier», p. 11 l. 9 [= PB l. 109].

* **mâzâhou**, *v. s. v.* , *âqâhou*.

1. **na, ne, ni**, particule qui, mise derrière le thème d'un verbe, élève ce verbe au passé. Elle se place : 1° devant les pronoms suffixes des personnes; 2° devant le sujet exprimé par un substantif; 3° entre le verbe et son régime direct lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes, ou, 4° plus rarement, entre le pronom sujet et le pronom régime; 5° entre le thème verbal et les marques , , *outou*, du passif.

1° Devant les pronoms suffixes des personnes. — Première personne du singulier, , *naî*, *néî*, p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 13 = PR l. 25], p. 3 l. 7 [= PB l. 7; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 30], p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 34 l. 1 = PG l. 17 et p. 37 l. 3 = PR l. 32], p. 4 l. 1 [= PB l. 9; cf. p. 37 l. 4 = PR l. 33], p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 12, 13 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 4, 5 = PR l. 34], p. 4 l. 3 [= PB l. 12; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6], p. 4 l. 4 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 6, 7 = PR l. 37, 38], p. 4 l. 5 [= PB l. 14; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 8 = PR l. 39], p. 5 l. 2 [= PB l. 16; cf. p. 30 l. 4 = OC l. 6 et p. 37 l. 10 = PR l. 42], p. 5 l. 3 [= PB l. 18; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7 et p. 37 l. 11 = PR l. 44], p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7], p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 15 = PR l. 48], p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 6 l. 3, 4, 10 [= PB l. 27, 29, 37; cf. p. 38 l. 3, 4 = PR l. 51, 53], p. 7 l. 1 [= PB l. 38; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 10 l. 2, 4, 5, 6, 9, 10 [= PB l. 87, 89, 90, 91, 92], p. 11 l. 1, 3, 4, 5, 6-7, 14 [= PB l. 99, 101, 103, 104, 106, 115-116], p. 12 l. 7, 8, 9, 11, 14, 15 [= PB l. 127, 128, 135, 136; cf. p. 40 l. 12 et p. 41 l. 2 = PR l. 176, 181], p. 13 l. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 [= PB l. 138, 140, 141, 143, 145, 146, 147; cf. p. 41 l. 4, 5-6, 8, 9 = PR l. 184, 187, 190, 191], p. 14, l. 3, 5 [= PB l. 157, 160], p. 17 l. 1, 2 [= PB l. 200, 201], p. 20 l. 5, 10, 11 [= PB l. 242, 246], p. 21 l. 1, 4 [= PB l. 249, 252], p. 22 l. 1, 2 [= PB

l. 260, 261], p. 24, l. 2, 9 [= PB l. 284, 294], p. 37 l. 9 [= PR l. 41 où PB l. 15 et OC l. 6 = p. 30 l. 3, ont , *radaït-ï*], p. 38 l. 10 [= PR l. 59], p. 42 l. 2, 3 [= OB l. 4]. — Deuxième personne du singulier masculin, , *nak, nek*, p. 6 l. 8 [= PB l. 34], p. 15 l. 7, 9, 10, 13 [= PB l. 180, 183, 184, 188], p. 16 l. 1, 2, 3, 4 [= PB l. 188, 189, 190], p. 18 l. 1 [= PB l. 213], p. 21 l. 10, 11 [= PB l. 257, 258], p. 23 l. 3, 8 [= PB l. 272, 273, 279]. — Troisième personne du singulier masculin , *naf, nef*, p. 2 l. 5, 9 [cf. p. 28 l. 9 et p. 29 l. 1 = OC l. 3, p. 32 l. 3 = PA fragm. N l. 4, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 6 = PR l. 15], p. 4 l. 3 [= PB l. 11; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5, 6 = PR l. 35, 36], p. 5 note 6 [= PB l. 22; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et *Introduction*, p. XI, XIII], p. 6 l. 2, 6, 7, 8 [= PB l. 27, 34; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 2, 6 = PR l. 51, 56], p. 7 l. 8, 11 [= PB l. 46-47, 51; cf. p. 39 l. 2, 6 = PR l. 71, 75], p. 8 l. 4, 5, 5-6, 7-8, 10, 11 [= PB l. 57, 58, 61, 65, 66; cf. p. 39 l. 10, 11, 12, 14 et p. 40 l. 1 = PR l. 81, 84, 86, 90], p. 9 l. 3, 5, 9, 10 [= PB l. 70, 73, 78, 79; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93 où , *ne*, est perdu dans la lacune], p. 11 l. 7, 8, 10, 11 [= PB l. 107, 108, 110-111, 111, 112], p. 12 l. 7, 11, 13 [= PB l. 126; cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176 et *Introduction*, p. X], p. 13 l. 1, 2, 3, 5, 6, 8 [= PB l. 137, 139, 142, 143, 146, 148; cf. p. 41 l. 3, 7 = PR l. 183, 184, 189], p. 14 l. 5, 5-6, 7, 11-12 [= PB l. 161, 162, 164, 169], p. 18 l. 5 [= PB l. 216], p. 23 l. 7 [= PB l. 277], p. 39 l. 7 [= PR l. 78 où PB l. 53 = p. 8 l. 1 a le temps sans , *ne*]. — Troisième personne du singulier féminin, , *nas, nes*, p. 12 l. 9, 10 [= PB l. 130, 131]. — Troisième personne du pluriel , *nesenou, nasounou*, p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3 et p. 36 l. 9 = PR l. 20], p. 6 l. 3-4 [= PB l. 28; cf. p. 38 l. 4 = PR l. 52], p. 21 l. 8 [= PB l. 268], p. 41 l. 11 [= OB l. 2].

2° Devant le sujet exprimé par un substantif : p. 2 l. 2 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2, p. 33 l. 7 = PG l. 7 et p. 36 l. 3 = PR l. 11], p. 4 l. 3 [= PB l. 11; cf. p. 34 l. 2 = PG l. 19 et p. 37 l. 6 = PR l. 36], p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 37 l. 13 = PR l. 46, où OC l. 7 = p. 30 l. 8 passe , *ne*], p. 8 l. 2 [= PB l. 54, 64; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 79], p. 14 l. 13 [= PB l. 171], p. 15 l. 1 [= PB l. 173], p. 16 l. 12 [= PB l. 199], p. 17 l. 3, 6 [= PB l. 202, 205], p. 19 l. 6, 10 [= PB l. 231, 235], p. 20 l. 5 [= PB l. 241].

3° Entre le verbe et son régime direct, plus spécialement quand celui-ci est le pronom de la première personne de la forme , *ouï* : p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 6 l. 1, 3, 7 [= PB l. 25, 28, 33; cf. p. 30 l. 12, p. 31 l. 1 = OC l. 8 et p. 38 l. 1, 2 = PR l. 49, 50],

p. 12 l. 1, 11 [= PB l. 118; cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176], p. 15 l. 8 [= PB l. 182], p. 17 l. 1 [= PB l. 200], p. 21 l. 5 [= PB l. 253], p. 40 l. 12 [= PR l. 176]. Dans cette combinaison il arrive parfois que le scribe passe le , ꞓ, *ou*, qui introduit le régime, et alors la flexion se réduit à , qui se confond pour l'écriture avec le , *naï, néï*, du temps passé. C'est le cas, par exemple, dans PB l. 25 et dans PR l. 49 où l'on a , au lieu de que le sens exige et qui se trouve dans OC l. 8; cf. *Introduction*, p. IX.

4° Entre le pronom sujet et le pronom régime : p. 14 l. 13 [= PB l. 171].

5° Entre le thème verbal et les marques , , *outou*, du passif : p. 3 l. 2 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4 et p. 36 l. 12 = PR l. 24], p. 6 l. 10 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61], p. 8 l. 3 [= PB l. 55; cf. p. 39 l. 9 = PR l. 80], p. 9 l. 5 [= PB l. 72], p. 16 l. 12 [= PB l. 200], p. 20 l. 12 [= PB l. 248].

L'exposant , *na, ni, ne*, du verbe est la forme atone de , *ane, ani* (v. *s. v.*). Son emploi s'est restreint beaucoup à la fin de la première époque thébaine, au moment où la vieille conjugaison par pronom suffixe au thème verbal fut remplacée dans l'usage populaire par la conjugaison avec auxiliaire et pronom préfixe au thème verbal. Il est probable que les confusions qui devaient résulter de l'identité de vocalisation entre , *naï*, , *nak*, , *naf*, sujet et régime indirect du verbe, le firent tomber et disparaître peu à peu; de toute manière le passé en , *ne, ni, na*, était complètement perdu dès l'âge démotique et aucune trace n'en subsiste en copte.

2. **na, ne, ni** «de», particule de relation qui se place entre deux substantifs, ou entre un substantif et un verbe à l'infinitif, pour marquer la dépendance du second au premier; elle s'accordait à l'origine en genre et en nombre avec le premier des deux noms, et elle devenait , *naït, néït, nït*, quand ce premier nom était féminin, , , *naou, néou, niou*, quand il était au pluriel, , *naouï, néouï, nouï*, quand il était au duel. Dès les débuts de la première époque thébaine, ces distinctions n'étaient plus observées rigoureusement; chez Sinouhît, , *ni, ne, na*, se trouve au lieu et place de , *néït*, de , , *naou*, et de , *nouï*, derrière les noms féminins, pluriels ou duels.

1° , *na, ni, ne* «de», p. 1 l. 3, 4 [cf. p. 35 l. 3 = PR l. 3; le passage correspondant de OC l. 1 = p. 27 l. 4, porte une fois , *naït*, et l'autre fois , *ne*], p. 2 l. 5, 9 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 32 l. 6 = PA fragm. P l. 1, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 6, 10 = PR l. 16, 20], p. 4 l. 1, 3, 4, 5 [= PB l. 9-10, 12, 13, 14; cf. p. 30 l. 1, 2 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 4, 6, 7, 8

= PR l. 34, 36, 37, 39], p. 5 l. 6, 8 [= PB l. 21, 24; cf. p. 30 l. 9, 12 = OC l. 7, 8, p. 37 l. 13 = PR l. 45 et p. 38 l. 1 = PR l. 49], p. 6 l. 5, 6 [= PB l. 31-32; cf. p. 38 l. 6 = PR l. 55], p. 7 l. 1 [= PB l. 38; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 8 l. 2, 4 [= PB l. 55-56, 57; cf. p. 39 l. 8, 10 = PR l. 78, 81], p. 9 l. 3, 10, 11 [= PB l. 70, 80, 81], p. 10 l. 1, 2, 3, 5 [= PB l. 86, 87, 88, 92], p. 11 l. 2, 8, 11-12 [= PB l. 99-100, 109, 113], p. 12 l. 1, 2, 15 [= PB l. 118, 119, 137; cf. p. 41 l. 1, 2 = PR l. 180, 182], p. 14 l. 6, 9 [= PB l. 162, 165], p. 15 l. 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 [= PB l. 175, 178, 180, 181, 183, 184], p. 16 l. 3, 10 [= PB l. 192, 198], p. 17 l. 5 [= PB l. 204], p. 18 l. 2 [= PB l. 214], p. 19 l. 2, 12 [= PB l. 226, 236], p. 20 l. 7 [= PB l. 244], p. 22 l. 3, 7 [= PB l. 262, 265], p. 23 l. 2, 7, 8 [= PB l. 272, 278, 279], p. 24 l. 7, 9 [= PB l. 291-292, 295], p. 25 l. 8 [= PB l. 310], p. 28 l. 10 [= OC l. 3], p. 41 l. 10 [= OB l. 1], p. 42 l. 2, 5, 6 [= OB l. 4, 6, 7].

2° , *naît, néit, nît*, fém., «de». — p. 7 l. 8 [= PB l. 47; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 71], p. 12 l. 5, 10, 14 [= PB l. 124, 131, 135], p. 14 l. 10 [= PB l. 167], p. 15 l. 2 [= PB l. 175], p. 20 l. 8 [= PB l. 245], p. 21 l. 4 [= PB l. 252], p. 22 l. 12 [= PB l. 270], p. 24 l. 4, 13 [= PB l. 288, 289], p. 25 l. 8 [= PB l. 310], p. 42 l. 6 [= OB l. 7]. — A la page 27 l. 4 [= OC l. 1], , *naît*, est employé pour le masculin, comme c'est souvent le cas à partir de la XVIIIe dynastie (cf. *s. v.* , *naîti*).

3° , *néou, niou, naou*, plur., «des». — p. 2 l. 6 [cf. p. 28 l. 11 = OC l. 3 et p. 36 l. 7 = PR l. 17], p. 8 l. 9 [cf. p. 39 l. 15 = PR l. 88], p. 17 l. 12 [= PB l. 211], p. 24 l. 4 [= PB l. 287, 288], p. 39 l. 15 [= PR l. 88]. — Il est employé pour , *me*, ou , *ne*, sur l'*Ostracon du Caire*, p. 30 l. 6 [= OC l. 7; cf. p. 5 l. 3 = PB l. 17, p. 34 l. 6 = PG l. 22 et p. 37 l. 11 = PR l. 44].

Le , *na, ne, ni*, antique est demeuré en copte avec la vocalisation, ⲛⲁ, ⲛⲉ, isolément (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 327, § 502), ou dans quelques mots composés qui existaient déjà dans la *κοινή* ramesside, ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲩⲓ, *M.* ϩⲁⲛⲁⲣⲟⲩϩⲓ *M.* (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 90, § 192), ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ, *T.* ϫⲉⲛⲉⲫⲱⲣ *M. tectum*, ou dans des noms propres transcrits en grec : *Ménéphthès, Manéthon*. Le plus souvent il se vocalise par la voyelle initiale des mots auxquels il s'attache, ou il développe un *e* à l'attaque ⲉⲛⲛⲟⲩⲃ, *ennoub*. Les formes , *nît*, et , *nou*, n'ont point laissé de dérivés.

3. **na, ne, ni**, préposition : «de, par, à, vers», qui s'emploie tantôt à marquer le régime indirect des verbes, tantôt à introduire des compléments circonstanciels.

A. Elle marque le régime indirect des verbes, que ce régime soit 1° un substantif ou un membre de phrase, ou 2° simplement un des pronoms suffixes des personnes.

1° p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 36 l. 12 = PR l. 24], p. 13 l. 5, 13 [= PB l. 142, 157; cf. p. 41 l. 6 = PR l. 188], p. 15 l. 4-5 [= PB l. 178], p. 17 l. 3 [= PB l. 202], p. 18 l. 2 [= PB l. 214], p. 20 l. 2, 8 [= PB l. 239, 245], p. 21 l. 8 [= PB l. 256], p. 22 l. 6, 11 [= PB l. 264, 269], p. 42 l. 4, 5, 6 [= OB l. 5, 6, 7].

2° , *naî, néî* «à moi», p. 3 l. 5 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 4, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 36 l. 15 = PR l. 27], p. 6 l. 2, 3, 6, 8 [= PB l. 27, 28, 31, 34; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 2, 6 = PR l. 51, 55], p. 7 l. 1 [= PB l. 38; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62], p. 9 l. 10 [= PB l. 79], p. 12 l. 11, 12 [= PB l. 132, 133; cf. p. 40 l. 12, 14 = PR l. 176, 179], p. 14 l. 8, 14 [= PB l. 165, 172], p. 15 l. 2 [= PB l. 174-175], p. 16 l. 12 [= PB l. 200], p. 21 l. 9 [= PB l. 257], p. 24 l. 2, 10, 12, 13 [= PB l. 284, 296, 297, 300], p. 25 l. 4 [= PB l. 305], p. 42 l. 5 [= OB l. 6]; — , *nak, nek* «à toi», p. 9 l. 9 [= PB l. 79], p. 15 l. 7, 9, 13 [= PB l. 181, 183, 187], p. 16 l. 4, 5, 7-8 [= PB l. 191, 192, 195], p. 17 l. 13 [= PB l. 212], p. 18 l. 10 [= PB l. 222], p. 23 l. 3, 4 [= PB l. 273, 274]; — , *naf, nef, nif* «à lui», p. 9 l. 12 [= PB l. 82], p. 25 l. 7 [= PB l. 309]; — , *nanou, nenou, ninou* «à nous», p. 23 l. 5 [= PB l. 275].

B. Elle marque le complément circonstanciel de quelque nature qu'il soit, substantif, verbe ou membre de phrase, , , *ne radouî* «à pied», p. 5 l. 1 [= PB l. 16; cf. p. 37 l. 9 = PR l. 41], , *ne-ouhouîtou-f* «vers sa tribu, à sa tribu», p. 6 l. 3 [= PB l. 28-29; cf. p. 38 l. 3 = PR l. 52], , *ne marouît* «par amour de...», p. 10 l. 1-2 [= PB l. 85-86], p. 19 l. 8 [= PB l. 233; cf. *s. v.* , *marou*], , *ne hâou-f* «de sa place, de son voisinage», p. 13 l. 11 [= PB l. 150], , *ne hakârou* «par faim», p. 13 l. 12 [= PB l. 151], , *ne hâîtou* «par nudité», p. 13 l. 12 [= PB l. 152], , *ne gâou* «par manque de, sans», p. 14 l. 1 [= PB l. 154], , *ne oudou* «de loin, au loin», p. 14 l. 7 [= PB l. 165], , *ne khomouîtou-s* «en l'ignorance d'elle, inconsciemment», p. 18 l. 11-12 [= PB l. 223], , *ne khosfou* «à l'encontre», p. 22 l. 2 [= PB l. 260], , *ne sanadou-k* «par peur de toi», p. 23 l. 7 [= PB l. 277], , *ne harouou-k* «par les terreurs de toi», p. 23 l. 7 [= PB l. 277-278], , *ne hârou* «par jour», p. 24 l. 12 [= PB l. 298]. — Dans plusieurs passages les manuscrits de l'âge Ramesside ont introduit , *ni, ne*, où ceux de l'époque antérieure avaient une préposition

différente, , *ra, re,* p. 30 l. 1 [= OC l. 6; cf. p. 41. 4 = PB l. 12 et p. 37 l. 6-7 = PR l. 37], ou , *me, ma,* p. 34 l. 6 [= PG l. 22 où OC l. 7 a , *nou,* p. 30 l. 6]; enfin il a été ajouté abusivement dans , *ni manmonou,* p. 28 l. 10 [= OC l. 3; cf. p. 2 l. 4].

nâîou, nâouiou, subst. masc. : «largesse (?)», p. 16 l. 11 [= PB l. 198]. — Ce mot ne se rencontre à ma connaissance dans aucun autre texte égyptien. Il me paraît être un dérivé en , *nâ,* initial, analogue à , *nâânou,* ⲛⲁⲛⲉ *M.* ⲛⲁⲛⲟⲩ *T. B.,* à côté de , *ânou* «beau, gracieux, bon», demeuré en copte dans ⲁⲛⲁⲓ *M., pulcher esse,* ⲁⲛⲁⲓ *T. M.,* ⲡ, ⲡⲓ, *pulchritudo;* ce serait l'exemple le plus ancien de cette formation en , , *nâ,* initial, qui est demeurée en copte dans quelques adjectifs seulement (Stern, *Koptische Grammatik,* p. 52, § 102). Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse, et peut-être devrait-on couper le mot en deux *nâ* et *âouiou.*

, * **naîsou,** verbe actif : «appeler à haute voix, faire l'appel, proclamer, annoncer», p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 32 l. 8 = PA fragm. Q l. 1, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 24], p. 16 l. 3 [= PB l. 195]. — Ce mot est employé de préférence lorsqu'il s'agit d'appeler à haute voix des personnes ou des objets inscrits sur une liste.

pronom de la première personne du pluriel; v. *s. v.* , *-anou.*

naou, néou, niou, nou, forme plurielle de la relation , *na, ne, ni, q. v.*

, **naââou,** verbe actif à deuxième radicale redoublée : «dessiner, peindre, écrire», p. 25 l. 2 [= PB l. 302; cf. p. 42 l. 1 = OB l. 2].

nouî, subst. masc. : «l'eau courante, l'eau de l'inondation», aussi le courant qui arrose le domaine d'Osiris, les champs d'Ialou, p. 17 l. 10 [= PB l. 209].

, **nouîou,** subst. masc. plur. : «pleureurs», p. 16 l. 7 [= PB l. 195]. — Le mot signifie littéralement «les accroupis», comme l'indique le premier déterminatif; il désigne les pleureurs et les pleureuses qui se tenaient accroupis à la porte du tombeau et qui s'y lamentaient.

, **noukou,** pronom absolu de la première personne du singulier : «je», p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 4 = OC l. 1, p. 33 l. 2 = PG l. 2 et p. 35 l. 2 = PR l. 2], p. 11 l. 13 [= PB l. 114], p. 13 l. 12 [= PB l. 153], p. 14 l. 1 [= PB l. 154], p. 16 l. 6 [= PB l. 230]. — C'est une forme apocopée de , *anoukou,* qui s'est conservée dans le copte ⲁⲛⲟⲕ *T. M.,* ⲁⲛⲁⲕ *B.,* ⲁⲛ̄ⲕ, ⲁⲛ̄ⲅ *T., ego.*

nouît, subst. fém. : «domaine, cité, ville», p. 8 l. 11 [= PB l. 66]; , *nouîtou-nâḥaḥ* «les villes d'éternité», euphémisme pour la nécropole et pour le tombeau, p. 14 l. 13 [= PB l. 171]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte : il subsiste dans l'hébreu נא *Nô,* נא אמון, *Nô-Amon* «la cité d'Amon (Thèbes)», et dans certaines transcriptions grecques de noms géographiques telles que *Nathô* de , *Nô-adḥou,* v. *s. v.* , *adḥouî.*

nouît, subst. fém. : nom de la déesse du ciel, p. 17 l. 11 [= PB l. 210].

, , **nabou,** au féminin **nabouît, nabît,** au pluriel **nabouou,** employé proclitiquement : «maître, seigneur, maîtresse, dame». — 1° subst. masc., p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 4 = OC l. 1 et p. 35 l. 3 = PR l. 3], p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72], p. 8 l. 10 [= PB l. 65; cf. p. 39 l. 16 = PR l. 89], p. 13 l. 13 [où le mot , passé par le scribe, a été rétabli d'après le *Papyrus de Leyde I 344,* comme il est dit dans la note 5], p. 17 l. 7, 8 [= PB l. 206, 207], p. 18 l. 2, 3 [= PB l. 214], p. 20 l. 1 [= PB l. 238], p. 22 l. 3, 9 [= PB l. 261, 267], p. 23 l. 3 [= PB l. 275], p. 24 l. 10 [= PB l. 296]; — 2° subst. fém., p. 1 l. 6 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 1, p. 31 l. 1 = PA fragm. M l. 1, p. 33 l. 4 = PG l. 4 et p. 35 l. 5 = PR l. 5], p. 5 l. 1 [= PB l. 15; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 30], p. 14 l. 14 [= PB l. 172], p. 17 l. 10, 11 [= PB l. 208, 209-210], p. 22 l. 12 [= PB l. 270], p. 23 l. 1, 4 [= PB l. 271, 274]; — 3° subst. plur., p. 17 l. 12 [= PB l. 210].

Le mot s'est conservé dans le copte ⲛⲏⲃ *M.,* ⲡⲓ, en composition ⲛⲉⲃ-*dominus.* Il sert en égyptien à former des épithètes dont beaucoup sont devenues des noms de divinités. C'est ainsi qu'on rencontre dans Sinouhît :

1° , *nabouît ammaḥou* «la dame de la grotte», ici l'uræus qui surmonte la couronne royale, p. 17 l. 10 [= PB l. 208];

2° , *nabouît-paît* «la dame du ciel», p. 22 l. 12 [= PB l. 270];

3° , *nabouît-ra-zorou* «la dame universelle», la forme féminine du dieu des morts, p. 14 l. 14 [= PB l. 172], p. 23 l. 4 [= PB l. 274];

4° , *nabouît-sibaou* «la dame des étoiles», Sothis, p. 23 l. 1 [= PB l. 271].

Nabouîtiî, subst. masc., dérivé de la forme duelle du mot précédent, litt. : «l'homme des deux dames», c'est-à-dire le roi, qui réunit sous sa juridiction les domaines des deux dames du Midi et du Nord, le vautour de Nekhabît et l'uræus de Bouto; l'équivalent grec en est *κύριος διαδημάτων*. C'est par ce titre que la seconde partie du protocole royal débute, p. 15 l. 5 [= PB l. 179].

nabou, au féminin , **nabouît, nabît, au pluriel** , * **nabouou,** enclitique : «tout, toute, tous, toutes» : 1° masculin, p. 10 l. 7 [= PB l. 93], p. 12 l. 11 [= PB l. 131, 132-133; cf. p. 40 l. 13 = PR l. 177, 178], p. 13 l. 4 [= PB l. 141; cf. p. 41 l. 6 = PR l. 187], p. 20 l. 10 [= PB l. 246], p. 24 l. 5, 11 [= PB l. 290, 297], p. 42 l. 2 [= OC l. 4]. — 2° Féminin, derrière un nom féminin ou derrière un pluriel collectif, p. 2 l. 5 [cf. p. 28 l. 10 = OC l. 3 et p. 36 l. 7 = PR l. 16], p. 3 l. 4 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 6 = OC l. 4 où le scribe Ramesside a écrit , *nabi,* pour , *nabouît, nabît,* p. 33 l. 14 = PG l. 14 et p. 36 l. 15 = PR l. 27], p. 10, l. 1, 6, 9 [= PB l. 84, 92, 95], p. 11 l. 3 [= PB l. 101], p. 15 l. 3 [= PB l. 176], p. 19 l. 7 [= PB l. 232 où le manuscrit porte pour], p. 20 l. 3, 4 [= PB l. 240, 241], p. 24 l. 5 [= PB l. 289-290]. — 3° Pluriel, p. 9 l. 13 [= PB l. 83], p. 14 l. 2 [= PB l. 156], p. 20 l. 10 [= PB l. 241], p. 25 l. 4 [= PB l. 308], p. 42 l. 2 [= OB l. 4]. Le mot s'est conservé en copte sous la forme simple ⲛⲓⲃⲓ *B.*, ⲛⲓⲙ *T.B.*, *omnis, omnes*, et sous la forme développée ⲛⲓⲃⲉⲛ *M.*, *omnes, omnia.*

, * **noubou,** subst. masc. : «l'or», p. 16 l. 5 [= PB l. 193], p. 25 l. 6 [= PB l. 308; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩⲃ *T.M.B.*, ⲛⲟⲩϥ *T.* ⲡ *aurum.*

nouboûit, subst. fém., nom d'une déesse qui fut, au plus tard à partir de l'époque Ramesside, une des formes d'Hathor, p. 22 l. 12 [= PB l. 270]. — Le nom dérive peut-être du mot précédent; il signifierait en ce cas, comme le voulait Devéria, la déesse Or, la déesse d'Or.

nifou, pluriel , * **nifouou,** subst. masc. : «air, vent, souffle, respiration», p. 4 l. 5 [= PB l. 14; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 7, 8 = PR l. 39 qui donne la leçon , *souîtou*], p. 19 l. 9, 12 [= PB

l. 234, 236], p. 20 l. 11 [= PB l. 247], p. 23 l. 5 [= PB l. 275]. — Le groupe avait probablement plusieurs prononciations pour chacun des sens qu'il couvrait : , *mâdou,* , *souîtou,* etc., lorsqu'il désigne un vent fort; , *nifou,* lorsqu'il désigne un souffle léger ou la respiration. Cette dernière prononciation s'est conservée dans le copte ⲛⲉϥ, ⲛⲓϥⲉ, ⲛⲓⲃⲉ *T.*, ⲛⲓϥⲓ, ⲛⲓⲃⲓ *M.*, *flare, afflare, sufflare*, ⲛⲓϥⲉ *T.* ⲡⲉ, ⲛⲓϥⲓ *M.* ⲡⲓ ⲫ, *spiritus, flatus, halitus.*

nafaâ, verbe actif : «se glisser en rampant, se glisser (?)», p. 3 l. 4 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 6 = OC l. 4, p. 33 l. 14 = PG l. 14, où le texte est corrompu, et p. 36 l. 15 = PR l. 27]. — Sur ce mot, qui paraît avoir été un mot d'occurrence rare, étranger à la langue courante, cf. ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. VIII.

nefâtfâit, verbe neutre : «ramper», p. 3 l. 5 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 4 et p. 33 l. 14 = PG l. 14, où le texte est corrompu, puis p. 36 l. 15 = PR l. 27 qui donne la vraie leçon], p. 19 l. 4 [= PB l. 228, où le scribe a écrit qui ne donne aucun sens]. — Ce mot est une forme en , *nà*, initial du verbe , *fâtfâît* «ramper» (Brugsch, *Dict. Hiér.*, p. 556, et *Suppl.*, p. 498). Il était probablement aussi peu usité que le précédent, aussi les copistes l'ont-ils estropié dans les deux passages où il se rencontre; cf. *Introduction*, p. VIII.

, **nafir, nofir,** — 1° verbe neutre : «être bon, être bien, être heureux», p. 6 l. 6 [= PB l. 31; cf. p. 38 l. 6 = PR l. 55]; — 2° adj., au féminin , *nofrît,* au pluriel , *nofirou,* , *nofrouîtou* «bon, beau, heureux, gracieux», p. 6 l. 3 [= PB l. 28; cf. p. 38 l. 3 = PR l. 52], p. 9 l. 7, 8, 11 [= PB l. 76, 77, 81], p. 14 l. 2, 14 [= PB l. 155, 172], p. 17 l. 4 [= PB l. 203], p. 23 l. 5 [= PB l. 275]. — Ce mot forme des composés nombreux et des noms propres, dont quelques-uns seulement se rencontrent chez Sinouhît :

1° , *bou-nofir,* subst. masc. : «bonheur», p. 9 l. 6-7 [= PB l. 74-75]; cf. *s. v.* , *bou.*

2° , *nofir-ouêrou* «très bon, très beau», p. 17 l. 6 [= PB l. 205]; cf. *s. v.* , *ouêrou.*

3° , *nafir-bâïou, nofir-bâïou,* subst. masc. : «bon par les âmes», nom d'un dieu, p. 17 l. 9 [= PB l. 208]; cf. *s. v.* , *baî.*

4° , * , , *nofrouîtou,* subst. fém. plur., litt. : «les beautés»

du Soleil, nom de la reine égyptienne, femme de Sanouosrît Ier, p. 1 l. 5 [cf. p. 28 l. 2 = OC l. 1, p. 33 l. 4 = PG l. 4 et p. 35 l. 5 = PR l. 5].

5° , *, *noutir nofir*, subst. masc. : «le dieu bon», titre des Pharaons égyptiens, par lequel leur protocole débute, p. 2 l. 3 [cf. p. 28 l. 8-9 = OC l. 3, p. 32 l. 2 = PA fragm. N l. 3 et p. 36 l. 4 = PR l. 13], p. 17 l. 7 [= PB l. 206].

6° , *ra nofrît*, loc. adv. : «pour le mieux, à bien, à bonheur», p. 22 l. 12 [= PB l. 270].

7° , *sapou-nofir*, subst. masc. : «le bonheur, la chance», litt. : «la fois bonne», p. 14 l. 5 [= PB l. 160]; cf. *s. v.* , *sapou*.

8° , , *, *qdou-nofir* et *qdou nofîrou*, subst. masc., litt. : «celle qui élève les beautés» du souverain, nom de la pyramide d'Amenemhaît Ier à Licht, et de la résidence royale voisine de cette pyramide, p. 1 l. 5 [cf. p. 28 l. 2 = OC l. 1 et p. 35 l. 5 = PR l. 5].

Le mot a perdu son , *r*, final d'assez bonne heure, mais cet , *r*, s'est conservé au féminin sous l'influence de la flexion lourde , *-ît*, *-ét*, et au masculin même dans quelques noms propres tels que Νεφερχέρης = . Il subsiste en copte sous les deux formes : ⲛⲟⲩϥⲉ *T.*, ⲛⲟⲩϥⲓ *M.*, *bonus*, et, comme substantif, ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲟⲃⲣⲉ *T.* ⲧ, ⲛⲟϥⲣⲓ *M.* †, ⲛⲁⲃⲣⲉ *B.*, *utilitas*, *commodum*.

, *, **nomaî, nomaîta**, — 1° verbe neutre : «hurler, pousser un hurlement de victoire», p. 13 l. 4 [= PB l. 141]; — 2° adjectif : «fort, puissant», en parlant de la voix, p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 12 = OC l. 8 et p. 38 l. 16 = PR l. 49].

, *, **nomaî, nomaîta**, verbe actif : «s'allonger, s'étendre, s'écarter (?)», puis «dominer», p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 29 l. 11 = OC l. 5, p. 34 l. 1 = PG l. 17 et p. 37 l. 3 = PR l. 32]. De ce mot dérive l'expression , , , *nomaouîou-shâdouîou*, **nomaouîtiou-shadouîou*, subst. masc. plur., par laquelle les Égyptiens désignaient les tribus du désert arabique, p. 5 l. 3 [cf. p. 30 l. 5 = OC l. 7 et p. 37 l. 11 = PR l. 43; sur l'omission de ce passage dans PB l. 17, cf. l'*Introduction*, p. XXVII], p. 9 l. 5 [= PB l. 73], p. 24 l. 7-8 [= PB l. 292], p. 30 l. 5 [= OC l. 7], p. 37 l. 11 [= PR l. 43]. — Le nom paraît avoir signifié à l'origine «ceux qui s'étendent sur les sables, qui

dominent sur les sables»; la présence du déterminatif montre qu'à l'époque Ramesside, il avait pris le sens de «coureurs des sables», par confusion de , *nomaî* «s'étendre, dominer sur...», avec , *nomaît* «courir».

, , *, **nomaîou, nomaouîtou, nomâouîti,** infinitif féminin du verbe neutre , *nomaî, nomaît* «courir, errer», qui est employé chez Sinouhît comme substantif avec le sens «courses, expéditions», p. 8 l. 3 [= PB l. 56; cf. p. 39 l. 10 = PR l. 81], p. 11 l. 6 [= PB l. 105].

, , * **nenou, nen,** pronom démonstratif du pluriel : «ces, celles; ceux-ci, celles-ci, ces choses-ci», p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 6 l. 6, 8 [= PB l. 32, 34; cf. p. 38 l. 7, 9 = PR l. 56, 58], p. 17 l. 2 [= PB l. 202], p. 21 l. 8 [= PB l. 256], p. 37 l. 3 [= PR l. 31, où OC l. 6 a et PB l. 7,].

nahámou, verbe neutre : «se réjouir, pousser des cris de joie», p. 17 l. 2 [= PB l. 201].

nouhaît, subst. fém. : «sycomore». Le mot n'existe chez Sinouhît que dans le nom même du héros , *Sanouhâît, Sinouhît*, litt. : «le fils du Sycomore», et dans le nom de lieu , *Hâouou-nouhaît*, v. *s. v.* , *Hâouou*. — Il s'est conservé dans le copte ⲛⲟⲩϩⲉ *T.B.* ⲧ, ⲛⲟⲩϩⲓ *M.* †, *sycomorus*.

naḥou, verbe actif et neutre : «prier, supplier», p. 14 l. 7 [= PB l. 163]; il est pris comme substantif : «supplication, prière», p. 18 l. 2 [= PB l. 213].

naḥbouît, naḥbît, subst. fém. : «cou», p. 13 l. 3 [= PB l. 138-139; cf. p. 41 l. 4 = PR l. 185]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲛⲁϩⲃⲉ *T.* ⲧ; ⲛⲁϩⲃⲓ *M.* †, ⲑ, ⲛⲉϩⲃⲓ, *B.*, *collum*, *humerus*, *cervix*.

naḥmou, verbe actif. — 1° «enlever, arracher, réprimer», p. 10 l. 10 [= PB l. 97], p. 11 l. 5 [= PB l. 104]; — 2° «délivrer de..., sauver de...», p. 17 l. 4 [= PB l. 203]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲛⲟⲩϩⲙ̄ *T.*, ⲛⲟϩⲉⲙ *M.*, ⲛⲟⲩϩⲉⲙ *B.*, *salvare*, *liberare*.

Élevé au passé, , *naḥmouné*, forme une sorte de juron dont la valeur a été indiquée par Spiegelberg (*Varia*, § LII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIV,

p. 34-35), puis par Alan H. Gardiner (*Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 3), et dont les *Mémoires de Sinouhît* contiennent deux bons exemples, *naḥmouné sa-f âqou*, p. 7 l. 7 [= PB l. 46; cf. p. 39 l. 2 = PR l. 70], et *naḥmouné-oui mai kâou ne ânoukhouou*, p. 12 l. 1 [= PB l. 117-118]. Il semble que le mot à mot exact puisse donner : «A délivré son fils entre. . .», et «a délivré moi comme un taureau», ou avec le premier sens de la racine : «A ravi son fils entre», et «a ravi moi comme un taureau», ce qui serait l'analogue d'un de nos vieux jurons : «[Me] délivre [le dieu]! Son fils entre. . .», et «[Me] délivre [le dieu]! je suis comme un taureau», ou bien, «[M']emporte [le dieu]! son fils entre. . .» et «[M']emporte [le dieu]! je suis comme un taureau!». La locution devait être peu commune, car le scribe de PB l'ignorait : il écrit , *naḥmou-nou sa-f*, comme s'il y eût eu le pronom , *nou*, de la première personne du pluriel et qu'on eût dû traduire : «Son fils nous sauve».

naḥaḥ, subst. masc. : «la durée, le toujours», p. 14 l. 13-14 [= PB l. 171, 173], p. 15 l. 6 [= PB l. 180], p. 17 l. 13 [= PB l. 212].

nákhouîti, nakhouît, au pluriel **na-khouâtiou**, subst. masc. : «un fort, un brave, un héros», p. 7 l. 11 [= PB l. 51; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 76], p. 10 l. 7 [= PB l. 93], p. 11 l. 8 [= PB l. 109], p. 12 l. 13 [= PB l. 134; cf. p. 40 l. 14 = PR l. 179]. — Le mot s'est conservé dans ⲛⲁϣⲧ *T.M.* ⲡ, *durus, vehemens esse* et ⲛ̄ϣⲟⲧ *T.M.*, ⲉⲛϣⲟⲧ *M.*, *durus fieri*.

, , * **násît**, subst. fém., au duel , *nasouîti* «siège, trône»; 1° dans la locution , *Násît-taouî* «le trône des deux terres», qui sert à désigner le temple de Karnak, et qui figure dans le titre d'Amon , *nabou násît-taouî* «maître de Karnak», p. 17 l. 8 [= PB l. 207]; — 2° pour désigner la partie du palais où la reine vivait, le «harem», p. 1 l. 6 [cf. p. 27 l. 4 = OC l. 1 et p. 35 l. 3 = PR l. 3]. Ici, je ne suis pas sûr de la lecture du signe hiératique et on pourrait l'interpréter , *apouîti*; cf. p. 27 note 5 et p. 35 note 1.

, * **nasouîtou**, subst. fém. plur. : «flèches, dards, javelines», p. 12 l. 14 [= PB l. 139; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 180].

naît, néît, nît, forme féminine de la particule de relation , *na, ne, ni* (cf. p. 110, 2°). C'est d'elle que dérive, par l'adjonction de la flexion , *î*, un

nom d'agent qui joue le rôle de notre pronom relatif : , , *naîti, néîti, nîti* «celui qui, ce qui», au féminin , *nétît, nitît* «celle qui», au pluriel , , , *naâtiou, nâtiou* «ceux qui». — 1° masculin, p. 11 l. 14 [= PB l. 115], p. 12 l. 7 [= PB l. 126-127], p. 20 l. 6 [= PB l. 242], p. 23 l. 5 [= PB l. 275]; — 2° féminin, parfois avec le sens du neutre, p. 13 l. 8 [= PB l. 145], p. 14 l. 10 [= PB l. 166; cf. p. 41 l. 9 = PR l. 191], p. 15 l. 11 [= PB l. 181]; — 3° pluriel, p. 6 l. 8 [= PB l. 34; cf. p. 38 l. 8 = PR l. 57], p. 15 l. 4 [= PB l. 176], p. 25 l. 3 [= PB l. 303; cf. p. 42 l. 2 = OB l. 3 où le mot est écrit].

Le relatif , *naîti, néîti*, prend les pronoms suffixes des personnes, et alors il est employé de préférence à la forme féminine *nétît*, ainsi : , *samouou poun nétîtou-î kharou-f*, litt. : «cette condition *que je suis* sous elle, la condition dans laquelle je me trouve», p. 15 l. 1-2 [= PB l. 174], , *shopsousouou nétîtou-sounou-nak* «les richesses qui sont à toi», p. 15 l. 12-13 [= PB l. 187]. Dans cet emploi, , *nétît*, équivaut souvent aux composés , *ḥar-nétît*, , *ra-nétît*, , *zar-nétît*, et il signifie «parce que. . ., de sorte que. . ., car», , *nétîtou-f iâou hâou* «car elle est venue la vieillesse», p. 14 l. 11 [= PB l. 168], , *nétîtou-s rakhouît roudou-f* «parce qu'elle connaît la verdeur du Pharaon», p. 9 l. 8 [= PB l. 76].

La particule relative du copte ⲛ̄ⲧⲉ *T.M.B.*, dérive de la forme féminine ou neutre de , *néîti*, c'est-à-dire de , *nétît*, par chute du , *-t*, final. La voyelle atone disparut vers la fin de l'époque Ramesside par suite de la rapidité de l'énonciation, puis une voyelle légère, *ĕ*, reparut à l'attaque du mot *ᵉnte*, ⲛ̄ⲧⲉ, pour faciliter la prononciation.

, **naîtouf, nétouf**, pronom absolu de la troisième personne du singulier masculin : «lui, cela», p. 7 l. 10 [= PB l. 50; cf. p. 39 l. 5 = PR l. 74], p. 14 l. 7 [= PB l. 163], p. 22 l. 9 [= PB l. 267]. — Le mot, qui avait l'accent sur la dernière syllabe, a perdu très promptement la voyelle de la première, ce qui a provoqué l'apparition d'un *ă* ou d'un *ĕ* à l'attaque du mot, *ăntouf, ĕntouf*. C'est sous cette forme qu'il s'est conservé dans le copte ⲛ̄ⲧⲟϥ *T.*, ⲛ̄ⲑⲟϥ *M.*, ⲛ̄ⲧⲁϥ *B.*, *ille*.

noutir, au pluriel , **noutîrou**, subst. masc. : «dieu», p. 1 l. 6, 7 [cf. p. 28 l. 3, 4 = OC l. 2, 3, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 6-7], p. 2 l. 3 [cf. p. 28 l. 8 = OC l. 3, p. 32 l. 2 = PA fragm. N l. 3 et p. 36 l. 13 = PR l. 13], p. 7 l. 5, 6, 8 [= PB l. 43, 44, 47; cf. p. 38 l. 16 et

p. 39 l. 3 = PR l. 68, 71], p. 8 l. 11 [= PB l. 67; cf. p. 40 l. 2 = PR l. 91], p. 9 l. 3 [= PB l. 69], p. 12 l. 7 [= PB l. 126], p. 13 l. 10 [= PB l. 148], p. 14 l. 2, 5 [= PB l. 156, 160-161], p. 17 l. 7, 12 [= PB l. 207, 210-211], p. 18 l. 4 [= PB l. 216], p. 19 l. 5 [= PB l. 229], p. 21 l. 5 [= PB l. 253], p. 22 l. 3 [= PB l. 262], p. 25 l. 3 [cf. p. 41 l. 11 = OB l. 1-2], p. 29 l. 11 [= OC l. 5].

, *noutir,* s'entend souvent du roi considéré comme fils de dieu et dieu lui-même, ainsi dans le protocole , *noutir nofir* «le dieu bon» (v. *s. v.* , *nofir*), dans la locution , *noutir poun* «ce dieu», p. 21 l. 5 [= PB l. 253], p. 29 l. 11 [= OC l. 5]; il se met parfois avant le mot dont il dépend, en vertu du principe d'honneur, ainsi dans pour , p. 1 l. 7 [cf. p. 28 l. 4 = OC l. 2, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 7], mais la prononciation rétablissait l'ordre des mots et l'on disait *ḥâdou-noutir,* non pas *noutir-ḥâdou* «les membres du dieu».

Le mot s'est conservé dans le copte sous les formes ⲛⲟⲩⲧⲉ *T.* ⲡ, ⲧ, ⲛⲟⲩϯ *M.B.* ⲡ, ⲫ, ϯ, *deus, dea,* avec chute de , *r,* finale : *r,* , ne s'était maintenue aux bas temps que dans le pluriel *nouthêr* ou *noutĕr,* qui nous a été conservé en transcription grecque dans des noms tels qu'*Amonrasonthêr* et *Psenenoutĕris.*

kharâtiou-noutir, v. *s. v. kharâtiou.*

naîtouk, nétouk, pronom absolu de la deuxième personne du singulier masculin : «toi, tu», p. 19 l. 8 [= PB l. 232], p. 22 l. 5 [= PB l. 263]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲛ̄ⲧⲟⲕ *T.* ⲛ̄ⲑⲟⲕ *M.* ⲛ̄ⲧⲁⲕ *B., tu;* cf. *s. v.* , *nétouf,* l'explication de la manière dont *naîtouk, nétouk* est devenu *ĕntok* avec *ĕ* initial.

, * **nazâou,** verbe neutre : «râler», p. 5 l. 6 [= PB l. 22; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 15 = PR l. 47].

nazou, verbe actif dont le premier sens est «frotter», par suite «discuter une affaire». Il se trouve chez Sinouhît dans les locutions , *nazou-kharouît* «être mis en discussion», p. 14 l. 9 [= PB l. 166], et , *nazou-ra,* litt. : «frotter la bouche», d'où «discuter, délibérer», p. 18 l. 5 [= PB l. 217].

, *naznezou,* forme quadrilitère de la racine, «délibérer, discuter», peut-être simplement «causer, s'entretenir», p. 11 l. 12 [= PB l. 113]. — Elle s'est conservée en copte dans ⲛⲟϫⲛⲉϫ *M.* ⲛⲟϭⲛⲉϭ *T.,* avec le sens secondaire *vituperare, illudere, ludificari.*

ra, re, préposition qui, au sens premier, paraît avoir marqué le mouvement d'un point à un autre ou l'arrivée : «à..., vers..., jusqu'à..., pour..., contre...», soit avec les substantifs ou avec les pronoms, soit avec les verbes.

1° Avec les substantifs ou les pronoms : p. 1 l. 6, 7 [cf. p. 28 l. 3 = OC l. 2, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 6, 7], p. 2 l. 2, 7, 9 [cf. p. 28 l. 7, 9, 11 = OC l. 2, 3, p. 32 l. 1, 6 = PA fragm. N l. 2 et fragm. P l. 1, p. 33 l. 10 = PG l. 10, p. 36 l. 8, 9 = PR l. 17, 20], p. 3 l. 1, 7, 8 [= PB l. 6, 7; cf. p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 11, p. 37 l. 2 = PR l. 23, 30], p. 4 l. 4 [= PB l. 12; cf. p. 37 l. 6 = PR l. 37, mais p. 30 l. 1 = OC l. 6 donne dans le même passage , *na, ne,* au lieu de , *ra*], p. 5 note 8 [= PB l. 21 où OC l. 7 = p. 30 l. 9 a , *har,* au lieu de , *ra*], p. 6 l. 4, 10 [= PB l. 29, 36; cf. p. 38 l. 4, 10 = PR l. 53, 60], p. 7 l. 5, 7 [= PB l. 42, 46; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67], p. 9 l. 6 [= PB l. 74; cf. p. 40 l. 7 = PR l. 99], p. 10 l. 1, 8 [= PB l. 85, 94], p. 11 l. 3, 10 [= PB l. 101, 111], p. 12 l. 13 [= PB l. 134; cf. p. 40 l. 14 = PR l. 179], p. 13 l. 6, 7, 10 [= PB l. 143, 145, 148; cf. p. 41 l. 7 = PR l. 189], p. 14 l. 3, 7, 8, 13, 14 [= PB l. 157, 163, 164, 171, 172], p. 15 l. 1, 5, 6, 8, 9, 11, 13 [= PB l. 173, 178, 180, 182, 183, 184, 188], p. 16 l. 1, 3, 7, 8, 12 [= PB l. 188, 191, 195, 196, 199], p. 17 l. 3, 12 [= PB l. 202, 211], p. 18 l. 7 [= PB l. 218], p. 19 l. 11 [= PB l. 236], p. 20 l. 6, 9 [= PB l. 243, 245], p. 21 l. 1, 3, 4 [= PB l. 249, 251, 252], p. 22 l. 10, 12 [= PB l. 268, 270], p. 23 l. 1, 4, 9, 10 [= PB l. 271, 274, 280], p. 24 l. 1, 2, 3 [= PB l. 283, 285, 286], p. 25 l. 4, 9 [= PB l. 304, 311], p. 30 l. 8 [= OC l. 7; cf. p. 34 l. 7 = PG l. 23], p. 38 l. 14 [= PR l. 64].

2° Avec les verbes : p. 2 l. 3, 4, 7 [cf. p. 36 l. 5, 8 = PR l. 14, 18, p. 28 l. 11 = OC l. 3], p. 3 l. 5, 6 [= PB l. 4, 5; cf. p. 29 l. 7, 8 = OC l. 4, 5, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 36 l. 15, 16 = PR l. 27, 28], p. 5 l. 2, 3 [= PB l. 17; cf. p. 34 l. 5 = PG l. 21 et p. 37 l. 10 = PR l. 43], p. 9 l. 4, 5 [= PB l. 71, 72, 73; cf. p. 40 l. 5, 6 = PR l. 96, 97], p. 10 l. 10 [= PB l. 98], p. 11 l. 1 [= PB l. 98], p. 12 l. 6 [= PB l. 125], p. 14 l. 3, 6 [= PB l. 158, 161, 162], p. 15 l. 7 [= PB l. 181], p. 17 l. 2 [= PB l. 202], p. 20 l. 6, 11 [= PB l. 243, 247], p. 23 l. 10 [= PB l. 282], p. 25 l. 4, 8 [= PB l. 304-305, 311], p. 39 l. 14 [= PR l. 87], p. 40 l. 3, 14 [= PR l. 93, 178]. Derrière le verbe substantif , *aou,* il marque le futur, , *aou-f-ra-taîtît* «il saisira», p. 9 l. 4 [= PB l. 71; cf. p. 9 l. 4 = PB l. 71], , *au-kaî-k ra-radâît* «ton double donnera», p. 17 l. 4 [= PB l. 203], , *aou baoukou ame*

ra sáoudzouît «le serviteur ici présent léguera», p. **19** l. **10** [= PB l. 234]; toutefois il est rare encore en cet emploi dans la langue du premier âge thébain, et son usage ne devient régulier qu'à la fin de la XVIIIe dynastie.

3° Il marque la supériorité et se traduit «plus que..., par-dessus...», p. **8** l. **11** [= PB l. 66, 67; cf. p. **40** l. **2** = PR l. 92], p. **9** l. **12** [= PB l. 82], p. **10** l. **4**, **5** [= PB l. 89, 90], p. **24** l. **12** [= PB l. 299].

4° Il marque enfin la séparation ou la cause, et il se traduit «de..., par...», p. **19** l. **1** [= PB l. 224], p. **21** l. **8** [= PB l. 256], p. **23** l. **8** [= PB l. 280].

La préposition , *ra, re, ri*, est la forme atone de , *ara, are, ari*, *q. v.* Elle a perdu son , *ra*, de bonne heure et elle est devenue , *a*, dans les dialectes de l'Égypte du Sud, , *e*, dans ceux de l'Égypte du Nord, d'où dérivent les formes du copte ⲁ, *vieux Th. B.*, ⲉ *T. M. B.*

, **ra, ro, re**, subst. masc. : 1° «bouche», et par métaphore; 2° «langage, discours»; 3° «ouverture, porte»; en composition 4° comme préfixe à des substantifs ou à des verbes; 5° comme suffixe à des prépositions et avec les pronoms suffixes.

1° «bouche», p. **7** l. **4** [= PB l. 41-42], p. **19** l. **3** [= PB l. 228], p. **23** l. **2** [= PB l. 272]. Il figure également dans l'expression , *nazou-ra*, litt. : «frotter la bouche», c'est-à-dire «discuter, délibérer, mettre en délibération», p. **18** l. **5** [= PB l. 217]; v. *s. v.* , *nazou.*

2° «langage, discours», , *ra-ne-kamouît* «le langage de l'Égypte», litt. : «la bouche de l'Égypte», p. **6** l. **6** [= PB l. 31-32].

3° «ouverture, porte», p. **16** l. **7**, **8** [= PB l. 195, 196]; on le rencontre dans la locution , , *ra-ouáît*, litt. : «l'ouverture du chemin, le milieu du chemin», p. **4** l. **2** [= PB l. 11; cf. p. **29** l. **13** = OC l. 6 et p. **37** l. **5** = PR l. 35].

4° Comme préfixe à des substantifs ou à des verbes, il paraît ajouter une nuance de collectivité au sens du terme simple; c'est peut-être le ⲣⲁ *T.* ⲡ, *numerus*, du copte. Il ne se rencontre chez Sinouhît que dans les mots , *ra-pidâtiou*, et , *ra-zâouou*, *q. v.*, *s. v.*, , *pidaîti*, et , *zâouou.*

5° On ne le rencontre chez Sinouhît que derrière la préposition , *har*, et suivi du pronom de la première personne du singulier, , *har-ra-î* «sur moi, vers moi», p. **10** l. **8** [= PB l. 95], p. **15** l. **1** [= PB l. 173], du pronom de la seconde

personne masculin singulier, , *har-ra-k* «sur toi», p. **16** l. **6** [= PB l. 193], ou de celui de la troisième, , *har-ra-f* «sur lui», p. **18** l. **6** [= PB l. 217].

Le mot s'est conservé en copte dans tous ses emplois, comme substantif isolé ⲣⲟ *T. M.*, ⲗⲁ *B.* ⲡ, et avec les suffixes ⲣⲱ *T. M.*, ⲗⲁ, ⲗⲱ *B*, *os, ostium, porta;* en composition avec , *har*, ϩⲓⲣⲱ, *T. super*, ϩⲓⲣⲛ *T.* ϩⲓⲣⲉⲛ *M. ad, prope.*

, **Râîyâ, Réîyâ, Riya**, subst. masc. : «le Soleil», et «le dieu Soleil», p. **17** l. **7**, **8**, **11** [= PB l. 206, 207, 210], p. **18** l. **5** [= PB l. 216], p. **19** l. **6**, **12** [= PB l. 231, 237], p. **23** l. **3** [= PB l. 273]. Il se rencontre également dans le titre royal , *Si-Raîyâ* «fils du Soleil», p. **15** l. **6** [= PB l. 179]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲣⲏ *T.M.*, ⲣⲉ, ⲣⲓ *B.*, ⲡ *sol.*

Khapirkérâîyâ, Akhpirkérîya, litt. : «le double du Soleil existe», p. **15** l. **5** [= PB l. 179], écrit une fois par erreur , *Khapirkéourâîyâ, Akhpirkéourîya*, p. **15** l. **1** [= PB l. 173], prénom du Pharaon Sanouosrît Ier de la XIIe dynastie, appliqué faussement dans Sinouhît à un Amenemhaît, qui ne peut être qu'Amenemhaît II; cf. *Introduction*, p. XXXVI.

Sâhatpouiâbrâîyâ, Sâhatpouiâbrîya, litt. : «celui qui se concilie le cœur de Raîyâ», prénom du Pharaon Amenemhaît Ier, p. **1** l. **6** [cf. p. **28** l. **4** = OC l. 2, p. **31** l. **4** = PA fragm. M l. 2 et p. **35** l. **6** = PR l. 6], p. **6** l. **9** [= PB l. 26; cf. p. **38** l. **10** = PR l. 60].

, **raouî, raououî**, et à l'infinitif féminin **raouît**, verbe actif : «écarter, repousser», d'où «se ruer, s'écarter, s'enfuir, abandonner», p. **8** l. **8** [= PB l. 8], p. **11** l. **3** [= PB l. 101], p. **13** l. **13** [= PB l. 152], p. **23** l. **7** [= PB l. 277]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲗⲟ *T.*, ⲗⲁ *B.*, *desinere, cessare, relinquere.*

, , * **raouîti, rouîti**, forme duelle du substantif féminin **raouît** «porte». Elle ne se trouve chez Sinouhît que dans la locution , *, *raouîti-ouêrîti* «la double grande porte», qui sert à désigner la porte du palais royal et le palais lui-même, p. **1** l. **8** [cf. p. **28** l. **6** = OC l. 2, p. **33** l. **6** = PG l. 6 et p. **36** l. **2** = PR l. 9],

p. **16** l. **1** [= PB l. 189], p. **24** l. **2** [= PB l. 285]; elle s'applique également au Pharaon lui-même.

Le mot paraît être dérivé de , *ra, ro* «la porte», par une tendance analogue à celle qui tira , *sabakhou* «pylône» de , *sabou* «porte»; ce serait également un majoratif «porte monumentale», à côté de *ra, ro*, «porte ordinaire».

, , , **raoudou, roudou,** verbe neutre : «verdir, être fort, être vigoureux», p. **9** l. **8** [= PB l. 76], p. **11** l. **8** [= PB l. 108], p. **15** l. **11** [= PB l. 186], p. **25** l. **4** [= PB l. 205]. — Au factitif en , *sa*, , *sároudou* «rendre vigoureux, consolider», p. **24** l. **11** [= PB l. 297]. Le mot est composé de , *ra*, factitif et de , , *ouázou* «verdir». Il s'est conservé en copte sous la forme ⲣⲱⲧ *T.M., nasci, germinare,* ⲣⲏⲧ *T.M., plantare.*

, * **rapaî** ou, plus exactement, **ra-pâouîtou,** et au féminin , [*], **raît-pâouîtou,** litt. : «le gardien, la gardienne du clan, le prince du clan, la princesse du clan», titre des nobles, qui s'applique également aux princes et aux princesses du sang royal, p. **1** l. **1, 4** [cf. p. **27** l. **1** = OC l. 1, p. **33** l. **3** = PG l. 3 et p. **35** l. **1, 3** = PR l. 1, 3]. Il est souvent suivi de , *hâ-âou, q. v.*

 ra-pidâtiou, subst. plur. dérivé de , *pidaiti, q. v.*

 ramouîtou, romîtou, subst. plur. : «hommes, gens», de préférence les Égyptiens, p. **6** l. **8** [= PB l. 33; cf. p. **38** l. **8** = PR l. 57], p. **10** l. **10** [= PB l. 95], p. **11** l. **5** [= PB l. 104]. — Le mot nous a été conservé en transcription grecque Πιρῶμις par Hérodote (II, cxliii) : il est demeuré en copte sous la forme ⲣⲱⲙⲉ *T.B.,* ⲣⲱⲙⲓ *M.B.,* ⲗⲱⲙⲓ *B.* ⲡ, *homo.*

, **ranou, rînou,** subst. masc. : «nom», p. **7** l. **4** [= PB l. 41], p. **8** l. **10** [= PB l. 64], p. **9** l. **6, 11** [= PB l. 74, 81], p. **19** l. **3** [= PB l. 227], p. **22** l. **1** [= PB l. 260]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲣⲓⲛ *T.,* ⲣⲁⲛ *T.M.,* ⲗⲉⲛ *B.* ⲡ, *nomen.*

, *[] **ranounouîtou,** ***ranounouâtiou,** subst. fém. plur., de l'infinitif féminin , *ranounit,* de la forme à deuxième radicale redoublée du mot précédent, au propre «appeler par le nom», et de manière plus générale «acclamer, applaudir», p. **9** l. **1** [= PB l. 67-68; cf. p. **40** l. **2-3** = PR l. 92]. — Peut-être le copte ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ *T.* ⲗⲏⲗⲟⲩⲓ *M., jubilatio, acclamatio,* dérive-t-il de la forme bilitère de cette racine par assimilation de , *na,* à , , *la.*

 ranpouî, verbe neutre : «se rajeunir, être jeune», p. **14** l. **11** [= PB l. 167-168].

, **ranpît,** au pluriel , **ranpouîtou,** subst. fém. : «année», s'emploie sous la forme pour l'année chronologique, , *ranpouît maâbnouît* «l'année 30», p. **1** l. **6** [cf. p. **28** l. **3** = OC l. 2, p. **33** l. **4** = PG l. 4 et p. **35** l. **5** = PR l. 5], et sous la forme pour l'année courante, , *iroui-néi ranpît gasou ame* «je passai là un an et demi», p. **6** l. **4-5** [= PB l. 30; cf. p. **38** l. **5** = PR l. 54], , *ranpît iádou* «une année de peste», p. **7** l. **6** [= PB l. 45; cf. p. **39** l. **1** = PR l. 69], p. **10** l. **6** [= PB l. 92], p. **11** l. **2** [= PB l. 100], p. **24** l. **6** [= PB l. 290]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲙ̄ⲡⲉ, ⲣⲟⲙⲡⲉ *T.,* ⲣⲟⲙⲡⲓ *M.* ⲗⲁⲙⲡⲓ *B.* ⲧ, *annus,* au pluriel ⲣⲙ̄ⲡⲟⲟⲩⲉ *T. anni.*

, **rakhou,** à l'infinitif féminin **rakhouît,** au passif **rakhoutou** «savoir, connaître, pouvoir», p. **2** l. **7, 10** [cf. p. **28** l. **12**, p. **29** l. **2** = OC l. 3, 4 et p. **36** l. **8, 11** = PR l. 18, 22], p. **6** l. **7, 10** [= PB l. 31, 37; cf. p. **38** l. **7** = PR l. 60], p. **7** l. **4** [= PB l. 42], p. **9** l. **6, 8** [= PB l. 73-74, 76], p. **11** l. **7, 13** [= PB l. 107, 114], p. **12** l. **7** [= PB l. 126], p. **15** l. **7** [= PB l. 181], p. **17** l. **6** [= PB l. 205], p. **18** l. **12** [= PB l. 224], p. **19** l. **6** [= PB l. 230], p. **20** l. **7** [= PB l. 243], p. **21** l. **8** [= PB l. 255-256]. — Le mot paraît s'être conservé dans le copte ⲉϣ-, ϣ- *T.M.B., posse;* ⲉϣ dériverait de la forme , *arkhou,* en , *a,* préfixe, par amuissement de , *r,* et par affaiblissement de , *kh,* en ϣ. De procèdent :

1° , , *rakhou,* dans l'expression , *, *rakhou soutonou* «le connu du roi», titre que portaient les hommes admis au cercle intime du Pharaon, qu'ils fussent parents ou non, p. **1** l. **2** [cf. p. **27** l. **3** = OC l. 1 et p. **35** l. **2** = PR l. 2].

2° , *rakhouâtiou,* nom pluriel d'agent, dérivé de , *rakhou,* litt. : «ceux qui connaissent» le chef, les membres d'une famille ou d'un clan, par suite *les sujets* de ce chef, et, plus spécialement, de Pharaon, p. **18** l. **3** [= PB l. 214]. — Le mot appartient au plus vieux fond de la langue : au temps de Sinouhît, il n'était plus employé, ce semble, que dans le style relevé.

rasouîou, adject. plur. : «méridional», p. 9 l. 4 [= PB l. 71-72]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲏⲥ *T.M.* ⲡ, *auster*.

rási, ráousi, adv. : «beaucoup, très, fort», p. 2 l. 9 [cf. p. 29 l. 1 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 10 = PR l. 21].

rasouît, subst. fém. : «rêve, songe», p. 19 l. 1 [= PB l. 225]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲁⲥⲟⲩ *T.* ⲧ, ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ *M.* ⲑ, *somnium, visio nocturna*.

, *[ ] **rashou, rashouî**, verbe neutre : «se réjouir», p. 8 l. 6 [= PB l. 60; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 95], p. 9 l. 3 [= PB l. 70], p. 42 l. 5 [= OB l. 6]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲁϣⲉ *T.* ⲣⲁϣⲓ *M.*, ⲗⲉϣⲓ *B.*, *gaudere, lætari*.

raqâît, infinitif féminin de **raqáou**, verbe actif : «écarter, repousser», d'où «être hostile», ne se rencontre chez Sinouhît que dans l'expression , *raqâît-iábou*, litt. : «un hostile de cœur», peut-être «un jaloux, un envieux», p. 11 l. 14 [= PB l. 116]. — Le mot paraît s'être conservé en copte, aux formes masculines et féminines, dans ⲣⲉⲕ, ⲣⲁⲕⲓ *M.*, ⲣⲓⲕⲉ *T.*, ⲣⲓⲕⲓ *M.*, *inclinare, declinare, avertere*.

radâî, et à l'infinitif féminin , **radâît**, verbe actif : 1° «donner, placer, poser»; 2° devant un autre verbe, il prête à celui-ci le sens factitif.

1° «donner, placer, mettre», avec les prépositions , *amouitou, améît* «entre», p. 3 l. 5 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 7-8 = OC l. 5 où l'on a l'orthographe fautive , *a(r)méît*, et p. 36 l. 16 = PR l. 28]; — , *ma, me*, p. 9 l. 9 [= PB l. 78], p. 11 l. 7 [= PB l. 107-108] et p. 23 l. 9 [= PB l. 281]; — , *ra, re*, p. 13 l. 6 [= PB l. 143; cf. p. 41 l. 7 = PR l. 189], p. 24 l. 3 [= PB l. 286]; — , *har*, p. 21 l. 3 [= PB l. 251], pour le régime circonstanciel. On le rencontre sans ce régime, p. 5 l. 1 [= PB l. 15; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 41], p. 6 l. 2, 4 [= PB l. 27, 28; cf. p. 31 l. 2 = OC l. 9 et p. 38 l. 2, 4 = PR l. 51, 52], p. 8 l. 5 [= PB l. 58, 59; cf. p. 39 l. 11, 12 = PR l. 83, 84], p. 13 l. 5 [= PB l. 141], p. 24 l. 2, 7, 10 [= PB l. 284, 291, 295], p. 25 l. 4 [= PB l. 305].

2° «faire», devant un autre verbe : p. 2 l. 7, 10 [cf. p. 28 l. 11-12 et p. 29 l. 2 = OC l. 3, 4 et p. 36 l. 8, 11 = PR l. 18, 22], p. 9 l. 10 [= PB l. 79], p. 12

l. 14 [= PB l. 136], p. 14 l. 4 [= PB l. 158], p. 15 l. 4, 7 [= PB l. 176-177, 181], p. 17 l. 4 [= PB l. 203], p. 18 l. 7 [= PB l. 219], p. 20 l. 1, 7 [= PB l. 238-243], p. 22 l. 5 [= PB l. 263-264], p. 24 l. 6 [= PB l. 290], p. 25 l. 7 [= PB l. 308].

Le mot , *radâi*, est un composé très ancien de , *ra*, factitif et du verbe , , *dâî*, *q. v.*

v. s. r. **raoudou, roudou.**

, , , **radouî**, subst. duel : «les deux jambes, les deux pieds», p. 5 l. 1 [= PB l. 16; cf. p. 30 l. 4 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 41], p. 14 l. 12 [= PB l. 170], p. 19 l. 4 [= PB l. 228]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲁⲧ, *T.M.*, ⲗⲉⲧ, *B.* ⲟⲩ, *pes*.

, * **ra-záouou**, substantif collectif : «les pillards, les voleurs», dérivé de , *zâou*, *q. v.*

hâi, verbe neutre : «crier, pousser des acclamations», p. 23 l. 4 [= PB l. 274].

, **háou**, et à l'infinitif féminin , * **háouît**, verbe neutre : «descendre, aller contre», p. 7 l. 10, 12 [= PB l. 49, 52; cf. p. 37 l. 4, 7 = PR l. 73, 77], p. 8 l. 6 [= PB l. 61; cf. p. 39 l. 12-13 = PR l. 84], p. 9 l. 5 [= PB l. 73 où PR l. 98 a , *hâbou*, peut-être pour , *hâou*], p. 14 l. 11 [= PB l. 168]. A la page 29 l. 11 [= OC l. 5], , *hâouît*, est une faute pour , *hâouou*, *q. v.* — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲉ *T.*, ϩⲉⲓ *M.*, ϩⲏⲓ *B.*, *cadere, incidere in...*, *delinquere*.

, **háouou**, subst. masc. plur., probablement dérivé du précédent : «les accidents, les circonstances de temps, de lieu, de relation», qui se produisent autour d'une personne ou d'une chose; , *me hâouou nouhâît* «dans les lieux du Sycomore, dans le canton du Sycomore», p. 3 l. 8 [= PB l. 8; cf. p. 29 l. 11 = OC l. 5 où le scribe n'a point compris l'expression et p. 37 l. 3 = PR l. 32], , *me hâouou-f* «en l'endroit où il est, dans son voisinage», p. 8 l. 3 [= PB l. 56; cf. p. 39 l. 9 = PR l. 80]; , *ne hâouou-f* «de l'endroit où il est», p. 13 l. 11 [= PB l. 150].

*, * **hâbou**, verbe actif : «envoyer, dépêcher en mission», p. 2 l. 3, 6 [cf. p. 28 l. 11 = OC l. 3, p. 33 l. 10 = PG l. 10 et p. 36 l. 5, 8 = PR l. 13, 17], p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 2 = OC l. 4, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 11 = PR l. 22], p. 14 l. 1 [= PB l. 154], p. 15 l. 2 [= PB l. 174], p. 20 l. 6 [= PB l. 243]. — Le mot paraît être resté en copte dans le composé ⲣⲉⲙϩⲱⲃ, ⲣⲉⲙⲛ̄ϩⲱⲃ *M. nuntius, minister,* et avec un de ses sens secondaires dans ϩⲱⲃ *T. M. B.*, ϩⲱϥ, ϩⲱⲱϥ *T.* ⲡ, *res, negotium, opus.*

, * **hârou**, subst. masc. : «jour», p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 5 = PR l. 34], p. 5 l. 4 [= PB l. 19; cf. p. 30 l. 7 = OC l. 7 et p. 37 l. 12-13 = PR l. 45], p. 10 l. 3 [= PB l. 88], p. 16 l. 3 [= PB l. 190], p. 20 l. 1 [= PB l. 238], p. 24 l. 12 [= PB l. 298], p. 25 l. 8 [= PB l. 310; cf. p. 42 l. 6 = OB l. 7]. — Le mot s'est conservé, avec chute de , *ra*, dans le copte ϩⲟⲟⲩ *T. B.*, ϩⲁⲟⲩ *B.* ⲡ, ⲉϩⲟⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, *dies.*

héthâitou, forme redoublée de **hâitou**, verbe neutre : «courir», p. 19 l. 5 [= PB l. 229].

, **hâdou**, verbe actif : «s'élancer sur . . ., fondre sur . . ., attaquer», p. 11 l. 3 [= PB l. 101], p. 12 l. 2 [= PB l. 119], p. 21 l. 10 [= PB l. 258].

ḥaou, préposition : «derrière»; elle ne se rencontre chez Sinouhît que dans la locution complexe , *ḥâou iâbou-f* «derrière son cœur» pour , *ḥâou-f* «derrière lui», p. 8 l. 6 [= PB l. 59; cf. p. 34 l. 10 = PG l. 43 et p. 39 l. 12 = PR l. 84].

* **ḥâou**, faute de lecture du scribe ramesside qui a écrit l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*, pour , *sazâou*, *q. v.*, p. 27 l. 1 [= OC l. 1].

ḥaâit, au pluriel , * **ḥâouîtou**, subst. fém. : «guerre», p. 3 l. 6, 7 [= PB l. 5; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 31].

ḥâouîtou, subst. fém. plur. : «nudité», p. 13 l. 13 [= PB l. 152]. — Le mot s'est conservé en copte dans le composé ⲕⲁϩⲏⲩ *T.*, qui figure dans l'expression ⲕⲱ ⲕⲁϩⲏⲩ *T. spoliare*, ⲕⲱ ⲕⲁϩⲏⲩ *T.* ⲡ, *nuditas.*

, , **ḥâqâou, ḥâqou**, verbe actif : «faire prisonnier, prendre», p. 8 l. 7 [cf. p. 39 l. 13 = PR l. 85], p. 11 l. 4, 11 [= PB l. 103, 112], p. 13 l. 6 [= PB l. 144; cf. p. 41 l. 8 = PR l. 190]. — Le mot existe en transcription grecque, ὑκ, ἀκ «prisonnier», chez Manéthon; cf. Josèphe, *C. Ap.*, liv. I, 14.

ḥâit, subst. fém. : «enclos, enceinte murée», d'où «château, palais, temple, salle», p. 5 l. 4 [= PB l. 19, où OC l. 7 et PR l. 45 ont en variante , *anbou*, *q. v.*]. A ce mot se rattache, par dérivation artificielle :

, *Hâthor*, subst. fém. : «nom de déesse», p. 17 l. 8 [= PB l. 207], p. 19 l. 12 [= PB l. 237]. — Le mot s'est conservé en transcription grecque Ἀθωρ, Ἀθύρ, et copte ϩⲁⲑⲟⲣ *T.*, ⲁⲑⲱⲣ *M.*

, * **ḥâî-âou**, subst. masc. : «chef (d'un clan), prince», p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 1 = OC l. 1 et p. 35 l. 1 = PR l. 1], dans l'expression , *rapâouîtou-ḥâîâou*, *q. v.* plus haut, *s. v.* , *rapâouîtou*. Le féminin est , *ḥâît-âouît.*

, **ḥâît**, subst. fém. : «partie antérieure d'un objet, avant, devant, commencement», p. 25 l. 9 [= PB l. 311]. Le mot est surtout employé chez Sinouhît à former des prépositions complexes : — , *khâri ḥâît* «devant, en avant», p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72], p. 16 l. 7 [= PB l. 194], p. 34 l. 12 [= PG l. 45; cf. p. 39 l. 15 = PR l. 87 où , *ḥâît*, a disparu dans la lacune; — , *me ḥâît* «devant, en avant», p. 9 l. 9 [= PB l. 78]; cette dernière entre en composition dans le nom propre , *Amenemḥâît*, litt. : «Amon est devant [moi]», *q. v.* — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏ *T. M.* ⲧ, *facies, conspectus, initium, principium.*

ḥâîti, subst. masc. : «le cœur», litt. : «celui qui est en avant», p. 7 l. 2 [= PB l. 39], p. 12 l. 12 [= PB l. 131; cf. p. 40 l. 12-13 = PR l. 177], p. 21 l. 7 [= PB l. 255]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏⲧ *T. M. B.* ⲡ, *cor.*

, * **ḥaâou**, verbe neutre : «crier de joie, se réjouir», p. 8 l. 11 [= PB l. 66; cf. p. 40 l. 2 = PR l. 90].

haâou, subst. masc. plur. : «membres, corps», p. 1 l. 7 [cf. p. 28 l. 4 = OC l. 2 où le scribe ramesside a substitué , *âouîtou*, à , *hadou*, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 7], p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 8 l. 11 [= PB l. 66; cf. p. 40 l. 1 = PR l. 91], p. 14 l. 11 [= PB l. 168], p. 17 l. 5 [= PB l. 204], p. 19 l. 4 [= PB l. 228], p. 21 l. 7 [= PB l. 255], p. 24 l. 6 [= PB l. 290], p. 29 l. 6 [= OC l. 4 où PB l. 3 = p. 3 l. 4 et PG l. 14 = p. 33 l. 14 ont , *âouîtou*, *q. v.*]. — Le mot ne s'est conservé en copte que dans ϩω-, ϩωω- *T. M. B.* qui, joint aux suffixes des personnes, forme une sorte de pronom emphatique ϩωωⲧ *ipse ego*, ϩωⲓ *tu ipsa*, ϩωωϥ *seipsum*, et ainsi de suite.

haou, et à l'infinitif féminin , *, **haouît**, verbe actif : «frapper», p. 2 l. 4 [cf. p. 36 l. 5 = PR l. 14], p. 9 l. 5 [= PB l. 72], p. 11 l. 11 [= PB l. 112], p. 13 l. 1 [cf. p. 41 l. 3 = PR l. 183], p. 14 l. 8 [= PB l. 164], p. 16 l. 11 [= PB l. 198], p. 21 l. 10 [= PB l. 257]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ϩⲓ *T. M. B.*, *terere, triturare*, ϩⲓⲟⲩⲉ *T.*, ϩⲓⲟⲩⲓ *M.*, *percutere*.

hounkaît, subst. fém. : «lit, couche», p. 24 l. 9 [= PB l. 294].

houanîti, subst. duel fém. : «limite, extrémité, borne», litt. : «les deux limites», celle du commencement et celle de la fin, , *zâît ane-houanîti-s* «l'éternité sans bornes», p. 18 l. 1 [= PB l. 212].

houarou, houêrou, adj. : «misérable, criminel», p. 7 l. 3 [= PB l. 41]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte au simple, mais il y est demeuré au factitif en , *sâ*, avec ou sans chute de , *ra* final, ⲥϩⲟⲩⲱⲣ, ⲥ̄ϩⲟⲩⲣ *T.*, ⲥ̄ϩⲟⲩⲉⲣ *M.*, *maledicere*, et ⲥⲁϩⲟⲩ *T.*, ⲥⲁϩⲟⲩⲓ *M.*, *conviciari, arguere*.

habu, verbe neutre : «être en deuil de...», p. 13 l. 5 [= PB l. 142]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲏⲃⲉ, ϩⲉⲃⲉ *T.* ⲡ, ϩⲏⲃⲓ *M.* ⲡⲓ *luctus*.

habousou, et au pluriel , , **habsousou**, subst. masc. : «étoffe, vêtement», p. 19 l. 8 [= PB l. 232], p. 24 l. 4, 7 [= PB l. 288, 292]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲃⲟⲥ *T. M.* ⲡ, ϩⲃⲱⲱⲥ, ϩⲃⲟⲟⲥ *T.* ⲡ, ϩⲃⲱⲥ *M.* ⲡⲓ, *vestis, linteum, involucrum*.

hopouît, subst. fém. : «embrassade, brassée d'objets», p. 12 l. 14 [= PB l. 135; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 180], p. 13 l. 6 [= PB l. 143; cf. p. 41 l. 8 = PR l. 189 où la première lettre du mot est seule conservée].

*, **hamou**, adverbe : «or, mais, certes», , *ti-sou hamou aîi-f anou-naf sâqarou-ânou-khouou* «mais lui, il était allé et il ramenait des prisonniers vivants», p. 2 l. 4-5 [cf. p. 28 l. 9 = OC l. 3, p. 33 l. 8 = PG l. 8 et p. 36 l. 6 = PR l. 15], , *kharou hamou qâmouît nofrît* «mais certes l'Égypte est heureuse», p. 9 l. 7 [= PB l. 75-76], p. 17 l. 4 [= PB l. 203].

hamou, subst. masc. : «gouvernail», p. 4 l. 4 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 7 = PR l. 38]. — La racine du mot s'est conservée peut-être en copte dans ϩ̄ⲙⲙⲉ *T.* ϩⲉⲙⲓ *M.* qui entre dans la composition du terme ⲣ̄ϩ̄ⲙⲙⲉ *T. gubernare*; ϩ̄ⲙⲙⲉ, ϩⲉⲙⲓ dériverait de l'infinitif féminin d'un verbe , *hamemît*, , *hamît*, signifiant «naviguer».

hamouou, subst. masc. plur. : «artisans, gens de métier», p. 20 l. 10 [= PB l. 246]. — Le mot s'est conservé en copte dans l'élément ϩⲁⲙ *T.* ⲁⲙ, ⲉⲙ *M.* de ϩⲁⲙϣⲉ, ϩⲁⲙⲡϣⲉ *T.* ϩⲁⲙϣⲏ *T.B.* ⲁⲙϣⲉ, ⲉⲙϣⲁ *M.*, *faber lignarius, carpentarius, faber*, litt. : «artisan en bois».

hamsouou, subst. masc. plur., de , *hamsou*, verbe neutre : «s'asseoir, être assis», litt. : «des gens assis», , *ane-radâî-naf hamsouou hâou-iâbouf* «il ne laisse personne qui subsiste derrière lui», litt. : «il ne laisse pas *de gens assis* derrière lui», p. 8 l. 5-6 [= PB l. 59; cf. p. 34 l. 10 = PG l. 43 où il ne resté plus que le déterminatif du mot, et p. 39 l. 12 = PR l. 84 où le déterminatif a disparu]. — Le mot s'est conservé en copte, aux formes de l'infinitif masculin et féminin, dans ϩⲙⲟⲟⲥ *T.B.* ϩⲙⲁⲁⲥ *B.* ϩⲉⲙⲥⲓ *M. sedere, habitare, manere, expectare*.

hamaît, pluriel , **hamaouîtou**, subst. fém. : «femme, épouse», , *, , *hamaît soutonou* «l'épouse du roi, la reine», p. 1 l. 4 [cf. p. 28 l. 1 = OC l. 1, p. 33 l. 3 = PG l. 3 et p. 35 l. 4 = PR l. 4] et p. 22 l. 6 [= PB l. 264], , *zdouîou hamaouîtou* «hommes et femmes», p. 9 l. 1 [= PB l. 67; cf. p. 40 l. 2 = PR l. 92],

, *ḥamaouîtou záouîou* «femmes et hommes», p. 12 l. 11 [= PB l. 132; cf. p. 40 l. 13 = PR l. 177]. — Le mot s'est conservé en copte dans l'élément ϩⲓⲙⲉ *T.* ϩⲓⲙⲓ *M.B.* de ⲥϩⲓⲙⲉ *T.* ⲧ, ⲥϩⲓⲙⲓ *M.B.* ϯ, *mulier, uxor*, au pluriel ϩⲓⲟⲙⲉ *T.* ϩⲓⲟⲙⲓ *M.* ϩⲓⲁⲙⲓ *B.*

ḥonou (?), au féminin **ḥonouît (?)**, subst. sing. : «seigneur, dame», appliqué au roi et à la reine et traduit généralement «Majesté», , *ḥonou soutonou bâîti* «la Majesté du roi du Sud et du roi du Nord», p. 15 l. 1 [= PB l. 173]; , *ḥonou ni-satpou-sáou* «la Majesté de l'habitant du palais», p. 18 l. 3 [= PB l. 215]; , *ḥonou-k* «ta Majesté», p. 18 l. 6, 7 [= PB l. 217, 219], p. 19 l. 11 [= PB l. 236], p. 22 l. 5 [= PB l. 263], p. 23 l. 2 [= PB l. 272]; , *ḥonou-f ânoukhou ouzáou sanabou* «Sa Majesté, vie, santé, force», p. 28 l. 7 [= OC l. 2], p. 33 l. 7 [= PG l. 7]; , *ḥonou-f* «Sa Majesté», p. 2 l. 2 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2, p. 32 l. 1 = PA fragm. N, l. 2, p. 33 l. 7 = PG l. 7, p. 36 l. 3 = PR l. 11], p. 9 l. 6 [= PB l. 74], p. 15 l. 2 [= PB l. 174], p. 20 l. 7 [= PB l. 243], p. 21 l. 4, 8, 10 [= PB l. 252, 256], p. 22 l. 6, 9, 11 [= PB l. 264, 267, 269], p. 23 l. 8 [= PB l. 279], p. 25 l. 2, 7 [= PB l. 301, 308]. — Le féminin ne se rencontre chez Sinouhît que dans l'épithète :

, *ḥonouît-táou* (?), subst. fém., litt. : «la maîtresse de la Terre», appliquée à la reine, p. 14 l. 9 [= PB l. 166].

ḥinâ, ḥanâ, ḥenâ, préposition : «avec», p. 2 l. 10 [cf. p. 29 l. 2 = OC l. 4, p. 32 l. 7 = PA fragm. P, l. 2, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 10 = PR l. 21], p. 6 l. 3, 6, 8 [= PB l. 28, 31, 34; cf. p. 38 l. 3, 6, 8 = PR l. 51, 55, 58], p. 9 l. 8, 10, 12, 13 [= PB l. 77, 80, 82, 84], p. 11 l. 10, 12 [= PB l. 111, 114], p. 17 l. 8 [= PB l. 207]. Elle s'emploie comme particule de liaison entre deux membres de phrase, dans le sens de notre conjonction *et* : , *sáâshdou pou masouîtou ḥenâ ouâou pou ne dádâi noutir*, litt. : «c'est un multiplicateur de naissances *avec* c'est un qui est donné par le dieu», en français courant : «c'est un multiplicateur de naissances, *et* c'est un don du dieu», p. 9 l. 2-3 [= PB l. 69; cf. p. 40 l. 4 = PR l. 94].

, , **ḥarou, ḥirou, ḥa, ḥo, ḥi**, préposition qui s'emploie avec les noms, avec les pronoms et avec les verbes. Avec les noms et avec les pronoms elle signifie : 1° «sur, au-dessus de..., en plus de...»; 2° «à, vers, par, à cause de..., à propos de..., avec». Avec les verbes, elle marque : 3° une action qui s'accomplit à la suite ou comme conséquence d'une action précédente, et 4° précédée du verbe , *aou*, conjugué, elle forme un temps qui équivaut au présent et au passé de nos langues.

1° «sur, au-dessus de..., en plus de...», p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 4 l. 5 [= PB l. 14; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6 et p. 36 l. 8 = PR l. 39], p. 6 l. 2 [= PB l. 26; cf. p. 31 l. 1 = OC l. 9 et p. 38 l. 2 = PR l. 50], p. 7 l. 2 [= PB l. 40; cf. p. 38 l. 13 = PR l. 63, où le mot est mutilé], p. 9 l. 2, 7, 11, 13 [= PB l. 69, 75, 80, 83; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93], p. 10 l. 8, 9 [= PB l. 95, 97], p. 11 l. 3 [= PB l. 102], p. 12 l. 3, 15 [= PB l. 121, 136; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 180 où on voit au lieu de que porte PB], p. 13 l. 3, 4 [= PB l. 139, 141; cf. p. 41 l. 5 = PR l. 186], p. 14 l. 7 [= PB l. 162], p. 15 l. 1 [= PB l. 173-174], p. 16 l. 9, 11 [= PB l. 197, 199], p. 17 l. 1 [= PB l. 200, 201], p. 18 l. 6 [= PB l. 217], p. 20 l. 5, 10 [= PB l. 242, 246], p. 21 l. 3, 4, 5 [= PB l. 251, 252, 253], p. 24 l. 5, 6, 9 [= PB l. 290, 294], p. 25 l. 3 [= PB l. 303; cf. p. 42 l. 2, où OB l. 3 donne , *ra*, au lieu de , *ḥar*], p. 30 l. 9 [= OC l. 7; cf. p. 5 l. 6 où PB l. 21 donne , *ra*], p. 40 l. 3 [= PR l. 93, qui donne une version entièrement différente de celle de PB]. — La variante , qu'on trouve le plus souvent devant les pronoms suffixes, me paraît représenter dès cette époque la forme composée , *ḥar-ra*, en copte ϩⲓⲣⲱ *T.*, *super os, super*; ceci toutefois n'est pas certain.

2° «à, vers, par, à cause de..., avec», p. 6 l. 8, 10 [= PB l. 35, 37; cf. p. 38 l. 9, 11 = PR l. 58, 61], p. 9 l. 1 [= PB l. 67-68; cf. p. 40 l. 2-3 = PR l. 92], p. 18 l. 5 [= PB l. 216].

3° Avec un verbe comme complément, pour marquer une action qui s'accomplit à la suite et comme conséquence d'une action ou d'un état précédent, p. 11 l. 14 [= PB l. 117], p. 12 l. 1, 2, 12 [= PB l. 117, 120, 132], p. 13 l. 1, 4 [= PB l. 137, 141; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 182], p. 15 l. 4, 5 [= PB l. 176, 178], p. 16 l. 6 [= PB l. 194], p. 17 l. 2 [= PB l. 201], p. 19 l. 4, 5 [= PB l. 229, 230], p. 20 l. 2, 9 [= PB l. 233, 245], p. 21 l. 1, 2, 3, 6 [= PB l. 249, 250, 251, 254], p. 24 l. 1, 11 [= PB l. 284, 297], p. 25 l. 2, 3 [= PB l. 301, 303, 304; cf. p. 40 l. 10 = OB l. 1 et p. 42 l. 1, 2 = OB l. 2, 3].

4° Avec le verbe substantif , *aou*, , *sotmounéi kharâou-f aou-f ḥar moudou* «j'entendis sa voix, *pendant qu'il parlait*», p. 3 l. 2-3 [= PB l. 1-2; cf. p. 29 l. 4-5 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36

l. 13-14 = PR l. 25, où les variantes montrent que les scribes ramessides n'ont plus compris le contexte].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩı *T.M.B.*, *super, supra, in, ad, pro, præ, cum*, par chute de [hieroglyph], *ra*, final, et subsidiairement dans ϩⲁ *T.M.B.*, *in, super, ad*, qui est à proprement parler l'équivalent de la préposition [hieroglyph], *khari*, *q. v.*

[hieroglyph] **ḥarou, ḥorou**, subst. masc. : «face, visage», **p. 23 l. 7-8** [= PB l. 278]. Ce mot ne se rencontre guère chez Sinouhît que dans des locutions composées, telles que [hieroglyph], *iâou-ḥarou*, litt. : «laver la face», c'est-à-dire «châtier, punir», **p. 8 l. 2** [= PB l. 55; cf. **p. 39 l. 9** = PR l. 80], [hieroglyph], *oudou-ḥarou*, litt. : «celui qui jette sa face», en d'autres termes, «hardi, querelleur, hutin», **p. 8 l. 6** [= PB l. 60; cf. **p. 39 l. 12** = PR l. 84]. — Il s'est conservé dans le copte ϩo *T.M.* ϩⲁ *B.* п, *vultus, facies.*

[hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph] **Ḥarou, Ḥorou**, le dieu Horus, puis le roi représenté comme incarnation d'Horus, le faucon ou l'épervier, totem et chef du clan pharaonique : — 1° le dieu Horus, **p. 17 l. 8** [= PB l. 207], **p. 18 l. 6** [= PB l. 218], **p. 19 l. 12** [= PB l. 237], et, avec diverses épithètes [hieroglyph], *Ḥar-iâbîti* «Horus l'Oriental», dieu du nome arabique, **p. 17 l. 9** [= PB l. 208], [hieroglyph], *Ḥarou ḥarouî-iâbou saouîtou* «Horus qui réside dans les pays étrangers», **p. 17 l. 11** [= PB l. 209], [hieroglyph], *Ḥarouêrou*, Haroëris, Horus le Grand, dieu du ciel, adoré à Ombos, **p. 17 l. 11** [= PB l. 210]; — 2° le roi, dans le nom d'Horus d'Amenemhaît Ier [hieroglyph], *Ḥarou ânoukhou masouîtou* «l'Horus, vie des naissances», l'Horus qui est la vie même de tous les êtres qui naissent, **p. 15 l. 5** [= PB l. 179].

[hieroglyph], [hieroglyph], *Ḥiraouîtou-Ḥarou* (?), *Ouâîtou-Ḥarou* (?), *Mâtonou-Ḥarou* (?), litt. : «les Chemins d'Horus», nom d'une localité située sur la frontière orientale de l'Égypte, peut-être Tell-Her, **p. 20 l. 5, 9** [= PB l. 242, 245; cf. *Introduction*, p. XLV]. — La lecture de l'élément [hieroglyph] de ce nom est incertaine, et l'absence de la terminaison féminine, [hieroglyph] ou [hieroglyph], *-ît*, derrière l'idéogramme [hieroglyph], me fait pencher pour [hieroglyph], *mâtonou*, qui est masculin : toutefois l'allitération entre *ḥiraît* et *Ḥarou*, serait un bon argument pour la lecture *Ḥiraouîtou-Ḥarou*. Dans l'*Introduction*, p. XLV, j'ai employé cette transcription sous la forme *Ḥariou-ḥor*, qui est incorrecte de tous points.

Le mot s'est conservé en transcription grecque sous la forme Ὧρος, Hôros, puis en transcription copte sous la forme ϩⲱⲣ et comme premier membre de noms composés tels que *Harmakhis*, *Harendotès*, *Harsiésis*.

[hieroglyph] **ḥarouî-iâbou**, adj. composé : «celui *ou* ce qui est au cœur, au milieu de...», [hieroglyph], *me-ḥarouî-iâbou* «au milieu de..., parmi...», **p. 12 l. 2** [= PB l. 118], **p. 16 l. 12** [= PB l. 199]; en parlant des dieux, *celui qui réside dans* une localité, [hieroglyph], *Ḥarou ḥarouî-iâbou saouîtou* «Horus qui réside dans les pays étrangers», **p. 17 l. 11** [= PB l. 209].

[hieroglyph] **ḥaraouî, ḥarouî**, et au féminin [hieroglyph] **ḥaraouît, ḥarouît**, adj., dérivé de [hieroglyph], *ḥarou* «sur, celui qui est au-dessus, supérieur, chef», [hieroglyph], *sa samsou me ḥarouî araî* «son fils aîné est leur chef», **p. 2 l. 2-3** [cf. **p. 28 l. 8** = OC l. 2 et **p. 36 l. 4** = PR l. 13], [hieroglyph], *Tonou ḥarouît* «le Tonou supérieur», **p. 6 l. 5-6** [= PB l. 31; cf. **p. 38 l. 6** = PR l. 55]. — Cet adjectif n'existe plus en copte, mais nous en avons la transcription grecque Φρι- dans les noms qui commencent par [hieroglyph], *P.ḥʿri-*, *Pḥri-*.

[hieroglyph], [hieroglyph] **ḥaraouî, ḥarouî**, subst. masc. : «ce qui est par-dessus», d'ordinaire avec la préposition [hieroglyph], *ra*, [hieroglyph], *ḥarouî ra* «ce qui est en plus de..., outre..., excepté...», **p. 10 l. 4, 5** [= PB l. 89, 90], **p. 24 l. 12** [= PB l. 299].

* [hieroglyph] **ḥaraouî, ḥarouî**, verbe neutre : «s'élever, s'envoler», **p. 29 l. 1** [= OC l. 3-4 où les autres textes ont [hieroglyph], *âkhou*; cf. **p. 32 l. 7** = PA fragm. P, l. 2, **p. 33 l. 12** = PG l. 12 et **p. 36 l. 10** = PR l. 21]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲱⲗ *T.M.* et à la forme féminine ϩⲁⲗⲁⲓ *M. volare, abire, proficisci.*

[hieroglyph] **Ḥaraouît, ḥarouît**, subst. fém., litt. : «la supérieure», ne se trouve que dans le nom de la déesse qui résidait sur la Montagne-Rouge, le Gebel Ahmar de nos jours, à l'est du Caire, [hieroglyph], *Ḥarouît nabît doudoshir* «Harouît, la dame de la Montagne-Rouge», **p. 5 l. 1** [= PB l. 15; cf. **p. 30 l. 3** = OC l. 6, **p. 34 l. 4** = PG l. 20 et **p. 37 l. 8-9** = PR l. 40-41].

[hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph] **Ḥaraouît, ḥarouît**, subst. fém. : «la supérieure», un des noms qu'on donnait aux nécropoles des villes égyptiennes, **p. 25 l. 3, 5** [= PB l. 303, 305-306; cf. **p. 42 l. 3, 4** = OB l. 3, 5].

[hieroglyph] **ḥarouît, ḥarouît**, subst. fém. : «crainte, effroi, terreur», **p. 12 l. 5** [= PB l. 125], **p. 19 l. 7** [= PB l. 231], **p. 22 l. 3** [= PB l. 262], **p. 23 l. 7, 9** [= PB l. 277-278, 280]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲉⲗⲓ *M.* ϩⲏⲗⲏ *T.* т, *terror.*

*, ** **ḥaḥou, * ḥaḥi,** verbe actif : «chercher», p. 3 l. 5 [= PB l. 4; cf. p. 29 l. 7 = OC l. 4, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 36 l. 15 = PR l. 27].

ḥasou, ḥosou, verbe actif et neutre : «chanter». Le maître et le roi lui-même chantaient publiquement les louanges de la personne qui leur avait rendu service, au moment où celle-ci paraissait devant eux. *Chanter* quelqu'un devint donc synonyme de *louer, récompenser, favoriser,* et la personne *chantée* fut considérée comme le *favori,* le chant comme la *faveur.* Les morts *chantés, favorisés* par Osiris ou les autres dieux de l'Hadès furent les , *ḥosouiou.* Le roi est qualifié chez Sinouhît, , *ḥosouî Montou,* litt. : «celui que Montou chante», ou, comme nous disons d'ordinaire «le favori de Montou», p. 17 l. 7 [= PB l. 206]. L'un des titres de la première épouse du roi, la reine en titre est , *, *, *ouérît ḥosouîtou, * ouarî ḥosouiou* «la grande parmi celles qui sont chantées du roi, la favorite des favorites», p. 1 l. 4 [cf. p. 28 l. 1 = OC l. 1, p. 33 l. 3 = PG l. 3 et p. 35 l. 3-4 = PR l. 3]. Enfin Sinouhît achève sa vie , *khari ḥosouîtou nîti kharou souton,* litt. : «sous *les chants* qui sont de par le roi», c'est-à-dire «dans les faveurs qu'accorde le roi», p. 25 l. 8 [= PB l. 310; cf. p. 42 l. 6 = OB l. 7]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲱⲥ *T.M. canere, laudare, celebrare.*

ḥasou, ḥosou, verbe neutre : «courir vers..., se rendre à...», p. 6 l. 4 [= PB l. 29; cf. p. 38 l. 5 = PR l. 53].

ḥouqáou, verbe actif : «commander, dominer, régner sur...», p. 9 l. 3 [= PB l. 70], d'où dérive :

, , , *ḥouqáou, ḥouqá,* au pluriel , *ḥouqáouou, ḥouqáou,* subst. masc. : «commandant, chef, prince», p. 5 l. 2 [= PB l. 17; cf. p. 37 l. 10 = PR l. 42, où OC l. 7 = p. 30 l. 3 et PG l. 21 = p. 34 l. 5 donnent au lieu de , *ḥouqáou,* la variante , *iotf-î* «mon père», dont il est question dans l'*Introduction,* p. XXVII-XXVIII], p. 6 l. 5 [= PB l. 30; cf. p. 38 l. 6 = PR l. 55], p. 10 l. 2 [= PB l. 86], p. 11 l. 1, 2, 12 [= PB l. 98, 99, 113], p. 13 l. 5 [= PB l. 142], p. 15 l. 3 [= PB l. 176], p. 18 l. 9 [= PB l. 221]. — Le mot est placé avant son régime par le scribe ramesside [cf. p. 37 l. 10 = PR l. 42], , en vertu du principe d'honneur. Il s'est conservé en transcription grecque sous les formes ὑκ au singulier, ὑκου au pluriel, dans les fragments de Manéthon (Josèphe, *C. Ap.,* I, 14).

ḥakonou, verbe actif : «louer, acclamer», p. 13 l. 5 [= PB l. 141; cf. p. 41 l. 6 = PR l. 188, où l'on ne voit plus que le déterminatif du mot]. L'acte exprimé par ce verbe consistait à déclamer une série de courtes phrases rythmées à la louange d'un homme ou d'un dieu : le type en est la *Litanie du Soleil,* qu'on rencontre à plusieurs exemplaires dans les tombeaux des rois thébains.

ḥaqirou, subst. masc. : «affamé», p. 13 l. 11 [= PB l. 151]. — Le mot s'est conservé en copte, avec amuissement et chute de dans le verbe ϩⲕⲟ *T. M.* ϩⲕⲁ *B. esurire,* et dans le nom ϩⲏⲕⲉ *T.* ϩⲏⲕⲓ *M. B.* ⲟⲩ, *pauper, quasi famelicus,* avec sa forme pleine dans le verbe ϩⲟⲕⲉⲣ, *famelicus esse, esurire.*

, , , **ḥatapou, ḥatpou, ḥotpou,** verbe actif et neutre : «poser, placer sur...», et par suite, «être en paix avec..., être favorable à...». Il est toujours employé dans ce dernier sens, chez Sinouhît, p. 14 l. 6, 7, 8 [= PB l. 161, 163, 165], p. 23 l. 3 [= PB l. 273]. — De là dérivent :

1° , , *ḥatpou, ḥotpou,* subst. masc. : «grâce, faveur, paix», p. 13 l. 10 [= PB l. 148], p. 14 l. 3 [= PB l. 157], p. 17 l. 6 [= PB l. 205]; ce dernier exemple nous donne la locution fréquente , *me-ḥotpou,* litt. : «en paix!».

2° , *ḥatpouou, ḥotpouou,* subst. masc. plur. : «offrandes», p. 16 l. 8 [= PB l. 195].

3° , *ḥatpouîtou, ḥotpouîtou,* subst. fém. plur. : «mets, rations, provisions», litt. : «ce qu'on pose» devant quelqu'un, p. 14 l. 9 [= PB l. 165].

La variante , assez fréquente dans PB, est une orthographe archaïque du mot, qu'on ne trouve plus dans les inscriptions hiéroglyphiques du premier empire thébain : pour mieux carrer le groupe, je l'ai ramenée à . Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲱⲧⲡ *T.M., conjungere, reconciliari,* et par interversion des deux consonnes finales ϩⲱⲡⲧ *T.B., reconciliari, reconciliare se.* Les transcriptions grecques donnent ordinairement -ώθης, plus rarement -έφθης et -ῶπις, -ῶφις dans , *Amanḥatpou-Amenhotpou.*

ḥadabou, ḥodbou, verbe neutre : «arriver à...», avec , *ḥar,* au complément, p. 20 l. 5 [= PB l. 242].

ḥazou, ḥozou, 1° verbe neutre : «être blanc, être clair, s'éclairer», dans l'expression , *ḥazou-ni-tâou,* litt. : «s'éclairer la terre», en français «à l'aube», p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 8 = OC l. 7 et p. 37 l. 13 = PR l. 46],

p. 12 l. 9 [= PB l. 129], écrite aussi [hiéroglyphes], *hazou-nétouf tâou* «lorsque la terre se fut éclairée», p. 20 l. 12 [= PB l. 248]. — 2° [hiéroglyphes], *hazou*, verbe neutre : «partir au matin», p. 4 l. 2 [cf. p. 29 l. 12 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18, et p. 37 l. 13 = PR l. 34; PB l. 10 a la variante [hiéroglyphes]]. — 3° adj. : «blanc», p. 16 l. 9 [= PB l. 195], [hiéroglyphes], *parouî hazouî*, litt. : «les deux maisons blanches, le trésor» (v. *s. v.* [hiéroglyphe], *parou*), p. 24 l. 4 [= PB l. 288]. — 4° subst. plur. : [hiéroglyphes], *hazouou*, *hazou*, litt. : «des étoffes blanches», en d'autres termes, «des étoffes fines», p. 13 l. 13 [= PB l. 153]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲁⲧ *T.M.* ⲡ, *argentum*, litt. : «l'or blanc», et la locution [hiéroglyphes], *haztâou*, par [hiéroglyphes], *haztaouî*, *hattaouî*, dans le copte ϩⲧⲟⲟⲩⲉ, ϩⲧⲟⲩⲉ *T.* ⲡ : on peut se demander si ⲧⲟⲟⲩⲓ, ⲧⲟⲩⲓ *M. mane*, vient de cette locution par chute de ϩ initiale, ou s'il dérive de *[hiéroglyphes], *doudou*, *[hiéroglyphes], *douâît*, *douâî* «le matin, le lendemain matin».

[hiéroglyphe]

Notre manuscrit semble n'établir aucune différence d'articulation entre [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] : il écrit le mot *khaîtou* «corps», tantôt [hiéroglyphes], tantôt [hiéroglyphes]. J'ai donc rangé à la suite l'un de l'autre, par ordre alphabétique, tous les mots qui commencent par l'un et l'autre de ces deux caractères ou par leurs syllabiques présumés.

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *[hiéroglyphes] **khâoui**, subst. masc. : «soir, nuit», p. 2 l. 9 [cf. p. 29 l. 1 = OC l. 3, p. 32 l. 6 = PA fragm. P l. 1, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 10 = PR l. 20], p. 5 l. 5 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 8 = OC l. 7, p. 34 l. 7 = PG l. 23 et p. 37 l. 13 = PR l. 45], p. 16 l. 4 [= PB l. 191].

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **khâît**, au pluriel [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **khâouîtou**, subst. fém. : «corps, cadavre, charogne, impureté», p. 14 l. 4 [= PB l. 159], p. 16 l. 11 [= PB l. 199], p. 21 l. 11 [= PB l. 258].

[hiéroglyphes] **khâît**, au pluriel *[hiéroglyphes] **khâouîtou**, subst. fém. : «le marais, la partie marécageuse de l'Égypte», p. 19 l. 2 [= PB l. 226; cf. p. 38 l. 15 = PR l. 66].

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *[hiéroglyphes] **khââouou**, subst. masc. plur. : «engins de combat, armes», p. 12 l. 9, 15 [= PB l. 129, 136; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 181].

[hiéroglyphes] **khââouou**, subst. masc. plur. : «couronnes, diadèmes», p. 9 l. 2, où le mot a été rétabli par conjecture; cf. *Introduction*, p. XI, XV.

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *[hiéroglyphes] **khââmou, khâmâou**, verbe actif : «attaquer, s'élancer contre...», p. 8 l. 1 [= PB l. 53; cf. p. 39 l. 7 = PR l. 78], p. 13 l. 2 [= PB l. 137; cf. p. 41 l. 3-4 = PR l. 184].

[hiéroglyphes] **khouou**, verbe neutre : «être glorieux, être en estime», p. 11 l. 6 [= PB l. 106].

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **khâousou**, et à l'infinitif féminin [hiéroglyphes] **khâousouît**, verbe actif : «bâtir, ériger», p. 16 l. 8 [= PB l. 196], p. 24 l. 13 [= PB l. 300; cf. p. 41 l. 10 = OB l. 1].

[hiéroglyphes] **khâboubou, khboubou**, verbe neutre : «sauter d'un pied sur l'autre, cabrioler, danser», p. 16 l. 7 [= PB l. 194].

[hiéroglyphes] **khapou**, verbe neutre : «voyager, cheminer», verbe actif : «rejoindre en marchant», p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5 = PR l. 34].

[hiéroglyphes] **khapirou, khopirou**, pluriel [hiéroglyphes] **khopirouou**, et à l'infinitif féminin [hiéroglyphes] **khoprît**, pluriel [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **khoprouîtou**, verbe neutre : «être, devenir, se produire», p. 2 l. 7 [cf. p. 28 l. 12 = OC l. 3 et p. 36 l. 8 = PR l. 18], p. 3 l. 7 [= PB l. 7; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 31], p. 4 l. 3 [= PB l. 11; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6, p. 34 l. 3 = PG l. 19 et p. 37 l. 6 = PR l. 36], p. 6 l. 9, 10 [= PB l. 35, 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61], p. 7 l. 9, 11 [= PB l. 48, 51; cf. p. 39 l. 3, 6 = PR l. 72, 75], p. 10 l. 6 [= PB l. 93], p. 14 l. 5 [= PB l. 160], p. 16 l. 1 [= PB l. 188], p. 18 l. 10 [= PB l. 222]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de [hiéroglyphe], *ra*, final, dans ϣⲱⲡⲉ *T.B.* ϣⲱⲡⲓ *M.B.* ϣⲟⲡ *T.M.* ϣⲟⲟⲡ *T.B.* ϣⲁⲁⲡ *B.* ϣⲱⲡ *M.*, *esse, existere, contingere.*

[hiéroglyphes], *[hiéroglyphes] **khâpshou, khopshou**, subst. masc., au propre : «le bras, la cuisse», et par suite : «le sabre à lame courbe en forme de cuisse, la harpé». Le mot n'est employé chez Sinouhît que dans ce dernier sens, p. 7 l. 11 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 76], p. 11 l. 6 [= PB l. 105]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϣⲱⲡϣ *T.M.* ⲡⲉ, ϣⲱⲃϣ *M.* ⲡⲓ, *brachium.*

khafît, préposition : «en face de..., selon», p. 7 l. 10 [= PB l. 49; cf. p. 39 l. 4 = PR l. 74], p. 9 l. 7 [= PB l. 75; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 67], p. 22 l. 9 [= PB l. 267].

khâmâou, verbe actif, variante orthographique de , *q. v.*

, * [ ] **khâmou**, verbe neutre : «brûler, se dessécher», p. 5 l. 7 [= PB l. 22; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 15 = PR l. 47]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϩⲏⲙ *T.* ϩⲉⲙ *M.*, *calere, fervere, fervidus esse.*

khoumou, à l'infinitif féminin **khoumouîtou**, verbe actif : «ignorer», p. 12 l. 7 [= PB l. 126], , *ouârit-toun irouît-ni-baoukou-ame me-khoumou-f* «cette fuite que le serviteur ici présent a faite *à l'état de qui ignore, inconsciemment*», p. 17 l. 6-7 [= PB l. 205], p. 21 l. 5 [= PB l. 253]. — Pour la variante de l'infinitif féminin , *khoumouît*, voir plus bas, *s. v.* , *khoumetou*, et cf. p. 41 l. 3 [= PR l. 183].

khmounou, subst. masc. : «huit», p. 35 l. 5 [= PR l. 5], au lieu de , *safkhou* «sept» que portent OC l. 2 et PG l. 4.

, **khoumetou**, subst. masc. : «trois», , *sapou khoumetou* «trois fois», p. 24 l. 12 [= PB l. 298]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϣⲟⲙⲧ *T.M.*, au fém. ϣⲟⲙⲧⲉ *T.* ϣⲟⲙϯ *M.*, ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ, ϣⲙ̅ⲛ̅ⲧ *T.* ϣⲁⲙⲉⲛⲧ *B.*, au fém. ϣⲟⲙⲛ̅ⲧⲉ *T.*, *tres.*

, , *, , **khoumetou**, verbe neutre et actif : «penser, s'imaginer, se flatter de...», p. 3 l. 7 [= PB l. 7; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 30], p. 11 l. 10 [= PB l. 111], , *ane khoumetou-s* «sans y penser, sans en avoir conscience», p. 13 l. 1 [cf. p. 41 l. 3 = PR l. 183, dans un passage que PB ne connaît pas], p. 18 l. 11-12 [= PB l. 223]. — A partir de l'âge Ramesside l'infinitif féminin , *khoumouît, khoumît, khoumet*, du verbe , *khoumou, khemou* «ignorer» (voir plus haut, *s. v.* , *khoumou*), s'écrit très souvent , et les scribes n'ont pas toujours su distinguer entre les deux sens auxquels cette orthographe prêtait : on en a un exemple au passage p. 3 l. 7 de Sinouhît, où le copiste de l'*Ostracon 27419* et celui du *Papyrus Golénischeff* ont écrit

«je n'ignorais pas», quand le *Papyrus de Berlin* porte correctement «je ne pensais pas». Il semble que la confusion existait déjà sous la première époque thébaine, car, au *Papyrus de Berlin*, l. 64 [p. 8 l. 9], l'expression , *khoumetou rinou-f*, paraît bien répondre à la formule connue , *khoumît rinou-f* «celui qui ignore son nom»; le *Papyrus du Ramesséum* porte également en cet endroit [p. 39 l. 15 = PR l. 88]. Un autre exemple s'en rencontre dans l'orthographe , *me khometou-f* (corrigé pour , voir p. 7, note 6) de la page 7 l. 5 [= PB l. 43-44; cf. p. 38 l. 16 = PR l. 68] pour la locution , *me khomou-f* «sans lui», litt. : «dans l'ignorance de lui» (*v. s. v.* , *khomou*).

, * **khounou**, verbe neutre : «planer, descendre pour se poser en parlant d'un oiseau, se diriger vers...», p. 5 l. 5 [= PB l. 21 avec , *ra*, du régime, où p. 37 l. 14 = PR l. 43 donne , *ḥar;* à la page 30 l. 8 = OC l. 7, le scribe a écrit comme s'il s'agissait du verbe qui signifie «énoncer, parler, chanter», et il introduit le régime par la préposition , *ḥar*].

, * **khounou**, verbe neutre : «entrer dans..., s'approcher, joindre...», p. 13 l. 1 [= PB l. 137; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 182].

, * **khounou**, subst. masc. : «l'intérieur, le palais du roi, la cour», et par extension «le pays entier, la patrie», p. 1 l. 7 [cf. p. 28 l. 5 = OC l. 2 et p. 36 l. 1 = PR l. 8], p. 3 l. 7 [= PB l. 6; cf. p. 29 l. 9 = OC l. 5 où on lit : , *âkhounouîti*, *q. v.*, au lieu de , *khounou*, leçon qui, d'après le double déterminatif , devait se retrouver p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 2 = PR l. 30], p. 6 l. 9 [= PB l. 35-36; cf. p. 38 l. 10 = PR l. 59, où il ne reste plus que le déterminatif du mot], p. 10 l. 8 [= PB l. 94], p. 13 l. 11-12 [= PB l. 150], p. 14 l. 3 [= PB l. 157], p. 16 l. 1 [= PB l. 188], p. 17 l. 5 [= PB l. 204], p. 19 l. 7 [= PB l. 232], p. 20 l. 6 [= PB l. 243]. Avec la prépositon , *ma, me*, en préfixe, , *khounou*, forme une préposition composée , *me-khounou*, qui signifie «dans», p. 7 l. 10 [= PB l. 50; cf. p. 39 l. 5 = PR l. 75, où , *me*, a disparu dans la lacune], p. 24 l. 1 [= PB l. 283]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲟⲩⲛ *T.* ϧⲟⲩⲛ *M.* ⲛ, *pars interna.*

, , **khnoumou**, verbe actif : «joindre, se joindre, s'unir, s'amalgamer», p. 1 l. 7 [cf. p. 28 l. 4 = OC l. 2, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et

p. 35 l. 6 = PR l. 7], p. 16 l. 1 [= PB l. 189], p. 17 l. 10, 12 [= PB l. 208, 211], p. 23 l. 1 [= PB l. 271]. Le mot entre en composition dans l'expression composée :

khnoumouît sâouîtou, litt. : «celle à qui on se joint par la résidence», nom que portait la pyramide funéraire de Sanouosrît Ier, p. 1 l. 5 [cf. p. 28 l. 2 = OC l. 1 où le nom est écrit *khnoumouîtou saît*, p. 33 l. 4 = PG l. 4, où il ne reste plus que le premier élément *khnoumouît*, et p. 35 l. 4 = PR l. 4, où on lit seulement]. Cf. sur cette pyramide, ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. xxxvii.

khnoumouît, subst. fém. : «source, citerne», p. 11 l. 4 [= PB l. 102].

khanoumou, khenoumou, à l'infinitif féminin **khenoumouît,** verbe neutre et actif : «respirer, flairer, souffler fortement», p. 19 l. 9 [= PB l. 234], *noutir poun har ouâshdou-î khenoumou*, litt. : «ce dieu m'interpella soufflant», «ce dieu m'interpella à voix rude», p. 21 l. 5-6 [= PB l. 254]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϣⲱⲗⲙ̄ *T.* ϣⲱⲗⲉⲙ, ϣⲉⲗⲉⲙ *M.*, *odorari, olfacere*, par changement de , *ne*, en ⲗ.

khounouîtou, subst. fém. : «grâce», *ammâ-ne-nou khounouîtou toun nofrît me mâtonou poun* «donne-nous cette grâce excellente de ce chéikh», p. 23 l. 5-6 [= PB l. 275].

, * **khounouît**, subst. fém. : «terrain boisé, bois», p. 25 l. 5 [= PB l. 306; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 5]. — Le mot peut s'être conservé en copte dans ϣⲏⲛ *T.M.* ⲧ, ϣⲛⲉ *T.* ⲧⲉ, *hortus*.

khonouîti, subst. masc. : «la Nubie», *ta-khounouîti* «le pays de Nubie», p. 19 l. 2 [= PB l. 226; cf. p. 38 l. 15 = PR l. 66] «la terre sèche et aride», par opposition à *khâît* «les marais» du Delta, *q. v.*

khounouiti, khouniti, khounti, verbe neutre : «remonter à la voile le courant du Nil», et par suite «aller au Sud, revenir», par opposition à *khoudou* (*q. v.*) «descendre le courant, aller au Nord, aller», p. 10 l. 8 [= PB l. 94], p. 23 l. 1 [= PB l. 271]. Ce mot est employé plusieurs fois dans Sinouhît sous la forme des noms d'agent :

, *, *, *khountîti* «celui qui va au Sud, celui qui vient», p. 3 l. 6 [= PB l. 6; cf. p. 29 l. 9 = OC l. 5, p. 33 l. 16 = PG l. 16 et p. 37 l. 1 = PR l. 29], p. 20 l. 5 [= PB l. 241-242].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϧⲱⲛⲧ *M.* ϩⲱⲛⲧ *T.B.*, *appropinquare, accedere*.

Khounti-iâoushou, nom d'un prince de Khountikaoushou, dans le Tonou Supérieur, que Sinouhît prend à témoin de sa soumission à la volonté de Pharaon, p. 18 l. 8 [= PB l. 219].

Khounti-kaoushou, nom d'un canton du Tonou Supérieur, p. 18 l. 8 [= PB l. 220].

, **khârou,** verbe neutre : «tomber», p. 3 l. 4 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 6 = OC l. 4, p. 33 l. 14 = PG l. 14 avec , *ra*, et p. 36 l. 14 = PR l. 26 avec , *ma, me*, du complément], p. 13 l. 3 [= PB l. 139 avec , *har*, du complément; cf. p. 41 l. 4 = PR l. 185]. On le rencontre au factitif en , *sâ* :

, *sâkhârou*, verbe actif : «faire tomber, renverser», p. 13 l. 3 [= PB l. 139-140].

, *, *khârouîou*, subst. masc. plur., litt. : «les tombants», en d'autres termes, «les ennemis», p. 8 l. 2 [= PB l. 54-55; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 79].

, , **kharou, khar,** conjonction : «or, mais», p. 5 l. 6 [= PB l. 21; cf. p. 30 l. 9 = OC l. 8 et p. 37 l. 14 = PR l. 47], p. 12 l. 14 [= PB l. 135; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 180, avec la variante , *kharou-ne*], p. 13 l. 9 [= PB l. 147]. On le rencontre renforcé de la conjonction , *hamou* (*q. v.*), p. 9 l. 7 [= PB l. 75-76], p. 17 l. 3-4 [= PB l. 202-203].

, * **kharou, khar,** préposition : «sous, par, de la part de...», employée surtout dans la locution , *nîte khar soutonou* «de par le roi», p. 15 l. 2 [= PB l. 173], p. 20 l. 8 [= PB l. 245], p. 25 l. 8 [= PB l. 310; cf. p. 42 l. 6 = OB l. 7]; cf. *s. v.* , *douît-dou*, et , *hosouîtou*. — De cette préposition dérive :

, *kharouît*, subst. fém., litt. : «ce qui est sous..., condition, qualités, besoins», , *nazou kharouît* «discuter la condition de..., délibérer

de. . ., rendre hommage à. . .», p. 14 l. 9 [= PB l. 178], , *kharouît-ìdbou,* litt. : «la condition du cœur de quelqu'un, désir, intention, besoin», p. 12 l. 6 [= PB l. 125].

kharoui, khari, préposition : «sous, avec, en, à», p. 7 l. 9 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72], p. 11 l. 11 [= PB l. 113], p. 15 l. 2, 8 [= PB l. 174, 175, 182], p. 16 l. 7 [= PB l. 194], p. 18 l. 6 [= PB l. 217], p. 20 l. 8 [= PB l. 245], p. 25 l. 8 [= PB l. 309, où OB l. 7 = p. 42 l. 6 a , *me,* au lieu de , *khârou*], p. 39 l. 15 [= PR l. 87; cf. sur ce passage, ce qui est dit dans l'*Introduction,* p. XVI-XVII]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϩⲁ *T. M. B.* ϧⲁ *M., sub, de, erga, apud,* dans laquelle semblent s'être confondus les sens de et de . Deux substantifs dérivent de lui :

1° , *kharouìou,* subst. masc. plur., litt. : «les gens qui sont sous quelqu'un, subordonnés, dépendants, sujets», p. 11 l. 4 [= PB l. 103].

2° , *kharouît,* au pluriel , *kharouît,* subst. fém., litt. : «les choses qui sont sous quelqu'un, dépendances, propriétés, qualités, besoins», p. 25 l. 4 [= PB l. 305; cf. p. 42 l. 2 = OB l. 4, avec l'orthographe], et dans la locution , *me-kharouît ne hârou* «dans ce qui appartient au jour, au cours du jour, journellement», p. 10 l. 3 [= PB l. 88].

, * , *kharâtiou-noutir,* subst. plur. masc. : «carriers, maçons» surtout ceux de la nécropole, p. 25 l. 2-3 [= PB l. 302-303]. — C'est un nom d'agent dérivé de , *kharouît-noutir,* litt. : «ce qui est sous le dieu», en d'autres termes, «le domaine du dieu, la nécropole».

kharâou, kharôou, khrâou, subst. masc. : «voix», p. 3 l. 3 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 13 = PR l. 25 où les scribes ramessides, ne comprenant plus le passage, ont substitué , *moudou* «le discours», *q. v.,* à , *kharâou* «la voix»], p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48]. Pour l'expression , , *mââkharôou,* v. *s. v.* , *mââou.* — Le mot s'est conservé dans le copte ϩⲣⲟⲟⲩ *T.* ⲡⲉ, en construction ϩⲣⲟⲩ-, ϩⲣⲁ- et ϧⲣⲱⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, en construction ϧⲁⲣⲁ-, *vox, sonus, clamor.*

kharpou, verbe actif et neutre : «être le premier, dominer, conduire», p. 19 l. 5 [= PB l. 229]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϣⲣⲡ *T.* ϣⲟⲣⲡ, ϣⲉⲣⲡ *M., primus esse, prævenire, prius facere.*

kharadou, khradou, khroudou, subst. masc. plur. : «enfants», p. 9 l. 9 [= PB l. 78], p. 10 l. 6 [= PB l. 92], p. 11 l. 8 [= PB l. 108], p. 14 l. 10 [= PB l. 167], p. 20 l. 3-4 [= PB l. 240]. — Le mot s'est conservé en grec dans Ἀρποχράτης, et en copte dans ϧⲣⲟϯ, ⲭⲣⲟϯ, ϩⲣⲟϯ *M.* ⲛⲓ, *filii, nati.*

, * **khâkhou,** subst. masc. : «gosier, cou», p. 5 l. 7 [= PB l. 22; cf. p. 30 l. 10 = OC l. 8 et p. 37 l. 15 = PR l. 47]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϧⲁϧ *M.* ⲡⲓ, *collum.*

khasboudou, subst. masc. : le «lapis-lazuli» natif ou artificiel, «l'outremer», la couleur bleue fabriquée avec le lapis-lazuli, p. 16 l. 6 [= PB l. 193].

, , , * , * **khasfou, khosfou,** verbe actif : «repousser, écarter», p. 5 l. 2 [= PB l. 17; cf. p. 30 l. 5 = OC l. 7, p. 34 l. 5 = PG l. 21 et p. 37 l. 10 = PR l. 43], p. 15 l. 9 [= PB l. 183]. On le rencontre sous forme substantive au pluriel , *khasfoutou,* p. 8 l. 2 [= PB l. 55; cf. p. 39 l. 8-9 = PR l. 79], et au singulier dans les locutions, , *irouît khasfou,* litt. : «faire rencontre de. . ., aller à la rencontre de. . .», p. 21 l. 2 [= PB l. 250], , *ni-khasfou* «à l'encontre de. . ., en présence de. . .», p. 22 l. 2 [= PB l. 260], ainsi qu'au factitif en , *sâ :*

, *sâkhasfou,* verbe actif : «faire repousser, repousser, détourner», p. 11 l. 1 [= PB l. 98].

khakarouîtou, subst. fém. plur. : «ornements, parures», p. 22 l. 12 [= PB l. 270]. — Le mot dérive de , *khakarou* «orner, se parer», par euphémisme «armer, s'armer», qui s'est conservé, avec chute de , *ra,* final, dans le copte ϩⲱⲕ *T.* ϧⲱⲕ *M., cingere, insternere, armare, armare se.*

, **khâît,** subst. fém. : «ventre, corps», p. 17 l. 1 [= PB l. 200], p. 21 l. 5, 8 [= PB l. 253, 255], p. 22 l. 4 [= PB l. 262]. — Le mot s'est conservé dans ϩⲏ *T.* ⲧ, ϧⲏ *M., venter, uterus.*

, **khaît,** subst. fém. : «arbre, bois», p. 9 l. 13 [= PB l. 83], p. 20 l. 4 [= PB l. 241], p. 24 l. 9, 11 [= PB l. 295, 297]. — Le mot s'est conservé en copte, avec changement de genre, dans ϣⲉ *T.M.B.,* ϣⲏ *T.B.* ⲡ, *lignum, planta, silva.*

khaîtou, verbe actif et neutre : «suivre, marcher derrière...», p. 7 l. 6 [= PB l. 44], mais employé d'ordinaire comme préposition : «derrière, à la suite de..., après...», absolument p. 19 l. 7 [= PB l. 231], ou en composition avec, *me*, , *me-khaîtou*, p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 3 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 12 = PR l. 23], p. 12 l. 14 [= PB l. 135 où elle est précédée de la conjonction , *kharou*, *q. v.*; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 180 où l'on a la variante , *kharou-ne*, de , *kharou*], p. 20 l. 8 [= PB l. 244], p. 24 l. 2 [= PB l. 284].

, * **khaîtou**, et à l'infinitif féminin *khaîtît*, verbe actif et neutre : «graver», p. 25 l. 3 [= PB l. 303; cf. p. 42 l. 1 = OB l. 3]. — Le mot s'est peut-être conservé en copte, sous la forme féminine, dans ϩⲓϯ *M.*, *circumagere terebram, perforandi causâ.*

khaîtou, khêtou, subst. fém. plur. : «choses, biens, propriétés, produits», p. 13 l. 6 [= PB l. 143; cf. p. 41 l. 8 = PR l. 190 où la fin du mot est seule conservée], p. 14 l. 6 [= PB l. 161], p. 18 l. 4 [= PB l. 215], p. 20 l. 2, 3 [= PB l. 239, 240].

khatif, n'est pas un mot réel : c'est une carrure du groupe , *khafît*, *q. v.*

, , * **khatamou, khatmou, khotmou**, verbe actif : «sceller, fermer, clore», p. 1 l. 8 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2 et p. 36 l. 2 = PR l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲱⲧⲙ, ϣⲧⲁⲙ, ϣⲧⲉⲙ *T.* ϣⲑⲁⲙ, ϣⲟⲧⲉⲙ *M.*, *claudere, obturare, claudi.*

khadou, verbe neutre : «descendre le fleuve», par suite «aller au Nord, s'en aller», par opposition à , *khounouîtî*, *q. v.*, p. 23 l. 1 [= PB l. 271], , *radâît ouâît me khoudou* «faire route en allant au Nord, faire route pour quitter l'Égypte», p. 5 l. 1-2 [= PB l. 15-16; cf. p. 30 l. 4-5 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 41-42]; à la forme relative, avec la seconde radicale redoublée :

, *khadoudou*, même sens, p. 10 l. 8 [= PB l. 94].

Le mot s'est peut-être conservé en copte, avec un sens secondaire, dans ϩⲏⲧ *T.* ϧⲏⲧ *M.*, *septemtrio.*

, * **khadabou, khadbou, khodbou**, verbe actif : «tuer, massacrer», p. 8 l. 8 [= PB l. 62; cf. p. 39 l. 14 = PR l. 87]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϩⲱⲧⲃ *T.* ϩⲱⲧⲉⲃ *T.B.* ϧⲱⲧⲉⲃ *M.*, *interficere, occidere.*

,

Dans notre texte, les deux caractères et sont employés indifféremment l'un pour l'autre, et , *masouou*, même pour des flexions grammaticales telles que le *sâ*-factitif, , *sâkhaẓfou*, et , *sâpirou*. C'est d'ailleurs le cas dans tous les documents que je connais du premier Empire thébain.

sa, dans la locution que PR l. 58 [= p. 38 l. 9], donne en variante de du texte de Berlin, p. 6 l. 8 [= PB l. 35]; cf. *Introduction*, p. XIV.

, **-s**, forme atone du pronom féminin de la troisième personne du singulier : «elle», employée aussi pour le neutre «lui, ceci, cela».

, , * **sâou**, subst. masc. : «nœud de corde», et spécialement, à l'époque historique, le nœud de corde sur lequel on a prononcé un charme, par suite «charme, talisman», et l'effet du talisman, la «vertu» magique infusée par lui dans le corps de la personne qui le porte. Chez Sinouhît le mot ne se rencontre que dans l'expression composée , *, , *satpou-sâou, â.-ou.-s.* «le Pharaon», et, par suite, «le palais royal», p. 2 l. 6 [cf. p. 28 l. 11 = OC l. 3, p. 33 l. 9-10 = PG l. 9-10 et p. 36 l. 7 = PR l. 17], p. 18 l. 3 [= PB l. 215]; cf. *s. v.* , *sôtpou.*

sâ, subst. masc. : «individu, personne», p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 5 = PR l. 34], p. 13 l. 13 [= PB l. 152], p. 19 l. 6 [= PB l. 230], p. 20 l. 12 [= PB l. 248], p. 21 l. 1 [= PB l. 248]; , *sâ nabou*, litt. : «tout individu, chacun», p. 10 l. 7 [= PB l. 93]. Le mot , *sâ*, réuni par la préposition , *ni, ne*, à un substantif ou à un membre de phrase, sert à former des noms d'état ou d'agent, , *sâ-ni-gâou-hâbou-f* «un homme qui n'a personne à envoyer», p. 14 l. 1 [= PB l. 154], , *sâ-ni-khâît* «l'homme du marais», p. 19 l. 2 [= PB l. 226; cf. p. 38 l. 15 = PR l. 66 avec la variante , *khâouîtou*]. — Le mot s'est conservé en copte dans ce dernier emploi, pour former des noms de

métier, ϲⲁ-ⲛ-ϣⲓⲕ *M. pistor*, ϲⲁ-ⲛ-ⲗⲁϥ *M. lanio*, ϲⲁ-ⲛ-ⲟϯ *M. olerum venditor*, ϲⲁ-ⲙ-ⲡⲉⲧϩⲟⲟⲩ *M.* ϲⲁ-ⲙ-ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ *T. faber malorum, nebulo*, ϲⲁ-ⲛ-ϣⲁϫⲉ *T. garrulus, loquax*, etc.

sá, subst. masc., au féminin **sáît**, masc. : «fils», p. **2** l. **2**, **7** [cf. p. **28** l. **8** = OC l. 2, p. **33** l. **10** = PG l. 10 et p. **36** l. **4**, **8** = PR l. 12, 18], p. **7** l. **7** [= PB l. 46], p. **15** l. **6** [= PB l. 179; cf. *s. v.*, *riyd, râ*], p. **20** l. **2** [= PB l. 239], p. **24** l. **3** [= PB l. 286]; — fém. : «fille», p. **1** l. **5** [cf. p. **28** l. **2** = OC l. 1 où le scribe Ramesside a mis le masculin par erreur, et p. **35** l. **3** = PR l. 4], p. **9** l. **10** [= PB l. 79]. — Le mot entre dans la composition du nom de Sinouhît (v. *s. v.*, *Sinouhaît*). Il s'est conservé en composition sous la forme *σι-* dans des noms tels que Ἀρ-σι-ῆσις, Σιρίος, Σιφθᾶς, etc.

sâî, sáou, sá, subst. masc. : «dos», p. **8** l. **4**, **5** [= PB l. 57, 58; cf. p. **39** l. **10**, **11** = PR l. 81, 83], et, en composition dans les locutions, *dadâî-sâî*, *raddî-sâî* «tourner le dos, fuir», p. **12** l. **5** [= PB l. 124], et, *ouâhmou-sâî*, litt. : «répéter le dos», en d'autres termes, «contredire, s'opposer à...», p. **19** l. **6** [= PB l. 230], *qáouî-sâî*, litt. : «haussant le dos», en d'autres termes, «orgueilleux, insolent». Pris comme préposition, soit seul, soit précédé des prépositions, *ra*, et surtout, *me, mi*, ce mot signifie «derrière, à la suite de...», p. **3** l. **8** [= PB l. 7; cf. p. **29** l. **10** = OC l. 5 où, *sâî, sá*, est pris absolument, sans, *ra*, et p. **37** l. **3** = PR l. 31], p. **14** l. **5** [= PB l. 160], p. **19** l. **3** [= PB l. 227], p. **20** l. **3**, **6**, **9** [= PB l. 239, 242, 245]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϲⲟⲓ *T.M.* ϲⲱⲓ *T.* ϲⲁⲓ *B.* ⲡ, *dorsum*, et dans le ϲⲁ des prépositions ⲛ̄-ϲⲁ *T.M.B.*, *post, contra*, ϲⲁⲃⲟⲗ *T.M. extra*, etc.

sáou, à l'infinitif féminin **sáouît**, **sáît**, verbe neutre : «être rassasié», et comme substantif masculin «satiété», par suite «richesse, sagesse», p. **7** l. **9** [= PB l. 48; cf. p. **39** l. **3-4** = PR l. 72], p. **23** l. **2** [= PB l. 272]. — Le mot s'est conserv[é dans le] copte sous les formes ϲⲉⲓ *T.* ϲⲓ *T.M. satiari, satur esse*, ϲⲉⲓ *T.* ⲡ, ϲⲓ *M.B. sa[ti]etas, abundantia*.

sáá, verbe neutre : «fuir, cheminer», p. **13** l. **12** [= PB l. 151], d'où dérive, par l'adjonction de la flexion en, *î*, le nom d'agent : *sââî* «transfuge, chemineau», p. **13** l. **12** [= PB l. 151].

sâî, verbe actif : «épargner (?)», p. **8** l. **10** [= PB l. 65; cf. p. **39** l. **16** = PR l. 89].

*, **sâî**, — 1° verbe actif : «connaître, reconnaître», p. **6** l. **1** [= PB l. 25; cf. p. **31** l. **1** = OC l. 8 et p. **38** l. **1** = PR l. 50], p. **18** l. **3** [= PB l. 214]; — 2° subst. masc. : «connaissance, sagesse», p. **18** l. **3** [= PB l. 214].

sááou, dans, *sááou-iábou*, litt. : «élargir le cœur, réjouir», p. **15** l. **3** [= PB l. 175], forme factitive en, *sá-*, de, *áou*, *q. v.*

sáábou, forme factitive en, *sá-*, de, *âbou, iábou* «bien accueillir, donner l'hospitalité», p. **10** l. **8** [= PB l. 95].

sâḥou, verbe neutre : «s'approcher de..., arriver à...», avec, *ra*, ou, *ne, ni*, du complément, p. **4** l. **3** [= PB l. 12; cf. p. **30** l. **1** = OC l. 6, p. **34** l. **3** = PG l. 19 et p. **37** l. **6** = PR l. 37, où le, *sá-*, initial et les déterminatifs ont disparu dans la lacune].

sásáou, verbe neutre : «courir à la rencontre, charger», p. **8** l. **4** [= PB l. 57-58; cf. p. **39** l. **11** = PR l. 82].

sáqáou, sáqou, verbe actif : «rassembler, réunir», p. **5** l. **8** [= PB l. 8; cf. p. **30** l. **11** = OC l. 8; le passage correspondant de PR l. 48 = p. **37** l. **16** a passé, *sáqou*; cf. *Introduction*, p. XIII]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϲⲱⲕ, ϲⲉⲕ *T. M.*, *trahere, colligere*.

sááouît, sáouît, subst. fém. : «sol», p. **17** l. **1** [= PB l. 200-201], p. **25** l. **2** [= PB l. 302; cf. p. **41** l. **11** = OB l. 2, où le scribe, ne comprenant plus le texte, a substitué, *sáâou* «murs», à, *saouîtou*].

sááshâou, forme [fa]ctitive en, *sá-*, de, *dshâou* «multiplier». Il se rencontre, avec le se[ns] «faire multiplier», p. **9** l. **2** [= PB l. 69; cf. p. **40** l. **4** = PR l. 94 où le, *sá-*, initial a disparu].

sî, pronom féminin de la troisième personne du singulier : «elle», après un mot terminé en *î*, p. **9** l. **7** [= PB l. 75], après un mot au duel, p. **12** l. **10** [= PB l. 131].

, * **sou,** pronom masculin de la troisième personne du singulier, sujet et régime : «il, lui», d'où dérive :

, * , *soutou, sout,* litt. : «lui, quant à lui», avec le sens de notre conjonction, «pourtant, mais», p. 6 l. 10 [= PB l. 37; cf. p. 38 l. 11 = PR l. 61].

sáouázouît, sáouázît «léguer», p. 19 l. 10 [= PB l. 234], p. 20 l. 2 [= PB l. 239], forme factitive en , *sá-*, de , *oudzou, q. v.*

Souânou (?), ou peut-être **Souâni (?),** subst. masc. : nom d'un canton de la Syrie méridionale, p. 6 l. 4 [= PB l. 29, où PR l. 53 = p. 38 l. 4 donne , *Qápaouni, Qápouni;* cf. l'*Introduction*, p. XL et seq.].

, , **sáouáou** «faire passer, faire s'éloigner», p. 12 l. 15 [= PB l. 136; cf. p. 41 l. 2 = PR l. 181], p. 24 l. 6 [= PB l. 290], forme factitive en , *sá-*, de , *oudou, q. v.*

, * **sáouhît, sououhît,** subst. fém. : «œuf», p. 9 l. 2 [= PB l. 68; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93]. — En copte ⲥⲟⲟⲩϩⲉ, ⲥⲱⲟⲩϩⲉ *T.* ⲧ, ⲥⲱⲟⲩϩⲓ *M.* ϯ, *ovum.*

sáouîtou, subst. fém. : «vents, brises», p. 37 l. 7-8 [= PR l. 39, où PB l. 14 donne , *nifouou,* et où OC l. 6 est mutilé].

sáouáskhou, sáouoskhou «élargir, agrandir», p. 9 l. 4 [= PB l. 71; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 95], forme factitive en , *sá-*, de , *oudskhou, ouoskhou, q. v.*

, , **soutonou,** subst. masc. : «le roi de la Haute-Égypte», puis, de manière générale, «le roi», p. 1 l. 2, 3, 4, 5 [cf. p. 27 l. 3, 4 et p. 28 l. 2 = OC l. 1, p. 33 l. 3 = PG l. 3 et p. 35 l. 2, 3, 4 = PR l. 2, 3, 4], p. 2 l. 7 [cf. p. 33 l. 10 = PG l. 10 et p. 36 l. 8 = PR l. 18], p. 3 l. 1 [cf. p. 29 l. 2 = OC l. 4, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 13 = PR l. 23], p. 9 l. 1 [= PB l. 68; cf. p. 40 l. 3 = PR l. 93], p. 14 l. 9 [= PB l. 165], p. 15 l. 2, 3, 6, 7 [= PB l. 175, 176, 180, 181], p. 16 l. 9 [= PB l. 197], p. 20 l. 7, 8 [= PB l. 244, 245], p. 21 l. 2 [= PB l. 250], p. 22 l. 6, 8, 12 [= PB l. 264, 266, 270], p. 24 l. 1, 3, 4, 5, 13 [= PB l. 284, 286, 288, 290, 298], p. 25 l. 8 [= PB l. 310; cf. p. 42 l. 6 = OB l. 7]. — Le mot conserve son sens de «roi de la Haute-Égypte» dans le titre , *soutonou báiti,* p. 1 l. 6 [cf. p. 28

l. 4 = OC l. 2 et p. 35 l. 6 = PR l. 6], p. 6 l. 9 [= PB l. 36, où PR l. 60 = p. 38 l. 10 ne donne point le titre; cf. *Introduction*, p. XXXIII-XXXIV], p. 15 l. 1, 5 [= PB l. 173, 179]. En composition, il passe souvent devant le mot duquel il dépend, par application du principe d'honneur, , , , au lieu de , *parou-soutonou,* , *oudzou soutonou,* , *hamáît soutonou,* , *masouou soutonou, q. v. s. v.* , *parou,* , *oudzou,* , *hamaît,* , *masouou.*

, * **sáiábou,** subst. masc., litt. : «chacal», titre fréquent dans la hiérarchie égyptienne et qui ne signifie pas «juge, magistrat», mais qui indique un degré supérieur de la fonction dont le nom suit (MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 143-148). Il n'est employé chez notre auteur que dans le titre écrit , *sáiábou ázou-mari* et , *sáiábou ádou-mari,* p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 1-2 = OC l. 1, p. 33 l. 1 = PG l. 1 et p. 35 l. 1 = PR l. 1].

, * , **sáanounou,** verbe neutre : «courir, faire hâte, être pressé», p. 2 l. 8 [cf. p. 29 l. 1 = OC l. 3, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 10 = PR l. 21]. — Le mot, qui semble être un factitif en , *sá-*, de , *anou,* s'est peut-être conservé en copte dans ⲥⲛⲁⲉⲓⲛ *T. saltare,* ⲥⲛⲏⲓⲛⲓ *M. jactare se, agitare, motitare.*

* **sáârou** «faire monter», p. 28 l. 4 [= OC l. 2; cf. p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 7, où l'on rencontre le synonyme , *sáharoui, q. v.*], forme factitive en , *sá-*, de , *árou, q. v.*

sáouárît, sáouêrît, verbe actif et neutre, à l'infinitif féminin : «boire», p. 19 l. 9 [= PB l. 233]. — Le mot s'est conservé, avec amuissement de , *ra,* dans le copte ⲥⲱ *T. M. B.*, ⲥⲉ *T. M.*, ⲥⲁ *B.*, *bibere, potare.*

* , **sabáou,** subst. masc. : «porte», p. 11 l. 14 [= PB l. 116]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲥⲃⲉ *T. M.* ⲡ, ⲥⲃⲏ *B.*, *janua, porta.*

, * , **sibáou,** subst. masc. : «étoile», p. 23 l. 1 [= PB l. 271], dans le nom de la déesse , *nabouît-sibdou, q. v. s. v.* , *nabou.* — Le mot s'est conservé, avec vocalisation du *b* médial, dans le copte ⲥⲓⲟⲩ *T. M.* ⲡ, *stella.*

, , * **sibou,** à l'infinitif féminin **sibouît, sábît,** verbe actif et neutre : «passer, défiler, faire défiler, conduire, envoyer, amener»,

p. 2 l. 2 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2, p. 33 l. 7 = PG l. 7 et p. 36 l. 3 = PR l. 11], p. 14 l. 13, 14 [= PB l. 171, 172], p. 16 l. 3 [= PB l. 191], p. 20 l. 9 [= PB l. 245].

sibouîtou, subst. fém. plur. : «crasse, saleté». — Erman traduit ce mot par «pou, vermine (?)», et le rapproche du copte ϲιⲃ *T.* ⲡ, *pediculus, rubigo* (*Ægyptisches Glossar*, p. 103).

sibou, verbe actif : «franchir, enjamber», , *sibou-néï anbouîtou-f* «j'ai franchi ses clôtures», p. 11 l. 14 [= PB l. 116].

sabaḥou, sabouḥou, verbe actif : «crier, pousser un cri», p. 13 l. 3 [= PB l. 139]. — C'est peut-être un factitif en , *sá-*, de , *baḥou* «crier, hurler».

Sabqou, Sobqou, subst. masc., à l'origine le «crocodile», ici le dieu crocodile du Fayoum, p. 17 l. 8 [= PB l. 207]. — Le nom s'est conservé en transcription grecque sous la forme Σοῦχος, par vocalisation du *b* médial.

sapou, subst. masc. : «fois, occasion», p. 20 l. 12 [= PB l. 248], p. 24 l. 12 [= PB l. 298]. Il entre dans plusieurs idiotismes, dont notre auteur fournit quelques exemples : , , *ane-sapou,* litt. : «non fois, jamais», p. 29 l. 1 [= OC l. 3; cf. p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 10 = PR l. 19, au lieu de , *ane sapou* «n'est-ce pas l'occasion de», que donne PA fragm. P l. 1 = p. 32 l. 6 et p. 2 l. 9]; — , *sapou nofir,* litt. : «fois bonne, bonheur», p. 14 l. 5 [= PB l. 160]; — «Est-ce un Bédouin», , *irouîte-k sapou-snaou,* litt. : «quand tu fais la fois seconde», probablement euphémisme pour «en quoi tu t'es transformé ?», p. 22 l. 1 [= PB l. 259]; — , *sapou ni antît ouâou ḥar khounou me ouâou,* litt. : «fois de rien l'un approcher l'autre», en d'autres termes, «tant que l'un ne s'approcha pas de l'autre, ne fondit pas sur lui», p. 12 l. 15 - p. 13 l. 1 [= PB l. 136-137; cf. p. 41 l. 2-3 = PR l. 182]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲟⲡ *T.M.*, ϲⲁⲡ *B.*, *vices, vicis.*

sapouîtou, subst. fém. plur. : «restes», p. 8 l. 10 [= PB l. 64; cf. p. 39 l. 16 = PR l. 89, où les signes ont disparu]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲉⲉⲡⲉ *T.* ⲡ, ϲⲉⲡⲓ *M.* ⲡ, ϲⲏⲏⲡⲓ, ϲⲏⲏⲡⲉ *B.* ⲡⲓ, ⲡ, *reliquum.*

sáparou, sápirou «faire sortir», p. 12 l. 13 [= PB l. 135; cf. p. 41 l. 1 = PR l. 181], forme factitive en , *sá-*, de , *parou, q. v.*

sapirou, verbe neutre : «atteindre, arriver à...», avec , *ra* ou , *me, mi,* du complément, p. 3 l. 7 [= PB l. 6; cf. p. 29 l. 9 = OC l. 5 et p. 37 l. 1 = PR l. 30], p. 16 l. 12 [= PB l. 199].

Sapdou, Sopdou, subst. masc., nom du dieu adoré dans le nome Arabique, le dieu de l'Est, p. 17 l. 9 [= PB l. 208].

sáfáou, verbe actif : «tuer, égorger», p. 16 l. 8 [= PB l. 195].

sáfakhou, sáfkhou, verbe actif et neutre : «délier, lâcher», par métaphore «effacer, détruire», p. 23 l. 4 [= PB l. 274], forme factitive en , *sá-*, de , *fakhou, q. v.*

sáfakhou, sáfkhou, nom de nombre : «sept», p. 1 l. 6 [cf. p. 28 l. 3 = OC l. 2 et p. 33 l. 4 = PG l. 4; PR l. 5 = p. 35 l. 5, a , *khmounou* «huit»]. — Le mot s'est conservé en copte, avec interversion des deux dernières lettres, dans ϲⲁϣϥ, ϲⲉϣϥ, au fém. ϲⲁϣϥⲉ, ϲⲁϣϥⲉ *T.*, ϣⲁϣϥ *M.*, *septem.*

safni, verbe neutre : «être orphelin, exilé», ou bien «s'essouffler, se fatiguer», p. 14 l. 6 [= PB l. 162], mais le sens est douteux.

safáouîtou, subst. fém. plur. : «les huiles parfumées», dont on enduisait les momies, p. 16 l. 4 [= PB l. 191]. L'orthographe la plus ancienne paraît être . Le mot désignait plus particulièrement l'une des sept essences canoniques dont la liste est donnée dans les tombeaux, peut-être «la poix», si le rapprochement avec le terme sémitique زفت est admissible.

sámá, verbe actif : «joindre, rejoindre, unir, s'unir à...», avec , *me, mi,* du complément, p. 4 l. 1 [= PB l. 9; cf. p. 29 l. 12 = OC l. 5 et p. 37 l. 3-4 = PR l. 33], p. 12 l. 4 [= PB l. 121-122], d'où la locution :

, *samá-tâou,* verbe neutre, litt. : «rejoindre la terre, enterrer», et comme substantif : «enterrement», p. 16 l. 5 [= PB l. 193].

samaî, verbe actif : «faire rapport, annoncer», p. 7 l. 11 [= PB l. 50; cf. p. 39 l. 5 = PR l. 75], p. 17 l. 5 [= PB l. 204]. — Le mot semble s'être conservé en copte dans ϲ̄ⲙⲙⲉ *T.*, ϲⲉⲙⲓ *M.*, ϲⲏⲙⲙⲓ *B.*, *accusare, intercedere pro...*

samâmou, verbe actif : «tuer, massacrer», p. 11 l. 5 [= PB l. 104].

simou, subst. masc. plur. : «herbages, fourrage, herbe», p. 11 l. 4 [= PB l. 102]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϲⲓⲙ *T.* ⲡ, *M.* ⲡⲓ, *fœnum*, *herba*.

sâmanou, sâminou «établir, s'établir», p. 12 l. 4 [= PB l. 122], forme factitive en , *sâ-*, de , *mânou*, *q. v.* — Le mot s'est conservé en copte à l'infinitif masculin ϲⲙ̄ⲛ *T.*, et à l'infinitif féminin ϲⲉⲙⲛⲉ, ϲⲉⲙⲛⲓ *M.B.*, ϲⲙⲓⲛⲉ *T.* ϲⲙⲓⲛⲓ *B.*, *constituere*, *disponere*.

samounou, verbe actif : «accorder une faveur, favoriser (?)», avec , *ra*, *re*, du complément , *samounou-k radâit-mâ-î bou* «accorde la faveur (?) de me faire voir le lieu», p. 14 l. 3 [= PB l. 157].

sâmonkhou «consolider, confirmer», p. 14 l. 6 [= PB l. 161], forme factitive en , *sâ-*, de , *monkhou*, *q. v.*

samîrou, samerou, au pluriel , **samîrouou, samerouou**, titre de cour qu'on traduit «ami», p. 16 l. 2 [= PB l. 189], p. 21 l. 2, 9 [= PB l. 250, 256], p. 23 l. 9 [= PB l. 280], p. 24 l. 10 [= PB l. 296]. — Il semble y avoir eu plusieurs classes de ces «amis», dont quelques-unes sont mentionnées chez Sinouhît : les , *samîrou ouâîti* «ami unique», p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 1 = OC l. 1 et p. 33 l. 1 = PG l. 1, mais PR l. 1 = p. 35 l. 1 passe le titre], les , *samîrouou nou satpou-sâou* «amis du palais», p. 2 l. 6 [cf. p. 28 l. 10-11 = OC l. 3, p. 33 l. 9-10 = PG l. 9-10 et p. 36 l. 7 = PR l. 17], , *samîrou tapou* «ami premier», p. 25 l. 6 [= PB l. 307; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 5].

Samaḥaî, Simaḥî, subst. masc., litt. : «le fils du Nord», variante du nom de , *Sinouhît*, qu'on rencontre une fois, p. 23 l. 6 [= PB l. 276], partie par assonance, partie par jeu de mots : Sinouhît aurait été appelé Simahi «le fils du Nord», parce qu'il avait résidé longtemps dans les pays situés au nord de l'Égypte. Cf. *Introduction*, p. xxxv.

sâmasou, sâmsou, subst. masc. : «âgé, aîné», , *sa sâmasou* «le fils aîné, l'héritier», p. 2 l. 2-3 [cf. p. 28 l. 8 = OC l. 2 et p. 36 l. 4 = PR l. 12], p. 20 l. 2 [= PB l. 239]. Il se rencontre sous la forme :

, *sâmsouou*, subst. masc., litt. : «le vieux, l'aîné», nom qu'on donnait à plusieurs dieux, de préférence au dieu Thot, p. 17 l. 9 [= PB l. 208].

sânaou, subst. masc. : «associé, allié», p. 11 l. 13 [= PB l. 114]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte : il est apparenté à , *sânaou* «frère», en copte ϲⲟⲛ *T.M.* ϲⲁⲛ *B.* ⲡ, *frater*.

II, =, **sânaou, snaou**, au pluriel **sânaouou**, et avec la flexion des ordinaux , *sânounou*, nom et adjectif numéral «deux, second, deuxième», , *sapou snaou* «la deuxième fois», p. 20 l. 12 [= PB l. 248], p. 22 l. 1 [= PB l. 259], cf. *s. v.* , *sapou*; , *ane-sânouou-f* «sans seconds», p. 7 l. 8 [= PB l. 48; cf. p. 39 l. 3 = PR l. 72, avec la variante , *ane sânounou-f* «sans deuxième»], et p. 11 l. 10 [= PB l. 110]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲛⲁⲩ *T.M.*, au féminin ϲⲛ̄ⲧⲉ, ϲⲉⲛⲧⲉ *T.* ϲⲛⲟⲩϯ *M.*, *duo*.

-sounou, -senou, -sen, pronom suffixe de la troisième personne du pluriel : «eux, elles».

sanou, verbe actif : «flairer, sentir», et par suite, «baiser», dans l'expression , *sanou-tâou*, litt. : «flairer la terre», qui correspond au grec προσκυνεῖν et que nous rendrions «baiser la terre», p. 16 l. 1 [= PB l. 188]. Les Égyptiens se mettaient face contre face pour se saluer, et ils se frottaient le nez en aspirant fortement, d'où pour leurs saluts deux expressions différentes , *nâzou ḥarou* «frotter la face», et , *sanou* «flairer»; cette dernière s'est localisée surtout dans l'expression , *sanou-tâou*.

, , *, **Sanofraouî, Sanofrouî**, subst. masc., nom d'un roi de la IVe dynastie qui entre en composition dans ou , *Aî* ou *Shâî Sanofraouî*, p. 4 l. 1 [= PB l. 9]; cf. *Introduction*, p. xxxviii-xxxix.

, , *, **Sanouhâît, Sinouhît**, litt. : «le fils du Sycomore», ou «de l'endroit du Sycomore», nom que

porte le héros de ces «Mémoires», p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 3 = OC l. 1, p. 33 l. 1 = PG l. 1 et p. 35 l. 2 = PR l. 2, où le nom est mutilé], p. 15 l. 6-7 [= PB l. 180], p. 17 l. 5-6 [= PB l. 204], p. 22 l. 6 [= PB l. 264]. Pour le sens mythologique et pour la variante , *Samahaî, Simouhî*, du nom, voir *Introduction*, p. xxxv-xxxvi.

, **sanadou, snadou**, — 1° verbe neutre et actif : «craindre, avoir peur», p. 4 l. 3 [= PB l. 11; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6 et p. 37 l. 6 = PR l. 36], p. 19 l. 6 [= PB l. 230], p. 22 l. 1 [= PB l. 260], p. 23 l. 8 [= PB l. 277, 278]; — 2° subst. masc. : «crainte, peur», p. 5 l. 3 [= PB l. 18; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7 et p. 37 l. 12 = PR l. 44], p. 7 l. 6 [= PB l. 44; cf. p. 39 l. 1 = PR l. 68], p. 18 l. 1, 4 [= PB l. 212, 215], p. 19 l. 6 [= PB l. 231]; — 3° , *sanadouî*, subst. masc. : «peureux, lâche», p. 22 l. 2 [= PB l. 261]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲥⲛⲁⲧ *T., revereri, timere.*

saraî, subst. masc. : «bélier», p. 16 l. 10 [= PB l. 198].

, **saraou**, subst. masc. plur. : «nobles, barons», p. 15 l. 10 [= PB l. 184], p. 23 l. 9 [= PB l. 281], p. 24 l. 5 [= PB l. 289].

sâroudou «rendre vigoureux, consolider», p. 24 l. 11 [= PB l. 297], forme factitive en , *sâ-*, de , *roudou, q. v.*

, **siḥou, saḥou**, subst. masc. : «conseil (?)», p. 11 l. 11 [= PB l. 113], p. 15 l. 8, 10 [= PB l. 182, 184], d'où dérive le nom d'agent en *î* final :

, , , *siḥouî, saḥouî*, subst. masc. : «habile, sage (?)», p. 12 l. 4 [= PB l. 122].

saḥou, saouḥou, verbe actif : «assembler, convoquer, réunir», p. 12 l. 10 [= PB l. 130]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱⲟⲩϩ, ⲥⲉⲩϩ *T., congregare.*

sâḥarou «écarter, repousser», p. 23 l. 3 [= PB l. 272], forme factitive de , *ḥarou* «s'éloigner, être loin». — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲁϩⲣ *T. abjicere*, et avec chute de , *ra*, final, ⲥⲁϩⲉ *T., avertere, amovere.*

, , **sâḥaraouî, sâḥarî**, verbe factitif : «faire s'élever, s'élever, monter», avec , *ra*, du complément, p. 1 l. 6 [cf. p. 31 l. 4 = PA fragm. M l. 2, où la partie phonétique du mot est seule conservée, p. 33 l. 5 = PG l. 5 et p. 35 l. 6 = PR l. 7, où le second déterminatif manque; OC l. 2 = p. 28 l. 4, donne la variante , *sâârou, q. v.*], forme factitive de , *ḥaraouî, ḥarouî* «s'élever, s'envoler», *q. v.*

, **sakhâou**, verbe actif, et au passif , *sakhâouî* «se rappeler, être commémoré, rester dans le souvenir de...», p. 14 l. 2, 12 [= PB l. 156, 169], p. 16 l. 3 [= PB l. 190].

sakhai (?), subst. masc. : «livre, écrit», p. 25 l. 9 [= PB l. 311], lecture incertaine en ce sens; peut-être faut-il prononcer *zââmou.*

sâkhâouou, subst. masc. plur. : «les matériaux de choix (?)», p. 25 l. 4 [= PB l. 304; cf. p. 42 l. 2 = OB l. 5 où le scribe a mis le simple].

sakhopir, sakhpir «faire être, produire», p. 22 l. 4 [= PB l. 262], forme factitive en , *sâ*, de , *khopir, q. v.*, conservé en copte avec chute de , *ra*, final et réduction de , *skh-ssh*, en ϫ, dans ϫⲡⲟ, ϫⲡⲉ *T.* ϫⲡⲗ *B. gignere*, ϫⲡⲉⲓ *T. comparare, adquirere*, puis dans ϫⲡⲓ *T. debere, in eo esse ut...*

sâkhîmou, sâkhmou, verbe neutre : «être puissant, être fort», dans , *sâkhmou-iâbouî* «un puissant de cœur, un intrépide», p. 34 l. 10 [= PG l. 43, avec une leçon différente de celle des autres manuscrits].

sakharou, subst. masc. : «examen, discussion», p. 18 l. 6 [= PB l. 217]. Ce mot n'est probablement qu'une variante du suivant.

, **sakharou, sakhirou**, et au pluriel , * **sakharouou, sakhirouou** «plan, dessein, façon», p. 7 l. 5, 9 [= PB l. 43, 49; cf. p. 39 l. 4 = PR l. 73], p. 11 l. 6 [= PB l. 106], p. 15 l. 10 [= PB l. 185].

sâkhârou «faire tomber, renverser», p. 13 l. 3 [= PB l. 139], forme factitive en , *sâ-*, de , *khârou* «tomber», *q. v.*

sákhasfou «faire repousser, repousser, détourner», p. 11 l. 1 [= PB l. 98], forme factitive en , *sá-*, de , *khasfou* «repousser», *q. v.*

, **sákhakarou** «faire orner, décorer», p. 12 l. 9 [= PB l. 128], p. 25 l. 6 [= PB l. 307-308; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 6 où le mot est écrit , *sákharouou*, par erreur], forme factitive en , *sá-*, de , *khakarou* (v. s. v. , *khakarouitou*).

, **Sakhît, Sakhmouît**, subst. fém., nom de la déesse à tête de lionne, p. 7 l. 6 [= PB l. 45; cf. p. 39 l. 2 = PR l. 69]. — La variante *Sakhmouît* provient peut-être de ce que la déesse était adorée dans la ville de *Sakhmouît*, Létopolis : le nom signifierait alors «celle de Sakhmouît» et il ne serait qu'une sorte d'ethnique.

sakhît, sokhît «champ, plaine», p. 4 l. 2 [= PB l. 10; cf. p. 29 l. 10 = OC l. 6, p. 34 l. 2 = PG l. 18 et p. 37 l. 4 = PR l. 34], p. 25 l. 5 [= PB l. 305; cf. p. 42 l. 3 = OB l. 4, où le scribe ramesside a substitué au nom de lieu le nom d'agent qui en dérive, , *sakhouîou* «des paysans, des fellahs»]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱϣⲉ *T.* ⲧ, *ager, campus*. De là dérive :

, *sakhátiou*, * , *sakhouîou*, subst. masc. plur. : «paysan, fellah», p. 20 l. 7 [= PB l. 244 et p. 42 l. 3 = OB l. 4, où il remplace le nom de lieu , *sakhît*, que porte le *Papyrus de Berlin*].

* **sashou, seshou**, subst. masc. : «scribe, peintre», ne se rencontre que p. 42 l. 1 [= OB l. 2], où l'expression , *sashou qádonouou*, répond au terme plus rare , *sazadtiou* (?), de l'archétype.

, , * , * **sashou, seshou**, verbe actif et neutre : «déployer, dégager, ouvrir», avec du complément «passer», p. 3 l. 3 [= PB l. 3; cf. p. 29 l. 5 = OC l. 4 et p. 36 l. 14 = PR l. 26], p. 4 l. 5 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 2 = OC l. 6 et p. 37 l. 8 = PR l. 39], p. 12 l. 8 [= PB l. 128], p. 17 l. 1 [= PB l. 201].

, , **sáshsáou, shásáou**, subst. masc. : «habileté», p. 6 l. 7 [= PB l. 33; cf. p. 38 l. 8 = PR l. 57], p. 18 l. 5 [= PB l. 216]. — Il se pourrait que , *sáshsáou*, eût été à l'origine un factitif en , *sá-*, de , *shásáou, shousáou*.

, **sashashou**, subst. masc. : «sistre», p. 22 l. 10 [= PB l. 268]. De ce mot dérive le verbe :

, *sashashouît*, verbe neutre à l'infinitif féminin : «jouer du sistre», p. 22 l. 11 [= PB l. 268].

, , * **sáshamou, sáshmou**, au pluriel , **sáshmouou**, subst. masc. : «condition, état, mesure», p. 2 l. 7 [cf. p. 28 l. 12 = OC l. 3, p. 33 l. 10 = PG l. 10 et p. 36 l. 8 = PR l. 18], p. 15 l. 1 [= PB l. 173], p. 19 l. 1 [= PB l. 225].

, **ságánounou, ságnounou** «faire tomber, abattre, amollir», p. 8 l. 1 [= PB l. 54; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 79], forme factitive en , *sá-*, de , *gánounou* «s'affaisser, être mou», en copte ϭⲛⲟⲛ *T. M. mollis esse*.

, * , **ságárou** «faire taire, se taire, être silencieux», p. 1 l. 8 [cf. p. 28 l. 5 = OC l. 2 et p. 36 l. 1 = PR l. 8], forme factitive en , *sá-*, de , *gárou* «se taire».

* , * **ságárahou, ságrahou** «mettre en repos, arrêter, suspendre», forme factitive en , *sá-*, de , *gárahou*. Elle n'est employée que dans l'*Ostracon 27419*, p. 28 l. 7 [= OC l. 2], p. 29 l. 8 [= OC l. 5], p. 30 l. 2, 7 [= OC l. 6, 7], p. 31 l. 2 [= OC l. 9], pour marquer la séparation des paragraphes, et elle peut se traduire «pause». — Le mot s'est conservé en copte, à la forme en , *-outou*, final, dans ⲥϭⲣⲁϩⲧ *T.*, ⲥϫⲣⲉϩⲧ *M.*, *quiescere*.

, * **saoukou**, verbe actif : «anéantir, détruire», p. 8 l. 3 [= PB l. 56; cf. p. 39 l. 10 = PR l. 81].

sáqbououî, subst. masc. : «kiosque, pavillon où prendre le frais», p. 24 l. 3 [= PB l. 286-287]. — Le mot est un dérivé du factitif en , *sá-*, de , *qáboubou, qboubou*, verbe neutre : «être frais», qui s'est conservé en copte dans ϫⲃⲟⲃ *M.*, *refrigerare*.

sáqárou, verbe actif, litt. : «assommer, abattre», puis «trancher», p. 2 l. 4 [cf. p. 36 l. 5 = PR l. 16 dans un passage qui manque à OC, à PA et à PG]. De ce verbe dérive le terme :

, * , * , * , *sáqárouîou, sáqárouou*,

subst. masc. plur., employé dans l'expression , *sáqároutou ànoukhouou* «captifs, prisonniers de guerre», **p. 2 l. 5** [cf. **p. 28 l. 9-10** = OC l. 3, **p. 32 l. 3** = PA fragm. N l. 4, **p. 33 l. 9** = PG l. 9 et **p. 36 l. 5** = PR l. 15]. Elle signifie littéralement «les assommés vivants», les prisonniers étant par définition, à l'origine, ceux des ennemis qui avaient été frappés au front peu grièvement de la masse ou du casse-tête, et qui étaient demeurés sur le champ de bataille incapables de fuir, ainsi qu'on le voit à Béni-Hassan.

-set, pronom suffixe de la troisième personne du singulier féminin, confondue de très bonne heure avec , *-s*, et , *-sí*, *q. v.*, «elle», ou au sens neutre «le, cela».

, **saît, samît,** au pluriel **saouîtou, samouîtou,** subst. fém. : «la montagne», et, par opposition à , *tâou* «la plaine» qui désigne l'Égypte, «les pays étrangers», **p. 2 l. 4** [cf. **p. 36 l. 5** = PR l. 14, dans un passage que ne donnent ni OC ni PG], **p. 6 l. 4** [= PB l. 28-29; cf. **p. 38 l. 4** = PR l. 52 où le premier groupe est mutilé], **p. 7 l. 4, 6, 10** [= PB l. 42, 45, 50; cf. **p. 39 l. 5** = PR l. 74], **p. 9 l. 4, 7, 10, 11** [= PB l. 72, 75, 79, 81], **p. 10 l. 2, 4** [= PB l. 87, 89], **p. 11 l. 1, 3** [= PB l. 98, 101], **p. 12 l. 10** [= PB l. 130], **p. 13 l. 10** [= PB l. 149], **p. 14 l. 7** [= PB l. 162], **p. 15 l. 3, 8** [= PB l. 176, 181, 182], **p. 16 l. 10** [= PB l. 197], **p. 17 l. 3, 11** [= PB l. 202, 209], **p. 18 l. 1** [= PB l. 213], **p. 19 l. 7** [= PB l. 231], **p. 21 l. 10** [= PB l. 257], **p. 24 l. 7** [= PB l. 292]. — La lecture , *khâsît,* de ce mot se rencontre quelquefois, surtout lorsqu'il s'agit des pays étrangers : la variante , *khâskhît,* n'est, je crois, qu'une formule orthographique pour , *khasît.*

, * [] **satou,** verbe actif : «lancer une flèche ou une javeline, percer», **p. 13 l. 2** [= PB l. 138; cf. **p. 41 l. 4** = PR l. 184, où le signe initial a disparu]. — Le mot s'est conservé en copte, à l'infinitif masculin dans ϲⲁⲧ, ϲⲉⲧ *M.*, et à l'infinitif féminin dans ϲⲓϯ *M.*, *jacere, projicere.* On rencontre fréquemment chez Sinouhît le dérivé :

, *, *, *, *Saâtiou, Satâtiou,* subst. plur. : «les archers, les lanceurs de javelines», nom que les Égyptiens donnaient aux Bédouins d'Asie, **p. 1 l. 2** [cf. **p. 27 l. 2** = OC l. 1 et **p. 35 l. 1** = PR l. 1], **p. 5 l. 3** [= PB l. 17; cf. **p. 30 l. 5** = OC l. 7, **p. 34 l. 5** = PG l. 21 et **p. 37 l. 10** = PR l. 43], **p. 6 l. 1** [= PB l. 25; cf. **p. 38 l. 1** = PR l. 49], **p. 9 l. 5** [= PB l. 72; cf. **p. 40 l. 6** = PR l. 97, où la première partie du mot a disparu], **p. 10 l. 10** [= PB l. 97], **p. 20 l. 8-9** [= PB l. 245], **p. 22 l. 7** [= PB l. 265].

, , **satâou, satâaou,** verbe actif et neutre : «aller ou tirer à la cordelle, passer, conduire», **p. 14 l. 1** [= PB l. 154], **p. 19 l. 5** [= PB l. 230], **p. 21 l. 1** [= PB l. 249], **p. 22 l. 5** [= PB l. 264]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲁⲁⲧ *T. transire, prætergredi.* De lui dérivent :

, *satâouou,* subst. plur. masc. : «les gens qui conduisent, les conducteurs», **p. 21 l. 3** [= PB l. 251].

, , *satâouît, satâît,* verbe neutre, à l'infinitif féminin : «passer, défaillir», **p. 21 l. 7** [= PB l. 264].

, **satapou, satpou, sotpou :** — 1° verbe actif : «élire, choisir», avec , *ma, me,* du complément indirect, **p. 9 l. 10** [= PB l. 79], **p. 10 l. 2** [= PB l. 86]; — 2° subst. plur. masc. : «morceaux de choix, élite», , *satpouou ne-ouânouît ḥenâ-f* «des terrains de choix qui lui appartenaient», **p. 9 l. 10** [= PB l. 80]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲱⲧⲡ, ϲⲉⲧⲡ *T. M., eligere, anteponere,* et, par inversion de la deuxième et de la troisième radicale, ϲⲁⲡⲧ, ϲⲱⲡⲧ *B., eligere, melior esse.* Il sert à former l'expression : , , *, *satpou-sâou, sotpou-sâou,* subst. masc., litt. : «celui qui est l'élu du nœud de corde», et par suite «celui qui possède la vertu magique et divine qui découle de cet amulette, le Pharaon et le palais du Pharaon», **p. 2 l. 6** [cf. **p. 28 l. 11** = OC l. 3, **p. 33 l. 9-10** = PG l. 9-10 et **p. 36 l. 7** = PR l. 17], **p. 18 l. 3** [= PB l. 215]. Le Pharaon est représenté souvent au moment où, agenouillé devant une divinité, il reçoit d'elle, par l'imposition des mains, le , *sâou, q. v.,* «la vertu magique», qui fait de lui le souverain, et dont l'insigne, le «sceau», est le nœud de corde ou : c'est pour cela qu'il est dit «celui qui est l'élu du *sâou*».

sadou, verbe neutre : «se revêtir, se vêtir», avec , *me, mi,* du complément indirect, **p. 24 l. 8** [= PB l. 292].

, * **sadâou,** subst. masc. : «tremblement, frisson», **p. 3 l. 4** [= PB l. 3; cf. **p. 29 l. 6** = OC l. 4, **p. 33 l. 14** = PG l. 14 et **p. 36 l. 14** = PR l. 26]. De la même racine dérive par redoublement de la seconde radicale :

, *sadâdâît, sadoudît, sdoudît,* subst. fém. : «tremblement, frisson», **p. 11 l. 3** [= PB l. 102]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲧⲱⲧ *T.* ⲡ, *tremor, metus.*

sádamou, sádmou, sodmou, verbe actif et neutre : «entendre, écouter», p. 3 l. 2 [= PB l. 1; cf. p. 29 l. 4 = OC l. 4, p. 33 l. 13 = PG l. 13 et p. 36 l. 13 = PR l. 25], p. 5 l. 8 [= PB l. 24; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48], p. 6 l. 6, 7 [= PB l. 31, 32; cf. p. 38 l. 7 = PR l. 56], p. 7 l. 3 [= PB l. 41], p. 14 l. 7, 10 [= PB l. 163, 166], p. 15 l. 4 [= PB l. 176], p. 19 l. 3 [= PB l. 227]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱⲧⲙ *T. B.* ⲥⲱⲧⲉⲙ *M.* ⲥⲁⲧⲉⲙ *B.*, *audire, obedire, exaudire.*

sadádâît, subst. fém. : «tremblement, frisson», forme à seconde radicale redoublée de , *sadáou, q. v.*

sázâou(?), subst. masc. : «homme au sceau, homme au collier», employé dans le titre , *sázâou bâîti* «homme au sceau du roi de la Basse-Égypte», p. 1 l. 1 [cf. p. 27 l. 1 = OC l. 1, où le scribe de OC l. 1 = p. 29 l. 1, n'a pas reconnu le signe hiératique du manuscrit qu'il copiait et l'a rendu par , *ḥâou,* qui n'offre aucun sens]. Ce titre paraît dériver de l'usage, qui prévalut très anciennement en Égypte, de porter au cou un sceau pendu à une cordelette ou à un collier de perles enfilées sur une cordelette . La traduction la plus fréquente qu'on en donne est celle de «chancelier du roi», mais il ne me semble pas qu'elle réponde entièrement aux conditions dans lesquelles on le trouve employé : le sceau n'était pas nécessairement celui dont le roi cachetait ses lettres, mais un signe matériel qui annonçait l'attachement au roi de la personne qui le portait, et «l'homme au sceau» était moins souvent «le chancelier» réel du roi que son homme-lige, son féal. La traduction proposée par Erman (*Ægyptisches Glossar*, p. 158), «trésorier», me paraît plus rapprochée de la réalité, bien qu'un peu trop restreinte. Dans un pays organisé comme l'était l'Égypte, le bien du roi, celui des dieux, celui même de tous les sujets, consistait en objets de dimension et de quantité souvent considérables, que l'on conservait dans des magasins spéciaux ou dans des chambres attenantes à l'habitation du maître, et sur lesquels on apposait les scellés chaque fois qu'on les fermait. Les «gens du sceau» avaient la garde de ces chambres, chacun la sienne, et c'est pour cela qu'on trouve autour du roi, des dieux ou des grands seigneurs tant d'individus, hommes ou femmes, qui s'intitulent ainsi. C'étaient ou de très pauvres hères ou des personnages très importants, selon leur naissance ou selon leur rang auprès du maître : les uns étaient de vrais ministres et les autres les gardiens responsables d'une petite chambre à provisions. De ce mot dérivent :

, *sazâdâtiou* (?), subst. masc. plur. : «des artisans», ici des dessinateurs et des peintres dépendant de la nécropole royale, p. 25 l. 2 [= PB l. 302; le scribe de OB l. 2 = p. 42 l. 1, que ce mot embarrassait, l'a remplacé par un terme de sens analogue , *sashou qâdonouou* «peintres»].

, *sazâouîtou* (?), subst. fém. plur., litt. : «les choses du sceau, les biens, les approvisionnements» enfermés sous le sceau, p. 24 l. 4 [= PB l. 287].

sazârou, verbe neutre : «passer la nuit, se coucher, être couché, dormir», p. 12 l. 7 [= PB l. 127], p. 24 l. 8 [= PB l. 293]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de , *ra,* final, dans ϣⲧⲟ, ϣⲧⲉ *T. M.*, *decumbere, cubare, sternere.*

shâî, subst. masc. : «puits, étang, lac», puis «ouady, domaine», p. 5 l. 6 [= PB l. 21; cf. p. 30 l. 9 = OC l. 7-8 et p. 37 l. 14 = PR l. 46, où il ne reste plus que le déterminatif du mot], p. 25 l. 5 [= PB l. 305]. — Ce mot s'est conservé en copte dans ϣⲏⲓ *T. M.* ϣⲏⲉⲓ *T.* ⲡ, *puteus, cisterna, canalis.* Il entre dans des titres et dans des noms géographiques :

, *nabou-shâî* «maître d'un domaine», p. 24 l. 10 [= PB l. 296].

, *shâî-Sanofraouî* «le puits de Sanofrouî», p. 29 l. 12 [= OC l. 5, en variante de , *aî Sanofraouî* «l'Île Sanofrouî» que portent PB l. 9 [= p. 4 l. 1] et PR l. 33 [= p. 37 l. 4]. Cf., sur cette variante, l'*Introduction*, p. XXXVIII-XXXIX.

shâou, au pluriel **shâouou,** à l'infinitif féminin , **shââouît, shââît, shâît,** au pluriel **shâouîtou,** verbe actif : «prédestiner, décréter, attribuer», p. 7 l. 11 [= PB l. 51; cf. p. 39 l. 6 = PR l. 75], p. 12 l. 3, 7 [= PB l. 121, 126], p. 14 l. 2 [= PB l. 156], p. 19 l. 5 [= PB l. 229], p. 22 l. 4 [= PB l. 262].

shââ, verbe actif : «commencer», p. 16 l. 2 [= PB l. 189-190]. — Le mot s'est conservé en copte dans le terme ϣⲁ-, qui entre dans plusieurs noms composés, ⲡ-ϣⲁ-ⲙⲓⲥⲉ *M. primogenitus*, ⲡ-ϣⲁ-ⲥⲱⲛⲧ *T. primordialis.*

shâbou, subst. masc. plur. : «mets, manger», de préférence «mets fins, friandises», p. 24 l. 12 [= PB l. 298]. D'après le passage en question, il semble que ce mot s'appliquât surtout aux repas que le roi ou les nobles faisaient porter de leur cuisine, une ou plusieurs fois par jour, à des favoris ou à des fonctionnaires qu'ils voulaient honorer; il était employé également pour les morts à qui l'on souhaitait «une quantité de viande de la table d'Osiris».

shâaouî, subst. masc. : «sable», et par suite, «désert», p. 24 l. 9 [= PB l. 294] et dans le nom , *nomaouîou-shâaouîou*, *q. v. s. v.* . — Le mot s'est conservé en copte dans ϣω *T.M.* ϣο *T.* π, *arena.*

shouâou, subst. masc. plur. : «pauvre, misérable», p. 25 l. 7 [= PB l. 309].

shâboubou, shboubou, verbe actif : «mêler, changer (?)», mais plus probablement «approvisionner», p. 20 l. 11 [= PB l. 247], dans la formule abrégée où les «Mémoires» nous donnent ce mot; cf. *s. v.* , *âtoukhou*, et *Recueil de travaux*, t. XXX, p. 64-65.

, **shapou, shasapou, shsopou, shopou**, verbe actif : «prendre, recevoir», p. 5 l. 3 [= PB l. 17; cf. p. 30 l. 6 = OB l. 7 et p. 37 l. 11 = PR l. 44], p. 20 l. 10 [= PB l. 246], p. 25 l. 2 [= PB l. 301]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣωπ *T.M.B.*, *accipere, sumere, recipere.*

shapou, shasapou, shopou, subst. : «image, figure», peut-être les sphinx qui sont à droite et à gauche de la porte d'entrée du palais, p. 21 l. 2 [= PB l. 249].

shapsousou, shopsousou : — 1° adj. : «auguste, vénérable», p. 20 l. 1 [= PB l. 237]; — 2° , *shopsousouou*, subst. plur. masc. : «richesses, biens», p. 15 l. 12 [= PB l. 187], p. 24 l. 3 [= PB l. 286].

, , , * **shamou, shem**, et à l'infinitif féminin **shamouît, shamît**, verbe neutre : «aller, cheminer», avec , *ni, ne*, du complément indirect, p. 6 l. 3 [= PB l. 27; cf. p. 38 l. 3 = PR l. 51], p. 21 l. 1 [= PB l. 249], p. 24 l. 2 [= PB l. 285]; ,

irouît-î shamît «je me mis en route», litt. : «je fis un aller», p. 3 l. 6 [= PB l. 5; cf. p. 29 l. 8 = OC l. 5, p. 33 l. 15 = PG l. 15 et p. 37 l. 1 = PR l. 29], p. 5 l. 4-5 [= PB l. 19; cf. p. 30 l. 7 = OC l. 7 et p. 37 l. 13 = PR l. 45]; , *zaisaî-néi shamît-sounou* «j'ordonnais leur aller», p. 11 l. 1 [= PB l. 99]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de , *me*, final, dans ϣє *T.M.* ϣєι *T.* ϣн *B.*, *ire, venire.*

shamesou, shasou, shosou : — 1° verbe actif et neutre : «suivre, accompagner, mener», p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 4 = OC l. 1, p. 33 l. 3 = PG l. 3, où le mot a perdu son déterminatif, et p. 36 l. 3 = PR l. 3], p. 14 l. 13, 14 [= PB l. 170, 171], , *irouîtou-nak shomsou* «on te fait suite, conduite», p. 16 l. 5 [= PB l. 192]; — 2° , *, *, *shomesou*, au pluriel , *, *shomesouou, shosouou*, subst. masc. : «suivant, serviteur», p. 1 l. 2, 3 [cf. p. 27 l. 3, 4 = OC l. 1, p. 33 l. 2, 3 = PG l. 2, 3 et p. 35 l. 2, 3 = PR l. 2, 3], p. 2 l. 10 [cf. p. 29 l. 2 = OC l. 4, p. 32 l. 7 = PA fragm. P l. 2, p. 33 l. 12 = PG l. 12 et p. 36 l. 10-11 = PR l. 22], p. 15 l. 6 [= PB l. 180]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣмϣє, ϣємϣє *T.* ϣємϣι *M.* ϣнмϣι *B.*, *ministrare, servire.*

shani, shini, verbe neutre : «saluer», avec , *ra*, du complément indirect, , *ammâ rakhou-f rini-k me shani ouâou-ra-ḥonou-f* «puisse-t-il connaître ton nom, comme [celui de qui] salue de loin Sa Majesté», p. 9 l. 6 [= PB l. 74]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣινє *T.* ϣινι *M.B.*, *quærere, inquirere, salutare, interrogare.*

, , [] **shanouâtiou**, subst. masc. plur., litt. : «les gens du cercle, les courtisans, la cour», p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2 et p. 36 l. 2 = PR l. 10], p. 23 l. 10 [= PB l. 281].

shanou, shonou, subst. masc. : «poil, cheveu», p. 24 l. 7 [= PB l. 291].

shanou, shonou, subst. masc. : «cercle», p. 41 l. 10 [= OB l. 1, en variante avec le terme archaïque , *qâbou*, que PB l. 301 = p. 25 l. 1, donne en cet endroit]. De ce mot dérive :

, *shanounouît, shanounît*, subst. fém. : «cercle, parcours en cercle», , *shanounouît atonou* «le cercle parcouru par le disque, la course du

disque solaire», p. 18 l. 2 [= PB l. 213]. Les Égyptiens désignaient de la sorte la partie du monde sur le pourtour de laquelle le soleil navigue pendant les vingt-quatre heures de sa course, c'est-à-dire la terre habitée : cette partie avait la forme d'un cercle ou plutôt d'un ovale aplati sur les deux côtés longs, et ce signe sert souvent de déterminatif à, *shonou.*

shonbît, subst. fém. : «buste, poitrine», p. 17 l. 2 [= PB l. 201].

, *, **shandouît, shendouît,** subst. fém. : «la shenti, le jupon court des Égyptiens», p. 25 l. 6 [= PB l. 308; cf. p. 42 l. 5 = OB l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲉⲛⲧⲱ *T. M. vestis talaris, pallium, sindon,* ϣⲛ̄ⲧⲟ *T. lorica.*

sharaou, adj. : «petit», p. 21 l. 11 [= PB l. 258]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un de ses sens dérivés, dans ϣⲏⲣⲉ *T.* ϣⲏⲣⲓ *M.B.* ϣⲏⲗⲓ *B. filius;* il n'a gardé son sens de «petit» que dans les composés ϩⲉⲣ-ϣⲓⲣⲉ, ϩⲉⲗ-ϣⲓⲣⲉ *T.* ϧⲉⲗ-ϣⲓⲣⲓ, ϧⲉⲗ-ϣⲏⲣⲓ *M. juvenis, adolescens,* en grec *χαλασῖρις*, ⲣⲙⲡ-ϣⲓⲣⲉ *T. parvus annus,* les jours épagomènes.

shasou, subst. masc. plur. : «espèces, sortes, qualités», *habsouou nou shasou soutonou* «des étoffes des qualités employées pour le roi», p. 24 l. 4 [= PB l. 288].

, **shásáou,** v. s. v., *sáshsáou.*

shaspou, shospou, voir plus haut sous *shapou, shopou.*

shasarou, subst. masc. : «javeline, lance», p. 23 l. 4 [= PB l. 274].

shatoumou, verbe actif : «combattre, anéantir (?)», p. 10 l. 10 [= PB l. 98].

shadou, shodou, verbe actif : «prendre, enlever», par suite «délivrer», , *shodou-n-outouf-néî* «lorsqu'il me fut délivré, remis», p. 16 l. 12 [= PB l. 200], p. 18 l. 2 [= PB l. 214, avec, *me,* du complément indirect]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un de ses sens secondaires, dans ϣⲓⲧⲉ *T.* ϣⲓϯ *M., exigere, repetere pretium.*

gáou, verbe actif : «être à l'étroit, être privé de...», dans l'expression , *gáou hábou-f* «privé de messager», p. 14 l. 1 [= PB l. 154]. — Le mot semble s'être conservé en copte dans ϭⲱⲟⲩ *T., arctari, coarctari.*

, *, **Gáou,** nom d'une des villes que Sinouhît passe pendant sa fuite, p. 4 l. 4 [= PB l. 13; cf. p. 30 l. 1-2 = OC l. 6, p. 37 l. 7 = PR l. 37]; sur son emplacement possible, cf. l'*Introduction,* p. XXXIX.

, **gámou, gimou,** verbe actif : «trouver», au passif, *gámouît, gimît* «être trouvé», p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3 et p. 36 l. 9 = PR l. 19], p. 21 l. 4 [= PB l. 252], p. 25 l. 9 [= PB l. 311]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲓⲙⲓ *B.* ϫⲓⲙⲓ *M.* et ϭⲛ̄, ϭⲓⲛⲉ *T., invenire.*

, *, *, **gámouou, gimouou,** subst. plur. masc. : «endeuillés, gens en deuil», p. 1 l. 8 [cf. p. 28 l. 5 = OC l. 2 et p. 36 l. 1 = PR l. 9].

, * **gamhou, gimhou,** verbe actif : «apercevoir», p. 6 l. 1 [= PB l. 25; cf. p. 30 l. 12 = OC l. 8 et p. 38 l. 1 = PR l. 49].

gárou, et à la forme féminine **gárouît, gárît,** au pluriel **gárouîtou,** adv. : «or, mais, donc, ainsi», p. 7 l. 8, 11 [= PB l. 47, 51; cf. p. 39 l. 3, 6 = PR l. 71, 76], p. 10 l. 1 [= PB l. 84], p. 12 l. 4 [= PB l. 122], p. 18 l. 7 [= PB l. 219], p. 19 l. 6 [= PB l. 230], p. 22 l. 1 [= PB l. 259]. Les deux formes paraissent être employées : la masculine, *gárou,* en enclitique au dernier mot, la féminine, *gárouît, gárît,* en enclitique à l'un des premiers mots d'un membre de phrase. La féminine se rencontre également dans la locution, *aou gárouît,* *, *aou gárouîtou,* p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 7 = OC l. 2 et p. 36 l. 3 = PR l. 11, où il ne reste que], litt. : «ce fut ainsi», qui termine un développement.

gárouît : — 1° verbe actif : «préparer», , *aou gárouît-néî* «on me préparait (des vivres)», p. 10 l. 4 [= PB l. 89-90]; — 2° *, *garouîtou,* subst. plur. : «approvisionnements, mobilier», p. 42 l. 2 [= OB l. 4,

au lieu de [hiéroglyphes], *khârouîtou, q. v.*]. — On n'a conservé en copte que la forme à redoublement final de la première radicale [hiéroglyphes], *gârgâou*, et seulement dans ses sens secondaires, au masculin ϭⲱⲣϭ *T.* ⲡ, *præparatio, condimentum*, au féminin ϭⲣⲏϭⲉ *T.* ϭⲣⲏϫⲓ *M. dos.*

[hiéroglyphe] **gâsou,** adj. et subst. numéral : «moitié», [hiéroglyphes], *irouî-néî ranpît ouâît gâsou ame* «je passai là un an et demi», **p. 6 l. 4-5** [= PB l. 30; cf. **p. 38 l. 5** = PR l. 54]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲟⲥ *T.* ϫⲟⲥ *M., dimidium.*

[hiéroglyphe] **gâsou,** subst. masc. : «côté», [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *gâsou amentî* «le côté de l'Ouest», **p. 2 l. 7** [cf. **p. 28 l. 11** = OC l. 3, **p. 33 l. 10** = PG l. 10 et **p. 36 l. 8** = PR l. 17-18], [hiéroglyphes], *gâsouî-si* «ses deux côtés», où l'emploi de la forme [hiéroglyphes], *si*, du pronom implique celui du duel pour [hiéroglyphe], *gâsou*, **p. 12 l. 10** [= PB l. 131]. De ce mot dérive le nom d'agent :

[hiéroglyphes], *gâsouî*, subst. masc. : «celui qui est à côté, le voisin», peut-être le «prochain», [hiéroglyphes], *dâî-î tiou ne gâsouî* «je donnai du pain au voisin», **p. 13 l. 12** [= PB l. 151-152].

[hiéroglyphes] **gâsou,** verbe actif : «frotter, oindre», avec [hiéroglyphe], *me, mi*, du complément indirect, **p. 24 l. 8** [= PB l. 293].

[hiéroglyphe]

[hiéroglyphe] **-k,** pronom suffixe de la deuxième personne du masculin singulier : «tu, toi». — Il s'est conservé en copte dans -ⲕ, *T. M. B., tu, te, tibi.*

[hiéroglyphe] **kâ, kâî,** au pluriel [hiéroglyphes] **kâou,** subst. masc. : le «double», se rencontre dans le prénom du roi [hiéroglyphes], *Khapirkériya* «le double de Râ existe», **p. 15 l. 1, 5** [= PB l. 173, 179]. Il est employé également comme support des pronoms suffixes, **p. 17 l. 4, 7** [= PB l. 203, 206], **p. 18 l. 10** [= PB l. 222], dans tous ces cas en parlant du roi. — Le mot s'est conservé en copte, avec son sens le plus matériel, dans ⲕⲱ *T.* ⲍ̄ⲛ̄, *statuæ, idola*, à l'origine, les statues du double.

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphe] **kâou, kâ,** subst. masc. : «taureau», et par suite, «mâle», **p. 12 l. 1, 2, 5** [= PB l. 118, 119, 123], **p. 16 l. 6** [= PB l. 194]. — Le mot semble s'être conservé dans les transcriptions grecques Καμῆφις de [hiéroglyphes], *Kamaouîtfi*, Νεχάω, de [hiéroglyphes], *Nekâou*, etc., puis en copte dans l'élément ⲕⲁ- de ⲕⲁ-ⲗⲟⲩⲕⲓ *M.* ⲡⲓ, *bos*, litt. : «taureau châtré».

[hiéroglyphes] **kâouî, kâî,** et à l'infinitif féminin [hiéroglyphes] **kâouît, kâît,** verbe actif : «penser à..., désirer...», **p. 3 l. 7** [= PB l. 6; cf. **p. 29 l. 9** = OC l. 5 et **p. 37 l. 1** = PR l. 30, où le mot est mutilé [hiéroglyphes]], **p. 9 l. 4** [= PB l. 72; cf. **p. 40 l. 5-6** = PR l. 96], **p. 11 l. 11** [= PB l. 112], **p. 12 l. 10** [= PB l. 131], **p. 13 l. 7** [= PB l. 144].

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **kâî,** au féminin [hiéroglyphe] **kâît, kâîti,** pronom : «autre», **p. 7 l. 8** [= PB l. 48; cf. **p. 39 l. 3** = PR l. 72], **p. 9 l. 11** [= PB l. 81], **p. 12 l. 13** [= PB l. 133; cf. **p. 40 l. 14** = PR l. 179], **p. 13 l. 10** [= PB l. 149]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲉ *T. M. B.* ϭⲉ *T.* ϭⲏ *B., alius, alia.*

[hiéroglyphes] **kâît,** subst. fém. : «vache», et, d'une manière générale, tout animal femelle, **p. 12 l. 2** [= PB l. 119].

[hiéroglyphes] **-kaouî, -kouî** : — 1° forme du pronom de la première personne dans la conjugaison; — 2° combinaison du pronom [hiéroglyphe], *-ka, -k*, sujet de la deuxième personne singulier masculin, avec le pronom de la première personne du singulier [hiéroglyphes], *-ou-î*, employé comme régime d'un verbe; cf. *s. v.* [hiéroglyphe], *ou.*

[hiéroglyphes] **kâouâtiou,** subst. masc. plur. : «travailleurs, ouvriers», nom d'agent dérivé de [hiéroglyphes], *kâouît* «travail». Il ne se rencontre, chez Sinouhît, que dans le titre [hiéroglyphes], *mir kâouâtiou* «administrateur des ouvriers», **p. 25 l. 3** [= PB l. 303; cf. **p. 42 l. 1** = OB l. 3 où le texte ramesside porte la variante [hiéroglyphes], *kaouîtou* «travaux»].

[hiéroglyphes] **Kâpaouni, Kâpouni,** forme égyptienne du nom asiatique de la ville de Byblos, employé **p. 38 l. 4** [= PR l. 53] en variante du nom de [hiéroglyphes], *Sâouanou, Sâounou, Sâouni*, que le texte de PB l. 29 [= **p. 6 l. 4**] donne en cet endroit; voir ce qui est dit de cette variante dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIII.

[hiéroglyphes] **kâfâou,** verbe actif : «arracher», par suite, «mettre à nu, dépouiller, piller», **p. 13 l. 7** [= PB l. 146]. — Le mot paraît s'être conservé en copte dans ⲕⲱⲱⲃⲉ, ⲕⲱⲱϥⲉ *T., vi cogere, vexare.*

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **Kâmît,** subst. fém., litt. : «le pays noir, l'Égypte», **p. 6 l. 2, 6, 8** [= PB l. 26, 32, 34; cf. **p. 31 l. 2** = OC l. 9 et **p. 38 l. 2, 7, 8** = PR l. 50,

56, 57], p. 9 l. 7 [= PB l. 76], p. 14 l. 9 [= PB l. 165], p. 15 l. 5, 13 [= PB l. 178, 188]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲏⲙⲉ *T.* ⲕⲏⲙⲓ *B.* ϫⲏⲙⲓ *M.*, *Ægyptus.*

, *, **Kam-ouêri,** subst. masc., localité de l'Ouady Toumilât, qui donnait son nom au , *shâî ne Kamouêri,* c'est-à-dire au lac d'Ismaïliah, p. 5 l. 6 [= PB l. 21; cf. p. 30 l. 9 = OC l. 8 et p. 37 l. 14 = PR l. 46, où les déterminatifs sont détruits]; cf. à ce sujet l'*Introduction*, p. XL.

, *, * **kásou,** au pluriel **kásouou,** subst. masc. : «courbure, inclinaison», , *shaspou-nêî kásou-î me bâît* «je me courbai dans la brousse», litt. : «je pris mon inclinaison [var. *mes* inclinaisons] dans la brousse», p. 5 l. 3 [= PB l. 18; cf. p. 30 l. 6 = OC l. 7, p. 34 l. 6 = PG l. 22 et p. 37 l. 11 = PR l. 144].

qâouî, qâî, qâ, adj. : «haut, élevé, long», dans la locution , *qâouî-sâou, qâ-sâou,* litt. : «haut de dos, orgueilleux, insolent», p. 19 l. 6 [= PB l. 230]. Le mot entre dans la composition de nombreux noms géographiques dont un seul est mentionné chez Sinouhît :

, , , *qâ-nofir, qâ-nofirou,* nom masc., litt. : «celle qui est le tertre du bon» ou «des bons», nom de la ville attachée à la pyramide , *qâouî, qâî,* d'Amenemhaît Ier, près de Licht, p. 1 l. 5 [cf. p. 28 l. 2 = OC l. 1, p. 33 l. 4 = PG l. 4 où le groupe , *qâouî,* a disparu, et p. 35 l. 5 = PR l. 5]; cf. *Introduction*, p. XXXVII.

qâbou «cercle, enceinte», p. 16 l. 9 [= PB l. 196], p. 23 l. 9 [= PB l. 281], p. 25 l. 1 [= PB l. 300-301, où OB l. 1 donne la variante , *me-khounou shounou* «dans l'intérieur du cercle», p. 41 l. 10].

qâsou, verbe actif : «lier», et ici, plus spécialement, «mettre la corde à un arc, bander», p. 12 l. 7 [= PB l. 127].

qâmâmou, subst. masc. : «forme», p. 22 l. 7 [= PB l. 265].

qâmâou (?), subst. masc. plur. : «chanteurs», p. 16 l. 6 [= PB l. 194]. — La lecture *shâmâ* a été proposée par Sethe et acceptée par Erman (*Ægyptisches Glossar*, p. 129, 134), pour ce mot et pour tous ceux qui commencent avec le signe ; elle me paraît être très probable, mais non pas encore entièrement certaine.

qâmâousi (?), shâmâousi (?), subst. masc. : «la couronne du Midi», la couronne blanche que le Pharaon portait comme roi de l'Égypte méridionale, p. 23 l. 2 [= PB l. 271].

qâmadou, verbe actif : «s'affliger, prendre le deuil», , *ane qâmadou-î-s* «je ne m'affligeai pas de ma fuite», p. 18 l. 12 [= PB l. 224].

qânouîou, subst. masc. plur. : «actes de force, exploits, prouesses», p. 11 l. 7 [= PB l. 107].

qârasou, verbe actif et neutre : «enterrer, mettre au tombeau», p. 16 l. 3 [= PB l. 191]. — Le mot s'est conservé en copte, après amuissement de , *ra*, médial, dans ⲕⲱⲥ *T. M. curare cadaver,* et comme substantif, ⲕⲱⲥ *T. M.* ⲡⲓ *mumia,* et ⲕⲁⲓⲥⲉ *T.* ⲧ, ⲕⲁⲓⲥⲓ *M.* † *sepultura, fasciæ sepulcrales.*

qâdou, verbe actif : «bâtir, construire», p. 24 l. 11 [= PB l. 297]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲱⲧ *T. M. B. ædificare, construere.*

qâdou, * **qâdounou,** subst. masc. : «forme, qualité, vertu», p. 6 l. 7 [= PB l. 32; cf. p. 38 l. 7 = PR l. 56]. — Le mot s'est peut-être conservé en copte, sous la forme de l'infinitif féminin, dans ⲕⲁ† *M. benevolus, prudens esse, intelligere.* De lui dérive, dans un sens tout matériel :

* , *qâdounouou,* subst. masc. plur. : «formes, images», plus particulièrement «dessins, peintures», dans le titre , *sashou qâdounouou* «scribe des dessins ou des peintures, peintres, dessinateurs», p. 42 l. 1 [= OB l. 3, où PB l. 302 = p. 25 l. 2 donne , *mîrou sâzâdîou, q. v.*].

, , * **Qâdoumâ, Kâdoumâ,** subst. masc., nom du pays où Sinouhît se réfugia en quittant l'Égypte, et où il demeura un an et demi, p. 6 l. 4 [= PB l. 29; cf. p. 38 l. 5 = PR l. 53], p. 15 l. 8 [= PB l. 182], p. 18 l. 8 [= PB l. 219]. — Sur la lecture de ce mot et sur l'emplacement du pays qu'il désigne, cf. l'*Introduction*, p. XL-XLII; si la lecture *Qâdoumâ* est exacte, il est une transcription de l'hébreu קֶדֶם, *Kedem* «l'Orient».

Aux temps du premier empire thébain, les scribes paraissent ne pas distinguer entre le son du et celui du, et la différence d'emploi entre ces deux signes paraît être surtout une différence graphique : s'était stéréotypé dans certains groupes, où il carrait mieux. J'ai donc réuni dans un même chapitre et mêlé selon l'ordre alphabétique les mots qui commencent par et par.

-ît, -et, pronom féminin de la deuxième personne du singulier : «tu, toi», p. 22 l. 6 [= PB l. 264]. — Le mot s'est conservé en copte, après chute du *-t* final, sous la forme -ⲉ *T. M. B., tu, te.*

táou, tou, to, au pluriel **táou, touou,** au duel **táouî, tououî,** subst. masc. : «la terre» en général, puis, «une terre, un pays», au duel, «les deux terres d'Égypte», l'Égypte du Nord et celle du Sud, mais aussi tous les pays qui peuvent se partager géographiquement en deux parties, tels que celui des *Satîou*, celui des *fenoukhouîou*, ou celui des *Timahouîou*, p. 1 l. 2 [cf. p. 32 l. 2 = PG l. 2 et p. 35 l. 1 = PR l. 1], p. 2 l. 2 [cf. p. 28 l. 8 = OC l. 2, p. 32 l. 1 = PA fragm. N l. 2], p. 7 l. 1, 5 [= PB l. 38, 43; cf. p. 38 l. 12, 16 = PR l. 62, 67], p. 9 l. 3, 4, 11 [= PB l. 70, 71, 81; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 95], p. 10 l. 9 [= PB l. 129], p. 13 l. 13 [= PB l. 152], p. 14 l. 5, 8, 9 [= PB l. 159, 164, 166], p. 15 l. 12 [= PB l. 186], p. 16 l. 1, 5, 11 [= PB l. 188, 193, 198], p. 17 l. 7, 8, 10 [= PB l. 206, 207, 210], p. 18 l. 1, 7, 9 [= PB l. 213, 218, 221], p. 19 l. 3, 6, 7 [= PB l. 226, 231; cf. p. 38 l. 15 = PR l. 66], p. 20 l. 12 [= PB l. 248, 249], p. 23 l. 3, 6, 7 [= PB l. 273, 276, 277], p. 25 l. 3 [= PB l. 304]. Le mot entre dans un certain nombre d'expressions composées qu'on rencontrera chacune en son lieu et place : *Tá-mouraî, s. v.* *mouraî*, *násît-táouî, s. v.* *násît*, *honouît-táouî, s. v.* *honouît*, *hazou-ni-táou, s. v.* *hazou*, *sámá-táou, s. v.* *sámá*, *sanou-táou, s. v.* *sanou*. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲟ *M.* ⲡⲓ, *orbis terrarum*, et au duel dans ϩⲧⲟⲟⲩⲉ *T.* ⲡ, *mane*; il se rencontre en transcription grecque sous les formes το, θυ et au duel του, dans plusieurs noms propres tels que Πετεσόμτοῦς, Ποτασίμτο, etc.

Tâît, subst. masc., litt. : «l'habilleuse», nom de la déesse qui habille le mort de bandelettes, p. 16 l. 5 [= PB l. 192].

táît, subst. fém. : «blémissement, tristesse (?)», *ane táît-harou ni mái-harou-k,* litt. : «point blémissement de face à qui voit ta face?», en d'autres termes, «celui-là ne blémit-il pas qui voit ta face?», p. 23 l. 7-8 [= PB l. 278]. — Il serait possible que le mot se fût conservé en copte, à l'infinitif féminin, dans ϫⲗⲓⲟ *T. tristis esse.*

táshou, toshou, au pluriel **táshouou, toshouou,** subst. masc. : «frontière, limite», p. 9 l. 4, 11 [= PB l. 71, 80; cf. p. 40 l. 5 = PR l. 95, où il ne reste de tout le mot que le signe]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲟϣ *T.* ⲧⲁϣ *B.* ⲡ, ⲑⲱϣ, ⲑⲟϣ *M.* ⲡⲓ, *limes, finis, terminus, provincia, nomus.*

-ti, -îti, suffixe des noms et adjectifs d'agent, bâtis sur les formes féminines du nom ou du verbe.

ti, -îti, -ît : — 1° suffixe, marque de l'adjectif verbal avec sens de participe présent ou passé. Son usage, de préférence à la forme en, *-tou*, est quelquefois amené par assonance avec les terminaisons en *-î* des mots auxquels il se rattache; ainsi dans, *raouîti-ouériti khatmouîti* «le palais est fermé», p. 1 l. 8 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2]. Il s'est conservé après chute de l'*î* final dans les terminaisons en -ⲓⲧ, -ⲉⲓⲧ, -ⲏⲧ, -ⲉⲧ, -ⲁⲧ, du copte; — 2° préfixe, et suivi soit d'un substantif soit d'un pronom absolu, il signifie au propre, «celui qui appartient à...», et il peut servir à former des ethniques, des noms de métier ou d'agent, et des noms propres. Il n'est employé chez Sinouhît que dans l'expression, *, *ti-sou*, renforcée une fois de, *hamou, q. v.*, *ti-sou hamou aïi-f* «or donc lui, il alla», p. 2 l. 3, 4 [cf. p. 28 l. 9 = OC l. 3, p. 33 l. 8 = PG l. 8 et p. 36 l. 4, 6 = PR l. 13, 15].

tiou, subst. masc. : «pain, miche de pain», p. 11 l. 5 [= PB l. 104], p. 13 l. 12 [= PB l. 151].

taîti, tîti, verbe actif : «frapper du pied, fouler», puis «frapper» en général, p. 8 l. 7 [= PB l. 61; cf. p. 34 l. 11 = PG l. 44 et p. 39 l. 14 = PR l. 86].

tou, -outou : — 1° suffixe, marque de l'adjectif verbal avec sens de participe passé ou de passif, conservé en copte, après chute de l'*ou* final, dans -ⲟⲩⲧ,

ⲩⲧ; — 2° préfixe, et uni au pronom suffixe des personnes, il sert d'auxiliaire au même titre que , *aou*. Le seul exemple qu'on en rencontrerait à la rigueur chez Sinouhît , *nafad-î tou-î me-nefâtfâit*, [= PB l. 3-4], est une faute du copiste : le texte réel est , *nafad-néi-ou-î me-nefâtfâit*, p. 3 l. 4-5.

-tou, pronom suffixe régime de la seconde personne du masculin singulier : «toi».

touâouî, au pluriel **touâouîou**, subst. masc. : «mendiant, misérable», peut-être, «vantard», p. 12 l. 3 [= PB l. 120], p. 23 l. 3 [= PB l. 273].

taoutou, toutou, taou, tou, verbe neutre : «être établi, poser sur...», , *sâou taoutou me ro-ni-honou-k* «la satiété est établie dans la bouche de ta Majesté», p. 23 l. 2 [= PB l. 272]. D'où dérive :

, *taoutou, toutou, taou, tou*, subst. masc. : «statue, image», p. 25 l. 6 [= PB l. 307; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 5], et pris au figuré, «semblable, pareil», , *ane-taoutou-f*, litt. : «point *images* de lui, sans pareil», p. 7 l. 12 [= PB l. 52; cf. p. 39 l. 6-7 = PR l. 77]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲑⲱⲟⲩⲧ *M.* ⲟⲩ, *statua, idolum, simulacrum*.

tapou : — 1° subst. masc. : «tête», p. 15 l. 11 [= PB l. 186], p. 16 l. 5 [= PB l. 193], p. 17 l. 10 [= PB l. 209]; — 2° adj. : «premier, fin, excellent», p. 25 l. 6 [= PB l. 307; cf. p. 42 l. 4 = OB l. 5]; — 3° adv. et prépos. : «sur», p. 5 l. 4 [= PB l. 19; cf. p. 30 l. 7 = OC l. 7, où le scribe ramesside a interprété comme la forme hiératique du signe , et p. 37 l. 12 = PR l. 45], et avec la valeur adjective dérivée de ce sens, au féminin , *tapouît* «l'assemblée des dieux , *tapouît nouî*, qui est sur l'inondation, qui préside à l'inondation», p. 17 l. 10 [= PB l. 209]; — 4° entre en composition avec divers substantifs, , *tapou-mâsdîti, tapmâsdîti*, litt. : «tête-cuisses», se dit des gens en deuil , *shanouâtiou me tapou-mâsdîti* «les gens de la cour sont la tête aux genoux», en signe de détresse, p. 2 l. 1 [cf. p. 28 l. 6 = OC l. 2, p. 31 l. 5 = PA fragm. N l. 1 et p. 36 l. 10 = PR l. 10, où le signe a disparu]; , *tap-harou*, litt. : «sur la face», «sur, dessus, par-dessus», , *marourouou shâouou tap-harou-î* «de ceux qui aiment les biens dévolus sur moi»; ,

tapou-mâdou-î, litt. : «tête du côté de moi», en d'autres termes, «pour moi», p. 20 l. 11 [= PB l. 246].

Le mot semble s'être conservé en copte dans l'élément ⲧⲁⲡ- de ⲧⲁⲡⲣⲟ *T.* ⲧ *os*. De lui dérive très probablement :

, *tapoudtiou*, subst. plur. : «essences fines, primes essences», p. 24 l. 5, 8 [= PB l. 288-289, 293].

tafou, tefou, verbe neutre : «tressauter, sauter», par suite, «hésiter, vaciller», p. 15 l. 11 [= PB l. 185].

tafou, tefou, verbe neutre : «cracher, se moucher, évacuer», employé par erreur du scribe dans le membre de phrase : , *ane tafou me khâît-î*, p. 7 l. 2 [= PB l. 39] pour , *ane-tou-f me khaît-î* «il n'est pas dans mon sein», p. 21 l. 8 [= PB l. 255]; cf. *Introduction*, p. VIII. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲁϥ, ⲧⲁⲁϥ *T.* ⲡ, ⲑⲁϥ *M.* ⲡⲓ, *sputum*.

toumou, adv., qui prend les pronoms suffixes, «que ne pas...», employé une seule fois dans la phrase , *ane-toumou-f irouî bou-nofir* «est-ce qu'il ne fait pas le bien», p. 9 l. 6-7 [= PB l. 74]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲙ *T.B.* ϣⲧⲉⲙ *M.B.*, *non*.

Toumou, subst. masc., nom du dieu d'Héliopolis qui représente le Soleil avant la création, p. 17 l. 8 [= PB l. 207]. — Le mot, qui existe aussi comme , *atoumou*, avec un , *a*, initial, s'est conservé en transcription grecque comme Τόμος, Τῶμ, Θῶμ et -ατοῦμος, ce dernier dans Πατοῦμος, .

Timahouîou, Timahîou, Timihou, subst. masc. plur., nom des populations de langue berbère qui vivaient dans le désert à l'est de l'Égypte, p. 2 l. 2, 4 [cf. p. 28 l. 8, 10 = OC l. 2, 3, p. 33 l. 8 = PG l. 8 et p. 36 l. 4 = PR l. 12; au second de ces passages PR l. 16 = p. 36 l. 6 donne , *Tahounouou, Tihounouou*, *q.v.* au lieu de *Timahoutou*], p. 7 l. 1 [= PB l. 38; cf. p. 38 l. 12 = PR l. 62].

-toun, -ten, pronom démonstratif suffixe du féminin singulier : «cette», écrit une fois , *tounou*, par erreur, p. 23 l. 5 [= PB l. 275].

teni : — 1° verbe neutre : «être vieux, vieillir», p. 16 l. 2 [= PB l. 190]; — 2° subst. masc. : «le vieillir, la vieillesse», p. 21 l. 10 [= PB l. 258].

-tounou, -tenou, pronom suffixe de la deuxième personne du pluriel : «vous». — Il s'est conservé en copte dans ⲧⲉⲛ, -ⲧⲛ̄ *T.* -ⲧⲏⲛⲟⲩ *T.M.B.*, -ⲑⲏⲛⲟⲩ *M.*

, , **Tounouît, Tonou,** et **Tounouît harouît** «le Tounouît, le Tonou Supérieur», p. 6 l. 5-6 [= PB l. 31; cf. p. 38 l. 6 = PR l. 55], p. 11 l. 2, 8-9 [= PB l. 100, 109], p. 12 l. 9 [= PB l. 129], p. 15 l. 8 [= PB l. 182], p. 18 l. 10 [= PB l. 222]. Sur les questions que l'orthographe de ce nom soulève et sur la position que le pays peut occuper, voir ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XLI-XLII.

tounouou, tenouou, subst. masc. plur. : «comptes, nombres», pris comme pronom dans le sens de «chaque chose qui. . ., tout ce qui. . .», , *tenouou khopirouou me-marouîtou-kâî-k* «tout ce qui est arrivé par amour pour toi», p. 18 l. 10 [= PB l. 221].

, **tarou**, verbe actif : «interpeller, supplier», p. 4 l. 3 [= PB l. 11; cf. p. 29 l. 13 = OC l. 6, où le scribe de l'âge ramesside, ne comprenant plus le sens de la phrase, a remplacé , *tarou-naf-ou-î* «il m'interpella», par , *ra-tarouî* «à la saison», et p. 37 l. 5 = PR l. 35]. — Le mot s'est peut-être conservé en copte, avec un sens secondaire, sous la forme dérivée de l'infinitif féminin, dans ⲧⲱⲣⲉ *T.*, *canere, instrumentis concinere.* C'est de lui probablement que provient :

, *tarou*, particule qui renforce tantôt l'interrogation, tantôt la négation, , *ane-noukî-tarou sânaou-f* «moi, je n'ai donc pas fraternisé avec lui», p. 11 l. 13 [= PB l. 114].

tarouî, tarî, subst. masc. : «saison, temps», p. 2 l. 8 [cf. p. 28 l. 13 = OC l. 3, p. 32 l. 6 = PA fragm. P l. 1, p. 33 l. 11 = PG l. 11 et p. 36 l. 9-10 = PR l. 20], p. 4 l. 3 [= PB l. 12; cf. p. 30 l. 1 = OC l. 6, p. 34 l. 3 = PG l. 19 et p. 37 l. 6 = PR l. 36], p. 5 l. 4 [= PB l. 20; cf. p. 30 l. 8 = OC l. 7, p. 34 l. 7 = PG l. 21 et p. 37 l. 13 = PR l. 45], p. 29 l. 13 [= OC l. 6, où il se trouve au lieu du verbe , *tarou*, *q. v.*, par erreur du scribe ramesside]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de , *ra*, médial, *, *tâî*, puis résolution de *â* + *î* sur *é*, dans ⲧⲏ *T. tempus.*

, **tahâou**, verbe actif : «passer, transgresser, violer», p. 13 l. 10 [= PB l. 148], p. 17 l. 3 [= PB l. 202].

, *, **Tahounouou, Tihounouou**, subst. masc. plur., les Tahonou, tribu libyenne contre lesquels Sanouosrît était en expédition au moment de la mort de son père, p. 2 l. 4, 5 [cf. p. 36 l. 5-6 = PR l. 14, 16; dans le deuxième de ces passages, PR l. 16 donne ce nom où OC l. 3 = p. 28 l. 8 fournit , *Timahiou*, *q. v.*]. Cf. l'*Introduction*, p. XXX-XXXI pour ce qui concerne la présence de ce peuple dans les «Mémoires».

, , * **tasou**, et à l'infinitif féminin **tasouît**, verbe actif : «lever, soulever, relever, se lever», p. 5 l. 7 [= PB l. 23; cf. p. 30 l. 11 = OC l. 8 et p. 37 l. 16 = PR l. 48, où la partie phonétique a disparu dans la lacune], p. 13 l. 10 [= PB l. 148], p. 21 l. 9 [= PB l. 256-257]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϫⲓⲥⲉ, ϫⲟⲥⲉ *T.* ϫⲓⲥⲓ *B.* ϭⲓⲥⲉ, ϭⲓⲥⲓ *M. extollere, elevare*, toutes formes dérivées de l'infinitif féminin.

, , , **taâsou**, et à l'infinitif féminin **taâsouît** : — 1° verbe actif : «disposer, ordonner, commander», , *ane taâsou-ni-kharouiou-f khasfiou* «ses ennemis ne peuvent ordonner des gens qui lui tiennent tête», p. 8 l. 2 [= PB l. 54; cf. p. 39 l. 8 = PR l. 79], , *atonou-tou taâsouît-nak* «sera écarté ce que tu avais ordonné», p. 15 l. 10 [= PB l. 184]; — 2° subst. masc. : «phrase, sentence, conseil, projet», p. 7 l. 3 [= PB l. 41], p. 19 l. 3 [= PB l. 227]. — De ce mot dérive :

, , *taâsouî, taisouî*, subst. masc. : «commandant, chef, maître», p. 11 l. 2 [= PB l. 100], p. 20 l. 5 [= PB l. 242].

Le mot s'est conservé en copte sous ce dernier sens dans ϫⲟⲉⲓⲥ *T.* ⲡ, ϭⲟⲉⲓⲥ, ϭⲟⲓⲥ, ϭ̄ⲥ̄ *M.B.* ⲡⲓ, *dominus, herus*, ϫⲟⲉⲓⲥ *T.* ⲧ, *domina.*

tasimouou, subst. masc. plur. : «lévriers», p. 10 l. 5 [= PB l. 91], p. 18 l. 11 [= PB l. 223].

tashâ, verbe actif : «briser, fendre, défoncer», p. 8 l. 2 [= PB l. 55, où PR l. 80 = p. 39 l. 9 donne la variante , *tashbou*, *q. v.*].

* x **tashabou, tashbou,** verbe actif : «briser, fendre, défoncer», p. 39 l. 9 [= PR l. 80], en variante du verbe précédent.

takanou, verbe actif : «s'approcher de. . ., assaillir», p. 14 l. 13 [= PB l. 170]. — Il se peut que le mot se soit conservé en copte dans ⲧⲱϭⲛ *T. repellere, detrudere.*

, *, **taît, taîtît,** au passif **taîtou,** verbe actif : «prendre, saisir, conquérir», p. 7 l. 8 [= PB l. 46-47; cf. p. 39 l. 2 = PR l. 71, où le verbe a disparu dans la lacune], p. 8 l. 11 [= PB l. 66; cf. p. 40 l. 1 = PR l. 90, avec , *me,* pour introduire son régime dans le sens partitif], p. 9 l. 2, 4 [= PB l. 68, 71; cf. p. 40 l. 3, 5 = PR l. 93, 96], p. 13 l. 7 [= PB l. 145; cf. p. 41 l. 9 = PR l. 191], p. 18 l. 6 [= PB l. 218], p. 21 l. 6 [= PB l. 254]. — De ce mot dérive le nom propre :

, *taîtou,* et plus complètement , *Taîtou-tâoui,* litt. : «celle où sont saisies les deux terres», nom de la résidence des Pharaons de la XII[e] dynastie, p. 20 l. 12 [= PB l. 247].

Le mot paraît s'être conservé en copte dans ϫⲓ *T.B.* ϭⲓ *M. capere, accipere.*

, **dâî,** à l'infinitif féminin , **dâît,** et au passif , **dâouîtou,** à la forme redoublée simple , , , **dâdâî, dâdâou,** ou féminine , **dâdâît,** verbe actif : «donner, faire», p. 8 l. 4 [= PB l. 57; cf. p. 39 l. 10 = PR l. 81], p. 9 l. 3 [= PB l. 70], p. 10 l. 9 [= PB l. 96], p. 11 l. 2 [= PB l. 100], p. 12 l. 8, 11 [= PB l. 128; cf. p. 40 l. 12 = PR l. 176 dans un passage que PB ne donne pas], p. 13 l. 12 [= PB l. 151], p. 14 l. 3, 5 [= PB l. 157, 160], p. 15 l. 8 [= PB l. 182], p. 16 l. 6, 10 [= PB l. 193, 198], p. 17 l. 1, 12, 13 [= PB l. 200, 201, 211, 212], p. 18 l. 6 [= PB l. 217], p. 19 l. 6, 12 [= PB l. 231, 236], p. 22 l. 12 [= PB l. 270], p. 23 l. 2 [= PB l. 272], p. 24 l. 9, 13 [= PB l. 294, 299], p. 25 l. 4 [= PB l. 304; cf. p. 42 l. 2 = OB l. 4]. — Le mot s'est conservé à la forme simple dans le copte ϯ *T. M. B.* ⲧⲉⲓ *T.* ⲧⲁⲁⲓ *B.* ⲧⲟⲓ *M. dare,* ⲧⲟ *T. dari, concedi.*

* **dâouî, dâou,** subst. masc. : «le matin», * , *dâouî sapou-snaou,* litt. : «matin deuxième fois, le lendemain matin», p. 20 l. 12 [= PB l. 248]. — Le mot s'est peut-être conservé en copte dans ⲧⲟⲟⲩⲓ *M. mane,* si ce terme n'est pas pour * ϩⲧⲟⲟⲩⲓ = ϩⲧⲟⲟⲩⲉ *T., q. v. s. v.* , *hazou.*

* **dâouît,** verbe actif : «adorer», , *âkhounouîti-dâouît* «le *sélamlik*», litt. : «l'appartement intime d'adoration», la salle d'audience où l'on adorait le roi et où se passait la cérémonie de son petit lever chaque matin, p. 23 l. 10 [= PB l. 282]; cf. *s. v.* , *âkhounouîti.*

, **daîârou,** et à l'infinitif féminin **daîârouît,** verbe actif : «commander, maîtriser, maltraiter», p. 7 l. 10 [= PB l. 50; cf. p. 39 l. 5 = PR l. 74], p. 10 l. 7 [= PB l. 93].

dâbâou, subst. masc. plur. : «figues», p. 9 l. 11 [= PB l. 81].

dââbouît, verbe actif : «purifier, nettoyer», dans la phrase , *ouêrît dââbouît khâouîtou-î,* p. 14 l. 4 [= PB l. 159], dont la variante est , *ane sharaou dââbouît khaît-ek,* p. 21 l. 11 [= PB l. 258], «c'est grande chose (var. : «ce n'est pas petite chose») que de purifier mes corps, mes impuretés corporelles» (var. : «ton impureté corporelle, ton corps»).

dâouît, subst. fém. : «plaidoirie (?), jugement (?)», p. 12 l. 4 [= PB l. 122].

douou, subst. masc. : «montagne», , , *douou doshiri* «la montagne Rouge», p. 5 l. 1 [= PB l. 15; cf. p. 30 l. 3 = OC l. 6 et p. 37 l. 9 = PR l. 40-41]; c'est le Gebel Ahmar du Caire, cf. *Introduction,* p. XXXIX. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲟⲟⲩ *T.* ⲡ, ⲧⲱⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, *mons,* ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ, ⲧⲟⲩⲓⲏ *T.* ⲛ̄ⲛ̄, *montes.*

dâounou, verbe neutre : «s'étendre, s'allonger, se lever», p. 21 l. 5 [= PB l. 253]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲱⲟⲩⲛ *T. M. B. surgere, resurgere, ferre, sustinere.*

doubâhouîtou, subst. fém. plur. : «provisions, offrandes», p. 16 l. 8 [= PB l. 195], qu'on présente avec une prière.

dapou, doupou (?), subst. masc. : «bandelette, diadème», rétabli conjecturalement **p. 15 l. 11** [= PB l. 186] au lieu de que porte le manuscrit; cf. *Introduction*, p. VIII-IX. — Le mot se serait conservé en copte dans ⲧⲁⲡ *T. M.* ⲧⲟⲡ *T.* ⲡ *fimbria, caput lintei.*

, * **dapouît, doupouît,** subst. fém. : «goût», **p. 5 l. 7** [= PB l. 23; cf. **p. 37 l. 15** = PR l. 48]. A la **p. 30 l. 10** [= OC l. 8], le scribe ramesside, ne comprenant plus la phrase, a substitué le verbe , *dapouît-néî* «j'ai goûté», au substantif. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲉⲡ, ⲧⲱⲡ *T. gustare,* ϯⲡⲉ, ⲧⲉⲓⲡⲉ *T.* ⲧ, ϯⲡⲓ *M.* ϯ, *gustus.*

doumou, et à l'infinitif féminin **doumouît,** verbe actif : «couper, faire couper, aiguiser», n'est employé chez Sinouhît qu'en relation avec , *rinou* (*q. v.*), , *doumounéî ouâou-ame-nabou me rinou-f* «j'interpellai chacun de ces gens par son nom», **p. 20 l. 9** [= PB l. 246], , *doumouît rinou-k* «énonce ton nom», **p. 22 l. 1** [= PB l. 260]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲱⲙ *T. acuere.*

, **doumaî,** et à l'infinitif féminin **doumaît,** verbe actif : «joindre, toucher, attribuer», avec , *ra,* du régime indirect, **p. 5 l. 2** [= PB l. 16; cf. **p. 30 l. 4** = OC l. 6 et **p. 37 l. 9-10** = PR l. 42], **p. 10 l. 1** [= PB l. 85], **p. 17 l. 1** [= PB l. 200]. — Le mot s'est conservé en copte à l'infinitif masculin dans ⲧⲱⲙ, à l'infinitif féminin dans ⲧⲱⲙⲓ *M. conjungere, annectere, adhærere.*

, *, * **damaî, *damaî[t],** subst. masc. : «ville, bourg, localité», **p. 4 l. 4** [= PB l. 12; cf. **p. 30 l. 1** = OC l. 6 et **p. 37 l. 6-7** = PR l. 37], **p. 20 l. 11** [= PB l. 247], **p. 25 l. 5** [= PB l. 307; cf. **p. 42 l. 4** = OC l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϯⲙⲉ *T.* ⲡ, ϯⲙⲓ *M. B.* ⲡⲓ, *pagus, vicus.*

danamouî, subst. masc. : «égaré, dévoyé», **p. 10 l. 9** [= PB l. 96].

darou, verbe actif : «écraser, détruire», **p. 11 l. 10** [= PB l. 110].

dahânou, verbe actif : «saluer du front, toucher du front», **p. 21 l. 1** [= PB l. 249, où le scribe a assimilé le , *ne,* final par erreur avec la flexion , *ne,* de , *néî,* et a écrit , *dahâ-néî,* au lieu de , *dahânnéî;* cf. *Introduction*, p. x].

, * **dagâou,** et à l'infinitif féminin * **dagâouît, dagâit,** verbe neutre : «s'accroupir, se cacher», **p. 3 l. 5** [= PB l. 4; cf. **p. 29 l. 7** = OC l. 5, **p. 33 l. 15** = PG l. 15 et **p. 36 l. 16** = PR l. 28].

dagâou, verbe actif et neutre : «voir, apercevoir», **p. 23 l. 8** [= PB l. 279].

daqârou, verbe neutre : «s'enfuir, s'éloigner», avec , *ra,* du régime circonstanciel, **p. 14 l. 6** [= PB l. 162].

daqârouou, subst. plur. masc., litt. : «plantations», mais s'entend surtout des légumes et des fruits qui poussent sur des arbrisseaux légers, **p. 9 l. 13** [= PB l. 83], **p. 20 l. 4** [= PB l. 141]. — Le thème du mot s'est conservé en copte avec chute de , *ra,* final, dans ⲧⲱϭ, ⲧⲱϭⲉ *T.* ⲧⲱϭⲓ *B., plantare.*

, *, * **doshîri, doshirît,** adj. : «rouge», dans le nom géographique , *dou-doshîri* «la montagne Rouge», le Gebel Ahmar aux environs du Caire (v. *s. v.* , *dou*). — Le mot s'est conservé en copte complet, mais avec interversion des deux dernières radicales, dans ⲧⲱⲣϣ, ⲧⲉⲣϣ *T.* ⲑⲱⲣϣ *M. rubicundus, rufus.*

, * **douîtou,** subst. fém. plur. : «mains», **p. 8 l. 1** [= PB l. 59; cf. **p. 39 l. 8** = PR l. 79]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute du , *-t,* final, dans le -ⲧⲉ qui entre dans la composition de certaines prépositions ϩⲓ-ⲧⲉ-ⲛ *M.* ϩⲓ-ⲧ̄-ⲛ *T. per, propter,* ϧⲁ-ⲧⲉ-ⲛ *M. sub, apud,* et avec agglutination de la finale , *outou,* dans ⲧⲟⲟⲧ *T.* ⲧⲁⲁⲧ *B.* ⲧⲟⲧ *M. manus,* dérivé du ramesside , *douî[t]-tou-, dououte-,* devant les pronoms suffixes.

zâou, abréviation de , *ouzâou* (*q. v.*) «sain, santé», dans la locution , *ânoukhou, ouzâou, sanabou,* qui suit les mots dont on désigne le Pharaon ou les objets attachés à sa personne; cf. *s. v.* , *ânoukhou.*

, * **záouî, zâî**, et à l'infinitif féminin , **záouît, zâît**, verbe actif et neutre : «passer, franchir» un cours d'eau, «voyager» dans un pays, **p. 4 l. 4** [= PB l. 13; cf. **p. 30 l. 2** = OC l. 6 et **p. 37 l. 7** = PR l. 38], **p. 25 l. 3** [= PB l. 304; cf. **p. 42 l. 2** = OB l. 3].

záou, verbe neutre : «se raser, s'épiler (?)», **p. 24 l. 6** [= PB l. 291].

, * **záâou**, verbe actif : «saisir, empoigner», **p. 8 l. 7** [= PB l. 61; cf. **p. 44 l. 11** = PG l. 44 et **p. 39 l. 13-14** = PR l. 86]. — Ce mot s'est conservé en copte à la forme féminine dans ϫⲓⲟⲩⲉ *T.* ϭⲓⲟⲩⲓ *M. furari.* Il est probablement apparenté à :

, * **záouou**, subst. masc. plur. : «pillards, voleurs», n'est employé chez Sinouhît que dans le collectif , , *razáouou*, **p. 8 l. 1** [= PB l. 53; cf. **p. 39 l. 7-8** = PR l. 78], *q. v.*

, * **záouîou**, subst. masc. plur. : «mâles, hommes», **p. 9 l. 1** [= PB l. 67; cf. **p. 40 l. 2** = PR l. 92, où la partie phonétique du mot a disparu dans la lacune], **p. 12 l. 12** [= PB l. 132; cf. **p. 40 l. 13** = PR l. 177].

záasouî, verbe actif : «régler, diriger, commander», **p. 11 l. 1** [= PB l. 99].

zaátiou (?), subst. masc. plur. : «compagnons, hommes-liges, comtes», **p. 19 l. 10** [= PB l. 235], où il me paraît que le texte est corrompu. Je le rétablirais volontiers : , *aou baoukou-ame ra sáouázît [khâouîtou-f ne] zaátiou irouî[t]-ne-baoukou ame me sáît-toun* «Ce Serviteur ici présent, léguera [ses biens aux] hommes-liges qu'il s'est faits dans cette place-ci».

zázánouîtou, subst. fém. plur. : «l'ensemble, l'assemblée» des notables, des prêtres, des dieux, etc., , *zázánouîtou tapouît nouî* «l'assemblée des dieux qui sont sur l'eau d'inondation, qui président à l'inondation», **p. 17 l. 10** [= PB l. 209]. — Le mot dérive de ,

zázáou «tête, chef», en copte ϫⲱϫ *M.* ⲡⲓ, *caput, princeps, dux*, par addition du suffixe , *ni;* , *zazanouîtou*, est au pluriel, — d'où , *nou*, pour , *ni*, du singulier, — et au féminin parce qu'il marque une collectivité.

zázáouîtou (?), subst. fém. sing. : «domaines», **p. 1 l. 1** [cf. **p. 27 l. 2** = OC l. 1, **p. 33 l. 1** = PG l. 1 et **p. 35 l. 1** = PR l. 1 où le groupe est mutilé]. — La lecture est incertaine.

zarou, subst. masc. : «totalité, tout», dans l'expression , *ra-zarou*, litt. : «jusqu'à limite, tout», , *ra-zarou-s* «jusqu'à totalité d'elle, tout entière», **p. 11 l. 10** [= PB l. 111], et , *nabît-ra-zárou* «la dame de tout», nom de la déesse des morts, **p. 14 l. 14** [= PB l. 172], **p. 23 l. 4** [= PB l. 274]. — Le mot se rattache peut-être au terme , *zarouou* «limite». Il s'est conservé en copte dans ⲧⲏⲣ- *T. M. B. omnis.*

zarou (?), verbe actif : «envelopper, ensevelir», , *ane dáoutou-k me anoumouou ne-sarou irouîtou zárou-k* «tu ne seras pas mis dans des peaux de mouton quand on t'ensevelira (?)», **p. 16 l. 10-11** [= PB l. 198]. — La déterminatif est incertain. S'il faut le lire , le mot s'est conservé en copte dans ϫⲉⲗ *M.* ϭⲗ *T. induere*, ϫⲱⲗ *M. amicire, involvere fasciis*, et à l'infinitif féminin ϭⲟⲟⲗⲉ *T.* ϭⲗⲗⲉ *B. vestire, involvere.*

, * , * **zarouou**, subst. masc. plur. : «limites, bornes», dans l'expression , *ane zarouou*, litt. : «point de limites de..., sans limite, innombrable», **p. 2 l. 6** [cf. **p. 28 l. 10** = OC l. 3, **p. 32 l. 4** = PA fragm. N l. 5 et **p. 36 l. 7** = PR l. 16], **p. 10 l. 1** [= PB l. 84], **p. 17 l. 13** [= PB l. 212]. — Le mot s'est conservé peut-être en copte, avec chute de , *ra*, dans ϭⲓⲏ, ϭⲓⲏⲟⲩ *M.* ϩⲁⲛ, *fines, termini.*

zarou, adv. et prépos. : «depuis», , *zarou masouîte-f* «depuis sa naissance», **p. 9 l. 2** [= PB l. 69]. — Le mot s'est peut-être conservé en copte avec chute de , *ra*, dans le ϫⲓ de la préposition ϫⲓⲛ *T. B. a, ex.*

zarzarouîtou, subst. fém. plur., litt. : «balbutiants» comme des enfants, «bégayants», et par suite, «barbares», , *baoukou-ame taháou-ne-iábou-f ra saouîtou zarzarouîtou* «le serviteur ici présent que son cœur a fait passer aux pays barbares», **p. 17 l. 3** [= PB l. 202].

zasou, suivi des pronoms suffixes des personnes : «même», , *zasouf* «lui-même», p. 18 l. 5 [=PB l. 217].

, **zâît** : — 1° subst. fém. : «durée infinie, éternité», , *zâît ane houanîti-si* «l'éternité sans fin», p. 18 l. 1 [=PB l. 212]. — 2° adv. : «éternellement, à jamais», , *ânoukhou zâît ra-nahah* «vivant à jamais et à toujours», p. 15 l. 6 [=PB l. 180], , *ânoukhou-f zâît* «il vit à jamais», p. 20 l. 1 [=PB l. 238].

zadou, et à l'infinitif féminin **zadouît**, verbe actif et neutre : «dire», p. 1 l. 3 [cf. p. 27 l. 3=OC l. 1, p. 33 l. 2=PG l. 2 et p. 35 l. 2=PR l. 2], p. 3 l. 8 [=PB l. 7; cf. p. 29 l. 10=OC l. 5 et p. 37 l. 2=PR l. 31], p. 5 l. 7 [=PB l. 23; cf. p. 37 l. 15=PR l. 48], p. 6 l. 6, 8, 10 [=PB l. 31, 32, 34, 37; cf. p. 38 l. 6, 7, 8, 10, 11=PR l. 55, 56, 58, 59, 61], p. 7 l. 5, 7 [=PB l. 45; cf. p. 38 l. 15=PR l. 67 et l'*Introduction*, p. XIX et seq.], p. 9 l. 7 [=PB l. 74], p. 11 l. 10, 12 [=PB l. 111, 114], p. 12 l. 6, 12 [=PB l. 125, 132], p. 14 l. 14 [=PB l. 172], p. 15 l. 1 [=PB l. 173], p. 17 l. 6 [=PB l. 205], p. 18 l. 4 [=PB l. 215], p. 19 l. 10 [=PB l. 234], p. 21 l. 8, 9 [=PB l. 256, 257], p. 22 l. 2, 6, 8, 9 [=PB l. 261, 264, 266, 267], p. 23 l. 8 [=PB l. 279]. La locution , *ra-zodou* «à dire, à savoir, disant», si fréquente à partir des temps Ahmessides, ne se rencontre qu'une fois chez Sinouhît, p. 40 l. 14 [=PR l. 178], où elle remplace la formule , *zadou-sounou*, qu'on lit au *Papyrus de Berlin n° 1* [p. 12 l. 13=PB l. 132]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute du , *d*, dans ϫⲱ *T.M.B.* ϫⲉ *T.M.B. dicere.*

zadabou, verbe actif : «assembler», p. 12 l. 9 [=PB l. 130].

LECTURE INCERTAINE.

subst. fém. plur. : «cri, clameur», , *masouou soutonou me-...ouîtou ouâît* «les infants en une clameur commune», p. 22 l. 8 [=PB l. 266].

ERRATA.

P. 4 l. 4, lire ..., *ane-hamou*..., au lieu de ....
P. 35 l. 5, lire au lieu de .



BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

TOME SECOND